هكذا من الأجل

Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15165 – 7 F
– DIMANCHE 31 OCTOBRE – LUNDI 1er NOVEMBRE 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En vertu du traité de Maastricht, en vigueur le 1er novembre

La CEE se transforme officiellement en « Union européenne »

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, réunis à Bruxelles vendredi 29 octobre, ont salué solennellement l'entrée en vigueur, à compter du 1er novembre, du traité de Maastricht, qui transforme la Communauté en « Union européenne ». Ils sont parvenus à s'entendre, après des mois de débats, sur l'attribution entre pays membres des sièges de différentes agences et institutions européennes, dont celui de l'Institut monétaire européen, qui reviendra à Francfort. Les dirigeants des pays de la CEE ont renvoyé à leur réunion des 10 et 11 décembre l'essentiel du débat sur la croissance et l'emploi. Ils ont décidé, d'autre part, d'intensifier les efforts humanitaires en faveur de la Bosnie.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les partisans du traité de Maastricht ont eu leur célébration. Modeste, sans doute, mais il était certainement souhaitable, après les avanies des deux années passées, que l'avènement de l'Union européenne, le 1er novembre, ne se fasse pas à la sauvette. Hier tant brocardé, le nouveau traité, prolongement logique de l'action entreprise au cours des années précédentes, en particulier de la mise en place du Marché unique, ouvre des perspectives importantes et variées à la construction européenne que les chefs d'Etat et de gouvernement se sont plu à rappeler. François Mitterrand et Edouard Balladur ont uni leurs voix, sans la moindre dissonance, pour exprimer la confiance de la France dans l'entreprise.

La volonté de bâtir une Union économique et monétaire (UEM) avant la fin du siècle est intacte, ainsi que l'idée de jeter les bases d'une politique étrangère et de sécurité commune. Le conseil européen unanime a, d'autre part, insisté sur ce que l'on pouvait attendre des dispositions du traité ayant trait à la coopération judiciaire et policière (le *« troisième pilier »* de Maastricht), chacun étant conscient que les efforts collectifs qui seront menés face au problème de l'immigration, ainsi que dans les domaines de la lutte contre la drogue et la criminalité, répondront à un besoin immédiat et à une attente très concrète des opinions.

En ces temps de scepticisme, c'est une caractéristique précieuse et ce chapitre, relégué au second plan au moment de la signature de Maastricht, s'en trouve valorisé. « Europol », que les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé d'installer à La Haye, a toutes les chances de devenir une des organisations européennes dont l'activité sera le plus suivie. Cependant, la mise en œuvre du traité n'a été qu'à peine amorcée. Sur le fond des choses, comme l'a montré notamment l'intervention de John Major, les différences d'approche restent profondes. La réunion de Bruxelles aura donc été, en termes de décisions et même d'orientations, un service minimum. L'entrée en vigueur de la deuxième étape de l'Union économique et monétaire, au 1er janvier prochain, se traduira notamment par la mise en place de l'Institut monétaire européen, préfiguration de la Banque centrale européenne. Après de longs mois de débats, les Douze ont finalement décidé de l'installer à Francfort, comme le réclamait avec insistance l'Allemagne.

Dans sa conférence de presse, M. Mitterrand a qualifié ce choix de *« logique »*, et présenté comme un contresens les critiques selon lesquelles on favorise ainsi la création d'une « zone mark ». *« Le mark dispose d'une certaine autorité dans le domaine des monnaies européennes. Laisser croire qu'on inaugurerait maintenant une période qui affirme sa suprématie ne correspond pas à la réalité. Au contraire, chaque pays aura désormais son mot à dire, plutôt que de laisser cette seule monnaie, longtemps dominante, décider. »*

Le chancelier de son côté n'a pas caché sa satisfaction, en voyant dans ce choix *« le signe que la politique monétaire de l'Europe sera la même que celle de l'Allemagne »* et *« une récompense pour l'engagement européen de l'Allemagne »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 3

Le poids de Francfort

L'ALLEMAGNE, qui ne disposait encore d'aucune institution européenne, vient d'en obtenir une, conforme à sa puissance. La décision d'implanter l'Institut monétaire européen (IME) à Francfort est une victoire pour le chancelier Kohl et un encouragement à son engagement européen. La future banque centrale qui succèdera à l'institut afin de gérer à la fin du siècle la monnaie unique, sera l'une des plus importantes institutions communautaires. Elle disposera d'un considérable pouvoir sur le destin des Européens.

La décision de la placer à Francfort, siège de la Bundesbank, « n'a pas été prise aisément », a confié M. Mitterrand. On peut craindre en effet que ce choix ne renforce par trop la place financière de cette ville au mépris des règles de la concurrence et aux dépens de Londres, Paris ou Amsterdam. L'Institut monétaire tomberait ainsi sous l'influence excessive des rigoristes de la Bundesbank.

FRANCFORT n'ambitionne pas de rivaliser avec Londres, mais, à terme, on peut se demander quelle part – des marchés de l'écu, notamment – il restera aux autres places.

Quant à l'influence germanique sur la conception de la future union monétaire, elle est déjà considérable. Les statuts de la banque européenne, à commencer par ceux qui garantissent son indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, ont été calqués sur ceux de la Bundesbank. Le traité de Maastricht a fait sa priorité de la lutte contre l'inflation, donc de la défense d'une monnaie forte. Le choix de Francfort apparaît dès lors comme une confirmation hautement symbolique. Bonn soutenait qu'il fallait donner cette garantie aux Allemands pour qu'ils acceptent l'abandon du mark.

LA France, qui, au cours du grand marchandage des sièges européens, voulait voir confirmer le choix du Parlement à Strasbourg – confirmation obtenue il y a un an – avait sans doute accepté de payer ce prix pour l'engagement européen allemand. Son désir de consolider l'axe Paris-Bonn, fragilisé depuis un an, a beaucoup compté. En tout cas, Francfort n'avait que Londres comme adversaire résolu.

L'influence germanique sur la future politique monétaire européenne n'est pourtant pas totale. Loin de là. D'abord parce que l'indépendance d'esprit et la compétence reconnue du futur président, le baron belge Alexandre Lamfalussy, compteront beaucoup. Ensuite parce que, si la philosophie de la politique monétaire est choisie, rien n'est encore dit sur la méthode monétariste. Et l'Allemagne devra composer : elle est désormais, un peu plus que les autres pays, responsable de la bonne naissance de l'écu.

M 0146 - 1031 0 - 7,00 F

Poussée de fièvre étudiante

Une poussée de fièvre est perceptible, depuis quelques jours, dans plusieurs universités et un appel à une journée d'action a été lancé, pour le 2 novembre, par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) tandis que l'autre syndicat étudiant, l'UNEF-ID, poursuit sa campagne contre la réforme de l'allocation de logement social. Cette tension, qui s'est renforcée à l'occasion d'incidents, vendredi 29 octobre, à Paris II-Assas et Paris IX-Dauphine, entre des militants d'extrême droite et des étudiants de gauche, est prise au sérieux par le ministre de l'enseignement supérieur, qui a dénoncé ces *« actes de violence inadmissibles »*.

page 8

Depuis un an

Le chômage enregistre une hausse continue

La forte aggravation du chômage en septembre (+0,8 %) porte à 3 242 200 le nombre des demandeurs d'emploi. En données corrigées, l'augmentation est maintenant ininterrompue depuis un an et, en données brutes, pour le quatrième mois consécutif, la hausse mensuelle avoisine les 100 000, ce qui ne s'était jamais produit. Cependant, les chefs d'entreprise, interrogés en octobre par l'INSEE, estiment que l'activité industrielle se raffermit.

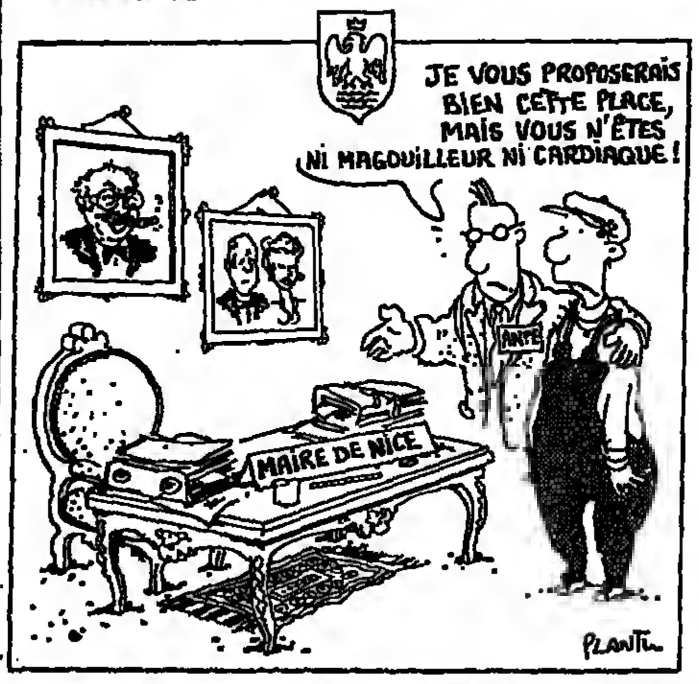

Publiés par le ministère du travail dans l'après-midi du vendredi 29 octobre, les chiffres du chômage pour le mois de septembre ne font que confirmer l'aggravation d'une tendance catastrophique. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs s'établissait à 3 242 200, soit une augmentation de 26 400 par rapport à la fin août (+ 0,8 %) et de 325 400 sur un an (+ 11,2 %). A aucun moment, depuis septembre 1992, la progression n'a connu de répit, contrairement au passé. Selon les critères du Bureau international du travail (BIT), la dégradation est identique. Les 2 991 000 demandeurs d'emplois recensés (+ 0,8 % en un mois, mais 13,7 % en un an) correspondent à un taux de chômage, par rapport à la population active, qui s'élevait à 11,8 %, contre 11,7 % le mois dernier et 10,5 % il y a un an.

Plus réactives, les données brutes ne cessent d'inquiéter. Non seulement les 3 300 100 demandeurs sont atteints, la barre maximale étant ainsi une fois de plus repoussée, mais cela fait quatre mois, consécutivement, que la hausse avoisine les 100 000.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 11

Les certitudes de Margaret Thatcher

Dans un entretien au « Monde », l'ancien premier ministre britannique met en garde contre une « Europe des provinces, dont la plus forte sera l'Allemagne »

Margaret Thatcher était à Paris au seuil du week-end pour y promouvoir le récit de ses onze années passées au 10 Downing Street, d'où le titre qu'elle a donné au premier tome de ses Mémoires (Albin Michel, 780 p., 180 F). Un livre où l'ancien premier ministre britannique s'efforce de justifier son action sans dissimuler l'amertume ressentie après son éviction du pouvoir par son propre parti. Un sentiment que Mme Thatcher s'est refusé à reconnaître dans l'entretien accordé au *Monde* vendredi 29 octobre.

« Mes Mémoires, assure-t-elle, *ne sont pas amers du tout. Je raconte ce qui s'est passé. Je n'éprouve aucune sorte d'amertume. J'ai eu la chance de pouvoir faire beaucoup pour mon pays, ce que tout le monde reconnaît. D'ailleurs, je n'ai pas quitté le pouvoir à la suite d'un verdict populaire. On ne m'a pas accordé cette chance. N'oubliez pas qu'en tant que chef des conservateurs, j'avais obtenu la majorité des votes, et que j'ai seulement dû m'incliner en raison des règles internes du parti. J'ai même eu plus de voix que John Major n'en a ensuite obtenu. C'est une tragédie qu'en Grande-Bretagne une élection pour la direction du parti détermine nécessairement le sort du premier ministre. Le plus grave, c'est qu'ayant fait tout ce que j'avais fait, le cabinet se soit montré si faible en ne me soutenant pas. Les hommes, hélas, quelquefois, ne sont pas aussi forts, en politique, que les femmes. »*

Dans son livre, Margaret Thatcher a la dent dure pour ses anciens ministres, mais elle ne l'admet pas volontiers. *« Mes commentaires ont été très équilibrés. Quand des hommes politiques méritaient des louanges, je les ai accordées généreusement. Mais quand ils se trompaient, je le disais aussi. N'ai-je pas été la plus critiquée et très souvent derrière mon dos, quand on n'osait pas me le dire en face? Et tout spécialement parce que je disais la vérité. D'ailleurs, Churchill a-t-il été critiqué quand il a publié ses Mémoires? Et MacMillan? Et Eden? Ou les hommes politiques français? Alors, pourquoi me critiquer moi, une femme, qui ai écrit un récit fidèle? »* Beaucoup de ses anciens ministres ne sont pas de cet avis. Ils recensent dans ses Mémoires de nombreuses inexactitudes. *« Tout ce que j'ai écrit, par exemple, sur la guerre des Malouines est rigoureusement conforme aux documents officiels,* réplique-t-elle. *Eux aussi ont écrit des Mémoires. Les ai-je critiqués? Je n'ai pas dit un mot. »*

Ce pouvoir, dont elle est privée depuis trois ans, lui manque-t-il à ce point? *« En un sens, oui. Mais il y a encore tellement à faire, et, heureusement, tant de gens me demandent d'aller dans leur pays pour parler, pour commenter, pour exercer mon influence. Bien sûr, il y a cette excitation suprême qui manque, et parfois aussi la frustration de voir tant d'erreurs politiques. »*

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 3

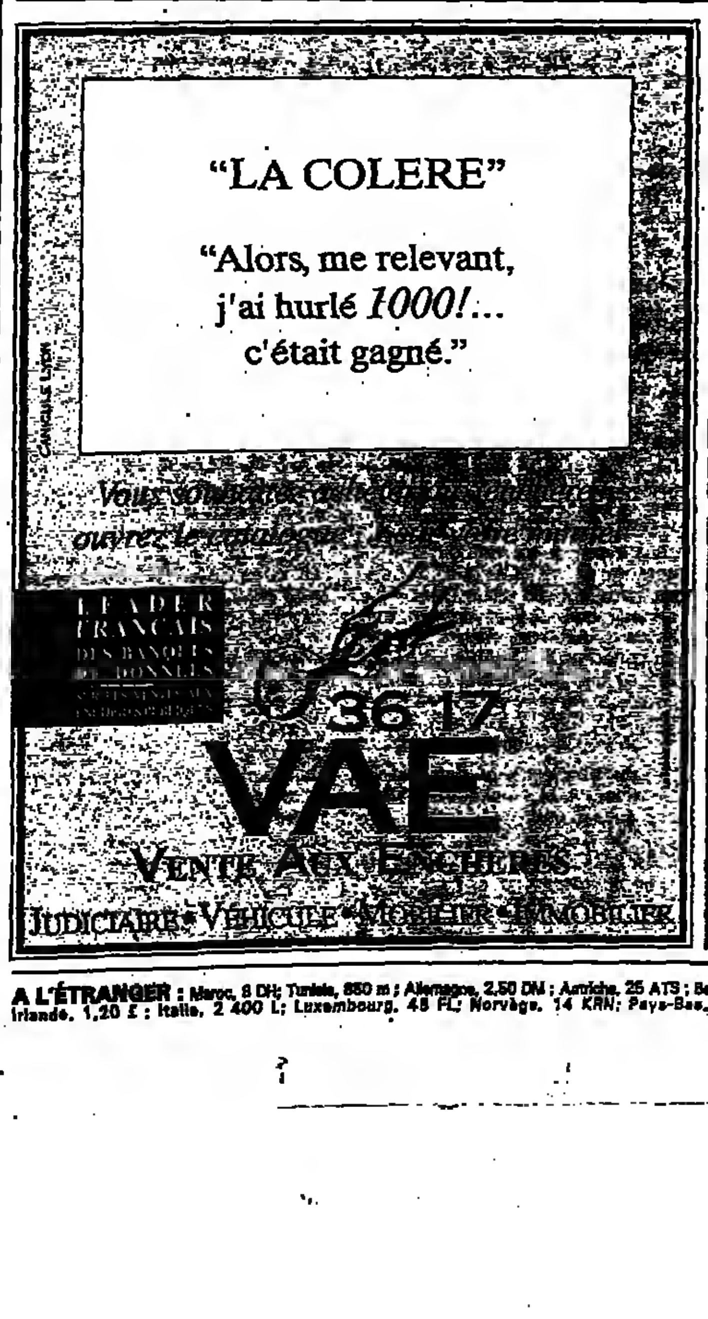

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Il y a trente ans

La chute et l'assassinat de Ngo Dinh Diem

«GOOD Morning Vietnam». Ces mots qui ouvraient le programme matinal de la radio militaire américaine pendant la guerre du Vietnam sont à nouveau à l'ordre du jour. Les gros et moyens *businessmen* reviennent au Vietnam alors que le boycottage du régime communiste s'assouplit de mois en mois, laissant entrevoir une normalisation – proche? – des relations entre Washington et Hanoï.

Le Vietnam a fasciné et obsédé les Américains au cours des dernières décennies : depuis la fin de la seconde guerre mondiale avec Roosevelt, pendant la guerre française d'Indochine, enfin et surtout après la défaite française en 1954 et leur engagement de plus en plus direct dans ce que le journaliste David Halberstam appela le *«bourbier»* vietnamien (1). Un bourbier dans lequel le président Kennedy laissa son pays s'enfoncer, d'abord en intensifiant son soutien au régime du dictateur catholique Ngo Dinh Diem face à l'insurrection communiste, puis en encourageant sa chute lors du putsch du 1er novembre 1963.

Un coup d'Etat qui se termina par l'assassinat de Diem et de son frère et conseiller Ngo Dinh Nhu. Trois semaines plus tard, c'était au tour de «JFK» lui-même de tomber sous les balles. La malédiction vietnamienne n'allait cesser de peser sur les présidences de Lyndon B. Johnson et de Richard Nixon, traumatisant toute une génération. Alors que les Etats-Unis pataugent dans les bourbiers somalien et haïtien, l'histoire de cet engagement ne manque pas d'intérêt. Pour le gouvernement communiste vietnamien non plus, qui a complètement renversé ses priorités diplomatiques après la chute de l'allié et protecteur soviétique. Et qui doit faire face, comme Diem il y a trente ans – à une bien moindre échelle toutefois, – à l'agitation des bonzes.

Il était une fois un politicien correspondant parfaitement aux espoirs et aux schémas concoctés aux Etats-Unis pour contenir l'hydre communiste, laquelle avait à moitié dévoré le Vietnam avec le soutien de l'inefficacité française et de la duplicité chinoise... Il était honnête, sincère, déterminé, proaméricain et d'un anticommunisme sans faille, catholique mais anti-français. Il s'appelait Ngo Dinh Diem. Propulsé au pouvoir à Saïgon aux dépens de l'indolent empereur Bao Dai grâce à l'aide du colonel *«barbouze»* américain Edward Lansdale, soutenu pendant des années par la CIA et une équipe d'universitaires de la Michigan State University, bénéficiant d'un flux régulier de dollars et de conseillers militaires et civils, Diem – un *«Churchill asiatique»*, à en croire le vice-président Johnson en 1961 – avait tout pour réussir, du moins sur le papier.

L'envahissante famille des Ngo

Pour assurer son emprise sur le Vietnam du Sud, Washington avait encouragé son protégé à faire fi des élections générales prévues par les accords de Genève de 1954 en vue d'une réunification du pays. S'appuyant sur une clique de catholiques originaires du Nord ou du Centre, mais surtout sur sa propre famille, ce fils de mandarin allait rapidement gaspiller le capital de sympathie qui lui avait permis d'asseoir son pouvoir à Saïgon. Ses frères – Can, le proconsul en Annam, Thuc, l'évêque de Hué, et surtout Nhu et sa redoutable épouse, Mme Nhu – occupaient les postes-clés d'un régime de plus en plus intolérant et autoritaire, coupé de la réalité des rizières et des forêts par une bureaucratie corrompue ou apeurée.

BETTMANN

En juillet 1963, John Kennedy lâche Diem (au premier plan, avec la canne) et nomme comme ambassadeur le républicain Henry Cabot Lodge, qui déclare : «Nous sommes engagés dans une voie où il n'y a pas de marche arrière : le renversement du gouvernement Diem.(...) A mon avis, il n'y a aucune chance que la guerre puisse être gagnée avec Diem.»

Or c'était là, plutôt que dans les bureaux de Saïgon ou dans les lieux de plaisir d'une capitale qui n'en manquait guère, que se situait le pays réel. Celui qu'il fallait d'abord protéger d'un retour du Vietminh – bientôt rebaptisé Vietcong – et disputer à ses militants infatigables. Pour cela, les conseillers américains avaient préconisé l'installation de *«hameaux stratégiques»*, copiés sur les *«nouveaux villages»* utilisés par les Britanniques en Malaisie pour couper la population des communistes lors de l'état d'urgence. Il s'agissait, pour contrer la stratégie maoïste, d'enlever *«l'eau»* dans laquelle évoluait le *«poisson»*. Mal appliqué dans un contexte différent, ce concept de contre-insurrection se révéla désastreux, aliénant au régime nombre de paysans.

Malgré l'aide – 2 milliards de dollars en huit ans – et les conseillers militaires américains – au nombre de douze mille en 1962 – la situation ne cessait de se dégrader dans le delta du Mékong depuis la décision de Hanoï de reprendre le combat et la création, le 20 décembre 1960, du Front national de libération sud-vietnamien (FNL). Mêle-tout, ne faisant confiance qu'à son propre jugement et à celui de son cadet Nhu, l'ambitieux accusé de corruption, mal conseillé par des subordonnés qui l'abreuvaient de rapports optimistes pour rester bien en cour, ce vieux célibataire dogmatique et autocrate qui avait failli entrer dans les ordres accumula les mauvaises décisions ainsi qu'une répression brutale et aveugle.

L'élite sud-vietnamienne, tout aussi anticommuniste, de même que l'allié américain, voyaient avec inquiétude les dérapages se multiplier, ce dont profitait avec habileté la toute jeune résistance.

La CIA change de camp...

La première, autour de généraux mal en cour comme Duong Van Minh, dit le «Grand Minh», et le chef de la sûreté, mais aussi un agent vietminh infiltré, le colonel Pham Ngoc Thao, commença à comploter. Le second, lassé de voir ses conseils négligés, haussa le ton, fit pression sur un partenaire si peu malléable et sur lequel Washington avait misé si gros. La collusion des deux allait précipiter la chute de ce Savonarole vietnamien qui s'était pris pour Machiavel. Un des responsables locaux de la CIA, Lucien Conein, établit le contact avec les apprentis-putschistes, qu'il rencontrait subrepticement dans le salon d'un dentiste ami.

Le président Kennedy finit par lâcher Diem et nomma comme ambassadeur, en juillet 1963, le républicain Henry Cabot Lodge, qui déclarait : *«Nous sommes engagés dans une voie où il n'y a pas de marche arrière : le renversement du gouvernement Diem [...] A mon avis, il n'y a aucune chance que la guerre puisse être gagnée avec Diem.»* D'autant que des sources américaines accusaient Nhu de *«neutralisme»*, faisant état de négociations secrètes avec le Nord par l'intermédiaire – disait-on malgré les démentis de Paris – de la France gaulliste.

Le soulèvement des pagodes marqua le commencement de la fin. Le 8 mai 1963, Ngo Dinh Can réprima une manifestation bouddhiste à Hué, faisant plusieurs morts. Le 11 juin, le vénérable Thich Quang Duc s'immola par le feu en plein Saïgon, suscitant une vague d'émotion à travers le pays et dans le monde. Le régime Diem, qui méprisait les bouddhistes, n'en tint pas compte, et Mme Nhu se crut spirituelle en brocardant ce *«barbecue»*. Ce qui restait d'opinion favorable bascula et les complots reprirent de plus belle, le lieutenant-colonel Conein continuant d'assurer la liaison. Devant ce qu'il ressentait comme un lâchage progressif de Washington – qui, tout en encourageant discrètement les putschistes, ne s'engagea jamais ouvertement, – Nhu se lança dans une surenchère nationaliste et anti-américaine. En même temps, au courant du complot, il concocta un contre-coup grâce auquel il comptait se débarrasser de ses rivaux.

Pour cela, il comptait sur le général Ton That Dinh, commandant de la région militaire de Saïgon. Mais, jouant de la vanité de ce dernier, les putschistes s'assurèrent de son soutien crucial. Ayant cru jouer au plus fin, Nhu était pris à son propre piège. Le matin du 1er novembre, jour choisi par les conjurés qui avaient réussi à obtenir l'éloignement d'unités loyalistes, Nhu et Diem ne prirent pas garde aux mouvements de troupes dans la capitale. Quand le président, qui venait de saluer une délégation américaine sur le départ, prit conscience du danger, il était trop tard : il se retrouva encerclé dans son Palais Norodom.

La nuit, les deux frères s'enfuirent vers la ville chinoise de Cholon, d'où ils tentèrent – en vain – de négocier avec les généraux ou d'obtenir un soutien de l'ambassadeur américain. Celui-ci leur conseilla de démissionner et d'accepter le sauf-conduit que leur promettaient les putschistes. Après s'être rendus, au petit matin du 2, Diem et Nhu prirent place à bord d'un blindé qui devait les conduire au quartier général de l'armée. Ils n'y arrivèrent jamais. Entre-temps, ils avaient été «suicidés». Leur assassin, le capitaine Nhung, proche du «Grand Minh», se donnera la mort quelques mois plus tard.

La chute du régime provoqua un intense soulagement à Saïgon et un profond malaise à Washington, où Kennedy n'avait jamais pensé que Diem pourrait être assassiné. Lyndon B. Johnson considérera plus tard le renversement de Diem comme une *«grave erreur»*.

Assurément, car il marqua le point de départ de l'engagement direct des Etats-Unis au Vietnam, de leur enlisement dans une guerre inégalable et interminable, pour laquelle ils durent déployer jusqu'à un demi-million de GI, ayant de quitter sans gloire Saïgon, tombée aux mains des communistes onze ans et demi plus tard. Ce fut la première grande défaite de l'histoire des Etats-Unis. Entretemps, le scandale du Watergate avait fait tomber le président Richard Nixon. Parmi les documents que cherchaient les «plombiers de la Maison Blanche», se seraient trouvés de faux câbles du département d'Etat selon lesquels Kennedy avait demandé l'assassinat de Diem.

PATRICE DE BEER

(1) *En plein bourbier*, Buchet-Chastel, 1966. Sur les guerres française et américaine, lire aussi *Vietnam, A History*, de Stanley Karnow, Penguin Books 1983.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde

MONSEIGNEUR
LUSTIGER
ARCHEVÊQUE DE PARIS

ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC
HENRI TINCQ (LE MONDE)
ET
PHILIPPE BALLARD (RTL)

18 H 30
DIMANCHE
EN DIRECT
SUR RTL

DIFFUSION A 20 H SUR LA CHAÎNE CÂBLÉE PARIS-PREMIÈRE

Version Originale

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

LA SAGA SERVAN-SCHREIBER
2. – Le temps des initiales
par Alain Rustenholz et Sandrine Treiner
Seuil, 488 pages, 149 F.

Les voies du progrès

LE second tome de *la Saga Servan-Schreiber* est celui de la troisième génération, dont les membres doivent sa faire des prénoms, ou mieux encore, des initiales. Pierre Drouin avait rendu compte dans *le Monde du 22 janvier 1993* des débuts de la famille Schreiber en France, de sa formidable volonté d'intégration et de sa réussite sociale. La seconde guerre mondiale allait permettre de parachever le processus d'intégration en donnant aux Schreiber la possibilité d'enrichir leur patronyme du nom de Servan qu'ils avaient adopté dans la clandestinité, sous l'occupation allemande.

Dans la suite de leur récit, les auteurs, Alain Rustenholz et Sandrine Treiner, continuent de *«montrer le petit monde des Servan-Schreiber»* sans prétendre l'expliquer et encore moins le juger. On retrouve donc, à grand renfort de détails et d'anecdotes, la vie du clan qui s'est occupé, *«avec quelque succès, de presse, d'affaires et de politique»*. De ce point de vue, la troisième génération n'est pas en reste avec la précédente : elle a été formée à cette fin. Sa vitalité s'affirme dans la compétition sociale, l'arrivisme, comme le note, dans sa jeunesse, l'un des enfants, l'engagement politique parfois teinté de messianisme. Sans oublier les cours tumultueux de vies privées bien remplies.

Aussi la chronique des Servan-Schreiber risquerait-elle de lasser si elle ne témoignait pas d'autre chose que des tribulations de ses descendants. Son principal mérite est de rendre compte, à sa manière, de cette partie du siècle où elle a cherché à jouer un rôle. Il est significatif que la couverture de ce second tome évoque le lancement de *l'Express*, première formule, avec la célèbre photo représentant François Mauriac en train de relire une épreuve, flanqué de Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Françoise Giroud.

A la troisième génération, le clan s'est divisé pour diverses raisons qui sont celles de presque toutes les grandes familles. Le fait intéressant est que la division s'est opérée à partir des traits constitutifs de l'esprit du clan (la volonté de se distinguer dans la réussite sociale mais, aussi, au service du pays et du progrès, l'attrait pour la modernité, le goût du panache, le sentiment d'appartenir à une élite, droits et devoirs compris) et que la rupture s'est en partie fondée sur deux façons de concevoir l'action publique.

Sans doute la saga des Servan-Schreiber à la troisième génération ne se limite-t-elle pas à l'opposition d'engagements politiques différents, mais, pour le lecteur qui s'intéresse plus à la qualité de la querelle qu'aux états d'âme des querelleurs, c'est cette forme-là d'insertion dans le siècle qu'il retiendra. Pour au moins deux raisons, que le recul dans le temps fait mieux apparaître : la première est que le mendésisme et le gaullisme ont incarné, avec les résultats que l'on sait, deux moments forts de la période ; la seconde est que des Servan-Schreiber se sont illustrée, chacun à sa mesure, dans l'une et l'autre aventure. Jean-Jacques Servan-Schreiber, avec audace et totalement, aux côtés de Pierre Mendès France, puis au service d'une aspiration réformatrice, Jean-Claude Servan-Schreiber, avec sentimentalisme et par fidélité à son passé d'ancien de la France libre, derrière le général de Gaulle.

Les deux cousins ont participé, le premier d'une façon plus spectaculaire que l'autre, à deux tentatives visant à réformer le mode de fonctionnement d'une société politique qui ne correspondait plus aux nécessités du temps et aux besoins de la société civile. Ils n'étaient pas les seuls à servir ces causes et à rechercher les moyens de leur apporter l'adhésion populaire propre à les faire triompher démocratiquement.

Les mendésistes, comme les gaullistes, en ont appelé à l'opinion, en profitant de l'occasion qu'offraient les situations de crise. Pierre Mendès France l'a fait à partir de l'enlisement en Indochine, dans le respect du parlementarisme dominant mais en utilisant la pression médiatique, au sein de laquelle *l'Express* et Jean-Jacques Servan-Schreiber étaient en pointe ; le général de Gaulle s'est servi de la menace d'un coup de force militaire en Algérie puis, après avoir obtenu le changement des institutions, s'est appuyé sur l'essor des médias audiovisuels.

Dans les deux cas, il y avait une volonté de rationaliser, de moderniser, de renforcer la République. Là où de Gaulle privilégiait le restauration de l'autorité de l'Etat, aux dépens des pouvoirs de la démocratie représentative, Pierre Mendès France voulait implanter la notion de contrat de gestion dans la durée et sur la base d'un programme.

Les deux démarches avaient en commun de vouloir surmonter les faiblesses du système, de séduire les couches les plus dynamiques de la société, de déborder la paralysie des clivages partisans de l'époque : Mendès France puisait chez les socialistes, les radicaux, les chrétiens sociaux, les libéraux, de Gaulle aspirait à un vaste rassemblement, plus à droite tout en restant populiste, et il n'est pas indifférent que Jean-Claude Servan-Schreiber ait été l'un des animateurs de la minorité des gaullistes de gauche.

Les deux sursauts politiques de la IVe se sont distingués par les méthodes politiques à mettre en œuvre. L'histoire a jugé, sur le moment et pour plus longtemps que prévu, que celles du gaullisme étaient les plus acceptables, ou les plus efficaces, ce qui ne signifie pas qu'elles sont vouées à répondre définitivement aux aspirations d'une société moderne. A cet égard, la recherche de progrès fonctionnel incarnée par la saga Servan-Schreiber reste et restera d'actualité.

هكذا من الأصل

Le sommet extraordinaire des Douze à Bruxelles

■ L'UEM CONFIRMÉE. – Réunis, vendredi 29 octobre, en sommet extraordinaire à Bruxelles, les Douze ont réaffirmé leur volonté de bâtir l'union économique et monétaire (UEM) avant la fin du siècle. Ils ont décidé d'installer à Francfort à partir du 1er janvier prochain l'Institut monétaire européen, préfiguration de la future Banque centrale européenne.

■ BOSNIE. – Les Douze se sont engagés à *« utiliser tous les moyens appropriés pour soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire »* en faveur des populations civiles de Bosnie, et non, comme le souhaitait la France, *« tous les moyens disponibles »* pour assurer cet acheminement. Ceux-ci incluent l'autorisation de l'ONU de recourir à la force et l'offre de protection aérienne de la FORPRONU par l'OTAN.

M. Mitterrand se défend d'avoir prôné une opération de force en Bosnie

« Il faut faire une grande démonstration (...) Dès novembre, il faut commencer de forcer la route humanitaire vers Sarajevo », avait lancé François Mitterrand, lundi 25 octobre, dans son entretien télévisé sur France 2. Après les explications données par le président de la République vendredi à Bruxelles à ses partenaires européens, toute équivoque est levée : il s'agit de fournir un effort supplémentaire pour augmenter l'aide aux populations de Bosnie et la faire parvenir à ses destinataires, mais pas de risquer à cette fin une épreuve militaire.

M. Mitterrand, tout en appelant les chefs de gouvernement européens à cet effort supplémentaire, leur a indiqué que sa déclaration de lundi avait été *« mal comprise »* et qu' *« il ne s'agit pas d'une opération de force »*.

Les dirigeants européens avaient accueilli avec une éloquente prudence les propos télévisés du chef de l'Etat, qui semblaient impliquer une méthode plus musclée en Bosnie. Ils savent que la France ne veut pas davantage qu'eux se mêler militairement au conflit. Ceux qui sont présents sur le terrain savent aussi d'expérience que, dès lors, assurer l'acheminement de l'aide humanitaire est affaire délicate : il faut, en certains endroits, réparer des routes endommagées, il faut obtenir au coup par coup, et parfois moyennant, l'accord des belligérants pour le passage des camions, puis s'armer de patience jusqu'à ce que cet accord soit respecté; il faut protéger les convois non seulement des agressions qui parfois les visent, mais plus souvent des risques qu'ils encourent du simple fait qu'ils traversent des zones de combats et sont pris sous des tirs croisés.

Tous les moyens « appropriés »

Tout cela se fait déjà depuis des mois, et ce que les Douze ont décidé vendredi, c'est d'augmenter cet effort. Le projet de texte français a été modifié afin de refléter plus justement la nature – et les limites – de leur engagement : les Douze s'engagent ainsi à *« utiliser tous les moyens appropriés pour soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire »*, et non, comme dans le projet français *« tous les moyens disponibles pour assurer »* cet acheminement [les moyens disponibles incluent l'autorisation de l'ONU de recourir à la force et l'offre de protection aérienne de la FORPRONU par l'OTAN].

Les Douze ont approuvé la proposition faite par Alain Juppé d'augmenter l'effort financier en faveur des populations bosniaques, pour répondre aux appels que lance le HCR, et d'inciter des pays tiers (le quai d'Orsay pense en particulier aux pays musulmans) à faire de même. Ils soutiennent l'action (déjà engagée) de remise en état des routes, *« notamment vers Sarajevo »*. Le *« notamment »* rectifie aussi, dans le texte de Bruxelles, la proposition de M. Mitterrand qui n'avait cité lundi que la capitale bosniaque, alors que les pires combats sévissent actuellement ailleurs, en particulier en Bosnie centrale, où la situation des populations paraît la plus précaire à l'approche de l'hiver.

Enfin, les Douze chargent le médiateur David Owen d'obtenir des garanties des dirigeants des parties en conflit pour le passage des secours et ils soutiennent l'idée d'un renforcement de la FORPRONU le long des itinéraires humanitaires, ce qui pourrait se traduire par un redéploiement des « casques bleus » présents en Bosnie, à défaut de l'augmentation de leurs effectifs.

La démarche de M. Mitterrand aura au moins eu le mérite de remettre au menu des discussions européennes le problème de l'ex-Yougoslavie, sous son aspect humanitaire. C'est mieux que rien, mais ce n'est quand même pas la *« grande démonstration »* qu'avait annoncée le président de la République, en « forçant » le vocabulaire plutôt que la route de Sarajevo.

CLAIRE TRÉAN

La naissance de l'« Union européenne »

Suite de la première page

Helmut Kohl, dont le parti doit affronter l'année prochaine une série d'élections difficiles, avait besoin tout à la fois de ce symbole apaisant pour ceux qui, en Allemagne, craignent pour l'avenir de leur monnaie et de cette mise en valeur de sa propre action en faveur de la construction européenne.

Dans la foulée, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se sont mis d'accord sur les sièges de huit autres organisations ou agences communautaires. Un beau succès pour Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge et président en exercice du conseil européen, l'inventeur de ce compromis, grâce auquel disparaît une source de discorde entre les Douze: Londres réclamait la banque et n'y a renoncé que moyennant un marchandage dont, par ricochet, l'Espagne a fait les frais. Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, n'était pas très satisfait du lot attribué à son pays, ce qui provoqua, avec M. Dehaene, un échange de propos un peu vifs, mais vite oubliés.

Le débat consacré à la situation économique a été bref, et n'a guère apporté d'éléments nouveaux. C'est au conseil européen de décembre, à partir du Livre blanc sur la croissance et l'emploi ainsi que du rapport sur les grandes orientations de la politique économique de la Communauté – deux documents que la Commission européenne aura, dans l'intervalle, transmis au conseil –, que les Douze s'affronteront sur la stratégie et les actions collectives à mettre en œuvre.

Si l'on en juge par les différences de tonalité dans les interventions des uns et des autres vendredi, les divergences promettent d'être sérieuses en décembre. M. Major n'avait en tête que la nécessaire réduction du coût du travail. M. Mitterrand, lui, dans la ligne de son intervention à « L'heure de vérité » a parlé d'infrastructures de transport et d'emprunt communautaire, sans plus citer toutefois le chiffre de 100 milliards d'écus qu'il avait lancé lundi (*le Monde* du 27 octobre).

A la Commission de rechercher la synthèse utile! Comme il l'avait fait lors d'une récente réunion informelle des ministres des finances (*le Monde* du 12 octobre), Jacques Delors a exposé les grandes lignes du Livre blanc, qui apparaît moins comme une réflexion destinée à nourrir le débat entre les chefs d'Etat et de gouvernement qu'un programme de relance économique, passablement « directif » avec des objectifs et des contraintes (en matière d'investissements, de revenus, de consommation) dont on devine déjà qu'ils susciteront plus d'un grognement chez les Douze.

Pour l'immédiat, et le ponctuel, le président de la Commission a obtenu une revanche sur les ministres des finances. Les ministres avaient traîné les pieds pour mettre en œuvre l'« initiative européenne de croissance » approuvée lors du conseil européen d'Edimbourg, en décembre 1992. Ils ont été rappelés à l'ordre. Cette « initiative » prévoit la création par la Banque européenne d'investissements (BEI) d'une « facilité » dotée de 8 milliards d'écus, pour financer principalement la modernisation des infrastructures.

Sur ce montant, il avait été entendu qu'un milliard d'écus seraient réservés à des prêts aux PME, assortis d'une bonification d'intérêts de 3 %, ce qui coûterait 30 millions d'écus au budget européen. Les ministres des finances, qui s'étaient opposés à l'opération en faveur des PME, sont maintenant priés de donner leur feu vert. Quant aux autres prêts de la Banque européenne d'investissements, ils n'ont été exécutés jusqu'ici que jusqu'à hauteur de 3,3 milliards d'écus (sur 7 milliards). Pour accélérer l'opération, il a été entendu d'élargir la gamme de projets éligibles à l'énergie, aux matériels de transport et à la réonvation urbaine.

Si les 8 milliards sont engagés en décembre, ceux qui sont favorables au renforcement de l'initiative européenne de croissance disposeront de meilleurs arguments qu'aujourd'hui pour demander que davantage de crédits soient mobilisés. De même, il a été décidé de hâter les ratifications nécessaires à la création d'un Fonds européen d'investissements, doté de 2 milliards d'écus et dont l'objet est également de stimuler l'investissement en infrastructures.

A propos des négociations d'élargissement de la Communauté engagées avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, les Douze n'ont pas semblé considérer que les aménagements institutionnels nécessaires soulevaient des difficultés insurmontables. M. Mitterrand comme M. Dehaene ont ainsi estimé que l'opposition souvent mise en avant entre « petits », « grands » ou « moyens » pays était exagérée. Les vraies divergences apparaîtront plutôt en 1996 lorsqu'il faudra choisir un modèle pour organiser la Communauté, entre ceux qui sont partisans d'une approche fédérale et ceux qui préféreraient des relations intergouvernementales, a remarqué le premier ministre belge.

PHILIPPE LEMAITRE

L'institut monétaire européen sera installé à Francfort

FRANCFORT

de notre correspondant

« Euro-Bank kommt », titre le quotidien populaire *Bild Zeitung*, samedi 30 octobre. A son instar, toute la presse allemande se réjouit du choix des Douze d'implanter à Francfort, siège de la Bundesbank, l'Institut monétaire européen (IME), qui sera créé le 1er janvier 1994 et qui deviendra la banque centrale européenne quand la monnaie unique sera décidée.

Fruit d'une longue campagne de lobbying de la ville, soutenue avec constance par le gouvernement allemand, cette décision est interprétée comme un juste retour de l'engagement d'abandonner le mark. En Allemagne, où la force de la monnaie est un pilier central de la démocratie d'après-guerre, le choix de Francfort rassure. Il apparaît comme une sorte de garantie qu'un écu fort remplacera un mark fort.

Le chancelier Kohl, qui est reparti tout sourire du sommet de Bruxelles, a précisé que le choix de placer l'IME à Francfort équivaut à attribuer également le siège de la future banque centrale. Le ministre des finances, Theo Waigel, a déclaré que ce choix était *« un grand succès de la politique européenne »* du gouvernement. Pour Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, le choix de Francfort est de bon augure pour l'indépendance de la future banque centrale européenne.

Le choix *« n'a pas été acquis aisément »*, a expliqué M. Mitterrand. *« Plusieurs pays y voyaient des inconvénients (...), surtout ceux disposant de places financières importantes »*, qui redoutaient de donner *« des avantages excessifs à la place de Francfort et à la zone mark. »* Mais, a poursuivi le président français, *« dès lors que nous faisons une zone unique, celle de l'écu, le problème du siège reste important mais pas déterminant »*.

A Francfort, les autorités de la ville et les banques ont célébré *« le grand jour pour la ville »*, selon l'expression du maire, Andreas von Schoeler. Pour Jürgen Sarrazin, président de la Dresdner Bank, l'Allemagne a maintenant *« la grande responsabilité d'avancer en faveur de l'Europe »*.

Francfort est depuis le XVIe siècle la principale place financière d'Allemagne. La ville compte plus de 400 banques, et 64 000 personnes travaillent dans le secteur financier.

E. L. B.

Les sièges des organisations communautaires

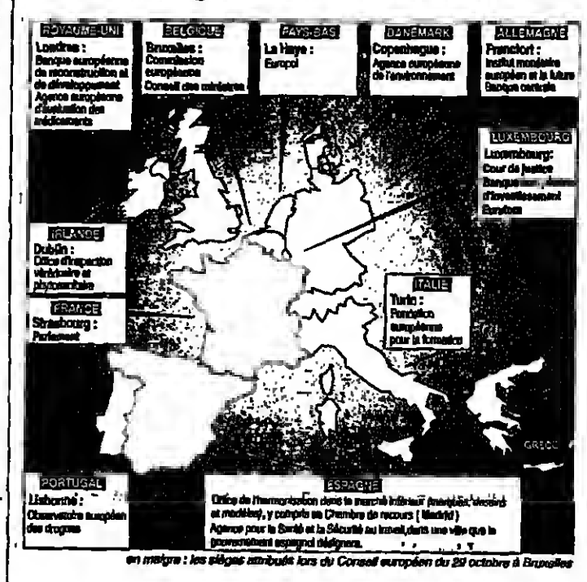

en italique : les sièges attribués lors du Conseil européen du 29 octobre à Bruxelles

Les certitudes de Margaret Thatcher

Suite de la première page

Et, pourtant, elle se conduit souvent comme si elle était encore en charge des affaires britanniques, n'hésitant pas à user d'un ton de premier ministre en exercice, en recourant au nous de Majesté. *« Non,* proteste-t-elle, *je ne dis pas « nous devons », mais seulement « Nous devrions ». Je le dis, car je peux encore influencer les événements. J'ai eu si souvent raison, et le reste du monde m'a tellement imitée! Prenez les privatisations, la réforme des syndicats, la restructuration de l'industrie. Dans le monde entier, maintenant, on privatise, y compris en France. »*

La diplomatie de l'Occident inspire à Margaret Thatcher des accès de colère, notamment à propos de la Bosnie. Elle n'est pas tendre pour le Foreign Office, critiquant sa recherche du consensus à tout prix.

« Est-ce mieux, lance-t-elle, *de n'avoir aucune conviction? Le consensus, c'est quelque chose dont personne ne veut, mais sur lequel tout le monde peut s'entendre. C'est le refuge de ceux qui n'ont aucun principe. Ce qu'il faut, c'est d'abord le leadership, et l'approbation vient après. Etes-vous fiers de votre pays à propos de la Bosnie? Si la réputation de la Grande-Bretagne a été restaurée, c'est parce que nous avons toujours tenu bon face aux agresseurs. Et je regrette profondément que la même politique n'ait pas été conduite en Bosnie par la Communauté européenne. »*

« Depuis que je suis partie, le pire est survenu »

« Quand j'étais au pouvoir, jamais on n'a cédé à un agresseur. Et, depuis que je suis partie, le pire est survenu au cœur de l'Europe. En Bosnie, la brutalité des agresseurs serbes est restée impunie. Le seul qui ait tenté quelque chose, c'est le président Clinton, en essayant de lever l'embargo sur les armes pour que la Bosnie puisse se défendre. Il n'a obtenu aucune aide ni de la Grande-Bretagne ni de la France.

« Aujourd'hui les Bosniaques n'ont ni les moyens de se défendre ni de se nourrir. Et on laisse des hommes, des femmes et des enfants comme cela. Il n'est jamais trop tard pour faire quelque chose. Ce qui manque aux leaders d'aujourd'hui, c'est la volonté. »

Les tiendrait-elle, eux aussi, pour des *wets* (mous) les dirigeants de cette catégorie qu'elle fustige tant dans ses Mémoires? *« Oh! pire que ça, à propos de la Bosnie! »*

Peu encline à reconnaître ses erreurs, Mme Thatcher admet s'être trompée sur l'unification allemande, un processus qu'elle a tenté de freiner : *« C'est vrai, je n'ai pas obtenu gain de cause. »* Avant d'ajouter aussitôt : *« Mais tous les avertissements que j'ai lancés à l'époque se sont révélés légitimes. L'Allemagne, en s'unifiant, a totalement déséquilibré l'Europe. Si l'ex-RDA s'était prononcée par autodétermination en faveur de l'unification, je n'aurais rien dit. »*

Tant de préjugés découlent-ils d'un malentendu historique entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne? *« Ce malentendu,* souligne-t-elle, *est moins profond qu'entre l'Allemagne et la France. Pendant la campagne pour votre référendum sur Maastricht, ne disait-on pas en France qu'il fallait ancrer l'Allemagne en Europe? Et le chancelier Kohl ne disait-il pas la même chose? Pourquoi? Tous les deux ont-ils les mêmes appréhensions? Ne réalisent-ils pas que ce qu'ils font, ce n'est pas ancrer l'Allemagne dans l'Europe mais augmenter la puissance d'une Allemagne à nouveau dominante? Et tout cela dans le cadre du traité de Maastricht, dont je ne voulais pas. »* Lorsque la Communauté européenne est née, la France et l'Allemagne étaient de puissance comparable, De Gaulle étant le *« grand aîné »* (*senior partner*) et Adenauer en position de *« cadet »* (*junior*). Maintenant, c'est Helmut Kohl le *« grand aîné »*, et François Mitterrand vraiment le *« cadet »*. *« A la place des Allemands, je n'abandonnerais pas la Bundesbank, la meilleure en Europe; je ne voudrais pas de monnaie unique. Pourquoi diable n'ont-ils pas suffisamment confiance dans leur propre avenir pour dire les choses ainsi? Pourquoi ont-ils à ce point peur d'eux-mêmes en disant : non, il vaut mieux que l'Allemagne soit ancrée à l'Europe? »*

Pour conjurer le risque d'une domination de l'Allemagne, nombre de dirigeants prônent sa plus grande intégration au sein du continent. Mme Thatcher réfute une telle stratégie. *« Mais quelle sorte de logique est-ce là? Comment pouvez vous penser qu'en intégrant davantage l'Allemagne en l'Europe, vous obtiendrez autre chose qu'une Allemagne dominant l'Europe? C'est d'ailleurs ce qui se passe. L'Allemagne voulait reconnaître la Croatie? Les autres ont suivi. Elle voulait le siège de la banque centrale? Elle l'a. Il suffit que le chancelier Kohl dise : je veux ceci, je veux cela, et tout le monde dit oui. En augmentant la suprématie de l'Allemagne en Europe, vous diminuez l'identité nationale des autres pays. Vous, la France, vous êtes en train de devenir une province de l'Europe parce que vous voulez le fédéralisme. Vous voulez une Europe des provinces, dont la plus forte sera l'Allemagne. Moi, je n'en veux pas. La France est une nation bien plus ancienne que l'Allemagne. Je veux une Europe fière. Je veux une France à la de Gaulle. »*

Une Europe des patries, en quelque sorte? *« Oui..., mais dommage qu'en France le sentiment pro-européen aille de pair avec l'anti-américanisme. C'est absurde! Si vous rejetez les Américains en dehors de l'Europe, craignez pour votre avenir! »* Pour Margaret Thatcher, une seule référence, un seul modèle : *« C'est forcément Winston Churchill. Personne ne l'a égalé. Il avait toujours raison, mais, pendant longtemps, on ne l'a pas écouté. »* Pourtant, ses compatriotes n'hésitèrent pas, le moment venu, à se séparer de lui. *« C'est vrai. Et c'est la grande différence entre nous deux : les Britonniques ne m'ont jamais chassée du pouvoir... »*

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et LAURENT ZECCHINI

AMÉRIQUES

Pérou : le «moi ou le chaos» du président Fujimori

Le chef de l'Etat péruvien semble assuré d'un «oui» massif au référendum constitutionnel du 31 octobre, ce qui lui permettrait de se présenter pour un second mandat

LIMA

de notre envoyé spécial

«Moi ou le chaos.» Le président Fujimori n'a négligé aucun effort ni aucune manœuvre pour obtenir un «oui» massif au référendum du 31 octobre sur l'approbation ou le rejet de la Constitution révisée qui prévoit, pour la première fois, la possibilité d'une réélection immédiate du chef de l'Etat. Comme en novembre 1992, pour les élections à l'Assemblée constituante, il s'est engagé totalement dans une campagne où la disproportion entre les moyens de l'appareil d'Etat et ceux d'une opposition divisée et incertaine est écrasante. Le matraquage publicitaire est à sens unique.

«Au Pérou, que tu aimes, dis-lui oui.» Placards géants, banderoles, spots répétitifs à la télévision et à la radio sont à la gloire exclusive d'un gouvernement qui donne volontiers ces jours-ci dans le triomphalisme.

Depuis deux mois, M. Fujimori a sillonné le pays, multipliant les promesses, distribuant des ordinateurs japonais dans les bourgades les plus reculées des Andes et de l'Amazonie. Il a lui-même indiqué le véritable enjeu de la consultation. *«Il s'agit,* dit-il, *de savoir si l'on est pour ou contre mon gouvernement.»* Et il a précisé franchement qu'il escomptait une *«légitimation»* de son «auto-coup d'Etat» du 5 avril 1992 (dissolution du Parlement et réorganisation autoritaire de l'appareil judiciaire). Il s'agit bien d'un plébiscite.

Ce qu'on a appelé le *Fujimorazo* du 5 avril, et qui a fait malheureusement des émules en Amérique latine, a coûté quelques mois de purgatoire au gouvernement de Lima et de sérieuses réserves de l'administration américaine qui n'ont pas encore été dissipées. L'élection d'une Assemblée constituante, sous la supervision plus ou moins vigilante de l'Organisation des Etats américains, en novembre 1992, a certes permis le retour du Pérou dans la famille latino-américaine et sa réintégration, depuis mars 1993, dans la communauté financière internationale. M. Fujimori n'en a pas pour autant modifié sa philosophie.

Président à vie?

Autodidacte, joueur d'échecs, ce président atypique a réussi depuis trois ans à contrôler une situation difficile et a marqué des points, en particulier contre la subversion du Sentier lumineux. Il continue à ne pas croire aux vertus de la démocratie, et s'en flatte. Il l'a redit récemment à ses collègues du groupe de Rio, réunis à Santiago-du-Chili, jetant un froid dans cette assemblée présidentielle. Contraint pourtant de respecter les formes, M. Fujimori attend d'une victoire très nette au référendum la fin des dernières préventions de Washington à son égard. Et la possibilité légale de se maintenir au pouvoir au moins jusqu'à l'an 2000.

Certains de ses partisans les plus enthousiastes ont déjà avancé l'idée de le nommer président à vie. *«Pourquoi pas,* dit Martha Chavez, membre de l'Assemblée constituante. *Puisque ce qui est bon pour Fujimori est bon pour le Pérou.»* Prudent, M. Fujimori se garde d'être trop précis. Il élude. *«Le peuple décidera»,* dit-il. Avec un taux de popularité qui tourne encore autour de 60 %, les perspectives lui sont favorables. Bien que les derniers sondages sur le scrutin du 31 octobre, connus mercredi 27, indiquent un tassement du «oui» et une certaine progression du «non», la marge semble encore confortable.

«Cette consultation est une imposture, affirme le sociologue Hernando de Soto, qui fut conseiller de M. Fujimori pour les affaires de lutte contre la drogue. *Les «oui» vont voter par peur du terrorisme; les «non» par crainte d'une vraie dictature. Il n'y a pas eu le moindre débat public sur la nouvelle Constitution, ses bons ou ses mauvais côtés...»*

Dans cette bataille pour la consolidation d'un pouvoir autocratique, M. Fujimori a trouvé le soutien surprenant de l'homme qui apparaissait comme son ennemi irréductible, Abimaël Guzman, leader suprême du Sentier lumineux, arrêté sans gloire en septembre 1992, et incarcéré depuis dans une prison de haute sécurité.

L'étonnant retournement d'Abimaël Guzman

Dans une lettre adressée au chef de l'Etat et lue devant les caméras de la télévision, le dirigeant de la guérilla maoïste qui a causé la mort de quelque vingt-cinq mille personnes depuis treize ans propose des pourparlers, *«afin de mettre un terme aux combats».*

Spectaculaire retournement : la *«quatrième épée du marxisme après Marx, Lénine et Mao»* rend hommage à Fujimori, applaudit même au coup de force du 5 avril et approuve, avec quelques nuances, la gestion libérale de l'économie par le gouvernement. *«Depuis que vous exercez le pouvoir,* déclare Guzman, dans son message, *les faits montrent que votre gestion a conduit à des avancées objectives.»* L'homme est méconnaissable. Le terroriste hirsute, le bagnard éructant et en tenue rayée, cofermé dans une cage comme un animal féroce de septembre 1992 a laissé la place à un gentleman lunetté, rasé de près, la moustache et la barbe soigneusement coupées, ses cheveux gris teintés de noir, vêtu d'un blouson élégant et s'exprimant avec modération. Le supporter numéro un de Fujimori est redevenu le prof de philo plutôt discret de l'université d'Ayacucho, dans les années 60. A quel prix? Et pour quelle vraie raison? *«C'est son écriture, mais ce n'est pas sa pensée»,* affirment des sympathisants sentiéristes, non moins stupéfaits, semble-t-il, que le Péruvien moyen. Dans les milieux officiels, c'est évidemment la satisfaction totale, à peine tempérée par les derniers attentats terroristes (une voiture piégée a encore explosé mardi soir à l'aéroport international de Lima). *«Ce sont les derniers soubresauts de la subversion»,* affirme une personnalité militaire. Le dernier quart d'heure donc...

En échange de cette volte-face plutôt inattendue, Abimaël Guzman a obtenu une notable amélioration de ses conditions d'incarcération (visites régulières de sa compagne, la camarade Elena Iparaguirre, numéro deux du Sentier, également incarcérée), un statut virtuel de prisonnier politique et d'interlocuteur valable. Il a modifié son langage. Fujimori n'est plus ce *«rat immonde»* voué à l'extermination, mais monsieur le président. Mais il a sans doute perdu l'appui et l'adulation de nombre de militants du Sentier, sans qu'on puisse encore apprécier l'ampleur de la désaffection et ses conséquences.

Moins surprenant peut-être, l'homme qui a préparé et organisé depuis des mois ce retournement est Vladimir Montesinos, éminence grise des services secrets, conseiller favori de Fujimori, ancien avocat de trafiquants de drogue et accusé par un général aujourd'hui en exil en Argentine d'avoir dirigé des escadrons de la mort responsables de graves violations des droits de l'homme à Lima.

MARCEL NIEDERGANG

Les pays centre-américains signent un accord d'intégration économique

Les présidents de six pays d'Amérique centrale ont signé, vendredi 29 octobre, à Guatemala, un protocole d'accord d'intégration économique dans le but de parvenir à une zone de libre-échange de 30 millions de consommateurs, mais les freins à la création d'un marché communautaire restent importants.

Le protocole a été signé au terme d'un sommet de trois jours réunissant les chefs d'Etat Ramiro de Leon Carpio (Guatemala), Alfredo Cristiani (Salvador), Violeta Chamorro (Nicaragua), Rafael Callejas (Honduras), Rafael Angel Calderon (Costa-Rica) et Guillermo Endara (Panama).

Cet accord réactive celui datant de 1961 tombé en désuétude en raison des conflits armés de la région. Aucune date n'a été fixée pour la création d'une zone de libre-échange et le protocole d'accord devra être soumis à l'approbation des Parlements de chaque pays avant d'entrer en vigueur.

Le document stipule que les six pays se sont engagés à former une union économique *«de façon volontaire, graduelle, complémentaire et progressive».* – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

La vallée du Soleil levant

VALE DO AMANHECER (Brésil)

de notre envoyé spécial

«Sauvez Dieu, Soyez les bienvenue, et évitez de klaxonner» : le panneau d'entrée du village de la vallée du Soleil levant est inhabituel. De chaque côté de la route en terre qui mène à la place du village, l'on trouve pourtant les mêmes petites maisons basses et les mêmes chevaux que dans toute autre bourgade brésilienne. Là s'arrête le rapprochement. Les femmes sont ici le plus souvent vêtues comme des princesses orientales, et les hommes arborent des uniformes les faisant ressembler à des shérifs d'opérette.

Au beau milieu de la cité trônent une grande statue du Christ, un temple et des autels en plein air. Car la vallée du Soleil levant, ou Vale do Amanhecer, est le berceau de la «doctrine du Levant». L'extravagante tenue des prêtresses et des prêtres de cette «Eglise» n'est qu'un des aspects d'un ensemble plus complexe, mêlant dans un village tout entier la religion catholique, l'Orient, les Indiens, les Incas et Toutankhamon.

Tout a commencé un beau jour de l'année 1969 quand Tia Neiva installe son «Eglise» dans ce site, toujours perdu malgré la petite centaine de kilomètres qui le sépare du cœur de Brasilia. Décédée en 1985, Tia Nieva, à la fois médium, veuve et camionneur, était une femme de fort tempérament. Elle a formé au fil des ans des dizaines de «professionnels» selon une hiérarchie complexe de «médiums», «nymphes» (de la Lune ou du Soleil) et «doctrinaires». Tous sont des «jaguars» issus de la Terre. Chaque prêtre arbore les insignes de ses distinctions et de ses privilèges qui font ressembler son poitrail à celui d'un officier galonné d'une quelconque République bananière.

La village est marqué en de multiples lieux par les ouvrages de Tia Neiva et de ses successeurs. Outre le temple, le pigeonnier et les forums à ciel ouvert, un grand lac est bordé des statues de déesses antiques. Une pyramide d'une quinzaine de mètres abrite sa photo, une statue de Jésus et un immense portrait de Toutankhamon aux côtés d'«apôtres» indiens coiffés de superbes parures de plumes.

Des monuments à la Lune et au Soleil, des candélabres juifs ou des ellipses «sacrées» jalonnent aussi la cité. Au détour des ruelles, les pensées de Tia Neiva sont affichées : *«La force n'est pas dans la violence, mais dans le moral»,* ou bien *«nous ne sommes pas politiciens, nous devons donc obéir aux lois, et accomplir avec dignité ce que nous demandent les gouvernants de notre nation».* Le programme est annoncé à coups de sirène de pompiers selon un code préétabli et immuable : lundi à 22 heures *«échange d'énergie avec* une *tribu indienne»,* mercredi, samedi et dimanche cultes à 12 h 30 et 14 h 30 (précises). Le 1er mai est le jour des «doctrinaires» et, le 30 octobre, anniversaire de Tia Neiva, est joliment surnommé *«le jour du changement des roses».*

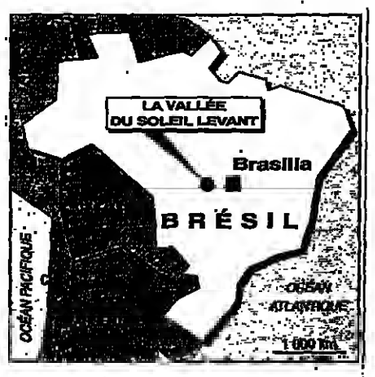

Avec une grande gentillesse, les prêtres «doctrinaires» ou «médiums» tentent d'expliquer leurs rites et croyances : le profane parvient à comprendre la réincarnation de François d'Assise en Père Seta Branca, à y déceler l'influence inca, la présence des déesses mythologiques, des pharaons égyptiens, ou des pigeons de saint François, mais perd un peu pied quand, selon le ministre Ypuema, l'uniforme devient *«une carapace contre les forces négatives»,* ou lorsque le sel et le parfum qui marquent les rites sont destinés à *«l'anodisation de l'être».* L'arrivée de la Lune et du Soleil et la colline *«laboratoire de recueil des esprits»* achèvent de désorienter le non-initié.

Village de cinglés la Vale do Amanhecer? Peut-être. Mais cette «Eglise» qui, dit le centurion José Mordia, *«n'est ni une secte, ni une religion, mais une science»,* ne dérange guère : pas de mystérieux embrigadement, peu d'argent, aucune violence et des contraintes légères excluant la participation à d'autres rites religieux et la prohibition de consommation d'alcool.

Depuis plus de vingt ans, des centaines de gens se pressent pour se faire guérir, pour comprendre leurs maux et finissent même parfois par s'installer, comme José Mordia, hier *«agent de police alcoolique»* et aujourd'hui *«centurion»* et *«jaguar doctrinaire de 2e échelon».* Les «patients» sont parfois illustres. La vallée du Levant a ainsi vu défiler de nombreux acteurs, députés, sénateurs, et même deux anciens présidents de la République, venus se faire soigner ou simplement consulter leurs oracles.

En un banal mercredi, dans le centre qui fonctionne *«vingt-quatre heures sur vingt-quatre»,* des dizaines de personnes se pressent au cœur du temple, et attendent leur tour pour être pris en main par un médium et un doctrinaire le temps d'un parcours destiné à les «soigner». Un vaste cafarnaüm intérieur, qui mêle les décorations pieuses, les fastes orientaux et le délire du *facteur Cheval,* ébrite les multiples cérémonies qui se déroulent en même temps. Les prêtres et prêtresses circulent et officient en grandes tenues comme ils le font, à tour de rôle, lors des innombrables et quotidiennes célébrations extérieures.

La doctrine du Levant a peu d'ennemis au village, en grande partie parce qu'elle est née en même temps que lui. *«De plus,* comme le souligne le Père Jesus Hortal, professeur à l'Université catholique de Rio-de-Janeiro et grand spécialiste des «sectes», *elle développe une idéologie très pacifiste et tolérante fondée sur le travail communautaire.»*

Ses plus féroces adversaires se contentent donc d'appréciations affectueuses sur les *«fous sympathiques»,* et d'autres rigolent, comme ce syndicaliste de la CUT (centrale ouvrière), qui affirme pourtant : *«Depuis que mon père est à leur côté, il a cessé de boire et d'être agressif* et est *devenu le plus charmant des hommes.»* Le maire, lui, se frotte les mains devant l'afflux de visiteurs, «fidèles» ou non, et se surprend à émettre des lettres officielles adressées à «l'Eglise» et commençant par *«nous sommes tous des jaguars».* Dans la vallée du Soleil levant, tout est possible.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

REPÈRES

AZERBAÏDJAN

Les indépendantistes arméniens veulent négocier en position de force

Après avoir pris le contrôle cette semaine du sud-ouest de l'Azerbaïdjan, les indépendantistes arméniens du Haut-Karabakh ont proposé l'échange de ces territoires contre une reconnaissance de l'indépendance du Haut-Karabakh par Bakou. *«Cela doit être fait simultanément parce que, si nous rendons les territoires les premiers, l'Azerbaïdjan refusera de discuter avec nous»,* a déclaré, vendredi 29 octobre à l'AFP, Keran Babourian, le président du Parlement de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh.

Les forces arméniennes se sont totalement emparées, jeudi, de Zanguelan, c'est-à-dire du sud-ouest de l'Azerbaïdjan, coincé entre la frontière iranienne au sud, l'Arménie à l'ouest et le Haut-Karabakh au nord, chassant les soixante mille habitants vers le reste de l'Azerbaïdjan à travers l'Iran. Avant Zanguelan, elles avaient étendu leur contrôle à toutes les régions azerbaïdjanaises à l'ouest (Kelbadjer), à l'est (Agdam) et au sud (Fizouli) du Haut-Karabakh.

La majorité arménienne de l'enclave du Haut-Karabakh, en rébellion contre la tutelle de Bakou depuis 1988, a massivement voté en décembre 1991 en faveur de l'indépendance de leur région, qu'aucun Etat n'a reconnue. Après l'Iran, qui accueille plusieurs dizaines de milliers de réfugiés azéris, c'est la Turquie qui a demandé, jeudi, une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP.)*

ITALIE

Arrestation de l'ancien chef des services secrets civils

Riccardo Malpica, ancien chef des services secrets civils italiens, le Sisde, a été arrêté vendredi 29 octobre, dans le cadre d'une enquête sur des détournements de fonds. Des fonds secrets, pour plusieurs milliards de lires, auraient été détournés à des fins personnelles par des responsables de ces services.

Par ailleurs, Donatella Di Rosa, surnommée par les médias la *«Mata Hari italienne»,* et son mari, le colonel Aldo Michittu, qui avaient alerté l'opinion sur de prétendus préparatifs de putsch, ont été arrêtés jeudi à Udine, dans le nord du pays. Ils sont poursuivis pour calomnie contre Cecilia Amodio, mère d'un terroriste d'extrême droite tué en 1976 dans un accident de voiture et qu'ils avaient affirmé avoir rencontré récemment. Enfin, après un an d'enquête, cinq policiers, dont un commissaire adjoint, ont été arrêtés vendredi à Milan pour complicité avec la Mafia, à une époque où celle-ci avait constitué une véritable base d'activités dans un parking de la ville. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Un élu d'extrême droite applaudi au Parlement

Pour la première fois dans l'histoire parlementaire des Pays-Bas, un élu défendant des idées racistes, Hans Janmaat, chef de file et unique élu national du parti populiste et extrémiste... des Démocrates du Centre (CD), a été applaudi par une partie du public qui assistait, mercredi 26 octobre, aux travaux de la Chambre. La scène s'est déroulée pendant la discussion du budget de l'agriculture, lorsque M. Janmaat a proposé que l'argent consacré à l'accueil des demandeurs d'asile soit utilisé en faveur des agriculteurs. Traité de *«raciste»* par l'orateur travailliste qu'il venait d'interrompre, M. Janmaat a exigé que cette *«insulte»* soit retirée des minutes du débat. C'est alors que des applaudissements ont retenti dans la tribune publique. – *(Corresp.)*

ROYAUME-UNI

MM. Major et Reynolds évoquent une reprise du dialogue anglo-irlandais

En marge du conseil extraordinaire de Bruxelles, vendredi 29 octobre, le premier ministre britannique, John Major, et son homologue de République d'Irlande, Albert Reynolds, ont rédigé une déclaration commune à propos de la situation en Irlande du Nord, dans laquelle ils affirment notamment : *«Dès lors que la violence cessera en Ulster et que cela sera suffisamment démontré, de nouvelles portes pourront être ouvertes et les gouvernements britannique et irlandais accepteront de répondre de façon imaginative à cette nouvelle donne.»*

Le texte salue les *«efforts courageux»* de John Hume – catholique modéré qui vient de mener avec Gerry Adams, président du Sinn Fein, considéré comme la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), des conversations bilatérales concrétisées par la présentation d'un document –, mais souligne néanmoins que *«toute initiative ne peut être prise que par les deux gouvernements»* irlandais et britannique. Sur place, près de Belfast, deux jeunes catholiques ont été tués jeudi soir. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec le président égyptien

Hosni Moubarak : « L'islamisme n'est pas un problème dans notre pays »

« Surtout, ne comparez pas la situation en Egypte et celle en Algérie ! » Le président Hosni Moubarak insiste dans sa mise en garde. Il a pu vérifier qu'à Paris – où il vient d'effectuer une visite de quarante-huit heures –, on porte une attention toute particulière à ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée, notamment quand la plus grave incertitude demeure sur le sort des trois Français enlevés, le 24 octobre, à Alger. Il sait qu'un parallèle peut paraître inévitable. C'est pourquoi il affirme que le péril islamiste dans son pays est sans commune mesure avec celui qui existe en Algérie, que le contexte politique, économique et social est très différent d'un pays à l'autre. Et de préciser, par exemple, que les intégristes n'ont emporté aucun succès électoral d'envergure en Egypte.

Affable, tour à tour enjoué et tranchant, cet ancien militaire à la solide carrure, fort de douze ans de pouvoir, fait montre d'une grande assurance. Il rappelle la thèse officielle sur l'attentat commis, mardi dernier, dans un grand hôtel du Caire, où trois étrangers – dont un Français – ont été tués : l'auteur est *« un malade mental »*, il n'existe aucun lien évident avec un groupe extrémiste musulman. Il ne s'attarde pas sur l'assassinat d'un officier supérieur de la police, deux jours plus tard, en Haute-Egypte. Au Caire, on ne compte plus guère les agressions contre les forces de l'ordre, même s'il est vrai que celles-ci sont encore beaucoup moins nombreuses qu'en Algérie.

Pas de partis religieux

« L'islamisme n'est pas un problème aujourd'hui en Egypte... », M. Moubarak est péremptoire : la violence due à l'intégrisme religieux est le fait *« d'une toute petite minorité »*, dont l'influence est des plus limitées sur la masse de la population, celle-ci étant, selon lui, *« modérée »* dans son ensemble, parce que nourrie d'une très ancienne tradition de la pratique d'un islam *« véritable »*. Il est convaincu que, si cet extrémisme a pu se développer ces dernières années en Egypte, c'est en fonction d' *« un phénomène international »*, grâce à l'*« argent de l'étranger »* et que, s'il trouve quelque appui dans la population, c'est en ayant souvent recours à la *« menace »*. *« Ce sont vraiment des terroristes »*, ajoute-t-il. Mais le raïs reconnaît tout de même que la *« pauvreté »*, dans laquelle vivent nombre d'Egyptiens, est un facteur d'audience pour ceux qu'il accuse de ne vouloir, en se drapant dans l'islam, que *« détruire la démocratie, fomenter un coup d'Etat et imposer leur loi par la force »*.

Pour lutter contre ce danger, y a-t-il d'autres moyens que ceux d'une sévère répression dont Amnesty International dénonçait récemment les excès ? Le président Moubarak admet que des *« bavures »* sont commises, mais prétend que *« les responsables sont poursuivis »*. Il admet aussi qu'un islamisme préférant le combat politique à l'action violente a gagné du terrain dans la société égyptienne, en pénétrant certaines de ses structures.

Des intégristes, proches des Frères musulmans, ont ainsi remporté – avec des méthodes plus ou moins avouables – les élections au sein de plusieurs organisations professionelles nationales, telles celles des médecins, des ingénieurs et des avocats. *« Il n'est pas difficile de l'emporter, quand il n'y a que 10 % de votants*, dit-il. *Alors on a décidé de modifier la législation pour obliger à une participation minimum de 50 %, afin que la majorité puisse s'exprimer. »*

S'insurgeant contre la manière dont ces islamistes détournent la démocratie à leur profit, M. Moubarak précise que, en dehors de la répression, il est nécessaire de se doter d'un arsenal politique. A ce propos, il redit son credo : *« Surtout, ne pas autoriser la création de partis politiques fondés sur la religion. »* Il indique qu'il s'était permis de donner ce conseil, voilà quelques années, aux dirigeants algériens et jordaniens, qui ne l'ont pas suivi, au contraire du régime tunisien.

Le raïs convient aussi de la nécessité d'un traitement social et économique du problème pour empêcher les islamistes d'exploiter tout mécontentement. Il évoque la création d'un Fonds social pour compenser les effets d'une politique de rigueur imposée par le FMI, et plus encore des projets de développement en zones rurales, ainsi dans les *« nouvelles cités du désert »* hors du Caire. Mais il ne s'étend guère sur les détails de ces efforts.

En revanche, il souligne que l'aide internationale dont bénéficie largement l'Egypte, notamment depuis la guerre du Golfe, doit continuer. Plus que jamais, même s'il est davantage question aujourd'hui de soutenir l'autonomie palestinienne. Le président Moubarak n'hésite pas à affirmer que *« rien ne peut se faire au Proche-Orient sans l'Egypte »*. On ne peut être plus clair. *« Si la communauté internationale ne nous aide plus*, dit-il, *nous ne pourrons plus jouer le rôle très positif que nous jouons pour la paix au Proche-Orient. »*

Le rôle-clé de l'Egypte au Proche-Orient

L'Egypte, qui accueille actuellement les négociations sur l'application de l'accord israélo-palestinien et se targue d'avoir utilement œuvré pour préparer celui-ci, après avoir largement contribué au lancement du processus de paix défini à Madrid en 1991, ne cesse d'offrir ses bons offices pour parvenir à une paix globale dans la région. L'Egypte se considère plus que jamais comme le pivot de toute diplomatie au Proche-Orient, l'indispensable intermédiaire entre les Occidentaux et le monde arabe.

C'est ainsi que beaucoup d'Egyptiens, le président en tête, sont persuadés que cette activité internationale mérite d'être soutenue non seulement politiquement mais encore financièrement.

Avant de venir en France, M. Moubarak était à Washington, où il s'est longuement entretenu avec le président Bill Clinton et les collaborateurs de ce dernier. Puis, samedi matin, il quittait Paris pour se rendre directement à Damas afin de s'entretenir une nouvelle fois avec son « vieil ami » Hafez El-Assad. *« Il faut faciliter maintenant un accord entre Israël et la Syrie*, déclare-t-il à ce sujet. *Nous y travaillons beaucoup (...). Je suis sûr qu'Assad et Rabin veulent aboutir, et je pense que l'on peut parvenir à un arrangement d'ici trois à quatre mois. »*

FRANCIS CORNU

AFRIQUE

BURUNDI

Les pays voisins réclament une force internationale

Les représentants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) du Burundi, du Zaïre, du Rwanda et de Tanzanie, réunis à Kigali (Rwanda), ont insisté, dans un communiqué publié vendredi 29 octobre, sur *« l'urgente nécessité de mettre sur pied une force de stabilisation ayant pour mission de rétablir la confiance et la sécurité dans ce pays »*.

Cette force, à laquelle le Zaïre et la Tanzanie auraient promis de participer, doit être mise sur pied par le secrétaire général des Nations unies, en concertation avec l'OUA et le gouvernement légitime du Burundi, ont estimé les participants à la réunion. D'autre part, le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a indiqué, vendredi à Genève, que près de 600 000 Burundais ont fui leur pays. A Paris, le ministère des affaires étrangères a annoncé que la quasi-totalité des quelque 900 Français résident dans le pays ont été regroupés à Bujumbura. Le gouvernement français a envoyé, vendredi, au Rwanda, 40 tonnes de secours pour les réfugiés. – *(AFP, Reuter.)*

« Ils nous ont massacrés »

Les Hutus, qui vengent la mort du président assassiné, sont victimes des exactions des militaires tutsis

MAHWA

de notre envoyé spécial

Sur la piste poussiéreuse, à l'extrême sud de la province de Gitega, un silence trouble plane sur la campagne. Hormis quelques bergers, il n'y a personne dans les champs. Quelques centaines de mètres après ce qui semble être un camp militaire, apparaît un village incendié, abandonné. Le première maison en dur a résisté au feu. Deux corps sont étendus dans la cour. A l'intérieur, gisent six jeunes gens couverts de sang, immobiles, à l'évidence laissés pour morts par les tueurs. Mais quatre d'entre eux vivent encore. Derrière un lit de bois, l'un d'eux agite son bras en silence. Dans la cour, un des « corps » s'est retourné violemment. Il a une cheville arrachée jusqu'à l'os. Une autre victime nous regarde, hagarde, en reprenant conscience. Personne alentour. Trois jeunes qui marchaient sur la piste, un sac de voyage sur la tête, rebroussent brusquement chemin en découvrant la tuerie.

Emmené au dispensaire du village le plus proche, Butwé, âgé de quinze ans, allongé sur une table, secoué de spasmes, raconte. N'ayant plus de travail à Bujumbura, la capitale paralysée depuis le coup d'Etat, il avait décidé avec ses amis de revenir vers ses collines. A Mahwa, des militaires les ont arrêtés. *« Ils nous ont pris notre argent*, nous ont *fait rentrer dans la maison où ils nous ont massacrés. »* L'infirmière ne sait pas s'il va survivre. Aucun organe vital n'a, semble-t-il, été touché. Mais une balle lui a traversé le corps de part en part.

Nous nous proposons de le ramener dans un hôpital de la capitale, avec les trois autres survivants. Mais le curé du village, le Père Balthazar, qui a prie les choses en main, veut se faire accompagner par les militaires. *« La zone, au nord de cette route, est dangereuse, il y a beaucoup d'assaillants. »*

Les séquelles des affrontements de 1972

Les soldats contactés à Matana, la localité voisine, paraissent surpris, puis finissent par déclarer qu'ils se chargeront eux-mêmes d'aller récupérer les blessés et de les déposer à l'hôpital de Matana. « C'est *notre travail, inutile que vous les transportiez à Bujumbura, nous le ferons nous-mêmes si nécessaire »*, insiste le commandant Paul Rukuki. Curieuse volte-face... Sont-ils sincères ou auraient-ils l'intention de supprimer les témoins gênants d'une exaction militaire ?

Comme le Nord-Est, cette région est ravagée par les affrontements ethniques depuis le coup d'Etat du 21 octobre. C'est ici qu'ont eu lieu les grands massacres de 1972 (plus de cent mille tués) qui ont fait fuir des milliers de Hutus en Tanzanie, où ils sont aujourd'hui plus de deux cent mille. Leurs terres ont été confisquées par leurs voisins tutsis ou revendues par l'Etat. Depuis la victoire du président hutu Melchior Ndadaye aux élections du 1er juin dernier, les paysans spoliés, ou leurs descendants, cherchaient à récupérer leurs possessions en s'adressant aux tribunaux, ou par leurs propres moyens. A la faveur de l'anarchie qui a saisi le pays depuis dix jours, beaucoup ont tenté d'éliminer les *« occupants tutsis »* tout en vengeant la mort de leur président.

Des centaines de réfugiés tutsis longent la route Bujumbura-Rutana. Et depuis quelques jours, l'armée – tutsie –, qui a pu dégager les routes coupées par de nombreux barrages de pierres et de troncs d'arbres, « pacifie » la région, à la recherche des auteurs de massacres. Pour le curé de Butwé, les jeunes gens de Mahwa ont sans doute été victimes d'une bavure. Mais le même jour, quelques kilomètres plus au nord, d'autres journalistes étrangers ont compté dix cadavres d'hommes tués par balles – seuls les militaires disposent d'armes à feu – au milieu d'un champ. Un peu plus loin, quatre adolescents et deux garçons avaient été tués sur le bord de la route, le long de laquelle marchaient des soldats.

JEAN HÉLÈNE

YÉMEN

Deux fils du vice-président échappent à un attentat

Le Parti socialiste yéménite (PSY) a vivement dénoncé, vendredi 29 octobre, l'attentat contre deux fils de son secrétaire général, Ali Salem El Baïd, qui est aussi vice-président de la République. Le PSY estime, dans un communiqué publié à Aden par son bureau politique, que cet *« acte ignoble et lâche vise à faire avorter l'unité et la démocratie »* au Yémen. Les fils de M. El Baïd ont réussi à échapper aux tueurs qui les avaient surpris à Mansourah, près d'Aden. Un de leurs parents, qui les accompagnait, a été tué.

Cet attentat a eu lieu alors que se prolonge la crise politique au Yémen, en raison d'une brouille entre le chef de l'Etat, Ali Abdallah Saleh, qui représente le nord du pays, et M. El Baïd, qui défend les intérêts du sud. Ce dernier vit retranché à Aden, depuis plus de deux mois, pour exprimer sa désapprobation de la gestion actuelle des affaires publiques. – *(AFP.)*

Enlèvement et assassinat d'un colon israélien en Cisjordanie. – Le corps de Haïm Mizraï, un commerçant de la colonie israélienne de Beth-El, près de Ramallah, en Cisjordanie a été retrouvé samedi 30 octobre. Il avait été enlevé, la veille, par trois hommes masqués. C'est chez l'un de ses fournisseurs palestiniens que les ravisseurs se sont emparés de lui, l'ont poignardé, avant de le pousser, ainsi qu'un ouvrier palestinien, dans une voiture et de prendre la fuite. – *(Corresp.)*

EN BREF

ANGOLA : les discussions de Lusaka dans l'impasse. – Les pourparlers sur la paix en Angola qui s'étaient ouverts lundi à Lusaka dans la plus grande discrétion (*le Monde* du 26 octobre) se sont achevés, vendredi 29 octobre, sans résultat, a-t-on indiqué de source diplomatique. L'envoyé spécial de l'ONU en Angola, Alioune Blondine Beye, convoquera cependant une nouvelle réunion la semaine prochaine, dans un autre pays. Boutros Boutros-Ghali a demandé, vendredi, au Conseil de sécurité de repousser d'un mois la décision d'appliquer de nouvelles sanctions contre l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), afin de donner une chance au dialogue engagé. – *(AFP.)*

BOSNIE : un journaliste français blessé à Sarajevo. – Paul Marchand, journaliste français indépendant qui travaillait pour plusieurs radios de langue française, dont la radio belge (RTBF) depuis juillet 1992, a été blessé, vendredi 29 octobre, alors qu'il conduisait sa voiture au sud de Sarajevo, dans une zone réputée dangereuse des environs de l'aéroport. Il a été atteint par une balle de mitrailleuse de calibre 50, qui lui a brisé le bras gauche et abîmé le bras droit. – *(Reuter.)*

Massacre de Stupni Do : 25 corps découverts par la FORPRONU. – Les « casques bleus » scandinaves ratissant le village musulman de Stupni Do (centre de la Bosnie) ont découvert jusqu'à présent les corps de vingt-cinq personnes tuées par les forces croates bosniaques (HVO), a-t-on appris, vendredi 29 octobre, après de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) à Zagreb. Le massacre de Stupni Do a eu lieu le 23 octobre (*le Monde* du 27 octobre), en représailles à une attaque musulmane deux jours auparavant, contre le village voisin de Kupjari, dont tous les habitants avaient été chassés. – *(AFP.)*

Haris Siljadzic, nouveau premier ministre. – L'ancien ministre bosniaque des affaires étrangères, Haris Siljadzic, a été investi, vendredi 29 octobre, par la présidence collégiale à Sarajevo, dans ses fonctions de premier ministre, après avoir présenté un programme axé tant sur la défense du pays que sur la conclusion de la paix. *« Le but ultime du gouvernement*, a-t-il souligné, *est de conclure la paix sur la base des recommandations du Parlement et avec des garanties de la communauté internationale quant à son application »*. M. Silajdzic, membre du Parti d'action démocratique (musulman) a annoncé qu'il entendait protester contre l'attitude de la communauté internationale, responsable, selon lui, de la mort de 200 000 personnes en Bosnie, parce qu'elle a privé le pays de *« son droit à la défense »*. – *(AFP.)*

COLOMBIE : quatre policiers assassinés. – Quatre policiers ont été tués et quatre autres blessés, jeudi 28 octobre, au cours d'attaques de guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) contre la localité d'Almaft, au nord-ouest de la province d'Antioquia, a-t-on annoncé de source officielle. – *(AFP.)*

MAROC : un écrivain est empêché de quitter son pays. – Abdelkader Chaoui, un écrivain marocain, qui a purgé une peine de quinze ans de prison pour appartenance à un mouvement clandestin d'extrême gauche, a été empêché pour *« la cinquième fois »*, le 21 octobre dernier, de quitter le territoire national, a rapporté, jeudi 28 octobre, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), dans une lettre ouverte au directeur général de la sûreté nationale. A son avis, *« le défaut de délivrance du passeport, et encore plus l'interdiction de fait d'en user normalement, constituent une violation flagrante »* de la Constitution et du pacte sur *« les droits civils et politiques ratifiés par notre pays »*. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : chasse à l'homme pour retrouver le responsable du détournement d'un Airbus. – La presse nigériane a annoncé que les forces de sécurité avaient déclenché, mercredi 27 octobre, une chasse à l'homme dans le pays pour retrouver Maslam Jerry Yusuf, le chef du « Mouvement pour l'avancement de la démocratie », le groupuscule qui a revendiqué la responsabilité du détournement d'un Airbus nigérian vers le Niger (*le Monde* du 29 octobre). Le ministre de l'intérieur nigérien, Ousmane Oumarou, a indiqué que l'assaut de la police contre l'avion détourné avait finalement fait un mort et deux blessés. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : échec des deux grèves de soixante-douze heures lancées par les syndicats. – Une grève de soixante-douze heures – la seconde en neuf jours –, qui a pris fin jeudi 28 octobre, a échoué à paralyser l'activité économique. Les syndicats avaient lancé ces grèves pour obtenir du gouvernement l'annulation de la baisse de 15 % des salaires dans la fonction publique et de 2,7 % dans le secteur privé. L'échec de la seconde a constitué un test probant pour le gouvernement, à la veille du paiement des salaires d'octobre. – *(AFP.)*

SOMALIE : le mandat de l'ONU prorogé jusqu'au 18 novembre. – Dans une résolution (878) adoptée à l'unanimité vendredi 29 octobre à New-York, le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 18 novembre le mandat de l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II), qui devait expirer dimanche. Des diplomates ont évoqué une *« prolongation technique »*, dans l'attente d'un important rapport de Boutros Boutros-Ghali. Six personnes, dont un civil italien, ont été blessées vendredi à Mogadiscio, dans des combats entre partisans du général Mohamed Farah Aïdid et des partisans de son rival Ali Mahdi, a annoncé un porte-parole militaire de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

Un général américain endosse la responsabilité du raid meurtrier du 3 octobre à Mogadiscio. – Le *New York Times* a indiqué, jeudi 28 octobre, que le général américain William Garrison a endossé l'entière responsabilité de l'opération du 3 octobre à Mogadiscio, dans une lettre adressée mercredi au président Bill Clinton. Le raid, dirigé contre Mohamed Farah Aïdid, s'était transformé en une bataille rangée, au cours de laquelle 18 soldats américains et quelque 300 Somaliens avaient été tués. Le *mea culpa* du général Garrison sonne Les Aspin, secrétaire à la défense, auquel était imputé l'échec de l'offensive contre le clan du général Aïdid. – *(AFP, Reuter.)*

Rencontre entre la France, l'Allemagne et la Pologne. – Les ministres des affaires étrangères français, Alain Juppé, allemand, Klaus Kinkel, et polonais, Andrzej Olechowski, auront des entretiens à Varsovie les 11 et 12 novembre, a annoncé, vendredi 29 octobre, le ministère polonais des affaires étrangères. Il s'agit d'une nouvelle rencontre tripartite, comme celles que les chefs de la diplomatie de ces trois pays avaient eues ces dernières années à Weimar, en Allemagne, et à Bergerac, en France. – *(AFP.)*

Rencontre prochaine entre Yassar Arafat et Jacques Delors. – Yasser Arafat s'entretiendra, mardi 9 novembre à Bruxelles, avec le président de la Commission européenne, Jacques Delors, et le commissaire au développement, Manuel Marin. Ce sera la première visite du chef de l'OLP au siège de la CEE depuis la signature, le 13 septembre, de l'accord de paix entre Israël et l'organisation palestinienne. – *(Reuter.)*

Alors que le RPR s'efforce de conserver le contrôle de la municipalité

Le préfet des Alpes-Maritimes a accepté la démission d'Honoré Bailet, maire de Nice

■ DÉMISSION. – Honoré Bailet, maire (app. RPR) de Nice a démissionné de cette fonction et de son mandat de conseiller municipal, vendredi 29 octobre, tout en restant sénateur. En proie à de graves problèmes de santé qui avaient entraîné une lourde opération cardiaque en juillet 1992, il indique, dans une lettre adressée aux Niçois que ses forces *«le lâchent»*. M. Bailet avait été élu maire de Nice, le 25 septembre 1990, après la fuite en Uruguay de son prédécesseur, Jacques Médecin (CNI). Sa démission a été acceptée par le préfet des Alpes-Maritimes.

■ SUCCESSEUR. – Le conseil municipal de Nice devrait être convoqué dans un délai de cinq jours francs pour élire un nouveau maire. Le RPR a désigné comme candidat à la succession Jean-Paul Barety, soixante-cinq ans, sixième adjoint (RPR).

NICE

de notre correspondant régional

«Je suis las et fatigué, je n'aspire qu'à me reposer» avait déclaré M. Bailet, le 12 octobre. Une semaine auparavant, il avait annoncé, implicitement, son intention de démissionner de ses fonctions. (*le Monde* daté 10-11 octobre et du 16 octobre). Mais, *«à la demande de la majorité du conseil municipal»*, il avait décidé, en définitive, de rester, *«à la tête de la cité, afin d'éviter toute aventure»*, tout en demandant à ses adjoints de s'investir davantage dans leurs délégations pour *«alléger* [sa] *tâche»*. Cette fois, il a sauté le pas et sa démission est devenue effective dès qu'elle a été annoncée.

Les risques *«d'aventure»* – sous-entendu, une prise du pouvoir par le Front national – n'ont pas changé, depuis cette date. Mais M. Bailet a dû faire le constat qu'il n'était plus, réellement, en mesure d'exercer ses responsabilités à la tête de la cinquième ville de France et que son maintien dans son poste contribuait à une dégradation de plus en plus dangereuse de la situation politique locale. Son départ intervient «à froid», car, comme il l'indique lui-même, dans sa lettre aux Niçois, il a pris sa décision après avoir informé *«les plus hautes instances»* de sa formation politique *«et en accord avec elles»*.

Le RPR, en effet, paraît avoir pris, à l'avance, toutes les dispositions pour que la succession de M. Bailet se réalise sans heurt. En tout cas, elle n'entraînera pas d'élections partielles, des «postulants» figurant encore sur la liste conduite par Jacques Médecin lors des dernières municipales. Dissoutes le 23 juillet, les instances dirigeantes de la fédération RPR des Alpes-Maritimes n'ont toujours pas été reconstituées. Le parti chiraquien a donc écarté toute élection partielle susceptible de faire le jeu du leader local du Front national, l'avocat Jacques Peyrat. *«C'est aux conseillers municipaux niçois, et à eux seuls*, a déclaré, vendredi, Jean-Pierre Bazin, chargé de mission du RPR dans le département, *qu'il appartient de désigner le successeur de M. Bailet.»*

«Rafistolage de l'intérieur»

La situation semble, en fait, verrouillée. Le RPR étant en position dominante au sein de la majorité municipale, celle-ci devrait désigner, sauf accident, Jean-Paul Barety, sixième adjoint (RPR), délégué aux travaux, pour succéder à M. Bailet et diriger la ville jusqu'au terme normal du mandat de l'équipe en place. Issu d'une vieille famille niçoise, dont plusieurs membres ont exercé des responsabilités électives – son oncle Léon Barety, occupa même des fonctions ministérielles, entre les deux guerres, dans les gouvernements Tardieu et Reynaud – M. Barety, un avocat de soixante-cinq ans, au profil de notable, siège au conseil municipal depuis 1977 et fut adjoint au contentieux et aux affaires juridiques de 1983 à 1990. Si on ne lui reconnaît que peu d'autorité, il présente toutefois l'avantage – comme ce fut le cas pour M. Bailet – de ne faire d'ombre à personne.

Seule une démission collective de plus du tiers des membres du conseil municipal serait susceptible de faire échec à cette solution. Or, si le FN (six élus sur soixante-neuf) et le PC (deux élus) ont réclamé la démission de la majorité, ni l'un ni l'autre ne se sont déclarés prêts à faire de même. Reste l'UDF, qui, par la voix du député (PR) Rudy Salles, a fait connaître son hostilité à un second *«rafistolage de l'intérieur»*. *«Ce qui a pu se faire une fois*, a ajouté M. Salles, candidat déclaré à la mairie, *ne peut se faire indéfiniment. La démission de la majorité est une question de dignité, mais aussi d'efficacité, car si on laissait perdurer cette situation, elle profiterait au Front national.»*

Réponse, optimiste, de M. Bazin : *«Nous gouvernons la France ensemble. Comment l'opinion publique niçoise pourrait-elle comprendre qu'il n'en soit pas ainsi, à Nice?»*. Fustigeant *«les démagogues, qui vont, problablement, entretenir l'agitation»*, le chargé de mission du RPR a estimé que les Niçois *«ne souhaitaient pas qu'une crise politique ne vienne, encore plus, troubler l'image de la ville»*.

Faut-il ranger, parmi les *«démagogues»*, le député et ex-président de la fédération RPR, Christian Estrosi? Celui-ci, en effet, s'est joint à ceux qui veulent *«rendonner la parole aux Niçois»* et a appelé à une élection partielle. *«Une solution électorale existe*, a-t-il affirmé, *c'est la candidature de Jacques Toubon. J'appelle de mes vœux cette candidature que je soutiendrai de toutes mes forces»*. Pourtant à plusieurs reprises le ministre de la culture a fait savoir qu'il n'était pas intéressé par la mairie de Nice.

GUY PORTE

CLÉS/ *Chronologie*

■ Dynastie. – La ville de Nice a été dirigée pendant six décennies par la dynastie Médecin. Surnommé le «Roi Jean», at ancien secrétaire d'Etat sous le IVe République, Jean Médecin a été maire de 1928 à 1965 (avec une interruption de deux ans, après la dernière guerre). Jacques, son fils, né en 1928, avait pris sa succession, après une élection partielle, en février 1966, et avait régné, sans discontinuer, sur la ville comme sur le département, jusqu'en septembre 1990.

■ Exil. – Poursuivi pour ingérence et impliqué dans plusieurs autres affaires, dont celle de la restructuration de la dette de la ville, Jacques Médecin, lui-même secrétaire d'Etat au tourisme sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, de 1976 à 1978, a démissionné du conseil municipal de Nice le 16 septembre 1990, depuis Punta-del-Este (Uruguay), où il s'était réfugié et où il est toujours exilé. Il a été condamné par le tribunal correctionnel de Grenoble, le 6 janvier 1992, à un mois de prison ferme et 300 000 francs d'amende pour ingérence. Il fait également l'objet, dans d'autres affaires, de deux mandats d'arrêt internationaux. Durant sa carrière, il a pris successivement les étiquettes centriste, giscardienne, chiraquienne, avant d'adhérer, *in fine*, au CNI, tout en s'approchant du FN.

■ Succession. – Honoré Bailet a été élu, en remplacement de Jacques Médecin, le 25 septembre 1990. Seul candidat, il a obtenu cinquante voix sur cinquante et un votants, l'opposition (socialistes, communistes et élus d'extrême-droite) n'ayant pas pris part au vote. Le conseil municipal de Nice est composé de soixante-neuf élus, dont quarante-six faisant partie de la majorité RPR-UDF (parmi lesquels vingt-neuf «RPR ou sympathisants», ainsi que cinq «indépendants», six FN, un ex-FN, neuf PS et deux PC.

Le costume trop grand de l'intérimaire

«Je continuerai, si Dieu le veut!» Le 25 septembre 1992, en reprenant sa place à la mairie, deux mois après avoir subi un quadruple pontage coronarien, Honoré Bailet était conscient qu'il lui serait difficile de poursuivre sa tâche. Un peu plus d'un an plus tard, le maire, démissionnaire, de Nice a dû admettre que la puissance divine n'avait pu le secourir. Né le 7 février 1920, à Nice, M. Bailet n'avait dû qu'aux circonstances d'accéder au fauteuil de maire, après la fuite précipitée en Uruguay de son prédécesseur, Jacques Médecin (CNI) aux prises avec plusieurs procédures judiciaires et administratives.

Devenu premier adjoint, en mars 1989, puis sénateur, en septembre, il devait sa désignation à sa qualité d'*«élu le plus ancien dans le grade la plus élevé»*. Fils d'un chevillard aux abattoirs de Nice, dont il avait pris la succession en 1946, il était entré, en 1965, dans la dernière municipalité de Jean Médecin, le père de Jacques, et avait été réélu, depuis, sans interruption. Devenu maire, M. Bailet avait cru pouvoir annoncer qu'il ne ferait pas de la *«figuration»*. Les événements ont prouvé, cependant, que ce costume de maire était bien trop grand pour lui.

L'ancien maire avait laissé une situation financière déplorable et la municipalité Bailet avait dû prendre des mesures drastiques de redressement. Mis à la diète de crédits, les élus s'étaient regimbés et, à l'extérieur de la mairie, la majorité municipale avait été taxée d'*«immobilisme»*. Comme si ces problèmes de gestion ne suffisaient pas, M. Bailet allait devoir affronter de graves soucis de santé, puis des tourments judiciaires. Avec, d'abord, en février 1993, l'arrestation, pour meurtre, de son beau-fils, puis, le 23 septembre, la mise en examen, pour recel d'abus de biens sociaux, de sa propre épouse, Marcelle, dans l'affaire de la caisse noire de la SEREL, une entreprise niçoise de signalisation routière. Lui-même n'avait dû qu'à son état de santé d'échapper provisoirement à une audition par la police judiciaire.

Sans légitimité et impuissant à enrayer cette dégradation de la situation, le maire de Nice ne faisait plus que quelques apparitions à son bureau. L'administration municipale était abandonnée à elle-même.

G. P.

Pour renforcer la discipline du parti

Le FN poursuit ses élus qui ne lui reversent plus une partie de leurs indemnités

Les dirigeants du Front national exigent des élus d'extrême droite une discipline totale, idéologique et financière. Ainsi, ce parti poursuit devant les tribunaux plusieurs élus qui ne lui reversent plus une partie de leurs indemnités, comme ils s'y étaient engagés.

Il faut de la discipline! Jean-Marie Le Pen ne cesse de le répéter à ses militants, comme aux élus du parti d'extrême droite. Jean-Marie Le Chevallier, membre du bureau politique du Front national, a mis en pratique cette consigne, en reprenant une formule d'un ancien ministre socialiste, dans un tract daté du 1er mars 1991. *«Si l'on est en désaccord avec le parti politique qui vous a fait élire*, écrivait le président du groupe lepéniste au conseil municipal de Toulon (Var), *on ferme sa gueule* ou *on démissionne de son mandat.»* L'injonction s'adressait à un conseiller municipal FN qui, selon M. Le Chevallier, se couvrait de *«honte»* en quittant les rangs de son parti sans *«honorer ses dettes de campagne»*. Au-delà des mots, la justice a été saisie de cette affaire où les gros sous l'emportaient sur la politique.

Elu sur la liste du Front national à Toulon, en mars 1989, Christian Ricard avait signé, six mois plus tard, *«sous la menace d'une exclusion en cas de refus»*, une reconnaissance de dette d'un montant de 144 000 francs censé représenter sa participation aux frais de la campagne électorale. Un des sept conseillers municipaux lepénistes, Marie-Claude Barrier-Gallon, avait refusé cette procédure rétroactive et elle avait effectivement été exclue du Front national. Saisi en référé, le tribunal de Toulon avait débouté le Front national de sa demande, en mars 1991, indiquant dans son ordonnance que *«l'obligation de M. Ricard est sérieusement contestable»*. Dans un arrêt rendu en décembre suivant, cependant, la cour d'appel d'Aix estimait le contraire et donnait, en partie, gain de cause au FN en obligeant M. Ricard à s'acquitter du début de cette dette.

Rupture de ban

Deux ans plus tard, le tribunal de Toulon a condamné M. Ricard, cette fois sur le fond, à payer la totalité de la dette *«avec intérêt de droit»*. Le Front national ne s'est pas fait faute de diffuser habilement le jugement auprès de ceux qui seraient tentés de suivre le même chemin que M. Ricard. Mais l'affaire n'est pas terminée, car l'intéressé a fait appel de cette décision judiciaire dont les dirigeants du parti lepéniste se félicitent. *«Tous les gens qui ne paient pas seront poursuivis avec la dernière énergie»*, assure même Jean-Pierre Reveau, secrétaire national administratif et financier de l'organisation.

Cette menace s'adresse à quelques conseillers régionaux qui ont exprimé des opinions divergentes avant d'étaler leurs désaccords en public et de se retrouver, finalement, en rupture de ban avec le Front national, tout en conservant leur mandat. Des procédures judiciaires sont déjà engagées contre Robert Scheuer, en Lorraine, et Michel Schmerber, en Alsace, qui ont suspendu leur versement. Au premier, il est réclamé 165 000 francs et au second, 180 000 francs. L'un et l'autre refusaient *«la ligne maximaliste»* qu'on leur imposait dans leur conseils régionaux respectifs.

Payer pour être candidat

Contrairement à ce qui s'est passé à Toulon, le Front national a pris les devants, lors des élections régionales, en faisant signer une reconnaissance de dette à ses candidats, avant le scrutin. C'était, du reste, la condition *sine qua non*, pour figurer sur les listes du parti. Ayant échappé à ce maillage financier, Germaine Burgaz, ancien vice-présidente du Front national, élue en Rhône-Alpes, a dénoncé, au début de l'année, les *«méthodes de racket»* de son parti et elle a décidé de reprendre sa *«liberté de parole»* au conseil régional (*le Monde* du 8 février).

Quatre élus du conseil régional de Provence, Marie-Louise Jacob, Max Baeza, Pierre Gianotti et René Jestin ont récemment suivi le même chemin. Deux d'entre eux continuent de payer leur dîme, mais les deux autres ont cessé. M. Reveau promet que Mme Jacob *«va être poursuivie»*. Cette mésaventure devrait arriver à M. Gianotti qui, s'estimant insulté par M. Le Pen, a suspendu, le 14 octobre, son versement mensuel. M. Baeza menace d'en faire autant si on continue à le traiter de *«traître»* et de *«rénégat»* comme son compagnon d'infortune. En attendant, il a déposé plainte contre X... pour menace de mort, anonyme.

OLIVIER BIFFAUD

Un président de gauche, une assemblée de droite

Cohabitation au conseil général de la Gironde

Contrairement à ce qu'il avait fait en 1985 dans une situation semblable, Philippe Madrelle, président socialiste du conseil général de la Gironde depuis 1988, a refusé de se retirer devant la nouvelle majorité départementale issue des cantonales partielles des 10 et 17 octobre. Elle avait vu les socialistes girondins perdre un des deux cantons en jeu et la majorité basculer pour un siège (*la Monde* daté 10-11 octobre et du 12 octobre).

BORDEAUX

de notre correspondant

Un président socialiste, une majorité de droite : le conseil général de la Gironde s'engage dans une cohabitation difficile jusqu'aux élections cantonales de mars prochain. Philippe Madrelle, qui préside l'assemblée départementale depuis son renouvellement de 1988, a jugé, comme la loi le lui permet, qu'il n'y avait pas lieu de laisser sa place à Hugues Martin, RPR, suppléant de Jacques Chaban-Delmas et chef de file du groupe RPR-UDF.

Plusieurs raisons ont été avancées par Philippe Madrelle, qui est aussi sénateur, pour expliquer, vendredi 29 octobre, lors de la première réunion du conseil général après le changement de majorité, qu'il ne démissionnait pas, alors qu'il l'avait fait en 1985 quand la gauche avait déjà perdu le contrôle de l'assemblée départementale à la suite d'élections partielles. Alors, a-t-il dit, il y avait un délai d'un an avant le renouvellement de la moitié des conseillers généraux. Cette fois, il n'y a que quelques mois à attendre. Il veut donc *«concilier deux légitimités : celle du nombre qui change la majorité et celle de la loi qui lui assigne d'aller jusqu'au bout de son mandat, remis en jeu le 27 mars prochain»*. Autre argument avancé : la nécessité d'achever l'exécution de son budget et surtout de calmer les inquiétudes du personnel départemental à l'approche d'une nouvelle «chasse aux sorcières», comparable à celle effectuée, selon lui, entre 1985 et 1988.

Enfin, il a avancé la logique électorale : *«Nous avons ouvert deux bureaux de vote. Nous avons gagné largement dans l'un, à Bordeaux, chez Chaban; perdu de justesse dans l'autre, au Bouscat, qui avait fait basculer le conseil général en 1988 pour quatre voix. En sièges, nous sommes un contre un; en voix, nous l'avons largement emporté. En mars, nous ouvrirons trente bureaux de vote, et tous les espoirs sont permis.»*

Un nouveau handicap pour Bordeaux

«Exercice du pouvoir personnel», volonté de contrôler la haute administration jusqu'aux élections, refus de la règle démocratique : la nouvelle majorité RPR-UDF a évidemment dénoncé ce comportement. Elle a donc profité de cette réunion de l'assemblée pour mettre en place un dispositif qui lui permettra de contrôler la gestion du département, la répartition des subventions ou crédits. Il lui reste aussi à essayer de préparer un budget pour 1994. C'est ainsi que la droite a retiré des pouvoirs à la délégation permanente où les deux camps se retrouvent à égalité. Le groupe RPR-UDF espère ainsi arriver à une plus grande transparence et un meilleur contrôle, tandis que les socialistes l'accuse à l'avance d'alourdir les procédures et de paralyser tout le système. Quant aux communistes, ils ont fait savoir qu'ils s'inclinaient devant le suffrage universel et se rangeaient dans l'opposition pure et dure.

Cette nouvelle crise ouverte en terre girondine risque, pourtant, de ne pas avoir que des incidences électorales. C'est un nouveau frein s'ajoutant aux difficultés provoquées par la maladie de Jacques Chaban-Delmas, la succession mal ouverte à la mairie de Bordeaux et l'absence totale de coordination entre les différentes collectivités territoriales. Quelques responsables économiques avaient déjà commencé à s'en émouvoir à propos de la ville et de sa communauté urbaine. Il se pourrait bien qu'il leur faille maintenant travailler à une échelle beaucoup plus large.

PIERRE CHERRUAU

Après la publication de leur texte dans «l'Humanité»

Les refondateurs se félicitent du «comportement raisonnable» de la direction du PCF

Après la publication dans *l'Humanité* du texte collectif qu'ils avaient remis, le 28 septembre, au comité central (*le Monde* du 30 octobre), les refondateurs ont exprimé leur satisfaction en affirmant, vendredi 29 octobre, que le bureau politique du Parti communiste avait adopté un *«comportement raisonnable»*. Ils regrettent toutefois les *«conservatismes qui perdurent aux différents niveaux du parti»*, et récusent l'affirmation de la direction du PCF selon laquelle ils seraient constitués en tendance. *«L'épisode que nous venons de vivre pose une question de fond, celle de la substitution au centralisme démocratique des règles et des moyens d'une authentique vie démocratique du PCF»*, expliquent-ils.

هكذا من الأصل

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Douste-Blazy : la lutte contre le sida est « une priorité absolue »

Les députés ont examiné, vendredi 29 octobre, le budget pour 1994 du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, présenté par Simone Veil. D'un montant de 57,283 milliards de francs, ces crédits progressent de 10 % par rapport à 1993 (4,3 % par rapport au collectif budgétaire du printemps). Le vote interviendra le 2 novembre à l'issue de l'examen des crédits particulièrement consacrés à la ville. Mme Veil a confirmé que l'Etat indemnisera les familles – « actuellement au nombre de vingt-cinq » – dont un enfant a été victime d'une maladie de Creutzfeldt-Jacob (« le Monde » du 30 octobre) mais en se refusant à donner le montant de cette indemnité. Le débat a essentiellement porté sur la lutte contre le sida.

Comment ne pas en parler ? Comment éluder le sujet ? En instituant, le 26 octobre, par voie d'amendement au projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale, le dépistage obligatoire du sida pour les tuberculeux, les sénateurs avaient tant frappé les esprits qu'il était difficile de ne pas évoquer la question à l'Assemblée nationale lors de l'examen des crédits pour 1994 du ministère de Mme Veil. *« Décision irraisonnée et inadmissible »*, a tonné Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) tandis que Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône), professeur de médecine, s'est indigné de voir *« certains responsables politiques se prononcer sur le sida en ignorant tout du dépistage obligatoire qui n'est pas systématique, et du dépistage systématique qui n'a rien à voir avec un dépistage obligatoire »*.

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a rappelé qu'il était *« défavorable »* à l'amendement sénatorial, car il ne faut pas, selon lui, *« mêler les rapports médecins-malades à un débat sécuritaire »*. *« Tant que nous ne disposerons pas d'une thérapeutique efficace, le seul vaccin c'est la prévention »*, a-t-il ajouté, précisant qu'il entendait *« encourager de toutes les manières possibles le dépistage volontaire du sida »*. Répondant à Ernest Chénière (RPR, Oise) qui réclamait une *« campagne de dépistage généralisée non obligatoire »*, le ministre a dit préférer *« la proposition systématique du dépistage de la part du médecin »*.

Evoquant plus largement la lutte contre le sida, M. Douste-Blazy a rangé celle-ci au rang de *« priorité absolue »*. *« Ne nous voilons pas la face,* a-t-il lancé. *C'est une véritable situation d'urgence sanitaire qui nous impose de frapper vite et fort. »* Disposant de crédits en progression de 26 % par rapport à 1993, il a annoncé de prochaines *« campagnes générales d'information »* et des *« actions de prévention sur le terrain auprès des publics les plus exposés, en particulier les jeunes »*. Il a précisé que *« de nouveaux centres de dépistage anonyme et gratuit »* ouvriront et que le budget de 1994 *« permettra d'accroître de plus de 80 % les dispositifs d'aide à la vie quotidienne »* et de *« développer les capacités d'hébergement et les appartements thérapeutiques »*.

La dérive des dépenses de santé

Comme il est désormais rituel à chaque discussion sur le budget des affaires sociales, les députés se sont alarmés de la dérive des dépenses de santé. Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) a tenu à *« sonner le tocsin face à la fragilité extrême de notre protection sociale »* dont l'avenir, selon lui, *« n'est pas assuré »*. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne) a abondé dans son sens en prédisant qu'au rythme d'une *« croissance des dépenses de 7 % par an le budget de l'assurance-maladie devrait être doublé dans dix ans, ce qui reviendrait à multiplier par 2,5 l'impôt sur le revenu »*.

Mme Veil a rappelé que le gouvernement était engagé dans une politique de *« maîtrise médicalisée des dépenses de santé »*. Répondant à une question de Jean-Yves Chamard (RPR, Haute-Vienne) sur le *« numerus clausus »* dans les professions médicales et paramédicales, le ministre d'Etat s'est opposé à son relèvement. *« On sait très bien qu'une pléthore de médecins conduit à des interventions chirurgicales superflues »*, a expliqué Mme Veil, précisant qu'*« il sera probablement nécessaire d'élargir le recrutement à la fin du siècle »*. De nombreux députés se sont également émus de la fixation à 50 % du taux minimum d'incapacité permettant à une personne handicapée de percevoir l'allocation pour adulte handicapé (AAH), alors que le seul critère jusqu'ici retenu était *« l'inaptitude à trouver un emploi quel que soit le taux d'incapacité »*, comme l'a rappelé Philippe Langenieux-Villard (RPR, Isère) qui a qualifié une telle mesure d'*« inopportune »* et de *« maladroite »*.

Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a également dénoncé l'institution de ce seuil comme posant *« un problème éthique »* tandis que M. Bartolone a précisé qu'elle *« frappera les malades du cancer, du sida ou les séropositifs en traitement dépourvus de ressources »*. *« Renoncez à cette mesure de régression »*, a-t-il demandé à Mme Veil.

Enfin, le revenu minimum d'insertion (RMI), dont les crédits augmenteront de 22 % – *« ils dévoilent la déchirure de notre tissu social »*, s'est inquiété Claude Girard (RPR, Doubs) –, a été évoqué par de nombreux députés. Répondant à Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) qui l'interrogeait sur la possibilité d'élargir, sous conditions, le bénéfice du RMI aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, Mme Veil s'y est opposée au motif que cela *« risquerait de les marginaliser davantage »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

TÉLÉVISION

Un documentaire de Robert Bober diffusé sur Arte

Mémoire d'une rue

Robert Bober fait partie des grands auteurs de la télévision française. Cet ancien assistant de François Truffaut a collaboré à des magazines comme « Les femmes aussi » avant de passer à des documentaires personnels comme *Réfugié provenant d'Allemagne, apatride d'origine polonaise* (1975), ou les extraordinaires *Récits d'Ellis Island* (1979), qu'il a signé avec Georges Perec qui fut l'un de ses amis.

Mélange de rigueur (quasi janséniste) et de chaleur du regard, de méticulosité et de passion, révélé comme écrivain (*Quoi de neuf sur la guerre?, le Monde* du 27 août), cet homme d'images a obtenu en 1991 le grand prix SCAM pour l'ensemble de son œuvre télévisée. Son dernier film, *En remontant la rue Vilin* – FIPA d'argent du documentaire en février 1993 à Cannes –, diffusé dimanche soir 31 octobre, à 19 h 30, sur Arte, est un document fascinant.

Un film en spirale. A plusieurs entrées. Une sorte de jeu de l'oie, où les cases renvoient à des immeubles, des fenêtres, des époques, des gens. Un labyrinthe où le réalisateur s'engage comme un plongeur qui sait ce qu'il cherche mais pas ce qu'il va trouver. Mais il y va.

La rue Vilin était une petite rue de Ménilmontant. Une rue en pente, populaire, du XXe arrondissement de Paris. Une rue pour photographes avec ses vieux bars, ses enfants dehors, ses réverbères, ses pavés disjoints. Georges Perec y a vécu les six premières années de sa vie, jusqu'à ce que sa mère, qui tenait une boutique « Coiffures dames » au n° 24, soit déportée à Auschwitz, le 11 février 1943. Classée « îlot insalubre », la rue commençait à subir les assauts des bulldozers – pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, un espace vert – quand l'auteur de *la Vie mode d'emploi* décida de s'y rendre une fois par an afin de noter l'évolution du lieu (ainsi que d'autres dans Paris). Il le fit avec méthode, de 1969 à 1975, puis abandonna le projet. Robert Bober l'a repris après la mort de l'écrivain.

Un travail de bénédictin. Un an pour retrouver des photos de toutes les maisons. Il a passé des petites annonces, écumé les agences, relevé au cadastre le tracé de la rue, les numéros d'immeubles, le nombre d'étages, pris un calque, mis côte à côte les six cent cinquante photos retrouvées, recollé les morceaux jusqu'à ce qu'il obtienne l'image globale de la rue à différentes époques. Tandis que les photos défilent, qu'on revoit le même café ouvert puis fermé, Madame Rayda à sa fenêtre, des enseignes qui s'effacent, des portes qui se murent, apparaît lentement le projet du cinéaste. Attaché aux détails comme à une bouée de sauvetage, Robert Bober explore la mémoire du temps. Sa lutte obstinée contre la disparition des choses et des êtres forme une étrange musique. *En remontant la rue Vilin* est à la fois un film sur l'histoire d'une rue, un film sur la photo, un film sur Georges Pérec. Un film de filiation, avec quelque chose d'initiatique.

CATHERINE HUMBLOT

PRESSE

Grâce à la médiation de l'inspection du travail

Solution en vue dans le conflit du « Parisien »

Un accord est intervenu, très tard dans la nuit du 29 au 30 octobre, entre la direction du *Parisien* et les syndicats de la rédaction – FO, CFDT, Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome). Cet accord a permis au journal d'être présent dans les kiosques samedi matin 30 octobre. Le retard a toutefois empêché la sortie de deux éditions, Essonne et Val d'Oise. Elles ont été remplacées par l'édition nationale.

La grève lancée par la majorité de la rédaction, jeudi 28 octobre (*le Monde* du 30 octobre), à propos du refus de la direction d'embaucher définitivement deux femmes journalistes parvenues à la fin de leur contrat à durée déterminée, menaçait de s'étendre à l'administration et à la régie Manchette Publicité. Une majorité du personnel du journal présent vendredi 29 octobre, soit 205 personnes, avait voté – à 131 voix pour, 70 contre et 4 abstentions – pour une reconduction de la grève.

L'inspectrice du travail invitée par les grévistes à constater le non-respect de la législation sur le travail, a mené une médiation entre le personnel en grève et la direction. Cette dernière a accepté de réintégrer les deux secrétaires de rédaction à de nouveaux postes (infographie et nouvelle station de mise en pages). Une assemblée générale doit avoir lieu dimanche 31 octobre au siège du *Parisien*. Selon des sources internes, la reprise du travail devrait y être formellement décidée.

Y.-M. I.

L'incidence de la grève d'Air France sur la distribution du « Monde »

Accompagner chaque journal jusqu'au bout de sa route

La distribution des 80 000 exemplaires du *Monde* destinés à l'étranger est tributaire à 80 % du transport par air. Autant dire que la grève d'Air France a incité les deux personnes qui s'occupent de ce service *« à jongler avec les contraintes »*. Contraintes liées à l'heure de sortie des rotatives du journal, contraintes de disponibilité des camions devant remplacer les avions défaillants, contraintes techniques, etc.

Des camions ont été affrétés en direction de Bruxelles, Amsterdam, Francfort. A partir des aéroports de ces trois villes, des paquets d'exemplaires du *Monde* sont réacheminés de Bruxelles vers Copenhague, Oslo et Madrid, d'Amsterdam vers la CEI, de Francfort vers l'Autriche et les pays d'Europe centrale. En plus, deux véhicules roulent quotidiennement en direction de Londres, un autre vers Zürich, afin de desservir la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord d'une part, la Suisse d'autre part.

L'Italie pose un problème particulier : les grèves qui affectent aussi les aéroports de Milan et de Rome obligent à un transport par TGV – quand la SNCF n'est pas en grève comme les autres services publics, ce qui fut le cas la semaine dernière, – puis par camions au départ de Nice et Marseille.

La grève impose à chacun de faire preuve de rapidité et d'inventivité, en liaison avec le service de diffusion à l'étranger des Nouvelles messageries de la presse parisienne, avec lequel le service diffusion à l'étranger du *Monde* est en liaison téléphonique quasipermanente. *« Il n'y a vraiment rien d'établi, il faut négocier minute par minute et destination par destination, en fonction des horaires et des transports disponibles,* explique Marie-Dominique Renaud. *Il fallait prendre chaque paquet de journaux à la sortie de l'imprimerie et le suivre jusqu'au bout de la route, y compris en pensée. »* Grâce à cette gymnastique logistique, la plupart des exemplaires sont parvenus à leur but, puisque dans toutes les grandes capitales, *le Monde* est disponible au jour de sa date de parution.

Mariages

Sylvie GOIN-DROUIN
et
Jean-Pierre LÉGÉRET

sont très heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité, le jeudi 28 octobre 1993, à Chexbres (Vaud).

16, avenue Montagibert,
1005 Lausanne (Suisse).

Décès

– Le président M. C. Bassiouni,
Le secrétaire général R. Ottenhof,
Les membres du comité exécutif,
Les membres du conseil de direction de l'Association internationale de droit pénal,
Et les membres du comité éditorial de la *Revue internationale de droit pénal*,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 26 octobre 1993, au Caire, du

professeur Fernand BOULAN,
professeur agrégé des facultés de droit,
directeur honoraire de l'Institut des sciences pénales et de criminologie,
directeur du Centre de droit pénal international et de criminologie comparée,
rédacteur en chef de la *Revue internationale de droit pénal*.

(Le Monde du 30 octobre.)

– La direction
Et les collaborateurs de France-Culture
ont le regret de faire part du décès du

professeur Jean-Paul CACHERA,
producteur régulier de l'émission « Biologie et médecine ».

France-Culture,
Maison de Radio-France.

– Le docteur Pierre Destombes, ancien médecin des T.C., professeur honoraire de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
et ses enfants,
Le docteur François Destombes
et Mme, née Maryvonne Le Tinier,
et leurs enfants Valérie, Marie-Anne, Pierre-Brieuc, Gautier, Antoine,
Annie et Jean Callé,
et leurs enfants Anne-Laure et Cécile,
Monique et Jean Engelking,
et leurs enfants Jean-Baptiste, Christine, Jérôme et Pierre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DESTOMBES,
née Denise Margelidon,

le 23 octobre 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Saintes (Charente-Maritime), en la cathédrale Saint-Pierre, le 26 octobre.

15 *bis*, rue F.-Chapsal,
17100 Saintes.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel,
Et les enfants de l'œuvre de secours aux enfants (OSE),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léo HAMON,
ancien ministre,
administrateur de l'OSE
depuis de longues années.

– Les Editions de la fondation Maison des sciences de l'homme-Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léo HAMON,
directeur de la collection « Les entretiens d'Auxerre »,

(Le Monde du 30 octobre.)

– M. et Mme Guy Rochard,
et leurs enfants,
Mlle Hélène Fouyé,
Mme Claire Fouyé,
En religion, Mère Marie Albert,
de l'ordre de saint Dominique,
Les familles Albizzati, Bertrand, Berroche, Blejean, Bourel, Carzunel, Coatanéa, Dupré, Fouyé, François, Fureau, Gaudefroy,
Et alliés, Guyomard, Lacassagne, Leguen, Lefriec, L'Emeillet, Liguier, Lindemann, Péchut, Pichon, Piriou, Raynaud, Renaud, Rolland, Sers, Ters, Wallart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François TERS,
officier des Palmes académiques,
professeur honoraire
du Lycée international
de Saint-Germain-en-Laye,
chef de travaux de l'IRNP,
ancien grand druide adjoint
du Gorsedd,

survenu à son domicile, le jeudi 28 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 novembre, à 14 heures, en l'église paroissiale de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

M. et Mme Guy Rochard,
Park Beg Lem,
Minihy-Tréguier,
22220 Tréguier.

Mlle Hélène Fouyé,
12, rue Saint-Jean-Marie-Vianney,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Henri MAZEAUD,
membre de l'Académie
des sciences morales et politiques,
section de législation,
droit public et jurisprudence,

est décédé dans la matinée du samedi 23 octobre 1993, à Paris.

Il a été inhumé dans le cimetière de Nexon (Haute-Vienne), jeudi 28 octobre.

– Mme Anne-Marie Nicolas-Guillou, sa mère,
M. et Mme Hervé Guillou,
M. et Mme Michel Guillou,
ses frères, belles-sœurs,
et leurs enfants,
M. Thomas Otong Owana,
Mme Eliane Huard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile GUILLOU,

survenu le 28 octobre 1993, dans sa cinquante-deuxième année, en son domicile.

Les obsèques civiles seront célébrées le mardi 2 novembre, à 14 h 30, au cimetière communal de Château-d'Oléron (Charente-Maritime), où l'on se réunira.

– Verrières-le-Buisson.

Claude, Jean-Luc,
Muriel et Stéphane Mathieu,
ont l'infinie douleur de faire part de la mort de leur fils et frère,

Gaël MATHIEU.

– Avec un courage exemplaire, entouré d'une équipe médicale qui lui a prodigué les meilleurs soins, il s'est battu jusqu'au bout contre un cancer implacable qui vient de le ravir, à l'âge de vingt-huit ans, à l'affection des siens.

Jean-François

était le fils de

M. Jean-François PENEL,
ancien chef de cabinet
du ministre de la francophonie,
auprès du ministre d'Etat,
ministre des affaires étrangères.

Une cérémonie d'adieu a été célébrée le vendredi 29 octobre 1993, en la salle omniculte du Père-Lachaise.

– Hélène Rioux,
Georges et Sylvie Rioux,
et leurs enfants,
Françoise et Jobst Buhmann,
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, le

docteur Yves RIOUX,
médecin-colonel des troupes de marine,
ancien chef de laboratoire
diplômé de l'Institut Pasteur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 25 octobre 1993, à Marseille.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Saint-Symphorien (Gironde).

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Anniversaires

– Il y a un an aujourd'hui, disparaissait

Pascal-CRÉGUT.

Il reste dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

1er novembre.

– Il y a trois ans,

Jeanniue JOUVENT

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.

– Il y a trois ans,

Marc PAOLOZZI

disparaissait à l'âge de vingt-sept ans.

Il nous manque cruellement.

– Aujourd'hui, une musique, une pensée particulière à la mémoire de

Roland SCHWARTZ,

et de ses parents,

Denise et Pierre.

Remerciements

– Très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Robert TISON,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,

Mme Robert Tison,
son épouse,
M. et Mme Jacques Tison,
M. et Mme Lieu Pham,
Mlle Françoise Tison,
M. Hubert Tison,
M. et Mme Jean-Pierre Tison,
Mlle Brigitte Tison,
M. et Mme Marc Tison,
ses enfants,
Et toute la famille,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Etaples (Pas-de-Calais).

Soutenances de thèses

– M. Alessandro Guetta présentera, le lundi 8 novembre 1993, à 9 heures, salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne, escalier E, 1er étage à gauche, 45, rue des Ecoles, Paris-5e), une thèse de doctorat intitulée : « La philosophie religieuse d'Elie Benamozegh ».

Conférences

– Le Centre de la KABBALE de Paris vous offre l'opportunité de comprendre la sagesse du judaïsme et la puissance de la Kabbale. Premier cours d'introduction le jeudi 4 novembre 1993, à 20 h 30, au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Rens. : 43-56-01-38.

ÉDUCATION

Dérapage à Montreuil

Des lycéens étrangers menacés d'expulsion

« C'est une histoire choquante et scandaleuse, mais qui aura au moins le mérite de servir d'exemple et d'éviter que de telles initiatives se renouvellent », lance Patrick Gaubert, conseiller du ministre de l'intérieur. *« C'est une mesquinerie coupable et condamnable, mais où l'on ne peut déceler de malveillance »* lâche, furieux, Claude Lambert, le recteur de l'académie de Créteil.

L'affaire aura été réglée en quelques heures, jeudi 28 octobre. Mais elle est significative du climat délétère entretenu, depuis plusieurs mois, par les débats sur l'immigration et le droit d'asile. Le 15 octobre, en effet, le proviseur du lycée Eugénie-Cotton de Montreuil (Seine-Saint-Denis) adressait une lettre à tous ses élèves de nationalité étrangère les sommant, *« conformément aux réglementations qui régissent l'immigration en France »* d'être, le 2 novembre, au retour des vacances de Toussaint, en possession de leur carte de séjour en cours de validité.

Dans cette lettre, publiée par *Libération* le 29 octobre, le proviseur ne s'en tient pas là. Non seulement elle prévient les *« élèves de nationalité étrangère »* – à partir de seize ans et de dix-huit ans pour les Algériens – que leur titre de séjour sera contrôlé. Mais, plus encore, elle les avertit qu'à compter du 2 novembre, ceux qui ne pourraient le faire *« ne seront pas repris dans l'établissement »*. Oublient, au passage, que l'exclusion des élèves en situation irrégulière, ou le refus d'inscription dans un établissement scolaire, sont contraires aux libertés fondamentales, comme vient de le rappeler, le 20 octobre, le tribunal de Limoges, en enjoignant l'inspecteur d'académie de la Haute-Vienne d'inscrire un élève zaïrois de dix-huit ans démuni de titre de séjour.

« Nulle et non avenue »

La circulaire du 16 juillet 1984, dont s'inspirerait la lettre du proviseur, fait simplement obligation aux établissements de demander aux élèves étrangers, lors de leur première inscription, une photocopie de leur titre de séjour. Mais, précise-t-on au ministère de l'éducation nationale comme au ministère de l'intérieur, les chefs d'établissement ne sont pas là pour contrôler, encore moins menacer d'expulsion les élèves qui seraient sans papiers d'identité.

Le recteur de Créteil, Claude Lambert, a fait savoir à toutes les familles concernées que la lettre de Mme le proviseur est *« nulle et non avenue »* et il devrait se rendre sur place, mardi 2 novembre, pour s'assurer que la rentrée se passe normalement.

JUSTICE

La Cour de cassation annule une procédure visant deux cancérologues niçois

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient d'annuler la plus grande partie d'une procédure d'instruction menée depuis janvier 1988 à la suite des poursuites visant deux cancérologues niçois, les docteurs Philippe Lagarde et Augustin Roquette, pour escroquerie et exercice illégal de la médecine et de la pharmacie (*le Monde* du 15 mars 1991). Cette annulation avait été prononcée par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 10 février 1992, en raison de diverses violations du code de procédure pénale apparues dans le dossier. Le conseil départemental de l'ordre des médecins des Alpes-Maritimes avait formé un pourvoi en cassation contre cette décision, que la chambre criminelle vient de rejeter.

Après des incidents dans les universités d'Assas et Dauphine

Le ministre de l'enseignement supérieur cherche à calmer l'agitation étudiante

Des incidents ont opposé, vendredi 29 octobre, dans deux universités parisiennes (Assas et Dauphine), des étudiants d'extrême droite aux syndicats ou associations étudiantes de gauche. La réaction très vive du ministre de l'enseignement supérieur montre que le gouvernement craint que l'agitation dans les universités s'étende dans les prochains jours. Dès le 2 novembre, en effet, l'UNEF appelle les étudiants à se mobiliser pour dénoncer les mauvaises conditions dans lesquelles se déroule la rentrée universitaire.

C'est peu dire que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prend au sérieux la fièvre soudaine qui parcourt, depuis quelques jours, le monde étudiant et universitaire. Dans la nuit du 29 au 30 octobre, il a, en effet, publié un communiqué très sévère pour condamner les incidents qui se sont déroulés, vendredi 29 octobre, à l'université de Paris-II (Assas), puis à l'université Paris-IX (Dauphine).

Ces incidents semblent en partie liés. A Assas, ils ont éclaté, à midi, lorsqu'une quinzaine de militants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) ont commencé à distribuer, sur le parvis de l'université, des tracts appelant les étudiants à se mobiliser contre *« les mauvaises conditions d'étude »*, *« le manque d'aide sociale »* et, en particulier contre les menaces qui pèsent sur l'allocation de logement social. Cette initiative a provoqué une réaction immédiate et musclée d'une vingtaine d'étudiants d'extrême droite, qui souhaitaient interdire la présence de l'UNEF dans ce qu'ils considèrent traditionnellement comme leur fief. Au terme d'une bagarre assez violente, la police, alertée, a interpellé sept étudiants de l'UNEF qui ont été retenus jusqu'en début de soirée au commissariat central du treizième arrondissement.

Dans l'après-midi, la tension se déplaçait à Paris-IX-Dauphine, où devait se tenir, à partir de 15 h 30, à l'initiative de l'UNEF-Indépendante et démocratique et avec l'accord de la présidence de l'université, un débat sur le droit d'asile, auquel devait participer Fode Sylla, président de SOS-Racisme. Vers 15 heures, une quarantaine de jeunes militants d'extrême-droite, affichant leur appartenance à un « collectif nationaliste étudiant », pénétraient dans l'université avec l'intention manifeste d'empêcher la tenue de cette réunion.

Réaction en chaîne

Alerté, le président de Paris-IX, Ivar Ekeland, intervenait directement pour leur demander de quitter les lieux, puisqu'ils ne faisaient pas partie des étudiants de l'université. Après avoir bousculé M. Ekeland et lui avoir expliqué qu'ils étaient venus se venger des incidents *« très graves »* qui s'étaient déroulés à Assas deux heures plus tôt, une dizaine des perturbateurs parvenaient à entrer dans l'amphithéâtre, injuriaient Fode Sylla et criaient des slogans racistes. Le président de SOS-Racisme, accompagné du président de l'université, préférait quitter la salle, sans encombre.

Ces deux incidents ont provoqué, dans la soirée, une avalanche de réactions. SOS-Racisme s'insurge *« contre l'atteinte à la liberté d'expression que tente d'imposer l'extrême droite par la violence »*. Le Mouvement contre le Front national, association animée par l'ancien député socialiste de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, dénonce la double agression dont ont été victimes les étudiants de l'UNEF à Assas et ceux de SOS-Racisme et de l'UNEF-ID à Dauphine et appelle *« à une réplique unitaire en refusant la violence »*.

De son côté, le Renouveau étudiant, association proche du Front national, s'est félicité du *« succès de la première manifestation de sa nouvelle antenne parisienne »* qui a empêché le réunion de Dauphine. Dénonçant le président de SOS-Racisme, *« propagandiste de l'immigration sur notre sol »*, Renouveau étudiant précise qu'il *« n'entend pas abandonner le terrain des facs à la gauche cosmopolite et prévient le ministre des universités qu'il se mobilisera chaque fois que les provocateurs de SOS-Racisme, véritables fossoyeurs de l'indentité française, seront invités à s'exprimer, avec le soutien actif des présidents d'université »*.

La réponse du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas tardé. Dans la nuit de vendredi à samedi, il publiait un communiqué très vigoureux. Il *« condamne les actes de violence inadmissibles intervenus et toute forme de provocation, notamment à l'encontre des représentants de SOS-Racisme. A Assas comme à Dauphine, c'est la liberté d'expression qui a été bafouée. Le droit d'association et la liberté du débat doivent être respectés. Ce devoir est celui de tous. »* M. Fillon demande aux présidents d'université de *« prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité et la liberté d'expression dans les universités »*.

La vivacité de la réaction du ministère est significative de la crainte que ces incidents ne viennent alimenter et exaspérer un malaise perceptible, depuis quelques jours, dans quelques universités où les étudiants se mobilisent contre les conditions difficiles de la rentrée. C'est le cas à Nantes, où plusieurs manifestations ont eu lieu cette semaine (*le Monde* du 27 et du 30 octobre) et où les étudiants appellent à la grève, mardi 2 novembre, pour réclamer des locaux, des enseignants supplémentaires et une amélioration de l'aide sociale. Un début d'agitation s'également été noté à Aix-en-Provence, Tours ou Poitiers, ou encore à Toulouse et Bordeaux où des manifestations sont prévues le 9 novembre.

Enfin l'UNEF vient de lancer pour le 2 novembre un *« appel à tous les étudiants de France »*, leur demandant de se mobiliser et de développer les actions contre *« la dégradation des conditions de vie et d'étude »*, ceci à quelques jours de la discussion à l'Assemblée nationale, le 15 novembre, du budget de l'enseignement supérieur. Quant à l'autre syndicat étudiant de gauche, l'UNCEF-ID, il poursuit sa campagne contre le projet de réforme de l'allocation de logement social et organise, le 6 novembre, à Paris, une réunion nationale sur ce dossier.

Agressions de l'extrême droite étudiante, mobilisation des associations et syndicats de gauche (UNEF, UNEF-ID, SOS-Racisme) sur le terrain de l'anti racisme et des conditions de vie des étudiants, nervosité du gouvernement après le conflit d'Air France : cela fait beaucoup d'ingrédients explosifs au moment où s'achève – jusqu'à présent sans problèmes majeurs – la rentrée universitaire.

GÉRARD COURTOIS

RELIGIONS

La visite du dalaï-lama en France

Un moine tibétain chez les Chartreux

GRENOBLE

de notre correspondant

La porte du monastère de la Grande-Chartreuse, fondé en 1084 par saint Bruno, s'est entrouverte, vendredi 29 octobre pour le quatorzième dalaï lama. L'ordre cartusien, qui prône la solitude et le silence le plus total pour ses membres, et donc l'absence de tout contact avec l'extérieur, a accepté de recevoir le chef spirituel du bouddhisme tibétain. Le ministre de la communication, Alain Carignon, également maire de Grenoble, joua de toute son influence pour obtenir ce rendez-vous exceptionnel avec le révérend père Dom André Poisson, prieur de la Grande-Chartreuse et soixante-et-onzième ministre général de l'ordre. Ce dernier était accompagné du procureur général des chartreux, Dom Jean.

Seulement dix minutes d'entretien avaient été prévues entre le dalaï-lama et les deux responsables religieux. Leur rencontre dura finalement près d'une heure. Les quarante autres membres de la communauté n'ont pas été conviés à cette rencontre qualifiée d'historique. Officiellement aucune personnalité religieuse d'une aussi grande importance que le dalaï-lama n'avait, jusqu'alors, franchi le seuil de la Grande-Chartreuse, affirme l'un des responsables de la communauté qui vit à l'extérieur de celle-ci, pas même le pape Jean-Paul II lors de son voyage dans la région en 1986.

« En entrant dans le bâtiment, j'ai ressenti une grande paix, un immense silence. C'est un endroit extraordinaire, mais il faisait un peu froid », a confié le dalaï-lama à sa sortie du monastère, qui est installé à 800 mètres d'altitude, dans le massif de la Chartreuse. Selon lui, il existe une grande similitude entre ce lieu et certains monastères construits dans les montagnes du Tibet, mais dont beaucoup ont été rasés par les autorités chinoises depuis 1959, date du départ du dalaï-lama de son pays.

Le dalaï-lama a gardé le silence sur le contenu de son entretien avec le ministre général de l'ordre et son procureur. Il a toutefois indiqué, qu'à l'issue de leur rencontre, ils s'étaient tous les trois recueillis à l'intérieur de la grande chapelle du monastère. *« Nous avons prié ensemble. Nous étions alors tous très émus. Puis, pendant de longues minutes, nous avons médité dans le silence monacal. »*

Au terme de cette rencontre spirituelle avec ceux que le poète Samivel appelait les *« aventuriers de l'invisible »*, le chef religieux tibétain a déclaré avoir *« beaucoup à apprendre d'eux, notamment la compassion, la simplicité, valeurs fondamentales de cet ordre, au service de l'humanité. Il est nécessaire que s'instaure une plus grande compréhension entre les religions »*, a conclu le prix Nobel de la paix.

CLAUDE FRANCILLON

REPÈRES

DANEMARK

Les ampoules volées contenant du virus HIV ont été retrouvées

La piste des policiers danois était la bonne. Les soixante-quinze ampoules contenant le virus HIV, volées il y a deux semaines dans un hôpital de la banlieue de Copenhague, avaient bien été dérobées par un toxicomane en manque et non par une organisation terroriste.

L'affaire, qui a secoué le royaume, s'est terminée vendredi 29 octobre grâce au civisme d'un citoyen soupçonneux, qui a dénoncé un Danois de trente ans, connu dans le milieu de la drogue. Ce toxicomane avait placé les ampoules volées dans le réfrigérateur d'un ami à Valby, un quartier populaire situé au sud-ouest de la capitale.

« J'avais pris une seule fiole en ville, afin de la montrer à des copains, a-t-il déclaré. *Mais ces derniers, qui étaient bien informés de cette affaire par les journaux et la radio m'ont déconseillé d'y toucher. Alors, j'ai jeté le contenu dans un parc à Copenhague. »* C'est un chien qui a renifié, mardi 28 octobre, le flacon dissimulé dans les broussailles, provoquant ainsi l'arrestation du coupable. – *(Corresp.)*

DROGUES

Saisies de cannabis à Marseille et au Perthus

Les douaniers ont découvert 6,5 tonnes de résine de cannabis, mercredi 27 octobre, sur un cargo amarré à un quai du port de Marseille. La drogue, dont la valeur marchande est estimée à quelque 200 millions de francs, a été décelée par des chiens dressés à cet effet lors d'un contrôle de routine du cargo rouleur marocain *Meknes* en provenance de Casablanca. Vingt-cinq mille plaquettes de résine étaient dissimulées à l'intérieur de rouleaux de moquette placée à bord de remorques de camion. Deux personnes ont été placées en garde à vue par la brigade des stupéfiants du SRPJ de Marseille, qui a été chargée de l'affaire. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, 920 kilos de résine de cannabis ont aussi été saisis au poste frontière du Perthus (Pyrénées-Orientales) lors d'un contrôle douanier. Le cannabis était dissimulé dans le réservoir d'un poids lourd dont le conducteur, un Britannique, a été interpellé.

ENVIRONNEMENT

Les cas de cancers de la thyroïde dus à Tchernobyl continuent d'augmenter

Les cas de cancers de la thyroïde frappant les enfants biélorusses et ukrainiens dans les régions affectées par les retombées radioactives de l'accident de Tchernobyl sont toujours en augmentation. Selon les chiffres publiés, vendredi 29 octobre, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 225 nouveaux cas ont été recensés depuis 1989 chez les enfants vivant en Biélorussie, où deux ou trois cas seulement auraient dû être enregistrés en temps normal. Il y a six mois, l'OMS avait recensé 168 cas. Dans la zone la plus affectée par les retombées de l'accident du 26 avril 1986, plus de la moitié des cas sont concentrés dans la région de Gomel, au nord de Tchernobyl. En Ukraine, où l'on compte 158 cas de cancers de la thyroïde, l'augmentation est moins prononcée. Chez les adultes, le nombre de cancers est aussi anormalement élevé avec 2 039 cas en Biélorussie (pour 10,5 millions d'habitants), et 3 000 en Ukraine (53 millions d'habitants). – *(AP, AFP.)*

FOOTBALL

Le Paris-Saint-Germain renforce sa position en tête du championnat de première division

Grâce à une courte victoire sur Nantes (1-0) obtenue durant les (longs) arrêts de jeu, le Paris-Saint-Germain a conforté, vendredi 29 octobre, sa position en tête du championnat de France de première division à l'occasion de la quinzième journée. Les Parisiens devancent de trois points les Girondins de Bordeaux tenus en échec à Sochaux (2-2). L'Olympique de Marseille, qui est allé battre Angers (1-0), prend la troisième place. Les résultats sont les suivants :

*Auxerre et Cannes	0-0
*Paris-SG b. Nantes	1-0
*Lens et Monaco	3-3
*Martigues b. Le Havre	3-0
*Montpellier b. Strasbourg	4-0
*Lyon b. Saint-Etienne	1-0
Lille b. *Caen	3-2
*Metz b. Toulouse	1-0
*Sochaux et Bordeaux	2-2
Marseille b. Angers	1-0

Classement : 1. Paris-SG, 23 pts ; 2. Bordeaux, 20 pts ; 3. Marseille, 19 pts ; 4. Monaco, Auxerre et Cannes, 18 pts ; 7. Sochaux, Nantes, 16 pts ; 9. Strasbourg, 15 pts ; 10. Montpellier, Saint-Etienne, Metz et Lyon, 14 pts ; 14. Martigues, 13 pts ; 15. Lens et Caen, 12 pts ; 17. Lille, 11 pts ; 18. Le Havre et Toulouse, 10 pts ; 20. Angers, 9 pts.

JUGEMENT

Les membres de l'association d'aide à l'enfance Montjoie relaxés

Le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe) a relaxé, vendredi 29 octobre, les six prévenus poursuivis pour non-dénonciation de viol et non-assistance à personne en danger qui comparaissaient dans ce dossier (*le Monde* du 9 octobre). Un psychiatre, un psychologue, une assistante sociale, un éducateur et deux directeurs du service de placement famille spécialisée Montjoie se voyaient reprocher de n'avoir pas alerté assez vite la justice du viol qu'un garçon de dix-huit ans avait commis en 1992 à l'encontre d'un enfant âgé de sept ans placé dans le même famille que lui. Le tribunal a jugé que les délits n'étaient pas constitués, puisque les prévenus avaient séparé immédiatement l'agresseur et la victime afin d'empêcher le renouvellement des sévices. Ils étaient dès lors, selon le tribunal, *« fondés à différer la révélation des faits à l'autorité légitime et à s'accorder un certain délai »* pour prévenir les parents de la victime et préparer l'agresseur à une éventuelle incarcération.

PEINE DE MORT

Recours de Joy Davis-Aylor devant la Commission européenne des droits de l'homme

Les avocats de Joy Davis-Aylor, cette Américaine incarcérée en France, accusée de meurtre au Texas et sous le coup d'un décret d'extradition dont le Conseil d'État a récemment confirmé la légalité (*le Monde* du 18 octobre), ont introduit un recours devant la Commission européenne des droits de l'homme. *« Le principe du procès contradictoire (...) n'a pas été respecté par le Conseil d'Etat, de telle manière que les droits de la défense ont été violés »*, indique notamment le recours, en précisant que des pièces adressées par le gouvernement américain aux autorités françaises *« n'ont pas été communiquées à la défense »*. Le recours déposé contre le décret du gouvernement français, qui autorise l'extradition de Joy Davis-Aylor vers l'Etat du Texas où la peine de mort reste en vigueur, n'est pas suspensif.

EN BREF

PRISONS : fin de la grève à la centrale d'Arles. – Les surveillants de la maison centrale d'Arles ont décidé, vendredi soir 29 octobre, de cesser leur action de grève commencée la veille pour protester contre l'insécurité (*le Monde* du 30 octobre). Ils ont obtenu l'assurance qu'un détenu qui avait proféré des menaces de mort contre l'un d'eux serait prochainement transféré vers un autre établissement pénitentiaire.

PERMIS DE CONDUIRE : un réseau de fraudeurs démantelé en région parisienne. – Trois gérants d'auto-écoles situées à Paris et dans le Val-de-Marne, ainsi qu'un inspecteur du permis de conduire, ont été mis en examen pour *« falsification de documents administratifs »* et *« corruption »* par Xavière Siméoni, juge d'instruction à Paris. Contre 10 000 francs, leur réseau permettait d'obtenir un permis de conduire sans efforts ni talents particuliers.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

En proposant de fortes indemnisations

Le gouvernement reconnaît que l'État est « impliqué » dans l'affaire de l'hormone de croissance contaminée

L'annonce faite vendredi 22 octobre par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, que chaque famille victime du drame de l'hormone de croissance contaminée se verrait proposer une indemnisation (*le Monde* du 30 octobre) équivaut à la reconnaissance et l'implication de l'Etat dans cette affaire. Cette solution « transactionnelle » impose le renoncement, de la part des familles, à toute action en justice. Or la justice est saisie de plusieurs plaintes pour homicide involontaire ou empoisonnement et plusieurs spécialistes ont déjà été mis en examen pour homicide involontaire.

La révélation dans ces colonnes (*le Monde* du 7 février 1992), puis la prise en compte par les autorités gouvernementales de l'affaire de l'hormone de croissance contaminée, grâce notamment à une importante enquête de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) demandée par Bernard Kouchner lorsqu'il était ministre de la santé, aboutissent aujourd'hui à une procédure d'indemnisation des familles des victimes. Ces dernières ne pourront pas personnellement bénéficier de ce geste. Vingt des vingt-cinq enfants chez lesquels on a officiellement diagnostiqué une maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), grave affection dégénérative du cerveau, sont décédés; et, dans tous les cas, la MCJ, qui altère rapidement la conscience, est d'évolution relativement rapide, la mort survenant généralement en quelques mois.

Peu de temps après son arrivée au ministère des affaires sociales, Mme Veil avait fait discrètement savoir qu'il n'était pas question de laisser traîner ce dossier : « *On a trop tergiversé sur la question de la responsabilité de l'Etat dans l'affaire du sang contaminé*, indique-t-on aujourd'hui dans l'entourage du ministre. *Il est clair pour nous que l'Etat devait rapidement manifester son sentiment de solidarité et la décision de Mme Veil était prise avant même de savoir si le ministère des finances et l'hôtel Matignon accepteraient.* »

On évalue, au ministère des affaires sociales, à cinq cents le nombre maximum des cas de contamination qui pourraient survenir après l'utilisation au milieu des années 80 d'hormones de croissances dites extractives, c'est-à-dire à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres humains. Ce type d'hormone a, en France, cessé d'être utilisé en 1988 (1). Mais, compte tenu de la latence de l'infection (de cinq à quinze ans), des cas pourraient, estime-t-on, survenir jusque dans les premières années du siècle prochain. On ne dispose d'autre part d'aucun examen biologique permettant de dire si un enfant ayant été traité est ou non contaminé.

Après diverses analyses, le gouvernement est arrivé à la conclusion qu'il y avait, malgré tout, une implication de l'Etat « *au titre du défaut de contrôle* ». Mais, à la différence de la solution retenue en 1991 pour les victimes des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida, le gouvernement n'a pas souhaité intervenir cette fois par voie législative, préférant une solution transactionnelle. Et, à la différence de la transaction proposée en 1989 aux hémophiles contaminés par le virus du sida, les compagnies d'assurances ne seront pas sollicitées.

« *Nous avons décidé de faire supporter la charge financière de l'indemnisation intégralement par le budget de l'Etat*, indique-t-on auprès de Mme Veil. *Pour le barème d'indemnisation, nous avons retenu le même modèle que dans le cas des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida. Ce modèle tient compte de trois niveaux de préjudice : le préjudice spécifique de contamination, le préjudice économique et le préjudice moral et affectif pour les proches.* »

Des familles « troublées »

Au terme de différents échanges interministériels on est arrivé à estimer qu'un montant de 2 millions de francs par enfant pourrait être « *correct* ». C'est donc cette somme qui sera proposée aux vingt-cinq familles concernées et ultérieurement aux autres si de nouveaux cas sont diagnostiqués et confirmés. « *Dans l'hypothèse du risque maximum, ces indemnités s'élèveraient au total à 1 milliard de francs*, indique-t-on encore auprès de Mme Veil. *Nous comptons prendre le montant de ces indemnisation sur le budget des affaires sociales dans le cadre des frais de réparations civiles actuellement insuffisamment doté.* »

On souligne également que cette solution transactionnelle implique le renoncement à toute action en justice (comme dans le cas de l'indemnisation des hémophiles en 1989). Plus précisément : « *Les victimes et leurs ayants-droit renoncent à toute poursuite à l'encontre de l'Etat, des personnes et des institutions dont la responsabilité avait été évoquée* ». « *Nous avons considéré qu'il fallait un montant d'indemnité significatif pour qu'il y ait renonciation* », précise-t-on au ministère des affaires sociales où l'on indique que les actions en justice pourraient, selon les tribunaux, conduire à des dommages et intérêts d'un montant différent, inférieur ou supérieur. On estime, en d'autres termes, qu'il ne s'agit pas là « *d'un marché de dupes* » (2).

A la question de savoir si cette clause de renonciation ne conduit pas à « *acheter le silence des victimes* » et à protéger des personnes qui pourraient, devant les tribunaux, être jugées responsables, on souligne qu'il ne s'agit là que d'une proposition et que les parents qui le souhaitent peuvent engager – ou poursuivre – des actions en justice. La reconnaissance officielle, *via* cette indemnisation, de la responsabilité de l'État ne pourra pas ne pas être sans conséquences sur le travail d'instruction mené à Paris par Mme Marie-Odile Bertella-Geffroy.

Dans le cadre de cette affaire, trois personnes ont déjà été mises en examen pour homicide involontaire : les professeurs Jean-Claude Job, président de France-Hypophyse, Fernand Dray, ancien responsable de la fabrication de l'hormone à l'Institut Pasteur de Paris et Henri Cerceau, ancien responsable de la pharmacie centrale des hôpitaux. On indique de source judiciaire qu'une quatrième mise en examen concernerait le professeur Jacques Dangoumau, ancien directeur de la pharmacie et des médicaments, aujourd'hui président du conseil d'administration de l'agence du médicament.

La révélation dans la presse de cette iodemoisation a profondément troublé les familles qui ont, ces dernières années, déjà porté plainte pour homicide involontaire ou empoisonnement, plusieurs – profondément choquées – ayant d'ores et déjà décidé de poursuivre leur action, ne cherchant pas à obtenir d'indemnisation mais la découverte des véritables raisons qui ont conduit à la maladie et à la mort de leur enfant.

JEAN-YVES NAU

(1) Selon des informations publiées dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet* des hormones de croissance extractives de médiocre qualité fabriquées dans l'ancienne Union soviétique seraient actuellement utilisées en Europe par des adeptes du culturisme.

(2) Une disposition législative ponctuelle devrait permettre d'éviter que ces indemnités soient assujetties au droit de succession.

Grâce à une équipe de biologistes français

Un nouveau pas dans la recherche fondamentale contre le sida

Une équipe de chercheurs de l'unité de recherches associées (URA) 1455 du CNRS de l'Hôpital Nord de Marseille a annoncé, vendredi 29 octobre lors d'une conférence de presse, qu'elle avait découvert *in vitro* une structure de molécules qui « bloquerait » toutes les « portes d'entrée » des cellules au virus du sida. « *Il s'agit d'un pas important dans la recherche fondamentale contre le sida* », a commenté Jurphaas Van Rietschoten, directeur de recherche du CNRS et spécialiste de l'ingénierie des protéines. « *C'est un espoir, pas une garantie, car il faut encore effectuer les tests thérapeutiques* », a-t-il ajouté, soulignant « *par respect pour les malades* », qu'à l'heure actuelle, « *il n'y a toujours ni vaccin contre le sida, ni médicament* » capable de guérir cette maladie. Le professeur Luc Montagnier a qualifié ces travaux d'« *intéressants* ».

Les circonstances dans lesquelles cette découverte a été communiquée ne manquent pas d'étonner dans la mesure où elles sont en contradiction avec l'usage scientifique. Ces résultats ont été rendus publics le 28 octobre par Radio-France Provence et sont détaillés dans le *Figaro-Magazine* du 29 octobre. Ils ont, par ailleurs, fait l'objet d'une note qui a été transmise à l'Académie des sciences le 5 octobre. Celle-ci l'a soumise à son jury, qui l'a acceptée le 11 octobre. Elle sera publiée prochainement, a indiqué M. Van Rietschoten à Marseille.

On indique toutefois à l'Académie des sciences que cette note ne sera pas publiée immédiatement pour des raisons « *de déontologie* ». Le professeur Jean-Claude Gluckman, titulaire d'un brevet sur les peptides, a en effet écrit au professeur François Gros, secrétaire perpétuel de l'Académie pour déplorer l'ommission dans cette note de l'apport de ses collaborateurs, notamment celle d'Abdelaziz Benjouad.

FAITS DIVERS

Faisant un blessé grave dans le Xe arrondissement de Paris

Une bombe incendiaire explose dans la Banque du Bosphore

Hassan, le coiffeur, a entendu un grand bruit derrière le miroir de son salon, vendredi rue de Nancy, dans le dixième arrondissement de Paris. Puis il a vu un homme courir dans la rue, « *il criait, ses cheveux, son manteau étaient en flammes* ». Hassan n'a pas été très étonné quand il a vu les pompiers, le SAMU, les policiers. L'homme, un client de la Banque du Bosphore, est parti sur une civière, gravement brûlé. Hassan s'est dit : « *Cette fois-ci, c'est plus grave* » et il s'est remis à coiffer. « *Mardi, déjà, ils avaient aspergé du pétrole à l'intérieur de la banque, ça avait commencé à brûler.* »

Le directeur de l'agence bancaire qui ne veut pas donner son identité, – « *on est marié, on a des enfants, nos agresseurs ne doivent pas avoir nos noms* », explique un autre responsable de la banque – est venu constater les dégâts : « *J'étais en congé maladie après l'attaque de mardi. Vous savez ces bombes incendiaires, même si on n'est pas blessé, toutes ces fumées qui attaquent les poumons* ». Les rideaux de fer ont été descendus. « *Regardez cette banque, elle ressemble déjà à un château fort.* » Depuis son ouverture en 1991, celle-ci a fait l'objet de sept attaques, selon son dirigeant. Pas de ces hold-up destinés à emporter la caisse, non. Plutôt des attentats qui s'entêtent sur un nom : la Banque du Bosphore.

« Pourquoi pas à l'ambassade ? »

« *A Paris, c'est plutôt l'opprimé qui opprime l'oppresseur* » tempête l'un de ses dirigeants. « *Mais pourquoi ils s'attaquent à nous, pourquoi pas à l'ambassade de Turquie en France, je ne sais pas moi, nous ne sommes pas les représentants de l'Etat.* » « *Ils* », pour les employés de la banque comme pour les commerçants du quartier, en majorité d'origine turque, sont les Kurdes, « *les rebelles, le PKK, ils frappent partout dans le monde, interrogez les commerçants, ils vous diront s'ils ne sont pas obligés certains jours de payer une sorte d'impôt, un vrai racket* ». Les policiers restent plus prudents, même s'ils sont loin de négliger cette piste. D'autres groupuscules dans la mouvance de l'opposition au régime d'Ankara, sont aussi sur la sellette. En juillet dernier, neuf militants du mouvement d'extrême gauche Dev-Sol avaient été condamnés à des peines de deux mois à trois ans d'emprisonnement pour une action violente contre la Banque du Bosphore et le rackets de commerçants à Paris.

Mardi, avant la précédente attaque, un coup de fil anonyme aurait averti la banque, si l'on en croit son dirigeant, en ces termes : « *Attention, les Kurdes vont vous attaquer* ». Vendredi, « *on n'a pas eu de coup de fil, et ils sont venus quand même* » soupire le responsable de l'agence. « *Nous étions sur nos gardes, le système d'alarme était directement relié à la préfecture de police de Paris et il a parfaitement fonctionné. A vous de juger la suite...* », sous-entend-il. Les policiers n'ont effectivement pas été assez rapides pour interpeller les trois hommes qui, arrivant à pied rue de Nancy, ont jeté l'engin incendiaire à l'intérieur de l'agence.

Seul, le client, un homme âgé de quarante et un ans, a été grièvement blessé, les deux employés ayant été incommodés par les fumées. Les pompiers ont rapidement circonscrit le début d'incendie. Et les commerçants de la rue s'apprêtent une nouvelle fois à passer en revue les photos d'opposants ou de suspects que les policiers viennent régulièrement leur soumettre, « *mais vous savez c'est difficile avec ces photos en noir et blanc* », dit le marchand de journaux.

D. L. G.

ATTENTAT : un lieu de prières musulman détruit à Bonifacio. – Une charge explosive a sérieusement endommagé, dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 octobre, un lieu de prières fréquenté par des Maghrébins à la sortie de Bonifacio (Corse-du-Sud). Le collectif antiraciste Ava Basta a protesté contre cet attentat, soulignant que « *la liberté de religion est inscrite dans toutes les Constitutions démocratiques. On ne doit pas confondre islam et intégrisme.* »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6160

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne conserve aucune dent. – II. Le patron en peinture. Participe. Faire montre de pénétration. – III. Peut comprendre tout le reste. – IV. Utile quand on fait des projets. Cité antique. S'intéresse aux éléments chimiques. – V. Pour nous tromper, doit avoir un air original. Pronom. Deux points – VI. Entre en France en venant de Belgique. Quand elles sont bonnes, peuvent être retrouvées en enfer. – VII. Le premier grand auteur ecclésiastique de l'Occident. – VIII. Qui ne nous cache rien. En route. Bien analysés. – IX. Un grand appareil. On lui doit la phyelognomonie. – X. En France. On la perd quand on n'a pas d'assiette. Qui a circulé. – XI. Peut suivre un refroidissement. Baba, en Orient. Nom de guerre. – XII. Dieu. Chantait en Grèce. Se boit avec plaisir. – XIII. Après une citation. Pas annoncé. Cavale avec son enfant. – XIV. Moment où sortent des belles. Peut être volé sur le scène. Donné par le chef. Comme l'œil, quand il n'y a pas de lunette. – XV. C'est une vraie patate quand elle est de Fontenay. Restent dans l'ombre quand elles sont grises.

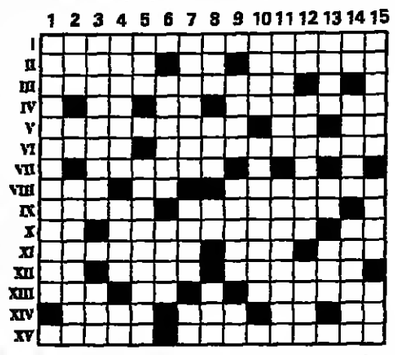

VERTICALEMENT

1. En Angleterre, ils ont de belles collections de livres. – 2. Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien. Dans une série de sept. Une femme d'ordre. – 3. Peut être garni de boulettes. Sec quand on siffle fort. – 4. Rendre un peu étourdi. S'élève en Grèce. Lui. – 5. Se fait entendre dans les bois. Quand il n'y en a pas, c'est plus simple. – 6. On peut le trouver dans la rue. Pour se faire comprendre au Pakistan. – 7. Fait un peu cloche. Pas libre. Saint. – B. Met un terme au combat. Ne conserve pas. Symbole. On n'en parle que quand il est grand. – 9. Reçoit de nombreux avis. On y signe des accords. Agrément étranger. – 10. Romancier hongrois. Huiles et légumes. – 11. Qui n'a pas été tiré. Utile dans le vestibule. – 12. Lie. Ce que peut être une division. Plat, en Provence. – 13. Avec le formol, forme une matière plastique. Symbole. Le petit n'est pas un sujet. – 14. En Suisse. Se faisait sur le chemin. Voix d'eau. – 15. Bien dressés. Qualifie un conduit qui permet de passer. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6159

Horizontalement

I. Couloirs. – II. Défraîchi. – III. Fi ! Sien. – IV. Se. Née. Se. – V. Canal. Due. – VI. Ruelle. Su. – VII. Eté. – VIII. Trimbalée. – IX. Ios. Olim. – X. Os. Arômes. – XI. Ne. Genêt.

Verticalement

1. Discrétion. – 2. Ce. Eau. Rose. – 3. Off. Nérie. – 4. Urinel. Ag. – 5. La. Ellébore. – 6. Oise. Etalon. – 7. Ici. Elimé. – 8. Rhésus. Emet. – 9. Sinécure.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

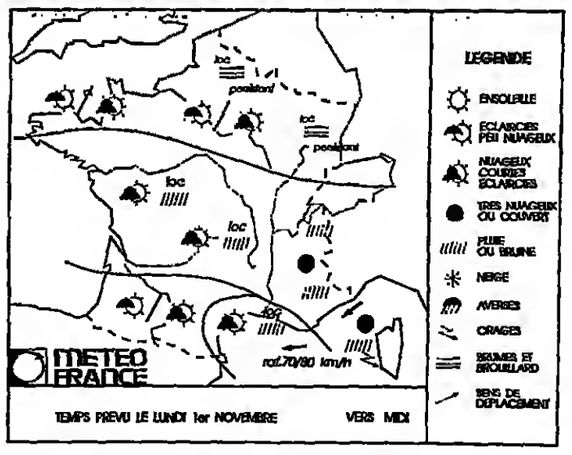

TEMPS PREVU LE LUNDI 1er NOVEMBRE VERS MIDI

Dimanche. Pluvieux dans le Midi, sec ailleurs. – Sur toute la moitié nord, la matinée sera le plus souvent grise, avec de nombreux nuages bas et bancs de brouillards ; cette grisaille devrait se dissiper au cours de l'après-midi, et le soleil brillera ; dans les Vosges, le Jura et le Morvan, le soleil régnera dès le lever du jour.

Sur la moitié sud, les nuages seront abondants tout au long de la journée ; ils donneront de la pluie sur le Languedoc-Roussillon, la Provence et la Corse, ainsi que quelques pluies éparses sur le Sud-Ouest.

Le vent d'est soufflera très fort l'après-midi sur le littoral varois : jusqu'à 100 km/h en pointe, ainsi que le vent du nord-est sur la Côte d'Azur : jusqu'à 80 km/h ; l'autan soufflera également jusqu'à 80 km/h en pointe ; ailleurs, le vent d'est soufflera plus modérément.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-10-1993 à 18 heures TUC et le 30-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				ST-ETIENNE	13	1	B	LUXEMBOURG	4	1	C
AJACCIO	17	9	D	STRASBOURG	6	4	C	MADRID	15	6	N
BIARRITZ	18	7	D	TOULOUSE	15	4	C	MARRAKECH	29	16	N
BORDEAUX	17	6	B	TOURS	13	3	B	MEXICO	20	14	N
BOURGES	15	3	B	**ÉTRANGER**				MILAN	15	8	B
BREST	16	5	N					MONTRÉAL	11	4	N
CAEN	11	3	B	ALGER	22	15	C	MOSCOU	6	-5	*
CHERBOURG	12	8	C	AMSTERDAM	3	3	C	NAIROBI	26	16	C
CLERMONT-FER	18	3	D	ATHÈNES	19	14	D	NEW-DELHI	31	14	D
DIJON	4	3	P	BANGKOK	35	26	C	NEW-YORK	13	8	C
GRENOBLE	14	3	B	BARCELONE	18	10	N	PALMA-DE-MAJ	20	10	D
LILLE	9	0	D	BELGRADE	13	-3	B	PÉKIN	9	3	N
LIMOGES	17	7	D	BERLIN	6	0	D	RIO-DE-JANEIRO	25	19	N
LYON	13	4	B	BRUXELLES	12	0	B	ROME	22	14	P
MARSEILLE	14	12	N	COPENHAGUE	7	5	C	HONGKONG	25	20	D
NANCY	7	-2	*	DAKAR	29	24	N	SÉVILLE	22	13	P
NANTES	15	4	B	GENÈVE	6	6	C	SINGAPOUR	31	25	C
NICE	17	11	D	ISTANBUL	16	13	C	STOCKHOLM	7	-3	D
PARIS-MONTS	12	4	C	JÉRUSALEM	25	14	D	SYDNEY	20	17	N
PAU	19	5	D	LE CAIRE	34	21	D	TOKYO	19	14	P
PERPIGNAN	16	11	P	LISBONNE	20	13	C	TUNIS	26	16	C
POINTE-A-PITRE	33	22	N	LONDRES	12	7	C	VARSOVIE	8	1	N
RENNES	16	6	B	LOS ANGELES	22	13	D	VENISE	15	7	D
								VIENNE	7	0	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MUSIQUES

LE CHATEAU DES CARPATHES à Montpellier

Jules Verne dans le miroir

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Deux nobles étrangers, le jeune comte Franz de Télek et le baron de Gorz, sont amoureux de la Stilla, prima donna du San Carlo de Naples; le premier est épris de son image et elle a accepté de renoncer au théâtre pour l'épouser. Mais cette perspective est odieuse au second, qui ne peut vivre sans entendre cette voix merveilleuse. Un soir où elle chante les adieux à la vie d'Angélique, dans une adaptation lyrique imaginaire du *Roland furieux*, elle s'effondre en scène. Persuadé que le vieux baron est responsable de cette mort soudaine, Franz de Télek part à sa recherche jusqu'au pied de son château des Carpathes, qu'il découvre cinq ans plus tard. A l'auberge du village, désertée, la tenancière tente de le dissuader de pousser plus loin. Le baron est mort, dit-elle, le manoir est hanté. En fait, le baron l'attend et lui réserve la surprise d'une reproduction parfaite – image et son – des derniers instants de la Stilla. Bouleversé qu'on puisse ainsi ressusciter les morts et se délecter indéfiniment des apparences de la vie, Franz détruit la machine diabolique. Alors son inventeur, le savant Orfanik, fait s'écrouler les murs du château.

AGOSTINO PACCIANI/ENGUERAND

Isabel Garcisanz et Christer Bladin

Pour notre époque, qui peut rêver sérieusement aux prouesses d'une technique permettant de donner des représentations lyriques en trois dimensions, avec des distributions prestigieuses, composées, en tout ou partie, d'artistes disparus, il y a dans le roman de Jules Verne, *le Château des Carpathes* (1892), plus ou moins inspiré lui-même des *Contes* d'Hoffmann, un beau sujet d'opéra. La création en concert de l'adaptation lyrique de Philippe Hersant, sur un livret de Jorge Silva-Melo, au Festival de Radio-France et de Montpellier (*le Monde* du 4 août 1992), avait permis d'apprécier pour elle-même la richesse orchestrale de la partition, avec ses timbres subtilement différenciés qui jaillissent de la trame sans la rompre, et la vocalité des quatre rôles. L'enregistrement qui vient de paraître confirme cette première impression (1).

Restait l'épreuve du passage à la représentation et la sanction d'un vrai public d'opéra, qui juge sur pièces, plus sensible à l'effet immédiat qu'aux bonnes intentions. Le silence attentif de la salle pendant l'exécution, la chaleur de l'accueil et le nombre des rappels ne laissent aucun doute sur la profondeur de l'impact d'une œuvre comme celle-là. Il est vrai que le prologue, dont le point de départ est un pastiche (de plus en plus éloigné) du style de Monteverdi, est plutôt rassurant dès l'abord. La cantatrice (Rachele Stanisci) le chante dos au public, mais face à un grand miroir qui, en réfléchissant l'image de la salle, donne l'illusion au spectateur d'observer la scène depuis les coulisses, du même œil que le comte (Christer Bladin, ténor) et le baron (Marcel Vanaud, baryton basse). C'est déjà un peu irréel, mais cependant très éloquent.

Après un bel interlude orchestral tourmenté, pendant lequel le héros va s'agenouiller sur la tombe de la Stilla, la scène dans l'auberge est plus ingrate au théâtre qu'au disque. Outre qu'elle est lâche dans sa conception dramatique, la tension entre le jeune homme et l'hôtesse (Isabel Garcisanz, mezzo-soprano) n'apparaît pas scéniquement, et l'on comprend si peu les paroles que les souvenirs ou les rêves éperdus de l'un et les mises en garde superstitieuses de l'autre restent lettre morte, sauf la petite chanson allemande de l'aubergiste.

Une réussite assez exceptionnelle

Il est vrai que l'orchestre couvre parfois les chanteurs plus qu'il ne les exalte. On se raccroche donc aux mouvements de la musique et au lyrisme des voix, en oubliant la pièce.

En revanche, la scène finale, dans le château, constitue une réussite musico-dramatique assez exceptionnelle. On y réentend d'abord une partie du dialogue de l'auberge capté par les appareils d'Orfanik (Mathias Jung, rôle parlé), puis le baron, déclamant des passages d'*Orlando furioso* dans le style ancien, introduit peu à peu la réapparition de la Stilla sur un écran qui occupe la place même de la scène dans le prologue. Il s'ensuit un trio très développé entre les voix de la cantatrice redisant son chant d'adieu et celles de ses deux amoureux, l'un triomphant, l'autre désespéré, de part et d'autre de l'image centrale surhumaine. On ne saisit pas davantage les paroles, mais la situation est à présent si claire et si forte qu'en s'abandonnant au seul plaisir musical on ne perd pas pour autant le sentiment qu'une action dramatique touche à son paroxysme; d'autant que le lien avec le prologue devient très fort.

En dépit des réserves qu'il faut faire sur la prononciation, la distribution rend parfaitement justice à l'œuvre et, sous la direction de Pascal Rophé, l'Orchestre philharmonique de Montpellier sonne avec plénitude et finesse tour à tour. La mise en scène d'André Wilms et les décors de Nicky Rieti sont habiles, sauf dans le premier tableau, qui serait à revoir si, comme on le souhaite, cette production est amenée à voyager.

GÉRARD CONDÉ

(1) Un coffret de 2 CD Adès-Musidisc 202 279.

► **Prochaine représentation, le 31 octobre, à 15 heures. Opéra-Comédie de Montpellier, 11, boulevard Victor-Hugo. Tél. : 67-60-19-99.**

DANSE

LE BALLET ARABE CARACALLA au Palais des Congrès

Le calife reçoit Shakespeare

Tous les chiites ne sont pas mollahs. Surtout à Baalbek, au Liban, musulmane depuis l'an 634, mais où l'on se souvient encore, jusque dans les noms de personnes, que le mégatemple de Jupiter-Soleil fut achevé par Caracalla, l'empereur qui donna la citoyenneté romaine à tous ses sujets.

Abdelhalim Caracalla vient donc de cette ville à dominante chiite, mais qui a conservé son appellation païenne et phénicienne et qui abrita, de 1957 à 1974, le très cosmopolite Festival international de Baalbek, manifestation d'illustre mémoire où, pour une fois, Orient et Occident se mêlaient harmonieusement, de Béjart à Oum Koulsoum.

Caracalla, après une formation chorégraphique à Dijon et à Londres, crée au Liban en 1968 le premier ballet-théâtre de danse arabe, tout en étant jusqu'en 1974 chorégraphe du Festival de Baalbek. C'est en 1972 qu'il monta son premier spectacle complet de ballet (*Aujourd'hui, demain, hier*), alors véritable révolution chorégraphique de fusion euro-orientale consacrée la même année au Festival d'Osaka.

Le 13 avril 1975, un affrontement libano-palestinien allait plonger le pays pour trois lustres dans une guerre à tiroirs. Ce jour-là, un danseur de la troupe pluriconfessionnelle de Caracalla fut tué à Beyrouth.

Foin de superstition, on ne renoncerait pas, on ferait comme jadis les Ballets russes : on «tiendrait»! On dansa donc à chaque accalmie, dans chaque camp, quitte à s'exiler lorsque ça tombait comme à Gravelotte. Le ballet *les Tentes noires* fut créé en 1978 et *la Mégère apprivoisée* en 1982.

C'est encore à Shakespeare que Caracalla se réfère pour son *Songe d'une nuit d'Orient*, ballet à grand spectacle où le chorégraphe et ses musiciens, notamment le plus populaire des compositeurs libanais actuels, Marcel Khalifé, ont voulu crier, sinon la paix définitive (le pays est encore sous contrôle étranger) du moins la fin des tueries, l'apaisement, la possible renaissance économique et culturelle.

Caracalla n'a pas lésiné sur les moyens, son *Songe* – rythmé par la musique orientale, mu par une chorégraphie où sont fondus sans grumeaux les cortèges califaux de Bagdad, *la Nuit de Valpurgis* voire le cinéma de Cocteau – est une débauche satinée de bennins, aigrettes, croissants de cuivre et traînes de mousseline (étoffe venue de Mossoul, ne l'oublions pas!), de narguilés et de pantalons bouffants. L'histoire du roi qui a condamné à mort la fille de son confident rêtive à un mariage arrangé, fournit une trame en or à toutes les variations orientalisantes et Shakespeare est comme chez lui à la cour du calife.

Rendons grâce au Rassemblement de la jeunesse libanaise en France, association créée en 1986 et qui, après avoir fait connaître à Paris la chanteuse beyrouthine Megida Roumi, nous ramène maintenant ce ballet Caracalla en plein regain de vigueur, mais dont beaucoup pensaient ici qu'il n'avait pas survécu à la guerre.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

► **Mardi 2 et mercredi 3 novembre au Palais des Congrès. Métro : Porte-Maillot. Tél. : 40-68-00-85. Location FNAC, Virgin Megastore et Minital 36 15 RJLiban. Places de 100 à 250 F.**

THÉATRE

SILENCE EN COULISSES au Palais-Royal

Folklore théâtreux

La pièce de Michael Frayn présentée au Palais-Royal, *Silence en coulisses*, se divise en trois actes : la dernière répétition d'un vaudeville, une représentation entendue des coulisses, et la centième, complètement décalée. Ce n'est pas du «théâtre dans le théâtre», simplement ce folklore théâtreux dont les spectateurs sont friands, aussi convenu et faux soit-il. Les acteurs du Palais-Royal incarnent des ringards qui font carrière dans les tournées miteuses et les sitcoms. Le vaudeville qu'ils sont censés répéter et jouer est une idiotie dont le metteur en scène – un tâcheron menant de front plusieurs spectacles et idylles – fonctionne sur une seule idée : faire claquer les portes. Le premier acte de cette idiotie faisant l'objet des trois actes du spectacle – mis en scène par l'infatigable Jean-Luc Moreau –, la lassitude menace.

De cette situation répétitive, Robert Dhéry avait su tirer un spectacle burlesque : *En sourdine les sardines* (aux Bouffes-Parisiens en 1982). Il jouait sur la fragilité de la pièce, la faisant en quelque sorte déraper, trébucher, se rattraper de justesse – effet comique garanti. Le spectateur pouvait avoir l'impression de surprendre des gens pas trop malins, d'irrésistibles innocents qui, ne se sachant pas regardés, agissaient avec décontraction, au plus drôle de leurs ridicules. Cette fois, on a affaire à des aigris pesants.

Peut-être mal à l'aise et cherchant une complicité, les acteurs (du Palais-Royal) s'adressent au public, insistent sur chaque effet. Notamment Marthe Villalonga, Maurice Chevit, Guilhem Pellegrin qui font de la grosse cavalerie, alors que Michèle Laroque en pimbêche et Julie Arnold en nunuche ont trouvé un style davantage «comédie américaine», et que Michel Crémadès fait de son régisseur souffre-douleur un être funambulesque. Quant à Michel Duchaussoy, le metteur en scène, et Jean-Luc Moreau, qui remplace Laurent Gamelon dans le personnage du «premier rôle», ils vont au plus simple. Ce n'est pas ce qu'ils font de pire, et d'ailleurs il y a des rires dans la salle. Mais enfin, il faut y mettre du sien.

COLETTE GODARD

► **Palais-Royal, 38, rue de Montpensier, 75001 Paris. Métro : Palais-Royal et Bourse. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi 17 h 30 et 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81 et 42-97-59-85. Places de 30 F à 260 F.**

ARTS

OTTO DIX au Musée-Galerie de la Seita

L'horreur du réel

«Œuvres de jeunesse», annoncent les affiches. Œuvres d'avant et d'après guerre pourrait-on dire plutôt pour définir l'exposition, une centaine de dessins, aquarelles et gravures. Entre 1914 et 1918, le mitrailleur Otto Dix a combattu en France, dans les Flandres, en Pologne et en Russie.

Ce serait peu dire que ces quatre années ont été capitales. Avant, il n'est qu'un habile élève de l'Ecole des arts décoratifs de Dresde, un admirateur appliqué de Dürer que gagne peu à peu l'expressionnisme tel que le développent – à Dresde précisément – les peintres du groupe Die Brücke. Il y a de l'adresse et de la vigueur dans ses dessins – rien de plus.

Après, c'est tout autre chose : la répulsion, la frénésie, la terreur, la mort et la recherche de l'effroi par tous les moyens, la mine de plomb écrasée, le trait à l'encre, les débordements de l'aquarelle, l'incision noire de l'eau-forte. L'histoire stylistique de la métamorphose se lit, feuille après feuille, dans les dessins de 1916 et 1917, *l'Autoportrait en soldat* et *l'Explosion de la grenade*.

Le peintre Otto Dix, exactement comme le peintre Fernand Léger ou le sculpteur Gaudier-Brzeska dans la tranchée d'en face, se heurte à une réalité que les procédés habituels ne permettent pas de représenter. Fixer à l'huile l'explosion d'un obus, le passages des balles, le bouleversement de la terre crevée de cratères ? Impossible, absurde. Il faut que la manière change, et que son changement soit à la mesure de la guerre moderne, mécanique, mathématique presque – faute de quoi l'image et le motif seraient désaccordées.

Comme Léger et Gaudier encore, Dix n'a d'autre solution que le cubisme et la géométrie. Le sol bombardé est découpé en facettes aux arêtes droites, les corps et les cadavres se figent en figures triangulées, surmontées d'un casque à peu près cubique. A le modernité de la guerre répond celle du dessinateur, qui s'avance jusqu'au point où, de la représentation, ne demeurent que des fragments découpés par des obliques, déformés, éparpillés comme par l'effet d'une explosion – effet d'écho.

Situation paradoxale : l'Allemand Dix se fonde sur le cubisme français, alors que la propagande française tient le cubisme pour une machination ennemie capable de corrompre le bon goût national. L'art, il est vrai, n'a que faire de ces dénonciations grossières.

La description de l'indescriptible

Le cubisme, ou futuro-cubisme, de Dix dure jusque vers 1920, poussé à son paroxysme dans des gravures sur bois extravagantes de violence sarcastique et de liberté. Au même moment, le dessin se détourne de ces déformations expressionnistes. Il se fait neutre, précis, clinique, objectif. Il ne fait grâce d'aucun détail, d'aucune difformité, d'aucune misère. Hommage aux primitifs allemands ? Hommage ironique et sacrilège.

La minutie, la maîtrise du trait et du modelé servent à fixer et amplifier le grimace d'un marin ivre, le mimique de dégoût d'une femme du monde mangeant, l'air agaceur d'une prostituée raccolant sur un quai. Sinistre humanité : elle ne se compose que de filles publiques ravagées, de matelots en rut, de couples hideusement accouplés. Dans ces allégories du désir et de la mort, Dix ne néglige pas de s'introduire. Il se montre en uniforme, le visage sanguin, dans le corridor d'une maison de passe. Une femme en déshabillé «suggestif» le précède – spectacle pitoyable des amours tarifés.

Les eaux-fortes sont à l'unisson. Elles se nomment *Meurtre sadique*, *l'Enterrement*, *le Pendu* ou, pis encore, *le Blessé, automne 1916, Bapaume*. La guerre, les massacres encore. Il faut montrer, montrer encore ce que ce fut, quelle épouvante indicible. Des plantes poussent dans le crâne d'un cadavre. Des lambeaux d'entrailles et de cages thoraciques sont demeurés accrochés aux barbelés et aux branches.

En 1923, en 1924, à peu près seul dans cette tentative, Dix poursuit de façon obsédante la description de l'indescriptible. La plupart des peintres sont revenus depuis longtemps à leurs aimables sujets d'avant-guerre – lui s'entête, en dépit des critiques qui jugent son art morbide et contraire à l'honneur national. La peinture, semble-t-il répéter, ne vaut que si elle suit l'histoire à la trace, que si elle est l'ombre de l'histoire, une ombre nécessairement terrifiante.

Vues de nos jours, en un temps où l'art ne s'inquiète plus guère de son temps, ces gravures funèbres fascinent comme fascinent les Callot de la guerre de Trente Ans et les Goya de la révolte contre l'occupation napoléonienne. C'est dire la grandeur de leur auteur. C'est dire aussi combien il serait nécessaire de lui consacrer une rétrospective complète à Paris, à l'instar de celle qui s'est tenue à Londres l'an dernier sans qu'aucun musée français songe à la reprendre.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007 Paris. Tél. : 45-56-60-17. Jusqu'au 4 décembre.**

REPÈRES

FEMIS

La direction de l'école de cinéma justifie la «flexibilité» de son concours

Jean-Claude Carrière, président de la FEMIS (Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son), a répondu par un communiqué, vendredi 29 octobre, aux accusations concernant le déroulement du concours d'entrée (*le Monde* du 29 octobre). Alors que plusieurs examinateurs s'étaient étonnés de voir repêcher des candidats éliminés du fait de notes trop faibles, il a justifié ces décisions par la *«flexibilité»* que requiert ce concours. Le directeur de la FEMIS explique que, au vu des résultats du premier concours en 1986 de l'école du palais de Tokyo, *«il a été jugé utile, une fois fixée la barre des reçus»* à la première épreuve, *«de considérer pour les autres candidats, surtout pour ceux qui se présentent pour la troisième fois, si certains d'entre eux peuvent s'ajouter à ce groupe»*.

Il appartient, poursuit Jean-Claude Carrière, au directeur du département auquel ces candidats prétendent ou au président du concours, Jack Gajos, délégué général de la FEMIS, de procéder à une nouvelle évaluation, *«qui est portée en surcharge sous forme de note»*. *«Sans doute aurait-il fallu plus de transparence»*, convient toutefois Jean-Claude Carrière.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ECONOMIE

SOCIAL

La crise à Air France

Bain de foule houleux pour Christian Blanc à Orly

Les personnels d'Air France du fret de Roissy et d'Orly ont voté, vendredi 29 octobre, le reprise du travail. Sur le terrain, le nouveau président, Christian Blanc, est accueilli fraîchement, comme à la maintenance d'Orly. Les syndicats appellent à un rassemblement, mardi 2 novembre, jour de la concertation sur l'avenir de la compagnie. Si le trafic revient lentement à la normale à Air France, des perturbations risquent d'intervenir mercredi 10 novembre à Air Inter où dix syndicats ont déposé un préavis de grève.

La lumière était si jolie, les teintes du ciel si douces ce vendredi-là à 17 heures, qu'un manteau de velours rose semblait avoir enveloppé Orly et ouaté l'atmosphère. Aucun bruit ne troublait le silence des allées de la zone de maintenance quasiment désertes à cette heure. Et l'on se disait avec quelque amusement que l'approche du week-end, les nouvelles de Roissy (qui arrêtait la grève) et les pastels du ciel avaient peut-être eu raison de la colère des derniers grévistes d'Air France. Et puis il y eut soudain un son strident venu d'un haut-parleur, suivi d'un appel affolé, presque haletant : *« Il arrive! Il arrive! »* Alors de tous les hangars, de tous les ateliers qui semblaient solitaires, désœuvrés quelques secondes avant, des hommes en bleu se mirent à affluer; les mains dans les poches, le pas traînant, et l'œil plutôt goguenard. Il en venait de partout, et en quelques minutes, ils furent près de trois cents devant le péron du «building», siège, depuis plus de dix jours, de leurs assemblées générales. Une banderole en barrait d'ailleurs l'entrée : *« Les salariés d'Orly-Nord-Maintenance ne vous donnent pas carte blanche. Nous avons nos exigences. »* Voilà qui était clair et franc. Orly, devant son nouveau pdg, n'aurait guère de double langage.

Mais l'alerte était prématurée et l'attente commença. Et la légèreté qu'on avait cru percevoir dans l'air déclina plus vite encore que la lumière. Le groupe était nerveux. Anxieux peut-être. Ce qu'on prit d'abord pour de la mauvaise humeur cachait en fait un mélange de fureur et d'aigreur. Tout le monde en prit pour son grade. Les médias qui n'étaient évidemment pas *« à la hauteur »*; les journaux *« à des années lumière de la classe ouvrière »*; les télévisions qui *« voulaient tellement que la grève soit finie »*; et tous les politiques qui les prenaient pour *« des nantis »*. Oui, à les entendre, ils auraient pu faire des procès *« à tout le monde! »*. Quant à la grève, elle était commentée sur tous les tons. Nostalgique : *« la première dont je sois vraiment fière »*. Résolu : *« elle reste dans toutes les têtes »*. Menaçant : *« on a en tout cas appris comment défendre notre beefsteak! »*.

Mais le ton n'a cessé de se faire plus hargneux, les mots sont devenus agressifs, les voix un peu cassées à force de crier. On s'enflamme, on s'excite, on s'engueule, on s'applaudit, on renchérit. On énumère tout ce qu'on brûle d'envie d'exprimer au nouveau président. On crève d'envie de lui dire tant de choses. Sans biais. Sans filtre. Franchement. En court-circuitant la hiérarchie qu'on exècre. Cela changerait tellement de choses s'il savait ce qu'on sait. S'il savait qui on est : des types compétents. Habitués à prendre leurs responsabilités en signant chacun des travaux accomplis personnellement sur une pièce de l'avion. Et soucieux de redresser la compagnie, dût-on travailler dix heures par jour! D'ailleurs, si on s'en foutait de la société, on ne serait pas là ce soir, mais chez nous depuis bien longtemps! Comme la plupart des cadres...

« Viens si tu es un homme »

Les cadres, ils les repèrent instantanément. Isolés, cravatés, mal à l'aise sur ce territoire qui depuis quelques jours est le leur. Leur nom est scandé, rabroué, sifflé. On les tutoie, on les malmène. On a la haine. Alors on crie encore. Et on interpelle l'un d'entre eux. *« Allez, viens si tu es un homme. Viens donc t'expliquer! Viens voir comme on te méprise! »* L'interpellé hésite un peu, on ricane, il rêve de pouvoir fuir, mais on l'agresse, il arrive. *« Cela ne t'ennuie pas qu'on te traite d'imbécile? de minable?*

– Qui le fait?

– Moi! Nous! Car tu ne sers à rien. Personne n'a encore compris ce que tu faisais à Air France!

– Je ne suis là que depuis un an et demi...

– Mais regarde autour de toi : tu ne connais personne! Tu ne sais rien de cette boîte. Si tu étais descendu plus souvent voir tes ouvriers, tu ne serais pas dans la mouise aujourd'hui...

– C'est vrai! Vous n'avez jamais regardé les mécanos. Si vous saviez ce que ce serait sympa, pour nous, de voir un patron descendre quelquefois nous voir.

– Vous nous méprisez, vous voudriez pouvoir nous jeter comme un mouchoir de papier. Mais c'est vous qui êtes nuls (...) »

L'homme est entouré par une vingtaine d'ouvriers. Certains vocifèrent, sifflent, injurient avec force postillons. D'autres se contentent de ricaner, un peu mal à l'aise, stupéfaits de leur propre audace et de la violence de la scène. *« Cette maison crève du poids de sa hiérarchie »*, nous glisse un militant CFDT. *Toute une technostructure qui fait écran, protège ses privilèges comme le ferait une caste, mais se livre en vase clos une guerre de petits chefs. C'est elle qui a causé la perte d'Attali. Mais on veut croire à d'autres modèles. Une pétition circule. Ici, on rêve de révolution. »*

18 heures. L'arrivée de Christian Blanc se précise. Et tandis que la voiture blanche se gare à proximité des grands bangars d'où dépassent des avions, la foule survoltée agite sa banderolle et scande bruyamment : *« Nos salaires augmentés. Nos salaires augmentés! »* Ambiance. Tout, alors, se déroulera très vite. Le contact sera rugueux, la tension extrême, l'échange brut, sans aucune concession. Syndicats et grévistes feront tout pour transformer la rencontre en affrontement. Pas question de pactiser, surtout pas de sympathiser! Un seul impératif : se comporter en adversaires, en ennemis potentiels : les rapports auront le mérite d'être clairs.

On presse Christian Blanc de s'engager, de promettre, de planifier. Il s'y refuse. *« Ne nous trompons pas de moment »*. Il est venu, explique-t-il, faire part d'un état d'esprit, rencontrer vite des salariés, avant d'ouvrir au plus vite une concertation sociale de grande ampleur.

« Et nous, qu'est-ce qu'on fait en attendant?

– Eh bien, vous reprenez le travail.

– Pas question! On nous a retiré 50 % du treizième mois. Dites que vous le verserez mardi matin.

– La concertation commence mardi. Ce n'est pas ici que l'on va négocier.

– Ne nous faites pas encore le coup de celui qui débarque. Tous les PDG l'ont fait. Vous êtes ici chez nous...

– Je suis ici chez nous. »

L'entretien à la cantine sera encore plus sec. Les leaders syndicaux, CGT en tête, se déchaînent. La base, cette fois, est dépassée, mais ne veut pas être en reste et manifeste sa mauvaise humeur. Christian Blanc reste calme, souriant. Il évoque la convergence des avis sur *« la coupure importante entre ceux qui décident et ceux qui sont sur le terrain »* et souhaite *« mettre une énergie considérable pour résoudre cette question »*. La notion de *« personnel d'exécution »* lui fait horreur et il souhaiterait que l'idée de *« coresponsabilité »* soit mieux partagée. Quant au problème de l'encadrement accusé de pesanteur, de manque de concertation et de communication, *« il sera très vite réglé »* ... Deux ou trois cadres présents auraient, dit-on, pâli.

Le fameux plan du 15 septembre? Eh bien, ses mesures sont *« suspendues, gelées »*. La salle explose : *« An-nu-lées! An-nu-lées! »* Le président : *« Annulées si vous le voulez, puisqu'à partir de mardi, on va tout remettre à plat »*. Le leader de la CGT lui arrache presque le micro pour lui décerner un zéro sur vingt, lui proposer... un débat télévisé et appeler tous les salariés à manifester mardi matin devant les bureaux d'Air France. Le propos est violent, la poignée de mains de Christian Blanc grossièrement refusée : *« Pas devant les caméras! »*. Mais pas derrière non plus. Et tandis que le PDG s'éloigne dans la nuit noire, la salle du réfectoire résonne d'un gros vacarme : trois cents voix masculines scandent comme un défi : *« Ça-va-péter! Ça-va-péter! Ça-va-péter...! »*

ANNICK COJEAN

Le chômage enregistre une hausse continue

Suite de la première page

Ce qui ne s'était jamais produit, y compris à l'époque la plus violente des restructurations de 1984 et 1985. Rien ou presque, ne laisse espérer une amélioration puisque les offres d'emploi déposées à l'ANPE au cours du mois, au nombre de 99 900 – dont 26 % de contrats emploi-solidarité (CES, successeurs des TUC) – sont en recul de 11,7 % sur un an. Le léger fléchissement des inscriptions nouvelles (– 0,9 % en un an en données corrigées), qui pourrait rassurer, s'explique en partie par une baisse du rythme des licenciements économiques (+ 9,4 % en un an, quand même) due à la trêve estivale, mais surtout par la chute du nombre des démissions (– 22,9 % en un an), des recherches d'un premier emploi pour les jeunes (– 7,8 %) et des arrivées au chômage à l'issue d'un contrat à durée déterminée (– 0,3 %)

Le délabrement du marché du travail

En revanche, l'explosion du chômage partiel constitue en elle-même un indicateur indiscutable. Au total, 2,3 millions de journées ont été indemnisées à ce titre en septembre. Ce qui représente une augmentation de 138,3 % en un an!

Dans la balance, les 356 000 entrées dans les listes, en septembre, pèsent plus lourd que les 326 000 sorties qui se sont produites dans le même temps (– 8,4 % en un an), et qui, sans fard, illustrent là encore l'état de délabrement du marché du travail, voire des dispositifs de traitement social. Les retours dans un emploi ont diminué de 10,3 % en un an et même les entrées en stage, qui permettent d'ordinaire de masquer le mal, sont en diminution (– 9,2 % en un an). Seules les dispenses de recherche d'emploi, pour les plus âgés, progressent vraiment (+ 9,1 %), qui permettent désormais de soustraire 246 000 personnes des statistiques. En revanche, les radiations s'effondrent (– 51,9 %), à la suite des nettoyages opérés l'an passé dans le cadre du programme «900 000 chômeurs de longue durée».

Pour les mêmes raisons, la durée moyenne de présence au chômage, estimée à 347 jours, paraît se réduire d'un jour. Mais, plus préoccupant, plus d'un million de personnes (1 022 300) sont inscrites depuis plus d'un an. Leur nombre est en augmentation de 14,5 % depuis septembre 1992 et pèse pour 31,4 % dans le chômage total (+ 0,9 point en un an) dont ils stigmatisent la gravité. Progressivement, plus encore que les sommets atteints par les chiffres mensuels, c'est cette caractéristique qui devient une menace pour la société.

Quand les lézardes se transforment en crevasses, tout chavire, et les repères n'existent plus. La preuve? Sur un an, la plus faible évolution du chômage aura été le fait de l'Auvergne (+ 4,4 %), pourtant peu épargnée par la crise dans le passé et au présent, tandis que la hausse la plus forte aura été enregistrée en Alsace (+ 22,3 %), qui bénéficiait jusqu'alors du travail frontalier. Il y a pourtant une explication, mais qui est terrible. Aujourd'hui, les coupes claires ont lieu dans l'industrie, et notamment dans les secteurs considérés comme performants, ainsi qu'en témoigne la progression plus forte du chômage chez les hommes que chez les femmes, chez les adultes que chez les jeunes ou les plus âgés, parmi les plus qualifiés plutôt que parmi les ouvriers spécialisés.

ALAIN LEBAUBE

Aux journées «Enseignement-formation» de Deauville

François Perigot critique sévèrement la politique de formation professionnelle du gouvernement

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Sous la charge, il fallait remplacer les mots «opinion publique» ou «société», qui revenaient pourtant en leitmotiv, pour que le propos devienne aussi limpide que redoutable. Chaque fois, la critique, indirecte ou implicite, visait le gouvernement, jugé coupable d'*« ignorance »*, d'être soumis aux *« préjugés »*, accusé de conduire le débat *« en pleine confusion »*, responsable de creuser un *« abîme »* et d'entretenir une *« distance »*. *« C'est grave »*, conclut l'orateur qui, plus tard, considérait encore que, si *« tout ne suivait pas derrière »*, du côté de l'intendance d'Etat, pour soutenir l'effort des chefs d'entreprise en faveur de l'apprentissage, ce serait *« une bévue politique »*.

Venu conclure, vendredi 29 octobre à Deauville, les neuvièmes journées «Enseignement-formation», devant des chefs d'entreprise et des responsables de la formation, François Perigot, président du CNPF, avait rarement prononcé un discours aussi musclé. Sans suivre son texte initial, il s'est surtout livré à une attaque en règle contre le volet de la formation professionnelle contenu dans le projet de loi quinquennale sur l'emploi. Il a su exprimer le désarroi, sensible depuis le début de ces rencontres, au sujet du transfert aux régions d'un dispositif qui, jusqu'à présent, a été l'apanage des partenaires sociaux.

« Je n'ai rien contre la remise en cause de ce que nous faisons, mais qu'on le fasse en connaissance de cause », s'est-il exclamé en rappelant que *« la répartition des rôles »* n'avait pas été discutée *« au préalable »*. Et fort des 87 000 contrats d'apprentissage supplémentaires promis par les premiers résultats de la campagne nationale du CNPF, M. Perigot poussait son avantage. Il est temps d'optimiser la formation professionnelle, a-t-il dit, et de *« ne pas passer à côté d'une chance historique »*. D'ailleurs, poursuivait-il, cette mobilisation est *« la meilleure réponse à l'inquiétude et à la désespérance de milliers de jeunes »*, le chef d'entreprise étant *« d'abord un citoyen »*.

Est-ce parce qu'il était en verve ou que le courroux l'emportait sur son habituelle réserve? Toujours est-il que le président du CNPF affirma, haut et clair, que *« les débats sur le GATT sont antiques »*. *« Le protectionnisme, c'est fini, c'est terminé »*, s'exclama-t-il, avant de s'excuser de *« ces débordements politiques »*.

A. Le.

CONJONCTURE

Les chefs d'entreprise sont plus optimistes

L'activité industrielle se raffermit, estimant les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE en octobre. Ce mouvement est commun à l'ensemble des branches de l'industrie. L'INSEE note en particulier une amélioration sensible dans l'automobile et les matériels de transport terrestre. Les stocks apparaissent moins lourds et les perspectives personnelles de production s'améliorent nettement.

NIPPON STEEL : suppression de 7 000 emplois. – Nippon Steel, premier sidérurgiste mondial, va supprimer 7 000 emplois dans les trois ans à venir, annonce le *Financial Times* dans son édition de samedi 30 octobre. Ces suppressions d'emplois, étalées sur trois ans, se feront sans licenciement. Elles font partie d'un plan de réduction des coûts de 300 milliards de yens (16 milliards de francs) par an sur trois ans. La hausse du yen, mais aussi la contraction de la demande intérieure due à la délocalisation de l'industrie automobile et électronique, sont à l'origine de ces mesures. Nippon Steel prévoit de perdre au moins 15 milliards de yens avant impôt cette année.

ÉTRANGER

Sur fond de scandale

Le grand nettoyage de l'économie nigériane

Un groupe d'experts de la Banque mondiale – suivi de près par une mission du Fonds monétaire international (FMI) – étudie actuellement au Nigeria les vingt-six propositions du « comité de surveillance budgétaire » mis en place au début de l'année par le chef d'Etat intérimaire, Ernest Shonekan. Il s'agit d'enrayer un déficit galopant, estimé à 26 milliards de nairas (1) pour le premier semestre 1993, et encore aggravé ces derniers mois par les manœuvres du général Babangida pour se maintenir à tout prix au pouvoir.

LAGOS

correspondance

Les gros titres de la presse de Lagos ont de quoi donner le vertige aux experts venus de Washington, qui s'apprêtent à publier une analyse détaillée de la situation financière du Nigeria. *« Pillage de l'économie »*, *« sales trafics du pétrole »*, *« racket des permis d'exploration »* et *« fraude massive à la NNPC »* (la puissante société nationale du pétrole), les journaux d'opposition jettent une lumière brutale sur les rouages d'une économie «mafieuse» qui a fait des progrès effrayants durant les deux dernières années du régime militaire.

Lorsqu'il a accepté, fin août, d'assurer l'intérim à la tête de l'Etat après le départ forcé du général Ibrahim Babangida, M. Shonekan a promis une vigoureuse campagne anticorruption, avec l'encouragement tacite d'une bonne partie de l'armée. Il a commencé par remplacer le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria (BCN), Abdulkadir Ahmed, totalement discrédité après onze ans passés à ce poste. Au lieu de jouer son rôle de régulateur du marché financier et de limiter une masse monétaire en constante inflation, la BCN était devenue la « planche à billets » d'un président aux abois qui se faisait envoyer par camions entiers des liasses de cinquante nairas.

Les besoins en liquidités du général Babangida étaient tels (notamment pour tenter de circonvenir sénateurs et députés de l'Assemblée nationale) que la BCN – sa propre imprimerie ne suffisant plus à la tâche – a dû passer cet été une commande spéciale à la société Delarue à Londres, avant de se rendre compte que ces coupures, payées en devises, étaient inutilisables : trop pressé, le gouverneur avait oublié de demander la signature du directeur des opérations monétaires.

Dans les milieux bancaires occidentaux, on regrette que, pour la succession de M. Ahmed, M. Shonekan n'ait pas retenu le candidat *a priori* le plus sérieux, le docteur Kalu Idika Kalu, ancien ministre des finances et partisan convaincu des « médecines » énergiques du FMI. On lui a préféré Paul Ogwuma, soixante et un ans, un banquier brillant mais dont la réputation à la Barclay's (il a dirigé de 1979 à 1990 sa filiale nigériane, Union Bank) n'est pas sans tache. *« Ce choix indique que l'on n'est pas encore prêt, en haut lieu, à admettre la réalité et à prendre les décisions qui s'imposent »*, juge un banquier occidental.

Le nouveau secrétaire d'Etat chargé du pétrole, Donald Etiebet, a pourtant frappé un grand coup auprès de l'opinion publique en décapitant l'hydre de Lerne qu'était devenue la NNPC qui procure au Nigeria 90 % de ses ressources en devises. Fin septembre, son conseil d'administration a été dissous ; en octobre, une trentaine de ses dirigeants ont été suspendus de leurs fonctions (et parfois mis en prison), à commencer par le directeur général du groupe, Edmund Daukoru, flanqué de son responsable des finances.

On reproche aux dirigeants de la NNPC d'avoir conclu plusieurs contrats frauduleux (le quotidien gouvernemental *Daily Times* parle de 64 millions de dollars) notamment pour la location, à un prix extravagant, de quatre pétroliers de 250 000 tonnes censés servir de « réserve stratégique » flottante en cas de pénurie de carburant dans les grandes villes du Sud.

Elf-Aquitaine sur la sellette

Pénurie récurrente, due au prix dérisoire de l'essence (« le Monde-l'économie » du 8 juin) qui est une incitation à la contrebande vers les pays voisins, mais aussi sciemment organisée par un puissant « syndicat » de trafiquants rendu responsable de l'inception, à deux reprises cette année, de la raffinerie de Kaduna dont la production est vitale pour le nord du pays.

Tous les contrats douteux sont provisoirement suspendus et vont être examinés à la loupe. En particulier celui qui a permis à Elf-Aquitaine d'acheter à la NNPC, au mois de juillet, 5 % de Shell-Nigeria, doublant ainsi ses parts dans la plus grosse compagnie du pays. Selon les chiffres cités par le magazine *Newswatch*, Elf aurait payé 523 millions de dollars (3 milliards de francs), soit 1,20 dollar par action alors que sa valeur réelle serait plus proche de 2 dollars. La compagnie française aurait ainsi profité d'un «rabais» de 371 millions de dollars, dont quelques miettes ont dû tomber dans des poches nigérianes.

Si la NNPC brade le patrimoine public c'est que ses caisses sont désespérément vides. Depuis près d'un an, la société nigériane n'a pu s'acquitter de ses obligations financières envers les compagnies étrangères, qui l'engagent à payer 60 % de frais d'exploration, en échange de 60 % de la production. *« Mère de tous les sales trafics »*, selon la formule d'un hebdomadaire de Lagos, la NNPC est tenue d'alimenter, en général auprès des banques suisses, les multiples « comptes secrets » (*« dedicated accounts »*) du régime militaire : elle finançait directement la force d'interposition nigériane au Libéria, tout comme le complexe sidérurgique d'Ajaokuta, exemple ruineux de ces « éléphants blancs » tant décriés par la Banque mondiale, ou la construction à marche forcée de la nouvelle capitale fédérale, Abuja, dont nul ne sait combien de dollars elle a engloutis.

Le nouveau « gouvernement intérimaire » de M. Shonekan s'efforce maintenant de retrouver la trace des bénéfices supplémentaires réalisés par la NNPC pendant la guerre du Golfe. Or, on estime qu'en période « normale », deux à trois milliards de dollars de revenus pétroliers étaient détournés, bon an mal an, vers des comptes privés.

La NNPC émergera-t-elle de cette crise durablement assainie, ou seulement prête à recommencer, sous des formes moins voyantes, les errements du passé? Le nettoyage de ces « écuries d'Augias » est en tout cas un test de crédibilité pour le Nigeria, qui espère négocier avec le FMI l'effacement partiel d'une dette extérieure supérieure à 32 milliards de dollars.

MICHÈLE MARINGUES

(1) Le dollar, qui vaut environ 20 nairas au taux officiel, atteint 40 nairas sur le marché parallèle.

PARIS

Privé de champagne

INDICE CAC 40

- 2,24 %

Si Yves Saint Laurent s'est vu interdire l'utilisation de Champagne pour aea parfuma, la Boursa de Paris est l'une des rares places à na pas l'avoir sablé cette semaina, fauta de record. Si las bouchons ont sauté une fois da plus dans l'Est asiatique tant à Manille, Bangkok, Kuala-Lumpur, Singapour et aurtout Hongkong pour célébrer les nouveaux aommats, les coupes sa sont remplies également aux Etats-Unis et sur quelques places européennes, principalement Francfort.

Comparéa à ces pétillantes performancea, la place françaiee a des relents d'amertume. Son bilan habdomadaira ast négatif (– 2,24 %) avec una fois ancore das parturbations du systàma informatiqua. Catte pramière impression doit cependant être nuancéa. Le recul intervient après una folla semaine (+ 4,28 % da hausse) durant laquelle l'indice CAC 40 s atteint aon plus haut historique (2 231,88 points) le 22 octobre.

Aux trois jours de baissa (– 0,19 % lundi, – 0,78 % mardi at – 0,83 % mercredi) due essentiallement à la déciaion des allemands de na pas détendre leurs taux d'intérêt, a succédé une tentative de reprise (+ 0,18 % jeudi) ancouragée par les bons indices économiques américains et par le dynamisme de Wall-Street. Mais, à la vaille du weak-end de la Toussaint, le marché connaissait un nouval accès de faiblesse et perdait 0,64 % à 2 181,95 points.

Le terma boursier da novambre, qui a débuté lundi, s'accompagna d'una légàra tansion du taux de report. Ca taux, pratiqué pour las opérations d'achata à terme sur le marché à règlement mensuel, est passé de 7,25 % à 8 %. Il reflète einsi l'engouement das Invaatissaurs pour laa actione, et notammant pour las grandes valeurs da la cote.

Las privatisations ont été encore au centre des discussions de la semaina. Le titre BNP, dont le prix d'émiaeion était da 240 francs, a terminé vendredi à 289,20 francs. Parallèlamant a démarré la «préplacement» da Rhône-Poulenc. Laa particuliers peuvent déjà souscrire des mandats d'acquisition, c'est-à-dira réearvar des actiona avant d'en connaître le prix. Selon la ministère de l'économia, les personnes da nationalité française ou membres da la Communauté européenne *«bénéficieront pour l'offra publique de vente d'une priorité d'achat jusqu'à concurrence da 60 actions, quel que soit le mode de paiament utilisé. Au-delà de cetta limita, ces mêmaa personnes bénéficieront d'une priorité d'achat supplémentaira jusqu'à concurrence de 60 actions, à condition de régler leur achat en titres de l'emprunt d'Etat 6 % juillet 1997».* La cession sur le marché interviendra au plus tard la 28 janvier 1994. Les spéculations sont multiples autour du prix d'émission. Bon nombre de gestionnairaa parlent da 130 francs par actinn, soit une décote de 15 % par rapport au 152,90 francs coté vendredi.

Maxi-Livres et Vilmorin

Est-ce un hasard ou faut-il y voir un effet d'entraînement des privatisations sur le second marché? Alors que les introductions en Bourse s'étaient taries, elles ont repris ces temps dernier avec quatra arrivées. Après Cofimur, l'antreprise da crédit-bail, le 3 septembra, ce fut au tour de Sidel, laader mondial dea machines à produira des bouteilles en plastique, le 21 octobre puis le 26 octobra de Maxi-Livres. Le succès e été important puisque la demande a été 270 fois supérieure à l'offra. 178 080 actions représentant 10 % du capital de cette société de distribution de livraa, ont été propoeées lors d'una offra publiqua de venta (OPV) au prix de 230 francs l'action. Face à l'afflux de demandes (48,2 millions de titres), l'OPV a été raportéa au 2 novambre au prix de 250 francs l'action. Elle précédera de vingt-quatre heures l'arrivée de Vilmorin, le producteur da semences floralas et potagères, filiale de Limagrain, qui met plus de 20 % da son capital sur le marché au prix unitaire de 306 francs.

Sur la marché à règlament mensuel, la samaina a été marquée par la chute de Synthélabo (– 11,9 %). Ce recul important est dû à la décision de l'Agence du médicament de suspendre la mise sur le marché de l'Ananxyl, un anxiolytiqua commarcialisé an France depuis octobra 1991. Le chiffre d'affairas da ce médicament, prévu pour 1993, était de 170 millions de francs, soit 2,4 % des ventes totales du groupe estimées à 7,2 milliards de francs. De son côté, Elf-Sanofi perdait 2,2 % jeudi après la décison de la justice d'interdire l'appellation Champagna pour un parfum at d'autres produits Yves Saint Laurent. Décidément, le rachat de cette maison de luxe ne porte pas chance au groupe pharmaceutique, qui vient de fêter ses vingt ans. Dans la plaquette éditée pour son anniversaire, l'antreprisa publique évoque sa damière acquisition comma una *«affaire diversement commentée»*. *«Tous ceux qui auraient voulu la réaliser à notre place ont fait dire que nous la payions trop cher, c'est-à-dire beaucoup moins qu'ils ne le proposaient. En dépit de tous les sceptiques et de tous les jaloux, Sanofi beauté devient le troisième mondial da la parfumerie sélective.»* Mais à quel prix? Depuis la début de l'annéa, Elf Sanofi a perdu 12 % dans un marché en hausse de 17,4 %.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	29-10-93	Diff.
Bongrain	3 000	inch.
BSN	879	- 29
Eridania Béghin	870	- 0
Fromageries Bel	0 080	+ 95
LVMH	3 724	- 131
Pernod-Ricard	427	- 1
Rémy-Cointreau	209	- 2,8
Saint-Louis	1 407	- 10

Assurances

	29-10-93	Diff.
AGF	734	+ 19
AXA	1 536	- 32
GAN	554	- 1
Groupe Victoire	NC	
SCOR SA	626	+ 27
UAP	670	- 7

Bâtiment et matériaux

	29-10-93	Diff.
Bouygues	673	- 22
Ciments français	310	- 4
Colas	995	+ 10
Eurotunnel	41,05	+ 0,05
Eiffage	1 105	- 9
GTM Entrepose	486,30	- 25,70
Imétal	532	+ 28
Immob. Phénix	124,10	+ 2,10
Jean Lefebvre	1 170	inch.
Lafarge-Coppée	431,20	+ 5,20
Poliet	357,50	- 9
Saint-Gobain	572	- 1
SGE	254	- 13,50
Spie-Batignolles	373,20	- 6,40

Chimie

	29-10-93	Diff.
Air liquide (L')	801	+ 17
ELF Sanofi	990	- 21
Gascogne	359	+ 0
Institut Mérieux	2 360	- 94
Michelin	182	- 2
Plastic Omnium	853	- 4
Rhône-Poulenc A	153	- 8
Rhône-Poulenc Cl.	166	- 5,10
Roussel-Uclaf	684	+ 27
Synthélabo	219,50	- 25,70

Consommation non alimentaire

	29-10-93	Diff.
BIC	1 208	+ 11
Chargeurs	1 171	+ 8
Christian Dior	330	+ 5
Clarins	488	+ 10
DMC	317	+ 14
EBF	680	- 15
Essilor Int.	831	+ 12
Groupe André	694	+ 24
L'Oréal	1 163	- 66
Moulinex	106,3	+ 1,2
Salomon	1 901	+ 0
SEB	480	- 10
Skis Rossignol	1 797	+ 108
Sommer-Allibert	1 390	50
Zodiac	1 702	- 18

Crédit et banques

	29-10-93	Diff.
Comp. bancaire	528	- 22
BNP CI	282	- 0,60
Cetelem	1 154	+ 28
CPR	546	+ 35
CDE	219	inch.
CCF	281	- 1,50
CFF	1 200	- 40
CLF	489	+ 5
Créd. lyon. CI	742	+ 23
Crédit national	682	+ 2
Société générale	692	- 16
SOVAC	1 550	+ 50
UFB Locabail	385	- 8,50
UIC	548	- 5
Via Banque	410	+ 43

Distribution

	29-10-93	Diff.
Atacienne Sup	2 325	+ 25
Bon Marché	849	+ 11
Carrefour	3 630	+ 4
Casino	176	- 1
Castorama Dubois	745	+ 1
Compt. Modernes	1 600	- 1
Damart	5 070	- 30
Docks de France	888	+ 28
Gal. Lafayette	1 890	+ 23
Guilbert SA	1 415	- 45
Guyenne Gasc.	1 758	+ 77
Pinault Pr.	845	+ 15
Primagaz	931	+ 28
Promodès	1 073	+ 31
Rexel (ex-CDME)	605	+ 7
SCOA	10,90	+ 2

Electricité et électronique

	29-10-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	781	+ 2
Alcatel-Câble	644	+ 6
CSEE	510	- 15
Intertechnique	526	- 3
Labinal	690	+ 10
Legrand	4 628	- 47
Matra Hachette	140,50	- 8,50
Radiotechnique	342,10	- 12,90
Sagem	2 500	+ 150
Sextant Avionique	301	- 19
Thomson CSF	164	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
BNP	5 866 656	1 695 418
Alcatel Alsthom	1 861 370	1 446 866
ELF Aquitaine	1 870 780	857 401
Eaux Cie générale des	287 236	818 280
Société générale	1 113 515	786 283
BSN	895 778	763 197
Suez	2 087 500	763 075
LVMH	189 815	611 685
Air liquide (L')	709 250	585 687
Total	1 662 888	567 280
Oréal (L')	464 870	558 743
Axa	327 138	519 585
Michelin	2 584 260	472 790
Paribas	858 900	449 245

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)	22-10-93	25-10-93	26-10-93	27-10-93	28-10-93
RM	6 664 221	4 304 278	4 090 354	3 430 326	4 179 504
Comptant					
R. et obl.	53 659 779	55 549 804	34 611 391	37 209 205	32 284 185
Actions	283 678	206 966	412 399	269 171	538 020
Total	60 586 678	60 061 048	39 114 144	40 908 702	37 001 709

INDICES CAC (du lundi au vendredi)	25-10-93	26-10-93	27-10-93	28-10-93	29-10-93
Indice gén.	608,7	609,7	607,5	601,9	606,6
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 227,73	2 210,37	2 192,02	2 195,98	2 118,95

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 octobre 1993
Nombre de contrats : 142 925

COURS	ÉCHÉANCES DÉCEMBRE 93	MARS 94	JUIN 94
Premier	124,12	128,30	127,72
+ Haut	124,24	128,52	127,84
+ Bas	123,84	128,20	127,72
Dernier	123,88	128,20	127,84
Compensation	123,88	128,18	127,60

Immobilier et foncier

	29-10-93	Diff.
CFI	300	inch.
GFC	478	+ 5,9
Lucia	130	- 10
Olipar	35,55	+ 2,15
Rue Impériale	4 100	+ 295
Selimeg	492,1	+ 3,1
Silic	850	+ 3
Simco	599	+ 11
Sogeparc	815	+ 22
UIF	842	+ 7

Investissement et portefeuille

	29-10-93	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	-
Bolloré	372	- 38
Cerus	108	- 2
CGIP	1 288	- 37
Eurafrance	2 253	+ 143
Gaz et Eaux	1 982	- 18
Lagardère MMB	146,50	- 4,50
Marine-Wendel	421,90	+ 11,90
Navigation mixte	1 030	- 20
Nord-Est	155	+ 0,20
Origny-Desvroise	898	+ 13
Parfinance	NC	-
Paribas	482,90	- 22,10
Pinault	NC	-
SPEP	386,70	+ 4,80
Suez	352	- 17,50
Worms	310	- 5,20

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Fives-Lille	+ 18,4	Synthélabo	- 11,9
CEGID	+ 13	Cap Gemini	- 11,6
Europe 1	+ 11,2	Euro Disney	- 7,1
Filipacchi	+ 10,8	Thomson-CSF	- 6,8
Trap. Auto.	+ 8,3	Axa	- 6,1
Dassault Aviat.	+ 8	Radiotechnique	- 5,6
Esso	+ 7,6	Sanpiquet	- 4,8
Imétal	+ 7,6	GMT Entrep.	- 4,5
Sagem	+ 7,2	Banque Colbert	- 4,3
Essilor	+ 6,8	Alspi	- 3,7
Rue Imp. Lyon	+ 6,7	SFIM	- 3,4
Sophia	+ 6,6	Moulinex	- 3,4
Legrand	+ 6,4	Ecco	- 3,3
Sail Equipem.	+ 6,7	Salvepar	- 3,2

Métallurgie, mécanique

	29-10-93	Diff.
CarnaudMetalbox	201,8	- 3,2
Dassault Aviation	620	+ 30,1
De Dietrich	1 548	- 2
Fives-Lille	432,1	+ 65,8
Legris Industrie	188	- 1,7
Métaleurop	68,25	+ 0,25
PECHINEY CI	341	+ 2,9
Pechiney Int.	209	- 3
Peugeot SA	660	+ 21
Strafor, Facom	580	+ inch.
Valeo	1 089	+ 45
Vallourec	208	- 2,0

Mines d'or, diamant

	29-10-93	Diff.
Anglo-American	194	+ 2
Buffelsfontein	80	- 10
De Beers	117,80	- 1,10
Driefontein	88	+ 1
Gencor	13,40	+ 0,60
Harmony	27,20	+ 0,85
Randfontein	51,05	- 0,70
Sainte-Helena	86,50	+ 5,60
Western Deep	218	+ 19

Pétrole

	29-10-93	Diff.
BP-France	107,8	+ 0,8
Elf-Aquit.	461,5	- 1,5
Esso-Elf	405	- 3
Esso	1 078	+ 146
Géophysique	622	- 6
Total	333	+ 2,5

Sicomi ou ex-Sicomi

	29-10-93	Diff.
Bail Investis.	1 121	+ 43
Genefim	335	+ inch.
Immobail BTP	480	+ 24
Interbail	569	+ 26
Klepierre	706	+ 10
Locindus	1 040	+ 21
Selectibanque	196	+ 0
Unibail	624	+ 0

Transports, loisirs, services

	29-10-93	Diff.
Accor	617	+ 10
BIS	136,80	+ 5,40
Canal Plus	1 335	+ 4
Cap Gemini	165,10	- 23,90
CEP Comm.	408	+ 17
Club Méditerranée	343,10	- 12,90
Dauphin Ota	341,60	+ 56,60
Génér. des eaux	2 764	- 111
Ecco CP 10 F	535	- 3
Euro Disney	46,40	- 3,10
Filipacchi Médias	781	- 9
Havas	479,60	- 8,60
Lyonnaise-Dumez	538	- 3
OGF	643	+ 3
Publicis	898	+ 13
Delmas Vieljeux	555	-
SITA	789	+ 51
Sligos	507	- 3
Sodexho	1 009	- 11
TF1	583	+ 40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	29-10-93	Diff.
9 % 1978	100,96	- 0,04
10,80 % 1979	103,6	+ 0,3
EDF-GDF 3 %	NC	
CNB 5 000 F	100,4	- 0,9
CNB Par. 5 000 F	NC	
CNB Suez 5 000 F	100	inch.
CNI 0 000 F	100,4	0,1

NEW-YORK

Au plus haut

INDICE DOW JONES

+ 0,85 %

Wall Street a poursuivi sa haussc modérée cette semaine (+ 0,85 %) au cours de laquelle l'indice Dow Jones a inscrit un nouveau record jeudi 28 octobre à 3 687,86 points. Les investisseurs ont ainsi réagi favorablement à l'annonce d'une progression de 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre, qui confirme la reprise américaine. Cependant vendredi, le marché a marqué une pause malgré la publication de deux antres indicateurs encourageants montrant une hausse de 0,2 % du revenu des ménages et de 0,3 % de leurs dépenses en septembre. L'iodice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 680,59, en baisse de 7,27 points (– 0,2 %) par rapport à la veille. Quelque 268 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont toutefois été plus nombreuses que les baisses : 1 197 contre 805, alors que 656 actions sont restées inchangées.

Si le marché demeure ferme, le léger repli du Dow Jones vendredi est dû à des prises de bénéfices sur General Motors et Eastman Kodak, deux valeurs qui s'étaient fortement appréciées la veille. L'annonce par le constructeur automobile General Motors d'une perte réduite au troisième trimestre avait incité les gestionnaires à se porter acquéreurs de titres GM. De même, ils appréciaient particulièrement la nomination de George Fisher, président de Motorola, à la tête de Kodak.

Enfin, sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 5,96 % contre 5,94 % jeudi soir.

Indice Dow Jones du 29 octobre : 3 680,59 (c. 3 649,30).

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
Alcoa	69	68
ATT	07 3/4	57 5/8
Boeing	38 1/4	37 1/2
Chase Man. Bank	34 5/8	33
Du Pont de Nemours	45 3/8	47 3/4
Eastman Kodak	57 5/8	63
Exxon	64 1/2	65 3/8
Ford	59 1/4	01 7/8
General Electric	90	97
General Motors	46	47 5/8
Goodyear	44 1/2	44 3/4
IBM	44 1/2	46
ITT	93 1/8	93 1/8
Mobil Oil	80 7/8	81 1/2
Pfizer	63 1/8	62 1/4
Schlumberger	62	63 3/8
Texaco	67 3/4	68 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	142 3/4	162
Union Carbide	19 7/8	19 3/4
United Tech.	61 7/8	62
Westinghouse	13 3/8	14 1/2
Xerox Corp	73 1/8	79 1/4

TOKYO

Sous les 20 000 points

INDICE NIKKEI

- 2,8 %

L'évolution erratiquc des cours de East Japao Railway, iotroduite mardi 26 octobre à la Bourse de Tokyo, a perturbé le marché et l'indice Nikkei a terminé la semaine sous le seuil des 20 000 points, pour la première fois en trois mois, abandonnant 561,86 points, soit 2,8 %, à 19 702,97 points. Le volume d'échsnges moyen quotidien a progressé à 273,1 millions d'actions cootre 238,2 millions la semaine précédente.

Mardi, East Japan Railway, première grande compagnie privatisée à être introduite en Bourse depuis 1987, a vu ses cotations suspendues pendant la majeure partie de la séance, la demande ayant submergé l'offre. Proposées à 380 000 yens (19 000 francs), les actions de la société de chemins de fer – issue de l'éclatement en 1987 de Japanese National Railway Corp en sept entités – ont finalement clôturé à 600 000 yens (30 000 francs) mardi, avant de connaître d'amples fluctuations au cours des jours suivants. L'appétit des opérateurs pour les titres de East Japan Railway a paralysé l'ordinateur central et imposé quelques brèves suspensioos de séances mercredi et jeudi, ont indiqué les opérateurs.

Le marché est revenu à un fonctionnement normal vendredi, et la compagnie a terminé la séance à 520 000 yens, en repli de 5 000 yens par rapport à jeudi. Une fois passé le mouvement de ruée sur les actions de East Japan Railway, les investisseurs continueroot d'observer attentivement l'évolution du titre, estiment les opérateurs.

Indices du 29 octobre : Nikkei, 19 702,97 (c. 20 264,83); Topix, 1 630,59 (c. 1 663,09).

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
Ajinomoto	1 420	1 380
Bridgestone	1 370	1 360
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	2 390	2 390
Honda Motors	1 590	1 580
Matsushita Electric	1 490	1 470
Mitsubishi Heavy	685	670
Sony Corp.	4 900	4 920
Toyota Motors	1 800	1 880

LONDRES

Pause

– 0,8 %

Les vsleurs ont légèrement reculé cette semainc à la Bourse de Londres, affectées par des prises de bénéfice après les sommets stteints la semainc précédente. L'indice Footsie a enregistré un recul bebdomadaire de 28 points (– 0,8 %) pour terminer à 3 171 points. Le Footsie a perdu du terrain pendant les trois premières séances, les investisseurs encaissant leurs bénéfices après la clôture record de 3 199 points, vendredi 22 octobre. La tendance a également été affectée par l'incertitudc quant à la volonté du gouvernement britannique de réduire les taux d'intérêt.

Indices «FT» du 29 octobre : 100 valeurs 3 171 (c. 3 199); 30 valeurs 2 398 (c. 2 409,4); mines d'or 225,5 (c. 221); Fonds d'Etat 102,8 (c. 103,6).

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
Allied Lyons	5,90	5,90
BP	3,43	3,50
BTR	3,76	3,72
Cadbury	4,90	4,79
De Beers	13,44	13,38
Glaxo	7,10	6,62
GUS	5,30	5,35
ICI	7,28	7,10
Reuters	16,38	16,31
RTZ	8,79	8,93
Shell	7,10	7,11
Unilever	11,60	11,51

FRANCFORT

Nouveau record

+ 0,13 %

La Bourse de Francfort a connu une phase dc consolidation, les cours repartant toutefois en nette hausse vendredi. L'indice DAX des trente valeurs a progressé de 0,13 % sur la semaine. Lundi, les effets dc la baisse surprise des taux directeurs par la Bundesbank, décidée le 21 octobre, se faisaient encore sentir sur la Bourse allemande et le DAX stteignait son plus haut niveau historique à 2 074,39 points.

La bonne tenue du marché obligataire ainsi que le retour des iovestisseurs étrangers vendredi ont toutefois *«relancé la machine»* et l'indice des trente valeurs vedettes reprenait 1,50 % en une seule séance, effaçant les pertes des trois séances précédentes.

Iodice du 29 octobre : DAX 2069 (c. 2066,17).

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
AEG	101,60	163
BASF	275,90	277,60
Bayer	318,60	319,70
Commerzbank	341,30	342,20
Deutschebank	845	845,30
Hoechst	284,70	285,50
Karstadt	610	602
Mannesmann	331	340,60
Siemens	725	724
Volkswagen	368,80	394

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

D'excellentes conditions d'emprunts

Deux des meilleurs emprunteurs d'Europe se sont adressés an marché de l'eurofranc français durant la dernière semaine d'octobre. Ils ont l'un et l'autre obtenu d'excellentes conditinns dont ils vont faire bénéficier leurs clients, des entreprises à qui ils reprêtent les fonds.

Le premier à se présenter a été la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui ne fait quc de rares apparitinns sur le marché international des capitaux. La CECA eberchait 900 millions de francs pour une durée de huit ans. Elle avait confié l'exécution de son projet au Crédit commercial de France. Les souscripteurs qui ont acquis les titres an prix où ils ont vu le jour peuvent tabler sur un rendement de 5,96 %. Le prix de revient de l'affaire, compte tenu des frais et des commissions que chargent les banques, est de 5,99 % l'an. C'est ce qu'aura à débourser le destinataire de l'opération car la CECA, normalement, quand les prêts sont assortis de garanties indiscutables, ne retient rien pour elle-même.

Un jour plus tard, jendi 28 octobre, c'était au tour de la Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire de solliciter le compartiment de l'eurofranc. Il s'agit d'une société anonyme qui a pour actionnaires les grandes compagnies de chemins de fer de notre continent. Lorsqu'elle se procure des ressources en francs, c'est d'habitude pour en reprêter la plus grande partie à la SNCF. Il lui faut donc concourir sur son propre terrain, le marché du franc, avec une des entreprises nationales qui jouit d'nn très grand prestige auprès des investisseurs.

La SNCF est elle-même un des emprunteurs les plus importants de tout le marché du franc. Pour répondre aux besoins d'un de ses actionnaires, les plus réputés et exigeants, la Société de financement doit être en mesure d'obtenir des conditions au moins aussi bnnnes sinon meilleures. Elle y parvient. La tâche n'est pourtant pas aisée et elle est rendue d'antant plus difficile que cette société exige une rémunération pour son travail et prélève une commission d'intermédiation qui se monte à 0,075 % du montant de l'emprunt.

La transaetion pnrte sur 1,5 milliard de francs pour une durée de six ans. La Société de financement a demandé à la banque Paribas de s'en occuper et le tout lui revient à 5,775 %.

Un autre débiteur international de tout premier plan est attendu sous peu sur le marché des titres en francs, la Banque européenne d'investissement dont le prochain emprunt devrait être de l'ordre de 2 milliards. Cet établissement prélève une commissinn d'intermédiation deux fois plus élevée que celle de la Société de financement de matériel ferroviaire (15 points de base contre 7,5).

Comme la CECA, la Communanté économique européenne (CEE) ne retient rien an passage lorsqu'elle remplit son rôle d'intermédiaire. Elle emprunte normalement pour le compte d'un on de plusieurs pays à la fois. Le produit de ses trois euro-émissions du mois d'octnbre (2 milliards d'écus au total pour une durée moyenne de six ans) est destiné à l'Italie. La plus grande de ces opératlons, 1 milliard d'écus pour une durée de sept ans, coûte environ 6,24 % l'an.

La seconde npération en écus, qui a eu lieu une semaine plus tard, est d'une durée de cinq ans. Elle revient à environ 5,70 % l'an, et nnn à 5,78 % comme nous l'avnns écrit par erreur la semaine passée. Son coût est en fait très proche de celui de l'emprunt d'un milliard de deutschemarks, de cinq ans également, qui constitnait un des trois volets du triptyque italien de la CEE.

Le prestige d'EDF

Parmi les emprunts de débiteurs français qui se sont distingués à la fin du mois d'octobre, il convient de mentionner celui de 100 millions de francs suisses émis pour une durée de dix ans par une entreprise qui fait partie du groupe Electricité de France, la Société anonyme de gestion et de contrôle de participations. Le débiteur faisait ses premiers pas sur le marché international. Il lui a pourtant été concédé des conditions auxquelles seuls les emprunteurs chevronnés peuvent prétendre. La raison de cet explnit tient à la répntatinn d'EDF dont la signature est une des plus appréciées de tnut le marché suisse. L'affaire est dirigée par lc Crédit suisse. Elle ne coûte au débiteur qne 4,24 % l'an. C'est remarquable. Il est difficile d'imaginer un meilleur résultat dans la situation actuelle. Il reste à convaincre les souscripteurs qui ont de la peine à suivre le mouvement de baisse du niveau de l'intérêt tant il est rapide.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar a le vent en poupe

Bien que ses cours aient marqué peu de cbangement d'une semaine sur l'autre, le dnllar donne des signes manifestes dc fermeté, s'avançant même jusqu'à 1,69 DM et dépassant 5,90 francs à la veille du week-end. Les facteurs ne manquent pas pour expliquer ce regain de vigueur après une période de langueur estivale qui contristait tous les opérateurs ayant, au début de l'été, allégrement parié sur une forte montée du billet vert.

Sans dnute, cnmme nnus l'avinns signalé ln semaine dernière, l'nbaissement du taux directeur de la Bundesbank a dnnné un signal très clair, celui de la reprise du processus de diminutinn de l'écart entre taux américain et allemand. Cet écart s'est réduit à trois points cntre l'eurodnllar trois mnis et l'euromark de même durée, et à 0,40 point entre lc bon du Trésor américain à dix ans (T. Bond) et le Bund allemand à dix ans également (5,45 % contre 5,85 %).

Mais, maintenant, les signes de reprise de l'économie des Etats-Unis semblent se montrer plus patents. Le produit national brut a crû, au troisième trimestre 1993, à un rythme annuel de 2,8 %, même si ce rythme pourrait ne pas être retrouvé au quatrième trimestre, selnn Susan Pbilips, l'un des gouverneurs de la Réservc fédérale. Néanmoins, pour le Conference Board, organisme patronal d'études, le PNB américain pourrait crnître au rythme annuel de 3 % à 3,5 % d'ici à la fin de l'année, avec unc inflation en léger redémarrage, à 3,5 %-4 % en 1994. En ce cas, la Réserve fédérale serait peut-être incitée à relever ses taux directeurs, décision de nature à doper le dnllar en réduisant encore l'écart de taux précédent.

En Europe, le mark, faible la semaine dernière, s'est un peu renforcé, notamment vis-à-vis du franc. Son cours à Paris avait, le vendredi 15 octobre, battu son record bistorique à 3,5480 francs, avant de retomber à 3,49 francs à la veille du week-end dernier, à la faveur de la forte remnntée du dollar, qui déprimait d'autant la mnnnsie allemande, et de la diminutinn sensihle des taux directenrs de la Bundesbank, immédiatement suivie par la Banque de France.

Cette semaine, le mark, après avnir glissé, un moment, jusqu'à 3,48 francs (à la Banque de France, nn se frottait les mains), s'est raffermi aux environs de 3,5030 francs. Les rentrées de devises à l'Institut d'émission se pnursuivent à un rythme lent, atteignant, pour la semaine se terminant le 21 octnbre, snit 8 milliards de francs, soit 19 milliards de francs, suivant les estimations, difficiles en fnnction de l'épais brouillard qui envelnppe ce genre d'information, véritable secret d'Etat.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 OCTOBRE AU 29 OCTOBRE1993
(La ligne inférieure dnnne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
New-York	1,4885	-	17,0474	67,5447	59,7086	2,7563	53,1632	0,00614
	1,4720	-	17,9099	67,7587	59,6481	2,7609	53,1208	0,00621
Paris	8,7315	5,8660	-	396,2175	350,3588	16,1687	311,8654	3,6043
	8,6127	5,8510	-	396,4092	349,0009	16,1541	310,8101	3,6319
Zurich	2,2037	1,4805	25,2387	-	88,3986	4,0808	78,7081	0,9097
	2,1727	1,4760	27,3032	-	88,0406	4,0751	78,4064	0,9162
Francfort	2,4929	1,6748	28,5510	113,1239	-	4,6163	89,0377	1,0291
	2,4678	1,6765	29,5334	113,5840	-	4,6287	89,0571	1,0407
Bruxelles	54,0028	36,28	6,1848	24,5052	21,6623	-	19,2876	2,2292
	53,3158	36,22	6,0947	24,5393	21,6045	-	19,2404	2,2483
Amsterdam	2,7999	1,8810	320,6614	1,2705	112,3119	5,1846	-	1,1557
	2,7710	1,8825	332,4079	1,2754	112,2875	5,1974	-	1,1685
Milan	2422,53	1627,50	277,4463	1099,2908	971,7578	44,8594	865,2313	-
	2371,39	1611,00	275,9918	1091,4634	960,9385	44,4781	855,7769	-
Tokyo	161,35	108,40	18,4793	73,2185	64,7241	2,9878	57,6289	0,0666
	159,56	108,40	21,5724	73,4417	64,6585	2,9928	57,5830	0,0672

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 octobre, 5,4114 F contre 5,3976 F le vendredi 22 octobre 1993.

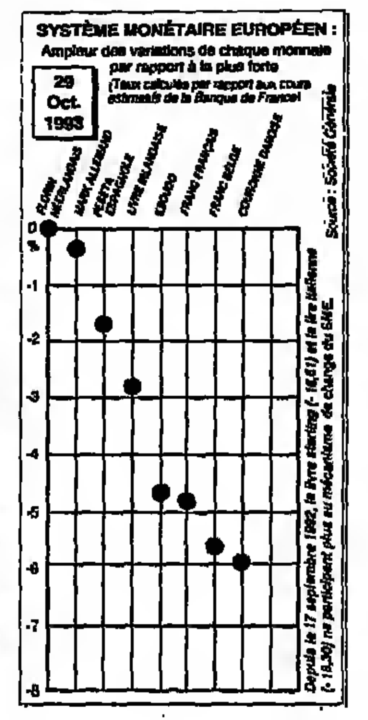

MATIÈRES PREMIÈRES

Concurrence accrue sur le blé

Comme le pressentaient les analystes, le conseil international du blé a révisé à la baisse ses estimations sur le eommerce mondial du blé. Il n'atteindra probablement que 93 millions de tonnes pour la eampagne 1993-1994 (une campagne céréalière se déroule du mois de juillet au mois de juin de l'année suivante) alors que 102,5 millions de tonnes de blé ont été échangées en 1992-1993 et 106,3 millions de tonnes en 1991-1992. Une dérision au regard d'une produetion mondiale de l'nrdre de 574 millious de tonnes.

Autant dire que la foire d'empoigne entre les exportateurs (1) s'intensifie et que les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ne peuvent que revêtir un caractère de plus en plus âpre. Conseients de la situation, les pays dcmandeurs attendent que les prix baissent... nu que les vendeurs leur accordent erédit et bonus plus attractifs encore... Il y a quelques années, le commerce du blé était l'un des plus florissants en raison des achats quasi automatiques de deux importateurs de taille : l'ex-URSS et la Chine (2). Aujourd'hui, ces deux pays ont sensiblement réduit leurs acquisitinns, au point que celles-ci ne totalisent que 20 millions de tonnes (respectivement 13 et 7 millions de tonnes) (3).

Dans les deux cas, les récoltes sont meilleures. Il semblerait que les structures étatiques ayant volé en éclats, les livraisons se fassent plus aisément. En Russie, sur lc marché intérieur, on s'attend eneore à une hausse des ventes de céréales à l'Etat de l'nrdre de 45 millions de tounes environ. Si certains experts estiment l'objectif ambitieux, voire bors de portée, ils n'en concèdent pas moins que les paysans, mieux rémunérés que naguère, se montrent plus coopératifs. Jusqu'à cette année, des rumcurs circulaient en effet sclon lesquelles ces derniers préféraient nourrir des porcs avec lc blé qu'ils cnltivaient pour pouvnir les revendre par ln suite plutôt qu'nbtempérer aux ordres du gouvernement.

Troc entre Républiques

D'antre part, la demande de l'ex-URSS s'est émicttée. Avant la création de la Communauté des Etats indépendants (CEI), le marebé était suspendn anx annonces d'achats soviétiques, ear il s'agissait de volnmes importants. Depuis, la consommation s'effrite, d'autant plus que certaines Républiques échangent leurs produits avec d'autres. Le Kazakhstan, par exemple, a troqué 2,7 millinns de tonnes de céréales avec la Russie contre du pétrole. Seuls, l'Ouzbékistan et la Géorgie se sont portés acquéreurs de céréales dites secondaires (c'est-à-dire destinées à l'alimentatinn animale) et cncnre ne s'agissait-il que d'achats effectués dans le cadre de l'EEP (Enhancement Export Program), le programme d'exportation américain, ce qui équivaut à des prix hradés.

Par ailleurs, Moscou est toujnurs cnnfronté à snn manque chronique de devises. Quant à la Cbine, la réforme de son système de commercialisatinn et la décision des autorités de mettre les stocks sur le marché contribuent également à la baisse de ses importatinns. Les informatinns sur cet Etat demenrent nébuleuses, mais, de sources autorisées, il semblerait que tout espoir de ventes supplémentaires ne soit pas interdit, car le pays paraît, en dépit de l'amélioration de ses performances, confronté à un réel problème : l'exode rural, donc le manque de main-d'œuvre aux champs.

Sans doute en raison de la quasi-défection de ces deux pôles d'importation, les Etats-Unis mnntrent plus clairement que jamais leur volonté d'accroître leur part de marché : *« La présence américaine sur les marchés traditinnellement communautaires s'est nettement renforcée au cours du mnis de septembre »*, note l'Office national interprofessionnel de céréales dans son bulletin d'octobre. Les Etats-Unis ont vendu (à perte, il n'est pas exagéré de le dire) 175 000 tonnes à l'Algérie à 77 dollars la tonne avec un bonus de 62 dollars par tonne, 225 000 tnnnes à un pays inconnn de l'Afrique au prix de 81 dollars la tonne avec un bonus de 57 dollars, et 180 000 tounes au Yémen à 87 dollars la tonne avec une aide de 46 dollars. Dans un tel contexte, nn peut se demander quellc est la signification du prix mnndial du blé (environ 137 dollars la tonne), prix seulement pratiqué par les Américains lorsqu'ils vendent au Japon ou... à l'Europe.

MARIE DE VARNEY

(1) Par ordre d'importance : les Etats-Unis, le Canada, l'Europe, l'Australie, l'Argentine.

(2) Le troisième importateur mondial est l'Egypte.

(3) Au cours des dix dernières années, l'ancienne Union soviétique importait à elle seule 22 millions de tonnes de blé en moyenne; la Chine, en revanche, achetait tous les ans à peu près les mêmes tonnages : 7 milljons de tonnes, qui diminuent en 1993.

PRODUITS	COURS DU 29-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 634 (- 2) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 067 (- 48) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 685 (+ 45) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	283,40 (+ 8,40) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 211 (+ 26) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 120 (- 14) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	335 (=) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	257 (+ 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	192,7 (- 0,4) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Décembre	15,93 (- 0,95) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15-10-93	Cours 22-10-93
Or fin (kilo en barre)	88 000	88 800
- (kilo en lingot)	88 650	88 900
Pièce française (20 F)	398	400
• Pièce française (10 F)	396	385
Pièce suisse (20 F)	400	401
Pièce latine (20 F)	399	400
• Pièce tunisienne (20 F)	386	405
Souverain	501	519
• Souverain Elisabeth II	500	510
• Demi-souverain	295	298
Pièce de 20 dollars	2 455	2 610
- 10 dollars	1 222,50	1 227,50
• - 5 dollars	725	795
- 50 pesos	2 610	2 580
• - 20 marks	489	483
- 10 florins	410	417
• - 5 roubles	285	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Douche froide

Quelle dégelée ! Les rendements à lnng terme en sensible remontée, les cours du MATIF en pleine déroute, les reventes de titres d'Etat par les étrangers... Ce n'est pas la « faute à Vnltaire », comme dans la cbanson de Gavrocbe arpentant lc pavé de Paris révolutionnaire, c'est la faute à Hans Tictmeyer, président de la Bundesbank, qui a douché lcs entbousiasmes et « cassé » maintes anticipations en déclarant que son établissement *« n'estimnit pas nécessaire une nnuvelle bnisse des ınux d'intérêt »*, après celle d'un demi-point annnncée, par surprise, le 21 octobre dernier. En nutre, les remous sociaux en France et la manière désastreuse dont le gouvernement a géré le conflit à Air France ont inquiété de part ct d'autre de nos frontières.

Qu'a donc dit de si effrayant M. Tietmeyer ? Tout simplement ceci : *« Les taux d'intérêt actuels (hors inflation) ne constituent pas un obstacle à l'investissement. »* C'est parfaitement vrai pour l'Allemagne, où 60 % à 80 % des crédits à l'économie sont à long terme, à des taux historiquement bas (5,85 % par l'emprunt d'Etat à 10 ans, soit à peine deux points au-dessus de l'inflation, ce qui est rarissime nutre-Rhin). Et M. Tietmeyer d'ajouter, très logiquement, que *« ln Bundesbnnk rejette, à bon escient, tous les souhaits et les demandes de relance de l'économie allemande par une politique de baisse forcée »*. C'est une allusion aux théories anglo-saxonnes de « reflatinn » par les taux, que la Buba conteste vivement, comme elle l'avait affirmé avec force il y a trois semaines, par la voix du même Tietmeyer, à un groupe de journalistes français emmené par l'Associatinn française des banques. Pour elle, il n'y a donc pas de lien entre le loyer de l'argent à court terme d'un côté et la croissance et l'emploi de l'antre.

Conclusion logique, *« la politique de baisse des taux par petites touches, que nous avons suivie jusqu'à présent, étnit et reste essentielle pour l'évolution des taux du marché »*. Et d'ajouter : *« L'agrégat monétaire M3 est et demeure, à mon sens, la principale source d'information pour la Bundesbank en raison de ses qualités d'indicateur et de guide. »*

A bon entendeur, salut ! Les marchés financiers ne s'y sont pas trompés, qui anticipaient, déjà, une nnuvelle diminution des taux directeurs allemands en novembre. Maintenant, une nnuvelle décisinn en ce domainc est repoussée à la mi-décembre. De toute façon, la Bundesbank est tout à fait imprévisible et elle entretient l'incertitude avec une délectation que certains trouvent morbide, mais qui est de bonne guerre face à des opératenrs anxieux d'être en avance sur l'événcment.

Une chute verticale

Une dégelée, avons-nous dit : le cours de l'échéance décembre du contrat notionnel (10 ans) sur le MATIF a chuté verticalement, revenant de 124,98 (record historique) à 123,84, l'une des plus belles variatinns de ces derniers mois. Le rendement de l'OAT 10 ans, qui, la semaine dernière, après l'abaissement surprise des taux directeurs de la Bundesbank, était tnmbé au plus bas niveau depuis vingt ans, à environ 5,80 %, a remonté vite fait à 6 %, ce qui a recreusé l'écart avec le rendement dn BUND allemand à 10 ans (5,86 %).

Sans doute le marché de Paris consolide-t-il une avancée sans doute trop rapide, avec des anticipations de baisse des taux tout à fnit débridées. Mais, pnnr expliquer cette secousse, il faut ajouter les ventes ou, plutôt, les reventes abondantes des non-résidents (surtout les grandes firmes anglo-américaines établies à Londres), qui nnt pu s'émouvoir de la détérioration du climat social en France.

A l'extérieur de nos frontières, nn nnus voit, sans beaucoup de nuances, revenus en 1968 ! Bref, une belle purge, dont les effets pourraient se faire sentir encore quelque temps.

A court terme, peu de changement, l'argent an jour le jour valant environ 6 7/8 % et celui à trois mois environ 6,70 %.

Snr le marché obligataire, l'atmospbère a été, naturellement, assombrie par la baisse des cours sur le MATIF et la remontée des rendements. Dans ces conditinns, il n'est pas étonnant que l'accueil réservé à l'cmprunt du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) ait été quelque peu mitigé. L'établissement a, sous la houlette de la Caisse des dépôts, levé 2 milliards de francs sur une durée exceptionnellement courte (trois ans), à 0,12 point au-dessus des OAT eorrespondantes (1996-1997). Cet écart, le plus faible depuis longtemps, a été jugé très insuffisant par le marcbé. Certes, la garantie de l'Etat dont bénéficie toujnurs le CEPME représente un véritable atout, encore ne faut-il pas en abuser, estiment les investisseurs.

La baisse sensiblc des rendements à long terme (trois points en un an) a porté au-dessus du pair (cours d'émission) un grand nnmbre d'emprunts, ee qui empoisonne la vie des investisseurs institutionnels qui les ont souscrits et ont des problèmes de comptabilité avec les plus-values enregistrées pendant la vie de ces emprunts et qui disparaissent au remboursement, puisque ce dernier s'effectue sur la base du montant nominal fixé à l'émission. Conscients de ce problème, les émetteurs multiplient les nffres publiques d'échange (OPE) en nffrant dc nonveaux titres avec des rendements en rappnrt avec l'air dn temps (de 6 % à 6,50 % ou mnins, au lieu de 8 % à 9 % ou davantage). La semaine dernière, le Crédit fnncier de France lançait une OPE géante digne dc Jurassic Park, la plus importante, avec ses 56 milliards de francs, après celle du Trésor l'an dernier.

Cette semaine, c'est celle, beaucoup plus modeste, de la Caisse nationale du Crédit agricole, qui pnrte sur 1,6 milliard de francs seulement, en deux émissions anciennes, à 8,50 % et 9,60 % échangeables contre dcux lignes nouvelles à 6 % et huit ans.

FRANÇOIS RENARD

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU MA CONCUBINE. Film chinois de Chen Kaige, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (35-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Lee Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (38-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 38-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

LE NOMBRIL DU MONDE. Film français d'Ariel Zeitoun : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 38-85-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 38-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 38-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (38-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-66-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-38) ; Montparnasse, 14e (36-66-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RUPTURES. Film français de Christine Citti : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE SNAPPER. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 8e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (38-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.l. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Cinémémoire : XVIth Olympiad : the Glory of Sport (1948), de C. Knight, 11 h ; l'Appel de la vie (1929), de I. Tissé, 14 h ; Spirochaete Pallida (1908), de J. Comandon, On doit le dire (1818), d'O'Gelop, Misère humaine (1930), de E. Janovics, 16 h ; Conte de le mille et deuxième nuit (1928), de A. Mourian, Il était une fois trois amis (1627), de J. Benoît-Lévy, les Maladies vénériennes (1928), de J. Benoit-Lévy, 16 h ; Mere Noetrum (1926), de R. Ingra, 21 h.

LUNDI

Cinémémoire : Avec André Gide (1951), de Marc Allégert, 14 h ; le Danseur de jezz (1927), de S. Perojo, 18 h ; le Magicien (1928), de R. Ingram, 18 h ; Meciste aux enfers (1926), de G. Brignone, 21 h.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Cinémémoire : Amour de perdition (1678), de Manoel de Oliveira, 17 h ; Liebelei (1932), de Max Ophuls, 16 h 30 ; Grève Rencontre (1845), de David Lean, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Le Cinéma coréen : Romance Pepa (1980, v.o. s.t.f.), de Sin Sangok, 14 h 30 ; le Chemin qui mène à Ch'ongeong (1890, v.o. s.t.f.), de Yi Tuyong, 17 h 30 ; les Corrompus (1982, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'eek, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma coréen : Tchakk'o (1980, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'eek, 14 h 30 ; les Femmes de la rue (1861, v.o. s.t.f.), de Yi Changho, 17 h 30 ; Une fleur en enfer (1958, v.o. s.t.f.), de Sin Sangok, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

Montmartre - Pigalle : l'Imaginaire : Petite Fuite en froid (1966) de J. Dasque, Gerou Gerou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Bande annonce : Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, Clémentine Tango (1662) de Caroline Roboh, 18 h 30 ; Céline et Julie vont en bateau (1874) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Spot King Kong (1974), les Bottes de sept lieues (1871) de F. Martin, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 8e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

AU NORD DE L'HIVER (Fr.) : Gaumont Gobelins, 13e (38-68-75-55).

L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 35-65-70-74) ; v.l. : UGC Opéra, 8e (45-74-65-40 ; 36-65-70-44).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 38-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 18e (38-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (38-68-29-30) ; La Géode, 19e (38-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-67) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 38-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 16e (45-32-91-68) ; Studio 26, 18e (46-06-36-07).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 8e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 38-65-72-05).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopie, 5e (43-26-84-65).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

CHRONOS (A.) : La Géode, 18e (36-68-28-30).

CLIFFHANGER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 8e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (38-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-18 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 38-85-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-94-65 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 38-55-70-47) ; Pathé Clichy, 16e (38-88-20-22) ; Le Gambette, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DANDY (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 38-85-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 38-65-70-16) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-28-30).

DENIS LA MALICE (A., v.l.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (38-65-70-38) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-62-36) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 38-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 38-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FAUSTO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA FIRME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 38-85-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-88) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (38-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 38-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 8e (47-42-68-31 ; 38-85-70-18) ; Mistral, 14e (38-85-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 38-65-70-47).

FROGGY ET CHARLIE AU PAYS DES POMMES DE PIN (Su., v.f.) : La Barry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FRONTERA (Chil., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FRUITS DU PARADIS (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-28-10-30 ; 38-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (46-63-16-16 ; 38-65-70-82) ; v.l. : Rex, 2e (42-38-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 38-85-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-68-31 ; 38-85-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-65 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (38-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (38-68-20-22) ; La Gambette, 20e (48-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-66-70-63) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Denton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-64-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 38-88-75-75) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 38-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-61) ; Les Nation, 12e (43-43-04-57 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 38-85-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-18 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-63 ; 38-85-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-85-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-68) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-55-31 ; 36-55-70-16) ; Les Nation, 12e (43-43-04-87 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-56 ; 38-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-84-85 ; 36-85-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-66-75-55) ; Miramar, 14e (38-65-70-39) ; Mistral, 14e (38-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (38-88-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambette, 20e (48-36-10-98 ; 36-65-71-44).

JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

KALIFORNIA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-16-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-58-52-78 ; 36-68-75-55).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.l. : Les Montparnos, 14e (38-65-70-42).

MAZEPPA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-35) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-28-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 35-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MEDITERRANEO (It., v.o.) : Le Balzac, 9e (45-61-10-60).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louie-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 38-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-85-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-65 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-66-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-78) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-18 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 38-65-71-68) ; Gaumont Opéra Français, 8e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler 8, 18e (36-68-20-22).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA NAISSANCE DE L'AMOUR (Fr.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'OMBRE DU DOUTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (38-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-38) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PAS DE PITIÉ POUR LES PAUVRES (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra Impériel, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-60-25) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-85-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-16-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

SLIVER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

SNAKE EYES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (38-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 38-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Française, 9e (36-68-75-55).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-85-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-16-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-18 ; 38-65-70-81) ; v.l. : Gaumont Gobelins, 13e (38-88-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Le Seatile, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TINA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-84-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Les Halles, 1er (38-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-56-83) ; Gaumont Ambassade, 6e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (38-88-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-66-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-66-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-78) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-63-50 ; 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE NOUVELLE VIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 38-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-75-23 ; 35-86-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (38-68-75-55) ; Les Montparnos 14e (36-65-70-42) ; La Gambetta, 20e (46-38-10-96 ; 36-65-71-44).

LE VOYAGE (Arg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-81-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxo, 19e (42-09-34-00) 18 h.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 35-65-72-05) 20 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.l.) : Le Barry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 30.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BEETHOVEN (A., v.l.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BRAINDEAD (Néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 10.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Barry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h.

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 40.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 20 h 45.

NINOTCHKA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-16-09) 18 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.

LE TEMPS DES GITANS (Yougo., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

LA DOCUMENTATION DU MONDE SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990.
Le Monde met à votre disposition deux nouveaux services sur Minitel, avec plus de 1'00 000 textes en ligne.

3617 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Luciani
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1968)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

SAMEDI 30 OCTOBRE

TF 1

14.15 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.25).
14.20 **La Une est à vous.** Avec la série : Agence tous risques.
17.30 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.00 **Divertissement : Les Roucasseries.** Invité : Patrick Sébastien.
18.30 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Variétés : Retiens l'année...** Présenté par Bernard Montiel. Dix événements de dix années comprises entre 1945 et 1992. Avec Eddy Mitchell, The Dominos, Sacha Distel, Adamo, Antoine, Régine, Boney M., Herbert Léonard.
22.35 **Téléfilm : Piège de sang.** De James Lemmo.
0.15 **Magazine : Spécial sport.** Voile : *la Route du café*; A 0.50, Funboard : Coupe du monde.
1.25 **Journal et Météo.**
1.30 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

FRANCE 2

15.10 **Magazine : Samedi sport.** A 15.15, Tiercé, en direct d'Enghien; A 15.35, Rugby : 1er test match France-Australie; A 17.20, Magazine du rugby, invité : Guy Laporte, sélectionneur de l'équipe de France; Portrait d'Olivier Roumat, capitaine de l'équipe de France; Radioscopie du rugby australien; Mode d'emploi du jeu australien; Morceaux choisis de la finale du bouclier de Nouvelle-Zélande, opposant les équipes de Weitako et Auckland.
18.00 **Série : Matt Houston.**
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Frou-frou.** Invités : Caroline et Eddy Barclay.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Surprise sur prise.** Présenté par Marcel Béliveau et Georges Baller. La 500e gag. Avec Sim, Véronique Sanson, Guy Forget, Macha Bérangar, Fabrice Luchini, Raymond Poulidor, Josiane Balasko.
22.30 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Alain Chamfort. Avec Paul Young, les Poggs, Serge Faubert, Lina Moretto.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. L'Hirondelle et la Mésange (1920), d'André Antoine (N., muet).
1.35 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).

FRANCE 3

14.00 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
17.40 **Magazine : Montagne.** Invitée : Agnès Sorel. Reportage : *Ebrouz Blues*, de Dominique Sanfourche.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Gens d'Alsace et de Lorraine*, d'Erckmann-Chatrian.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, *le journal de la région*. Reportage archéologique sur la Syrie et la Mésopotamie : Apamé.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Téléfilm : Si le loup y était.** De Michel Sibra.
22.15 **Journal et Météo.** Reportage archéologique sur la Syrie et la Mésopotamie : Les fouilles de la ville de Mari.
22.40 **Jamais sans mon livre.** Magazine présenté par Bernard Rapp. Jésus en questions. Invités : Jean-Claude Barreau (*Biographie de Jésus*); Jean-Claude Carrière (*Simon le Mage*); André Frossard (*l'Homme en questions*); José Saramago (*l'Evangile selon Jésus-Christ*).
23.35 **Magazine : Musiques sans frontière.** Spécial Sommet de la francophonie; Rubrique Paris-métisse avec Papa Wemba.
0.25 **Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

15.30 **Documentaire : L'Arbre et les Fourmis.** De Jean-Yves Collet.
16.20 **Surprises.**
16.35 **Documentaire : Il danse pour ses cormorans.** De Frédéric Fougea.
17.00 **Sport : Football américain.** Match de championnat de la NFL : Pittsburgh-Cleveland.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Décode pas Bunny.**
18.55 **Série animée : Chipie & Clyde.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Le Plein de super.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Invité : Alain Souchon.
20.30 **Téléfilm : Nom de code, Requin.** De Robert Iscove.
22.05 **Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron.** Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La Malédiction de la sorcière.** □ Film américain de James W. Robertson (1985).
0.25 **Cinéma : L'Amour poursuite.** ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989) (v.o.).
2.00 **Cinéma : Léolo.** ■■ Film franco-canadien de Jean-Claude Lauzon (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Kazimir Malevitch.** De Barrie Gavin (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Le combat contre la crise dans les bassins industriels. Rhénanie du Nord-Westphalie, Yorkshire, Asturies, Flandre.
19.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Kurdes 1993. Les Kurdes de Turquie.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et américaines de la semaine du 30 octobre 1943.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : Terre d'Avellaneda.** A la recherche des disparus d'Argentine, de Michele Incalcaterra.
22.05 ▶ **Téléfilm : Mercedes.** De Yousry Nasrallah.
23.50 **Cinéma d'animation : Snark.** Milk of Amnesia, de Jeffrey Noyes Scher; Cow-boys, le Conformiste, de Phil Mulloy; Mister Chocolate rencontre Miss Milk, de Thomas Meyer-Hermann; I Do not Know What it is I am Like, de Bill Viola.
0.15 **Documentaire : Jazz in the Night.** Dizzy for President, de Karl-Heinz Cossmann et Christoph Dreße.

M 6

15.00 **Série : Département S.**
16.00 **Série : Covington Cross.**
17.00 **Série : L'Aventurier.**
17.30 **Série : Le Saint.**
18.25 **Série : Les Incorruptibles, le retour.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Salon de Tokyo.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 1.45). Interview de Claudia Cardinale.
20.50 **Téléfilm : Ike, l'épopée d'un héros.** De Melville Shavelson et Boris Sagal.
0.40 **Série : Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier et mécène.
20.45 **Avignon 93.** Voilà la tête, voilà le tronc, voilà les ailes, de Sevim Burak; traduit du grec par Marie-Christine Varol.
22.35 **Musique : Opus.** Barbara.
0.05 **Clair de nuit.** Avec Jacques Goulet.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Munich) : L'Echarpe d'Iris, de Gaudibert; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Bartok; La Mer, de Debussy; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan.
23.00 **Maestro.** Erick Kleiber, par Denise Bahous.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par Daniel Caux.

IMAGES

Leurre

A la télévision, comme en littérature, les titres les plus racoleurs ne tiennent pas toujours leurs promesses. Il arrive aussi, à l'inverse, que le leurre le plus grossier dissimule un authentique bijou. Le magazine « Strip-tease » que France 3 programme, le vendredi soir, à l'heure où les gens raisonnables vont se coucher pendant que les noctambules se mettent en route, appartient à cette catégorie rare des faux épouvantails qui méritent le détour. On n'y effeuille rien du tout et il faut un certain temps pour comprendre ce que veulent dire ses auteurs lorsqu'ils indiquent que leur émission est... « une savonnette. »

Ce « Strip-tease »-là est, en effet, un joli pied de nez aux artifices. On n'y raconte que de courtes histoires vraies de la vie ordinaire. Mais pas n'importe comment. Ici, la caméra regarde en silence. Elle montre, sans commentaire. Peu importe l'identité de ceux qu'elle observe. Cela n'a plus d'importance. Elle enregistre simplement les gestes et les mots. Peu importe l'endroit. On ne sait pas exactement où l'on est. Cela n'est pas nécessaire. Ce n'est pas vraiment du documentaire, encore moins du reportage. C'est de la télévision intimiste, qui raconte la vie brute en empruntant à l'art littéraire. Chacune de ces saynètes d'une dizaine de minutes s'apparente à une nouvelle.

Ici, un savant méconnu négocie avec la représentante d'une agence de tourisme la visite payante du manoir où il conserve, dans une crypte réfrigérée, le corps de sa défunte épouse. Il espère que les progrès de sa science lui permettront un jour de la ressusciter. De toute évidence, il n'y croit plus vraiment. Mais puisque cela intéresse les touristes de passage il veut bien envisager d'ouvrir « un hublot » dans le sarcophage de métal où repose sa moitié congelée. A condition qu'on lui donne « des crédits. »

Là, tout un quartier s'insurge contre une mégère qui rend la vie impossible à ses voisins. Mais comment régler le problème quand la furie en question est la femme du commissaire de police ? Quel recours implorer quand ce fonctionnaire ne fait même plus la loi chez lui ? La grand-mère d'en face, excédée, a acheté un 7,85 mm. Elle le dit sans ambages : « *Si cette salope continue, je tire !* »

Et qui peut aider Brigitte ? Comment fléchir sa mère qui ne veut plus qu'elle aille à l'école parce que, dans sa famille, une fille ne va plus à l'école dès qu'elle atteint l'âge de la puberté ? Brigitte appartient à la communauté gitane.

Et quelle femme aura la chance d'épouser ce fermier solitaire ? Cet homme au sourire si doux qui ressemble tant à Brel, quand il chante l'*Ave Maria* à sa mère grabataire ou lui fait la lecture sous la pendule d'argent, celle « *qui dit oui, qui dit non* », et qui les attend tous les deux...

Morceaux de vie choisis. De la belle télévision enfin réconciliée avec elle-même...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 31 OCTOBRE

TF 1

6.00 **Série : Passions** (et à 4.15).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Draghetto; Cubitus; Omer et le fils de l'étoile.
7.10 **Club Dorothée vacances.** Les Popples; Les Misérables; Le Jardin des chansons.
8.00 **Le Disney Club.** L'Ecole de la brousse; Tic et Tac; Super Baloo; Myster Mask; La Bande à Dingo; Dessin animé; Reportage; Cuisine; Jeu; Invité : Globula, équilibriste; Variétés : Ophélie Winter.
10.25 **Magazine : Auto Moto.** Championnat de France de supercross; Le Guidon d'or; Supertourisme, à Monza; La Coupe des célébrités, à Trappes; L'actualité de la formule 1.
11.03 **Météo** (et à 12.18).
11.05 **Magazine : Téléfoot.** Championnat de France; Top buts.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Sport : Voile.** La Route du café : départ, en direct du Havre.
13.25 **Série : Hooker.**
14.25 **Série : Arabesque.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.05 **Série : Starsky et Hutch.**
17.00 **Disney Parade.** Dessin animé : Marsupilami; Fantôme pour rire.
18.10 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
20.45 **Cinéma : Les Aventures de Rabbi Jacob.** ■■ Film français de Gérard Oury (1973).
22.25 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.35 **Cinéma : Les Colts des sept mercenaires.** □ Film américain de Paul Wendkos (1969).
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Le Vidéo Club.**
0.55 **Série : Mésaventures.**
1.25 **Téléfilm : L'Oreille.** De Pavel Kohout.
3.10 **TF 1 nuit** (et à 4.10, 4.45).
3.20 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** La rivière de l'or.
4.50 **Musique.**
5.10 **Documentaire : Histoires naturelles.** Aveyron, l'eau à la bouche.

FRANCE 2

6.00 **Magazine : Animalia** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Debout les petits bouts.** Lapin bleu; Michel Vaillant; Les Nouveaux Popeye; Robert dans la bouteille; Chip et Charly; Le Livre de la jungle.
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Orthodoxie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 ▶ **Le Jour du Seigneur.** Une leçon des ténèbres; A 11.50, Midi moins sept, présenté par Noël Copin.
11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Jacques à Guerting (Moselle).

DIMANCHE • MIDI 2 France
Sa Sainteté le Dalaï Lama
à l'Heure de Vérité.

12.00 **L'Heure de vérité** (et à 2.15). Magazine présenté par François-Henri de Virieu. *Invité : le dalaï-lama.*
12.58 **Loto, Journal et Météo.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Mireille Mathieu.
14.50 **Série : ENG.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Pierre Bachelet; Ainsi font, font, font.
17.20 **Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.** Mékong. 1. *Le don de l'eau.*
18.15 **Magazine : Stade 2.** Football : Championnat de France 1re et 2e divisions; Rugby : résumé du match France-Australie; Cyclisme : les Six jours de Grenoble; Résultats : images de la semaine; Basket-ball : Cholet-Pau-Orthez (Championnat de France); Tennis : résumé du 8e Open de Paris-Bercy; Ski alpin : ouverture de la saison; Roller skating : Championnat du monde; Athlétisme : Coupe du monde de marathon.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Jamais plus jamais.** ■■ Film britannico-américain d'Irvin Kershner (1983).
23.05 **Magazine : Musiques au cœur des reines.** *Présenté par Eve Ruggieri.* Le sort des reines. Avec des extraits d'opéras, de spectacles, de pièces de théâtre, de ballets, de films, de reportages télévisés qui mettent en scène des reines.
0.45 **Journal et Météo.**
1.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Les meilleurs moments de la semaine.
3.05 **Magazine : Frou-frou** (rediff.).
4.00 **Dessin animé.**
4.05 **24 heures d'info.**
4.20 **Magazine : Stade 2** (rediff.).
5.30 **Magazine : D'un soleil à l'autre** (rediff.).

FRANCE 3

7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.00 **Les Minikeums.** Rupert; Denver; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.); Les Inventures des Minikeums; Microkids; Les Bestioles (rediff.).
10.00 ▶ **C'est pas sorcier : l'homme de Teutavel.**
10.30 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** A Juillac (Corrèze), l'association Espace Terre apprend aux agriculteurs à manœuvrer des montgolfières.
11.00 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** RPR; UPA.
13.25 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. A la recherche de l'île des morts, documentaire de Georges Combe. *Evocation d'îlots qui peuvent représenter l'« île des morts » et audition intégrale du poème symphonique de Rachmaninov.*
14.25 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
15.15 **Magazine : Sports 3 dimanche.** A 15.20, Tiercé, en direct de Saint-Cloud; A 15.40, Basket-ball (championnat de France) : Cholet-Pau-Orthez, 10e journée aller; A 17.20, Cyclisme : les Six jours de Grenoble.
18.00 **Magazine : Repères.** Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Margaret Thatcher, à l'occasion de la publication de ses *Mémoires*; Jacques Kerchache, spécialiste de l'art précolombien, à propos de l'exposition qu'il organise au Grand Palais au mois de février; Colette Codaccioni, député RPR du Nord, auteur d'un rapport sur la politique familiale; Noëlle Lenoir, présidente du Comité d'éthique à l'UNESCO.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Reportage archéologique sur la Syrie et la Mésopotamie : Bosra, ville du sud de la Syrie.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.50 **Série : L'Heure Simenon.** Le Fils Cardinaud, de Gérard Mordillat.
21.50 **Documentaire : Planète chaude.** Notre histoire, de Georgette Elgey, Jean-Louis Lacombe et Chantal Desanges. 2. La République des illusions (1948-1951).
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. 300e invitée : Anémone (2e partie).
23.45 **Cinéma : Marianne de ma jeunesse.** ■■ Film franco-allemand de Julien Duvivier (1954).

Ouverture exceptionnelle
Dimanche 31 octobre
Lundi 1er novembre
SAMARITAINE

CANAL +

7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.

En clair jusqu'à 7.25

7.25 **Décode pas Bunny.**
8.20 **Série animée : Chipie & Clyde.**
8.25 **Série animée : Souris, souris.**
8.32 **Surprises.**
8.35 **Documentaire : Il danse pour ses cormorans.** De Frédéric Fougea.
9.05 **Cinéma : Pensées mortelles.** ■ Film américain d'Alan Rudolph (1991).
10.45 **Cinéma : L'Inconnu dans la maison.** □ Film français de Georges Lautner (1992).

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot. Invités : Arthur, Hervé Chabalier, Denise Fabre, Pierre Bellemare.
13.30 **Magazine : 24 heures.** Dans les coulisses de Canal +.
14.00 **Téléfilm : Comportement criminel.** De Michael Miller, avec Farrah Fawcett, A. Martinez.
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.20 **Surprises.**
16.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.05 **Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron.** Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
18.00 **Cinéma : Vidéo Kid.** □ Film américain de Todd Holland (1989).

En clair jusqu'à 20.35

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Drugstore Cow-Boy.** ■■ Film américain de Gus Van Sant (1989).
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football; le Journal; Les buts de D1 et D2; Basket américain, présentation de la NBA : Tour d'horizon 1993-1994 des équipes.
0.50 **Cinéma : Amazon.** ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990).
2.15 **Surprises.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Mercedes.** De Yousry Nasrallah (rediff.).
19.00 **Série : Absolutely.**
19.30 **Documentaire : En remontant la rue Vilin.** De Robert Bober. *Un film-puzzle, la reconstitution, immeuble par immeuble, photo par photo, d'une rue disparue du XXe arrondissement à Paris, où Georges Perec vécut enfant. Robert Bober, qui fut un proche de l'écrivain, travaille dans la mémoire, dans un mouvement méticuleux et en spirale, qui ressemble à une quête initiatique. Un film très personnel sur la rue, sur la photo, sur Perec. Impressionnant.*
20.20 **Documentaire : Le Photographe Lassine.** De Guy Marconnier.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée théâtre.**
20.41 **Théâtre : Légendes de la forêt viennoise.** Pièce d'Odon von Horvath, mise en scène d'André Engel, avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnaffé.
22.40 **Documentaire : L'Impromptu de Jacques Copeau.** De Laurent Roth, avec Catherine Desté, Marie Rivière.
23.35 **Documentaire : L'espace qui crie en moi.** Hommage à la danse expressionniste allemande, de Petra Weisenburger et Jean-Louis Sonzogni (85 min.).

M 6

7.10 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.55, 6.30).
8.00 **Les Enquêtes de Capital.**
8.30 **Téléfilm : Secret de famille.** De Jack Holsley, avec Maureen Stapleton, Stephanie Powers.
10.10 **Magazine : Ciné 8.**
10.40 **Magazine : La Tête de l'emploi** (et à 1.30).
11.10 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.50 **Série : Les Années coup de cœur.**
12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Equalizer.**
13.55 **Série : Rock and Love.**
14.50 **Musique : Flashback.**
15.20 **Magazine : Fréquenstar.** Pow-Wow.
16.25 **Magazine : Culture rock.** La saga de Paul Simon.
17.00 **Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith.**
17.55 **Série : Booker.**
18.55 **Série : Flash.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Vivre sans elle.** De Waris Hussein.
22.30 **Magazine : Culture pub.** Le business des jeux de hasard.
23.00 **Cinéma : Passions déchaînées.** □ Film français d'Andrée Marchand (1981).
0.15 **Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Fax'O.**
1.30 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
1.55 **Documentaire : Made in France.**
2.50 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Hommage à Severo Sarduy.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poètes de Werner Lambersy.
22.35 **Musique : Concert** (donné le 12 octobre à Radio-France) : Intermobility, par le New-York String Trio.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Munich) : Léonore III, ouverture, de Beethoven; Marche, de Berg; Konzertarie, de Malling; Chanson populaire slovaque, de Urbanek; Guerre et Paix, de Prokofiev; Los Claveles, de Serrano; Colpito qui m'avete, de Giordano; Guillaume Tell, de Rossini; Extraits de Fidelio, de Beethoven; Cavatina de Tancrède, de Rossini; Don Carlos, de Verdi; Cavatine de Sémiramis, de Rossini; Finale de Falstaff, de Verdi, par le Chœur de l'Opéra national de l'Etat de Bavière et l'Orchestre de jeunes de la Communauté européenne, dir. Gustav Kuhn.
23.00 **Autoportrait.** Philippe Boivin, par Cécile Gilly.
0.05 **Atelier de création musicale.**

Les interventions à la radio

France-Inter, 13 h 15 : l'affaire Grégory (« le choix d'Inter »).
RTL, 18 h 30 : Monseigneur Lustiger (« Grand jury RTL - *Le Monde* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Peste ou choléra

Les Romains avaient découvert que mettre des aliments au contact du cuivre pouvait être mortel. Ils mangèrent donc dans des plats en plomb. Et ils furent victimes du saturnisme. En voulant éviter un péril, on peut ainsi sombrer dans un autre tout aussi grave. C'est le reproche que fait le ministre des sports à la loi Evin sur la publicité pour l'alcool et le tabac.

Cette loi, qui est destinée à freiner l'alcoolisme et le tabagisme chez les jeunes, prive de ressources les organisateurs de manifestations sportives. Ayant moins d'argent, ils proposent donc moins de spectacles. Les jeunes se retrouvent ainsi désœuvrés. Résultat : ils regardent davantage la télévision où les citations de l'alcool et du tabac ne sont pas interdites.

Si les effets pervers de la loi Evin sont bien ceux décrits par Mme Alliot-Marie, il faudrait en somme choisir entre deux formes de publicités mortifères : sur les stades ou sur le petit écran.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DATES

La chute de Ngo Dinh Diem

Il devait être, selon Lyndon Johnson, alors vice-président des Etats-Unis, le *« Churchill asiatique »*. C'était en 1961. Deux ans plus tard pourtant, les Américains « lâchaient » Ngo Dinh Diem qui était, le 2 novembre 1963, renversé et assassiné par des putschistes. *(page 2).*

INTERNATIONAL

Référendum au Pérou

« Moi ou le chaos » : c'est l'argument – classiquement plébiscitaire – du président Fujimori pour obtenir un « oui » massif au référendum du 31 octobre sur l'approbation ou le rejet de la Constitution révisée qui prévoit, pour le première fois, la possibilité d'une réélection immédiate du chef de l'Etat. *(page 4).*

Un entretien avec le président égyptien

« L'islamisme n'est pas un problème aujourd'hui en Egypte ». Hosni Moubarak, qui vient d'effectuer une visite de quarante-huit heures à Paris, est péremptoire : le violence due à l'intégrisme religieux n'est, dans son pays, le fait que *« d'une toute petite minorité »*, dont l'influence est des plus limitées. Il réfute, donc, tout parallèle avec la situation algérienne. Et, sûr de lui, affirme que *« rien ne peut se faire au Proche-Orient sans l'Egypte »* *(page 5).*

POLITIQUE

La démission d'Honoré Bailet

Maire de Nice, Honoré Bailet a démissionné, vendredi 29 octobre, de cette fonction et de son mandat de conseiller municipal, indiquant, dans une lettre adressée à ses administrés, que ses forces *« le lâchent »*. Le conseil municipal devrait être convoqué sous les cinq jours pour désigner son successeur *(page 6).*

SOCIÉTÉ

L'affaire de l'hormone contaminée

En proposant de fortes indemnisations – aux alentours de 2 millions du francs par enfant – à chaque famille victime du drame de l'hormone de croissance contaminée, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a reconnu l' *« implication »* de l'Etat dans ce dossier *(page 9).*

CULTURE

Jules Verne dans le miroir

Il y a, dans le roman de Jules Verne *le Château des Carpathes*, un beau sujet d'opéra. La création en concert, cet été, de l'adaptation lyrique de Philippe Hersant, sur un livret de Jorge Silva-Melo, avait déjà permis d'apprécier la richesse orchestrale de la partition. Restait l'épreuve du passage à la représentation. C'est chose faite à l'Opéra-Comédie de Montpellier. Et c'est une réussite *(page 10).*

ÉCONOMIE

Rude journée pour Christian Blanc

Le nouveau président d'Air France était attendu, vendredi 29 octobre, à la maintenance d'Orly pour un premier contact avec les salariés de la société. Il aura pu y mesurer la combativité des syndicats et de leur base, mélange de fureur et d'aigreur anti-hiérarchique : le contact a été rugueux et la tension extrême. Les syndicats appellent à un rassemblement le 2 novembre, jour de l'ouverture des négociations sur l'avenir de la compagnie *(page 11).*

Services

Abonnements 20
Carnet 7
Météorologie 9
Mots croisés 9
Télévision 15
Spectacles 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte deux cahier « Heures locales » et « Radio-Télévision »

Lundi

L'Economie

Les professionnels du logement répètent que *« c'est le moment d'acheter »*. Plus prudents, les pouvoirs publics mettent en valeur le redémarrage des mises en chantier. Mais les stocks restent importants.

Le numéro du « Monde » daté samedi 30 octobre a été tiré à 460 717 exemplaires

L'ONU réclame un retour rapide du président Aristide en Haïti

Le président Bill Clinton a accusé, vendredi 29 octobre, les autorités militaires haïtiennes d'avoir empêché le retour de la démocratie en Haïti. *« Les autorités militaires et policières d'Haïti continuent de défier la volonté des Haïtiens et de la communauté internationale, et leur obstruction persistante a empêché le retour de la démocratie »*, a indiqué M. Clinton dans un communiqué publié à Boston (Massachusetts).

Le président américain a également reconnu que le président constitutionnel d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, ne pourrait pas rentrer samedi dans son pays, comme prévu dans les accords de Governor's Island, signés en juillet dernier à New-York. M. Clinton s'est entretenu vendredi au téléphone avec M. Aristide et le premier ministre haïtien, Robert Malval, et leur a exprimé son soutien.

Les Etats-Unis ont cependant reporté à une date ultérieure l'évocation de nouvelles sanctions contre Haïti. Washington craint qu'un embargo commercial total, comme celui réclamé jeudi par le président Aristide, pénalise surtout les plus pauvres des Haïtiens. La marine américaine a, d'autre part, intercepté un bateau battant pavillon chypriote qui transportait vingt et un véhicules équipés de trépieds pour mitrailleuses lourdes et dont la destination aurait pu être Haïti.

Le secrétaire général de l'ONU a sommé vendredi, dans une déclaration lue à Port-au-Prince par son représentant Dante Caputo, les forces armées haïtiennes d'accepter des discussions dans les prochains jours afin de permettre un rapide retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide. La Chine a, cependant, menacé de bloquer toute action du Conseil de sécurité de l'ONU sur Haïti si le président Aristide ne revenait pas sur une déclaration faite jeudi en faveur de la réadmission de Taïwan aux Nations unies.

La France a, de son côté, réaffirmé, vendredi, son soutien à M. Malval. Dans un communiqué, le Quai d'Orsay affirme que l'accord de Governor's Island garde toute sa valeur, appuie les initiatives de M. Caputo, et invite le général Cédras à respecter les engagements qu'il a pris.

Climat de terreur à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

« Hitler aussi est sorti des urnes. La démocratie ne nous oblige pas à accepter n'importe quoi » : lancés avec mépris, ces propos d'un haut gradé haïtien, tenant à garder l'anonymat, visent le président Jean-Bertrand Aristide, élu avec 67 % des voix en décembre 1990 et renversé par un coup d'Etat en septembre 1991. Porté au pouvoir par les déshérités qui composent les quatre cinquièmes de la population haïtienne, le père Aristide, qui prôna la théologie de la libération, est qualifié de *« communiste endurci »*, d' *« instable »* ou, le plus souvent, de *« fou »* par une minorité – en armes – qui fera tout pour empêcher son retour, initialement prévu pour le samedi 30 octobre.

« Si vous ne croyez pas les rapports de la CIA qui le décrivent comme psychopathe, entend-on, *voyez comment le bonhomme* – autre terme souvent utilisé à son endroit – *a réécrit à sa manière les accords de Governor's Island »*. Dans son discours, jeudi, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président Aristide avait fixé, à titre de condition préalable à sa réinstallation à Port-au-Prince, le départ du général Cédras, comme prévu dans l'accord, mais aussi celui de *« tous les membres de l'état-major, dont le colonel Michel François, chef de la police, et ses alliés »*. Il avait, par ailleurs, estimé que ces départs devaient précéder le vote par le Parlement haïtien d'une loi d'amnistie des putschistes. L'accord du 3 juillet prévoit un ordre inverse.

Quelque cent cinquante manifestants néoduvaliéristes, entourés de leurs protecteurs armés, ont dansé en cercle, vendredi 29, au bout de la rue du Champ-de-Mars, aux cris de *« Aristide ! Diable ! Non ! »* Toute la capitale est restée paralysée durant cette journée, suite à une grève officiellement décrétée par un vague syndicat des chauffeurs tout aussi nostalgiques de l'ordre ancien. Au petit matin, les « attachés » (auxiliaires de police) avaient rapidement navigué, dans leurs voitures banalisées, entre les immenses tas de détritus qui encombrent toutes les artères de la capitale, dissuadant quiconque serait tenté d'ouvrir son échoppe. Ces civils armés n'ont même plus besoin de recourir aux menaces explicites. Port-au-Prince vit sous leur terreur, surtout la nuit, quand résonnent des coups de feu dans les bidonvilles qui sont largement pro-Aristide.

Les « dirigeants » de la dizaine de groupuscules « nationalistes » subitement apparus depuis le début du mois ont, au cours d'une conférence de presse ubuesque interrompue de pauses pour régler des conflits de personnalités, promis l'installation, dimanche, d'un président provisoire *« avec ou sans l'aval du Parlement »*. L'une de ces formations, le Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH) menace de passer à l'action si, avant lundi, le président Aristide n'a pas démissionné. Un ancien ministre de Jean-Claude Duvalier, Hubert de Ronceray, s'est, lui, contenté de prôner de nouvelles élections dans les quatre-vingt-dix jours.

Un délai de 24 à 48 heures

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a réagi promptement. Sa déclaration, lue à Port-au-Prince par son médiateur, M. Caputo, entouré de représentants de la France, du Canada, des Etats-Unis et du Venezuela, vise à sauver l'accord de Governor's Island, s'il en est encore temps. Un délai de vingt-quatre à quarante-huit heures a été donné au général Cédras pour *« prouver sa bonne foi »* et accepter une réunion avec le premier ministre du Père Aristide, Robert Malval, et le représentant de la communauté internationale. Les discussions prévues pour le début de cette semaine viseraient en premier lieu à permettre le déploiement de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), chargée de former une nouvelle police et de *« moderniser »* l'armée. Le navire transportant son premier contingent avait rebroussé chemin le 14 octobre à la suite de manifestations de bandes armées dans le port de la capitale haïtienne.

« Aristide a eu tort de laisser ses partisans recourir au supplice du collier. Mais les autres ne sont que des bandits. Dans ce pays où l'on respecte tant les morts, voilà que des malfaiteurs déterrent les cadavres pour récupérer les cercueils et les revendre. Il faut que quelqu'un sorte ce pays du fond de l'abîme », dit un vieil homme, l'un des rares miséreux qui ne soit pas un fervent inconditionnel du *« prêtre rouge »*.

MARTINE JACOT

Quatre mois après son enlèvement

Un industriel espagnol a été libéré par l'ETA

Enlevé le 5 juillet par un commando du mouvement indépendantiste basque ETA, Julio Iglesias Zamora, un industriel de San-Sebastian, a été libéré, vendredi 29 octobre en début de soirée, après 117 jours, soit pratiquement quatre mois de séquestration.

MADRID

de notre correspondant

Souriant, sans barbe, l'air en forme, l'ingénieur Julio Iglesias Zamora, est apparu sur le balcon de son appartement des faubourgs de San-Sebastian pour remercier la foule des voisins et des collègues de travail venus saluer celui pour lequel elle s'est battue avec tant d'énergie.

Ce quadragénaire accompagné de sa femme n'a pratiquement rien dit, sinon un *« merci »* prononcé d'une voix enrouée. Le porte-parole de la famille, Antonio Elosegui a expliqué qu'il était assez fatigué et vraisemblablement sous les effets d'un sédatif que ses geôliers lui avaient administré avant de le libérer, au bord d'une route, en lui indiquant que celle-ci le conduirait à Eibar. Les ravisseurs ont informé un service d'assistance routière ainsi que le journal pro-indépendantiste *Egin* du lieu où avait été relâché le captif.

L'endroit se trouve à une cinquantaine de kilomètres de la zone où la Guardia civil menait depuis quinze jours d'intenses recherches pour essayer de localiser le lieu de séquestration, un ergastule de 1,80 mètres sur 1,80 mètres. Après presque quatre mois de captivité, Julio Iglesias Zamora s'est seulement trompé d'un jour quand on lui a annoncé la date de sa libération. Il croyait que c'était le 28 octobre. Lorsqu'il a téléphoné à son domicile, son fils, ne sachant pas de qui il s'agissait, a passé le combiné à sa mère. *« Même mon fils ne me reconnaît pas »*, a-t-il dit. Par ailleurs, il a affirmé tout ignorer du vaste mouvement en faveur de son élargissement.

En renouant avec le rapt pour alimenter ses caisses, après une interruption de quatre années, l'ETA a provoqué une importante onde de choc dans la société basque. Certes, l'opération a été techniquement réussie puisque les ravisseurs ont pu prendre la fuite et que le mouvement séparatiste a très vraisemblablement touché une rançon. La police estime qu'elle pourrait se chiffrer entre 200 et 300 millions de pesetas (9 à 13 millions de francs) sans exclure qu'un autre versement soit effectué après la libération. La somme initiale aurait été fixé à 500 millions de pesetas (22 millions).

La « bataille des cœurs »

L'organisation indépendantiste a donc pu reconstituer un capital que « l'impôt révolutionnaire » ne parvient plus à alimenter suffisamment, en raison de la réticence de plus en plus ouverte des milieux d'affaires. Mais, partie de l'entreprise Ikusi, une société d'électronique de 340 employés dans laquelle travaillait le séquestré, une vaste campagne de protestation, symbolisée par un nœud bleu en forme de A, du A de *askatu* (liberté en basque), s'est rapidement développée non seulement au Pays basque mais dans d'autres régions, ainsi que dans les médias nationaux.

Pour la première fois, des foules considérables se sont rassemblées – notamment le 11 septembre à San-Sebastian – pour dire leur rejet des méthodes utilisées par l'ETA et pour que règne enfin la paix au Pays basque. D'autres manifestations importantes étaient prévues à la fin de la semaine prochaine à l'occasion des quatre mois de séquestration.

Sans se lasser, les employés d'Ikusi et les habitants du quartier où vit Julio Iglesias Zamora sont descendus chaque semaine dans la rue pour réclamer sa mise en liberté immédiate. Cet enlèvement a bouleversé la situation au Pays basque ; il a agi comme un catalyseur et révélé une profonde vague de « ras-le-bol » contre une violence de moins en moins acceptée, mais qui n'osait s'exprimer en raison d'une forte pression sociale.

De ce point de vue, l'ETA a perdu la « bataille des cœurs » et une large partie de son audience. En outre, cet enlèvement a permis aux forces de police de procéder, notamment cette semaine, à de nombreuses arrestations dans les milieux indépendantistes. 329 kilos d'explosifs ainsi que des armes ont été saisis et une partie du réseau d'approvisionnement des auteurs d'attentats à la voiture piégée a été démantelée.

Onze personnes soupçonnées d'être proches de l'ETA ont également été appréhendées, jeudi, dans la province de Guipuzcoa. Il y a quinze jours, une partie des membres d'un réseau de passeurs entre la France et l'Espagne a été interpellée.

Afin de démontrer que le mouvement n'avait pas perdu de sa vigueur et pour accompagner l'enlèvement et la libération « réussie » du cerveau du patron d'Ikusi, Angel Iglesias – lequel s'était toujours refusé à payer « l'impôt révolutionnaire », – l'ETA a commis trois attentats vendredi : le premier à la gare de Barcelone, le deuxième à la direction du trafic de Pampelune et le troisième au lycée français de San-Sebastian. Ces attentats n'ont fait aucune victime.

MICHEL BOLE-RICHARD

Mandat d'arrêt contre l'industriel italien Carlo De Benedetti

Le parquet de Rome a lancé, samedi 30 octobre, un mandat d'arrêt contre Carlo De Benedetti, président du groupe informatique Olivetti, rapporte la radio nationale italienne. Les magistrats soupçonnent M. De Benedetti de corruption dans une affaire de contrats téléphoniques. La police a constaté que l'intéressé n'était pas chez lui, dans le Piémont, et le recherchait. – *(Reuter.)*

Recul des troupes du président Chevardnadze en Géorgie

Les forces gouvernementales géorgiennes ont dû reculer, vendredi 29 octobre, face aux partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, dans un brusque retournement de situation provoqué, selon les autorités de Tbilissi, par l'arrivée, aux côtés des « zviadistes », de troupes et d'équipement venus d'Abkhazie.

Les unités russes qui gardaient une voie ferrée près de Senaki, dans l'ouest de la Géorgie, se sont repliées sans combattre sous les bombardements des rebelles « zviadistes », a annoncé, samedi, l'état major des forces russes en Géorgie, cité par l'agence Interfax.

Le ministère géorgien de la défense, cité par Interfax, a affirmé que l'offensive « zviadiste » était soutenue par près de huit cents combattants venus d'Abkhazie, la région séparatiste d'où les forces de Tbilissi ont été chassées en septembre. – *(AFP.)*

LYON : *le Progrès, Lyon-Matin* et l'encart de « Lyon-Figaro » n'ont pas paru samedi 30 octobre. – Les quotidiens lyonnais *le Progrès, Lyon-Matin*, et l'encart « Lyon-Figaro » distribué avec le quotidien national, qui sont réalisés dans l'imprimerie du groupe Hersant à Chassieu (banlieue lyonnaise), ne sont pas en vente samedi 30 octobre à la suite d'une grève des ouvriers du Livre CGT. Les autres titres du groupe, dont *le Figaro*, ont normalement paru.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les bons comptes de « Germinal »
Le tournage du film a apporté argent et émotion 19

La progression du chômage dans les banlieues
Une étude souligne l'aggravation de la situation 21

Une place en ville pour les tsiganes
Ils sont près de 300 000. Personne ne veut les regarder en face 22

Pontarlier, le froid pays
Face à la Suisse, les Pontissaliens cultivent leur différence 24

HEURES LOCALES

LE MARCHÉ DES OBSÈQUES

A Orléans, le « commerce » des pompes funèbres est libre depuis trois ans. Un exemple de ce qui attend l'ensemble des communes dans les prochaines années

DEPUIS une loi de 1904, les communes disposent du mooopole de l'organisation des funérailles. Elles peovent l'assurer elles-mêmes, par le biais d'une régie municipale, la confier à une entreprise privée par concession, ou décider de laisser jouer le marcbé. Si 81 % des communes ont retenu cette dernière solution, elles ne représentent qne 36 % de la populatioo. La plupart des grandes villes préfèreot la concessiou (comme Bordeaux, Nice, Clermont-Ferrand) ou la régie (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse).

« A Orléans comme dans toute la France, le régime de la concession cumulait les inconvénients d'un faux monopole et d'une concurrence faussée », explique le maire, Jean-Pierre Sueur (PS). Secrétaire d'Etat aux Collectivités locales de mai 1991 à mars 1993, et motivé par l'expérience de sa ville, il sera l'artisan de la loi dn 8 janvier 1993 mettant fin au monopole des pompes funèbres.

La situation était pour le moins confuse à Orléans. Une entreprise, Pompes funèbres générales (PFG), bénéficiaire du monopole, créait l'illusion de la concurrence en se dotant d'une filiale. Un concurrent, la société familiale Caton Frères, était obligé, depuis son installation en 1988, de sous-traiter à PFG les services funéraires relevant du monopole. En 1990 arrive le groupe Michel Leclerc, bafouant d'autant plus facilement la loi que la jurisprudence le protégeait de toute sanction. *« Tout ceci dans une grande opacité des prix, préjudiciable aux familles »*, ajoute Jean-Pierre Sueur. En oovembre 1990, le conseil municipal vote à l'unanimité la fin du monopole.

Aujourd'hui, rue des Carmes, les devantures des trois entreprises, distantes de qoelques mètres, se livrent coocurrence dans le domaine des prix. Dans un souei d'ioformatioo des familles, la municipalité leur a demandé d'établir des devis types, distribués en mairie et dans les hôpitaux. Les tarifs avancés sont inférieurs de près de 20 % à ceux pratiqués avant. Un cercueil et sa garniture, le corbillard, le personnel et les démarches, coûtent entre 3 000 et 8 000 francs, avec une différence de quelques centaines de francs entre les entreprises.

Mais ces prix attractifs correspoodent rarement aux sommes effectivement dépensées par les familles. Ces dernières choisissent souvent un bois plus noble pour le cercueil ou ehangent les poignées, sur le conseil des vendeurs. De plus, ces tarifs ne comprennent pas les frais de fleurs, faire-part, clergé, concession. *« En réalité, les dépenses des familles ont baissé de 10 à 12 % »*, estime Jeanine Cadilhac, responsable dn service funéraire de la ville.

Pour Jean-Yves Fritz, directeur de PFG Orléans et perdant de la fin do monopole, *« les factures ont baissé parce qu'on ne propose plus certains services »*. Pour lui, la concurrence, en instaurant une guerre des prix, a tiré la qualité dn service vers le bas.

Ces devis, peu détaillés et ne parlant pas de la même chose, sont difficilement comparables. *« Or le corollaire de la liberté du marché est l'information des familles et la transparence des prix »*, estime M. Sueur. *« Dès que les décrets d'application de la loi me le permettront, je mettrai en place un règlement municipal des pompes funèbres qui imposera aux entreprises le dépôt de devis très détaillés, distinguant les prestations obligatoires des facultatives. »*

Autre sujet de préoccupation : l'arrivée massive d'eotreprises extérieures, incoonues dans la ville. Depuis uoe loi de 1986, les familles oot la possibilité de faire appel aux entreprises de pompes funèbres du lieu de domicile ou d'inhumatioo du défunt, en plus de celles du lieu de décès. Marbriers, meouisiers et ambulaoeiers oot vu là un moyen de diversifier leurs activités. De 1990 à 1993, le nombre de sociétés agréées « pompes funèbres » par la préfecture du Loiret a presque doublé (passant de 58 à 100). Des entreprises d'autres régioos proposent égalemeot leurs services. En 1992, les sociétés extérieures détenaient déjà 21 % du marcbé orléanais, cootre 44 % à PFG et 35 % aux autres entreprises locales.

Le jeu normal de la concurrence

« On voit arriver à nos guichets des personnes qui ne connaissent rien au métier des pompes funèbres, remarque une employée municipale. *Parfois, elles n'ont pas d'agrément ou croient qu'elles peuvent transporter un corps sans autorisation. »* Tous réclament que l'habilitation des entreprises, prévue par la loi de janvier 1993, soit soumise à des conditions plus strictes que l'agrémeot aetuel, qui s'obtient avec un simple extrait de casier judiciaire. *« Le personnel de ces entreprises devra avoir suivi une formation »*, estime Pascal Caton, gérant de la société qui porte soo oom. *« Il faudra un code déontologique de la profession, et des sanctions »*, ajoute Jean-Yves Fritz. *« Une habilitation stricte est l'autre corollaire de la liberté »*, cooclut Jean-Pierre Sueur.

A Orléans, il o'y a eu aucun débordemeot, et les entreprises sont restées dans le jeu oormal de la concurrence. Ancune plainte de familles o'a été enregistrée, ni à la mairie ni à la Directioo de la concurreoce. Dans cette ville, la loi de janvier 1993 o'aura aucune cooséqueoce. Tout au plus quelques communes de l'agglomératioo, encore sous concession, vont-elles ouvrir leur marché. Mais services muoicipaux et professionnels attendent avec impatience les décrets d'application. Au vu de ce qu'ils ont observé depuis trois ans, ils en espèrent un contrôle accru de l'exercice d'un commerce pas tout à fait comme les autres.

de notre envoyée spéciale à Orléans
Cécile Maillard

Précipitation

DANIEL HOEFFEL, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, a annoneé, samadi 23 octobre, devant la conseil des communes et des régions d'Europe, réuni à Strasbourg, que les vingt-quatre sièges attribués à la France au sein du futur comité des régions, prévu par le traité da Maastricht, seraient répartis à parts égales entre régions, départements et communes.

Cette solution, qui satisfait les maires et les présidents de conseils généraux, sera-t-elle définitivement retenua ? Ella mécontente les présidants de région. *« Trois fois huit, c'est le non-choix. Cette répartition traduit un manque de courage politique »*, proteste Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président da Poitou-Charentes, en rappelant qu' *« elle ne permet pas de couvrir l'ensemble du territoire, et va à l'encontre des options retenues dans les autres pays européens »*.

L'UDF, qui eompte certes de nombreux présidents de conseils généraux, mais aussi des « patrons » de régions, en la personne de MM. Giscard d'Estaing, Millon at Longuat, demande que les régions disposent d'au moins treize sièges.

M. Hoeffel a-t-il fait une annonce précipitée, pour faire plaisir au lobby des présidents de conseils généraux ? Depuis quelques jours, des négociations ont lieu au ministère da l'intérieur où l'on évoque un partage accordant douze sièges aux régions et douze aux départements et communes.

Le gouvernement pourrait aussi jouer sur las doubles mandats et les régions monodépartementales. Mais, si certains présidents de région siègent au titre da maires, si la Guadaloupe est présente en tant qua département, les citoyens accordaront-ils una reconnaissance à cette nouvelle institution européenna ? Una formula de compromis risque de brouiller un peu plus l'image des collectivités locales.

Rafaële Rivais

URBANISME

CES CITÉS QUI ONT POUSSÉ SUR DU BÉTON

Plus de quinze villes françaises ont pratiqué l'urbanisme sur dalle. Le premier bilan est sévère et l'avenir menaçant

C'EST dans la ville ooavelle de Cergy-Pontoise, et sous une voûte de béton, qu'a été dressé, en septembre dernier, le premier bilan de trente ans d'urbanisme sur dalle (1). Est-ce la crise qui atteint aussi les colloques, le sujet déjà considéré comme condamné, on les difficultés d'accès à Cergy (nne heure de trajet pour 28 kilomètres) ? Deux cents spécialistes assistaient aux débats alors qu'on en attendait le double. Pourtant le sujet est d'importance.

Le procédé qui consiste à substituer au sol naturel une dalle de béton permettant d'utiliser les espaces supérieurs et inférieurs poor des fonctions différentes n'est plus expérimental. Plus de quinze villes françaises y oot eu recours. Qui oe connaît le quartier Mériadek à Bordeaux, la Part-Dieu à Lyon, la promenade du Paillon à Nice et le projet Euralille ? Paris bat tous les records avec la Défense, les cours du Louvre, le Forum des Halles, le quartier Champerret, le Front de Seine et les Olympiades du 13e arrondissement. Ao total les dalles couvrent déjà, dans oos cités, plus de 150 hectares dont 55 dans la capitale. Et ce n'est pas fini, puisqua le projet Seine-Rive Gauche s'ordonne autour d'une dalle de 32 hectares. On peut citer une douzaine de métropoles étrangères qui out, elles anssi, tâté de cet urbanisme-là. Il est done temps de faire le point.

Le concept de la dalle est né d'une grande frousse : celle de l'automnbile qui, dès le début des années 50, a commencé à snbmerger les centres-villes. Puisque manifestement l'espace urbain traditionnel ne pourrait plus accueillir à la fois les hommes et les voitures, les ingénieurs des Ponts imaginèrent de les superposer. C'était le zonage vertical s'ajontant au zonage horizontal alors fort à la mode ehez les urbanistes. Sous la dalle, les autos et la tripaille technique de la cité ; sur la dalle « radieuse », les piétons, les commerces et les entrées d'immeubles. On disposerait aiosi d'un espace sans ouisance, aéré, éveotuellemeot jardiné. Uoe sorte d'agora conviviale, ouverte à la flânerie, aux emplettes et aux activités culturelles. La plupart des villes nouvelles succombèrent à ce discours prometteur. Evry, Cergy, Marne-la-Vallée, le Vandreuil ont leur dalle. Mais aussi des localités banlieusardes qui se voulaient à la pointe de l'urbanisme : Argenteuil, Bobigny, Vaux-en-Velin, etc.

Marc Ambroise-Rendu
Lire la suite page 20

(1) Le colloque international « Urbanisme de dalles » était organisé, à l'Université européenne de maîtrise d'œuvre urbaine, par l'Etablissement public d'aménagement de Cergy (BP 47, 95012 Cergy-Pontoise Cedex. Tél : 34-20-55-95). Ses actes feront l'objet d'une publication en 1994.

Le Monde
SPÉCIAL PROCHE-ORIENT
13 septembre 1993 : l'accord historique
Demain, la paix ?
UN DOSSIER COMPLET DU MONDE
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 15 F

REPÈRES

AUTOROUTES

UNE DIAGONALE AU CŒUR DU MASSIF CENTRAL

Quatre régions s'associent pour promouvoir une liaison rapide entre Lyon et Toulouse

« *NOUS voulons vivre au pays.* » Pour défendre le caractère *« stratégique »* de la RN 88, Marc Censi (UDF-PR), maire de Rodez et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, n'hésite pas à reprendre à son compte le slogan des paysans du Larzac dans les années 70. Pour l'instant, cette route sinueuse et accidentée consacre l'isolement de quatre départements qui figurent parmi les moins peuplés de France. Un enclavement qui s'est traduit, ces dernières années, par des soldes naturels et migratoires négatifs.

L'ambition du syndicat mixte, que préside Marc Censi, et auquel dix-huit collectivités ont adhéré (1), est de réaliser une liaison à caractère autoroutier entre Lyon et Toulouse, déterminante pour l'aménagement des territoires des quatre régions et sept départements traversés. Les élus midi-pyrénéens l'ont réaffirmé lundi 25 octobre lors d'un colloque à Saint-Etienne, il s'agit, en effet, d'*« arrimer »* le Sud-Ouest à l'Europe continentale, alors que cette diagonale constitue pour les rhônalpins une ouverture sur la façade atlantique et la péninsule Ibérique. Cet *« axe médian transversal »* représente également pour ses promoteurs une alternative au sillon rhodanien et à l'arc méditerranéen menacés de congestion.

Pour l'aménagement du territoire, cet axe structurant, chaîne de villes moyennes telles que Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay, doit participer au décloisonnement du Massif central, et renforcer le maillage autoroutier ébauché au nord et à l'ouest. *« Sans autoroute, il n'y a pas de développement local »*, estime Marc Censi, qui s'est engagé avec Charles Millon (UDF-PR), président de la région Rhône-Alpes, Jacques Blanc (UDF-PR), président de Languedoc-Roussillon et Claude Lieberman (UDF-CDS), vice-président de l'Auvergne, à inscrire la réalisation de la liaison Toulouse-Lyon *« parmi les objectifs prioritaires de leur négociation avec l'Etat pour le XIe Plan »*.

Les quatre signataires sont conscients du risque qu'il y aurait à construire uniquement un « tuyau », et de la nécessité d'accompagner ces travaux autoroutiers d'un véritable contrat de développement, nouvelle version d'un plan pour le Massif central.

Limites budgétaires

Ces précautions ne convainquent pas pour autant les écologistes qui dénoncent les illusions du développement lié à la réalisation de telles infrastructures. Ils redoutent en particulier ses effets déstructurants sur le commerce local et les services publics, le « vidage du territoire » qu'elle pourrait engendrer, et proposent de moins investir dans le macadam pour allouer ces sommes à la formation ou à des aides à l'immobilier d'entreprise en milieu rural.

Le financement de cette nouvelle liaison, considérée comme une *« priorité nationale »* depuis le comité interministériel à l'aménagement du territoire de Mende, le 12 juillet, se heurte cependant à certaines limites budgétaires et à une non-inscription au réseau européen des axes d'intérêt communautaire.

La réalisation des 300 kilomètres restants, dont le coût est estimé entre 8 et 9 milliards de francs – non compris le doublement de l'autoroute entre Saint-Etienne et Lyon –, est suspendue à l'engagement de l'Etat. Car au rythme des crédits inscrits et prévisionnels, celle-ci pourrait être étalée sur vingt ou trente ans, un délai *« inacceptable »* pour les élus.

Pour sortir de cette impasse budgétaire, Charles Millon propose de réfléchir à un mode de financement *« contractuel et multipartenarial »*, à des systèmes de péages *« modulés »*, bref, de rompre avec l'unicité des péages actuels. Pour sa part, Jacques Barrot (UDF-CDS), président du conseil général de la Haute-Loire, suggère qu'une partie des recettes de privatisation soit affectée à un programme routier défini hors contrats de plan et que les autorisations d'emprunt accordées aux sociétés d'autoroute soient assouplies.

A Saint-Etienne, Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la forêt, président du conseil général de l'Aveyron, a rappelé que *« sans solidarité financière à tous les niveaux, le débat sur l'aménagement du territaire et le développement local seraient réduits au débat d'idées »*. Ces interrogations ont suscité l'inquiétude de Marc Censi, qui menace de ne plus participer à toute réflexion sur l'aménagement du Massif central si l'engagement de l'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux de cette diagonale autoroutière.

de notre correspondant à Saint-Etienne
Vincent Charbonnier

(1) Ont adhéré au syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe européen Toulouse-Lyon les régions Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, les départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, de la Haute-Loire, de la Loire, de la Lozère, de Rhône et du Tarn, les villes d'Albi, Mende, Saint-Etienne et Toulouse, les districts de Puy-en-Velay et du Grand Rodez, la Communauté urbaine de Lyon.

STATUT DE L'ÉLU

UN NOUVEAU CONSEIL DE LA FORMATION

L'instance qui définit les orientations pédagogiques privilégie le monde rural

TEL qu'il avait été installé par Jean-Pierre Sueur, à la veille des élections législatives (*le Monde* daté 4-5 avril), le Conseil national de la formation est mort-né. Le gouvernement de M. Balladur vient de modifier la composition de cette instance, chargée de définir les orientations générales de la formation des élus locaux ainsi que les conditions nécessaires à l'habilitation des organismes qui se présentent sur le marché. Un décret et un arrêté parus au *Journal officiel* du 5 octobre précisent sa composition, ainsi que la liste de ses membres.

Le Conseil national de la formation est prévu par la loi du 3 février 1992 sur les conditions d'exercice des mandats locaux. Ce texte, attendu surtout par les élus minoritaires et salariés, accorde six jours de formation par mandat aux 550 000 élus locaux. Il crée ainsi un marché estimé à quelque 350 millions de francs, financés par de l'argent public (*le Monde* daté 10-11 janvier).

Pour que la formation ne devienne ni un « fromage », convoité par les sociétés à but lucratif, ni un instrument de financement des partis politiques, Jean-Pierre Sueur, alors secrétaire d'Etat aux collectivités locales, avait voulu lui donner des garanties de sérieux en créant un organisme composé pour moitié d'élus et pour moitié de personnalités qualifiées (universitaires, membres du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes).

Cet organisme ne s'est jamais réuni. Un certain nombre d'élus ont en effet protesté contre la forte présence de professeurs et de représentants de l'Etat, qu'ils jugeaient contraire aux principes de la décentralisation. Ils ont aussi estimé que sa composition méconnaissait les différentes strates de la démographie, avec seulement quatre élus pour les communes de moins de 500 à plus de 100 000 habitants. Le nouveau Conseil national de la formation compte vingt membres, au lieu de quatorze. Il accentue la représentation du monde rural, avec sept élus au lieu de deux.

Les communes de moins de 500 habitants comptent désormais deux représentants : Alain Vasselle (RPR, maire d'Ourcel-Maison, Oise) et Jean Voiron (RPR, maire d'Essert-Romand, Haute-Savoie). En outre, deux sièges sont occupés par les responsables des communes de 500 à 1 000 habitants : François Pacour (proche de l'UDF, maire de Saint-Bernard, Ain, président de la Fédération nationale des maires ruraux) et Claude Térouinard (PS, maire de Châtillon-en-Dunois, Eure-et-Loir). Il faut encore ajouter deux fauteuils pour les maires des communes de 1 000 à 3 500 habitants. Marie-Thérèse Algudi (UDF, maire de Saint-Fulgent, Vendée) et Patrick Tournant (PC, maire de Foëcy, Cher). Enfin, un édile, Claude Miqueu (div. g., maire de Vic-en-Bigorre, Hautes-Pyrénées), représente les communes de 3 500 à 10 000 habitants.

Les petites villes (de 10 000 à 30 000 habitants) et les villes moyennes (de 30 000 à 100 000 habitants) ne conservent, en revanche, qu'un seul représentant, en la personne de Pierre Bourguignon (PS, maire de Sotteville-lès-Rouen, Seine-Maritime). Les villes de plus de 100 000 habitants sont représentées par Gilles de Robien (UDF, maire d'Amiens Somme).

La présence des universitaires

Les conseils généraux conservent deux sièges avec Joël Bourdin (UDF, vice-président du conseil général de l'Eure) et Thierry Chandernagor (PS, président du conseil général de la Creuse). Les conseils régionaux et l'Assemblée de Corse gardent leur fauteuil, occupé par Marc Censi (UDF, président de Midi-Pyrénées).

Six des personnalités qualifiées choisies par Jean-Pierre Sueur demeurent à leur poste. Il s'agit de Marcel Pochard, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Pierre Paugam, conseiller-maître à la Cour des comptes, Georges Dupuis et Yves Meny, professeurs à l'université Paris-I, Serge Regourd, professeur à l'université de Toulouse, et Pierre Sadran, directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Mais Jacques Vrignaud, ancien journaliste du groupe Le Moniteur, n'est plus membre du Conseil. Deux nouvelles personnalités *« qualifiées en matière de collectivités locales »* font leur apparition avec, d'une part, un technicien, Christian Carrière, président de l'Association nationale des directeurs et assimilés d'associations départementales des maires – ces assemblées, qui sont les relais de l'Association des maires de France, sont préoccupées par la formation des élus ruraux –, d'autre part, un homme politique, (...) Jean-Luc Riethmuller (UDF-CDS) vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et président de l'Union des conseillers généraux de France, majoritairement composée d'élus proches de la majorité.

Au total, le nouveau Conseil national de la formation compte huit élus de droite et cinq de gauche.

R. Rs

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Transports publics.** – Le Groupement des autorités responsables de transport (GART), que préside Jacques Auxiette (PS), maire de Le Roche-sur-Yon (Vendée), organise les 13es Rencontres nationales du transport public à Nantes, du mercredi 3 au vendredi 5 novembre. Le thème sera : « Transports publics : qui décide ? ». Un débat aura lieu sur les vingt ans du versement transport, impôt payé par les employeurs de plus de neuf salariés à l'intérieur des périmètres de transports urbains (*le Monde* daté 10-11 octobre).
▶ **Renseignements au (16) 40-56-30-60**

■ **Police municipale.** – La Maison des collectivités locales organise un colloque intitulé « Assurer la sécurité, coordonner les polices, impliquer les municipalités », jeudi 4 novembre, à Paris. Au programme, la coordination entre polices nationale et municipale, la formation et l'armement des agents municipaux. Patrick Balkany (RPR), maire de Levallois-Perret, chargé par le premier ministre d'un rapport sur les polices municipales, devrait participer à ce colloque.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **Economie et villes moyennes.** – Les prochaines rencontres des services économiques des villes moyennes auront lieu à La Rochelle, jeudi 4 et vendredi 5 novembre. Un point sera fait sur le rôle de ces services et les métiers qui s'y exercent. L'intercommunalité en milieu urbain et la mobilisation des acteurs locaux pour l'emploi seront au programme de ces journées organisées par la CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et la Communauté des villes de l'agglomération de La Rochelle, qui se termineront par un débat avec plusieurs maires.
▶ **Renseignements au (16) 46-51-51-38.**

■ **L'école dans la ville.** – Le Centre Condorcet, association créée par le Parti socialiste et la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), organise un séminaire intitulé « L'école dans la ville », à Paris, vendredi 5 novembre. Quels projets éducatifs particuliers les élus peuvent-ils mettre en place, en plus de leurs obligations légales ?
▶ **Renseignements au (16-1) 40-41-08-48.**

■ **Formation professionnelle et réalités locales.** – Le quatrième congrès du Syndicat national des directeurs et attachés territoriaux (SNDAT) a lieu vendredi 5 et samedi 6 novembre à Angers (Maine-et-Loire). Une part importante des travaux sera consacrée à la formation professionnelle et à la réforme nécessaire de son organisation. Parallèlement, les adhérents du SNDAT s'interrogeront sur la modernisation de la fonction publique et le renouveau du service public.
▶ **Renseignements au (16) 20-89-85-63.**

■ **Territoriaux en difficulté.** – L'Observatoire du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la délégation régionale Rhône-Alpes organisent des assises sur « les personnels d'exécution en difficulté », à Lyon, mardi 9 et mercredi 10 novembre. Cette manifestation s'adresse aux responsables de ressources humaines, aux responsables de formation, aux animateurs et aux directeurs d'antennes pédagogiques ayant à traiter l'illettrisme des personnels d'exécution.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-60-49-31 ou (16) 72-32-43-03.**

■ **Territoriale et mobilité.** – Le service de formation continue des instituts d'études politiques de Grenoble et de Lyon, organise un séminaire intitulé « la mobilité et le fonction publique territoriale », à Aix-en-Provence, les jeudi 4 et vendredi 5 novembre. Deux professeure de droit public, Jacques Bourdon, directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence, et Bernard Pouyet, directeur de l'Institut d'urbanisme de Grenoble, spécialistes de la fonction publique territoriale, se demanderont si la mobilité est une condition de la modernisation et si elle est favorisée par la formation.
▶ **Renseignements au (16) 76-82-60-13.**

■ **Montagne.** – L'Association nationale des élus de la montagne, que préside Augustin Bonrepaux (PS), député de l'Ariège, organise son prochain congrès à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), vendredi 5 novembre, sur le thème « Montagne et aménagement du territoire ». L'ANEM demande que le patrimoine montagnard soit valorisé. Elle réclame des aides spécifiques pour les stations en difficulté, dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-région.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-22-15-13.**

DÉBAT

SOLIDARITÉ OU INIQUITÉ ?

par Claude Domeizel

RÉGIME spécial de Sécurité sociale, la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) assure, selon le principe de la répartition, la couverture du risque vieillesse et invalidité de plus de 1,5 million de fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Elle verse mensuellement près de 500 000 pensions.

Une gestion rigoureuse alliée à une structure démographique favorable (rapport entre le nombre de cotisants et de pensionnés) lui permet de se classer parmi les plus saines institutions de retraites en France.

Le régime est aujourd'hui confronté aux effets des transferts de compensation qui s'opèrent au profit d'autres régimes de retraites déficitaires. L'aggravation récente et excessive de ces prélèvements, les charges qui en résultent et leurs incidences prévisibles, tant sur les budgets des collectivités locales que sur ceux des hôpitaux, inquiètent les élus du conseil d'administration.

La CNRACL contribue à la compensation généralisée au bénéfice des régimes de base obligatoires. Depuis 1988, la CNRACL contribue également à la surcompensation, ou compensation spéciale d'assurance vieillesse. Le jeu de ces mécanismes est d'une remarquable obscurité ; les règles et méthodes de calcul sont complexes et hétérogènes (1). Ce qui est clair, c'est que les masses financières sont considérables et que, par ce biais, les impôts locaux et les budgets des hôpitaux renflouent les régimes de retraites.

La situation de la CNRACL en témoigne. Les prélèvements opérés au titre de la surcompensation ont été très fortement augmentés : de 22 % jusqu'en 1991, le taux de recouvrement est en effet passé à 80 % en 1992 et à 38 % pour l'année 1993. Désormais, si l'on additionne l'ensemble des transferts au titre de la compensation et de la surcompensation, c'est un total de 16,5 milliards de francs qui sera versé par la CNRACL en 1993, soit plus de 51 % du montant des pensions servies.

Des transferts inacceptables

Depuis l'instauration de ce mécanisme, élus et partenaires sociaux n'ont eu de cesse de demander la suppression d'un transfert aux montants inacceptables. Résultat d'un désengagement de l'Etat, par le biais des réductions des subventions à certains régimes, ces transferts de « solidarité » tendent désormais à ne reposer que sur quelques régimes contributeurs, notamment la CNRACL, avec l'effet d'en épuiser les ressources.

Ainsi le maintien du taux de surcompensation conduirait la CNRACL à afficher un déficit de près de 6,3 milliards de francs en 1994. Dans ces conditions, en raison de la totale disparition des réserves du régime, le besoin de financement sera impérieux. Une augmentation des cotisations à la charge des salariés et de leurs employeurs serait inévitable. Ses effets se feraient sentir sur les budgets des hôpitaux, donc sur la Sécurité sociale. Par ailleurs, conjugué à la stagnation annoncée des concours de l'Etat, notamment de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), ce relèvement de cotisations conduirait inévitablement à l'augmentation de la fiscalité locale.

La gestion d'une caisse de retraites ne peut s'inscrire que dans la durée. Dès lors, la constitution de réserves est indispensable. Celles-ci doivent être maintenues à un niveau compatible avec les responsabilités envers les retraités. Par-delà même l'idée de faire face au prochain défi sociodémographique, il est évident qu'elles permettent de lisser dans le temps les évolutions des taux de cotisation.

Le mécanisme de la surcompensation est imposé à la CNRACL. En effet, son conseil d'administration se trouve dessaisi, par une mesure autoritaire des pouvoirs publics, de l'essentiel de ses responsabilités financières. La concertation n'en est que plus nécessaire. On ne peut une nouvelle fois que regretter son insuffisance, alors que les difficultés d'appréhension de la situation des régimes de retraites sont manifestes.

Enfin, le déséquilibre financier structurel de certains régimes qui ne peuvent plus couvrir leurs charges au moyen de leurs seules cotisations appelle une solution qui ne peut venir que de la solidarité nationale. Cette solidarité ne saurait se limiter, comme aujourd'hui, à une solidarité entre régimes, aux possibilités de financement limitées. Il n'appartient pas aux collectivités locales, à leurs personnels hospitaliers et territoriaux, de financer seule ces efforts de solidarité nationale.

Aussi, par souci d'équité, est-il temps de retrouver les voies d'une véritable solidarité nationale, et de cesser de faire payer par les impôts locaux, et indirectement par la Sécurité sociale, des concours financiers qui incombent normalement à l'Etat.

▶ **Claude Domeizel (PS) est maire de Volx (Alpes-de-Haute-Provence) et président du conseil d'administration de la CNRACL.**

(1) Rapport du groupe de travail présidé par P. Bourgon. Documentation française, 1987.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
L'ÉCONOMIE

هكذا من الأصل

NORD-PAS-DE-CALAIS

LES BONS COMPTES DE « GERMINAL »

Le tournage du film a apporté à la région de l'argent et de l'émotion. Pendant un an.

Cent soixante millions de francs, 150 techniciens, 120 personnes chargées des décors, 60 acteurs, 1000 figurants, 10000 cachets... Salée, la note du *« plus gros budget du cinéma français »* aura aussi profité à l'économie locale du Valenciennois, dont les terrils ont servi de décor à *Germinal*.

Des premiers repérages en février 1992 jusqu'au clap final en mars dernier, le film de Claude Berri, tourné pour l'essentiel dans les communes de Paillencourt, Wallers-Aremberg et Artres (Nord), aura donné un sérieux *« coup de fouet »* à une région complètement sinistrée. *« Nous avons injecté 57,8 millions de francs dans l'économie locale, sans compter les dépenses personnelles »*, claironne Claude Berri, répétant qu'il ne pouvait pas imaginer *« faire Germinal »* ailleurs que dans le nord de la France, quand bien même il eût été moins coûteux d'aller tourner dans un pays de l'Est.

Pour ceux qui, depuis la fermeture des derniers puits, sont allés d'allocations chômage en RMI, l'exclusion s'est doucement substituée à l'exploitation que dénonçait Zola. Mais les voilà, par la magie du cinéma, appelés à redescendre au fond pour un cachet de 200 francs la journée et 300 francs la nuit. Pas de quoi améliorer l'ordinaire, d'autant que, depuis l'extinction des projecteurs, les figurants émargent à nouveau aux ASSEDIC. Et pourtant... Même s'ils ont du mal à *« joindre les deux bouts »*, le hiatus entre leur situation et l'ampleur des moyens mis en œuvre pour le film ne les choque pas. En jouant leur propre rôle devant les caméras de Claude Berri, ce sont leurs racines qu'ils ont retrouvées, leur mémoire collective qu'ils ont réveillée. *« Certains en avaient parfois les larmes aux yeux »*, confie René Lukasiewicz, cinquante-sept ans dont trente-deux passés au fond. *« Ce qui m'aurait choqué, c'eût été qu'on fasse un film sur le sujet, sans la participation des gens du Nord »*, renchérit Pedro Delgado, employé à Colas Nord-Picardie, le société qui a remis en état le champ de blé de Paillencourt où avait été érigé le Voreux.

« Nous avons cherché à nous fondre dans le paysage économique local, en donnant la priorité aux entreprises du Nord-Pas-de-Calais », explique Marc Vadé, régisseur général, qui estime qu'une cinquantaine de sociétés, représentant à peu près tous les corps de métiers, ont travaillé sur le film.

Une aubaine pour les entreprises

Si de nombreux éléments du décor ont été fabriqués par la société Pinault en Bretagne, tout a été assemblé sur place. Une aubaine pour les associations (comme Solidarité aux sans-emplois) et les entreprises locales d'insertion (Valpropre à Valenciennes, spécialisée dans le bâtiment et la restauration) : *« Entre février 1992 et février 1993, nous avons mis à disposition de Renn Production, la société productrice du film, vingt-cinq personnes, dont 90 % ont retrouvé du travail dans la région. Comme quoi, sur un CV, Germinal, c'est plus payant qu'une boîte d'intérim ! »*, se félicite Xavier Mercier, secrétaire général de Valpropre. Vingt-cinq chômeurs ont aussi été mobilisés pour garder les décors, jour et nuit pendant huit mois.

Côté gros œuvre, Spie Citra-Nord (groupe Spie Batignolles) a râflé la mise, décrochant tout à la fois la construction du puits en profilés métalliques (un trou de 6 mètres de profondeur et 5 mètres de diamètre), la mise en place de la plate-forme minière et l'installation des fondations des bâtiments. Soit au total, de l'avis de l'ingénieur des travaux, trois mois de travail à quatre ou cinq ouvriers pour un chiffre d'affaires de 900 000 francs. Quant à la construction du chevalet (7 mètres de large, 20 mètres de haut), tout en sapin du Jura, elle a été confiée à une entreprise de Paillencourt, Cambrai Charpentes.

Pour les aubergistes valenciennois et spécialement pour le traiteur qui assurait la restauration sur le film, l'année 1992 restera sans doute comme un cru exceptionnel. Ainsi Gilles Geudin, directeur du Novotel de Valenciennes, n'est pas près d'oublier les *« 5 200 nuitées »* réalisées avec l'équipe de *Germinal*.

Dans la mémoire des gens du Nord, les souvenirs liés au film sont encore très présents. *« C'est une aventure merveilleuse, même si, pendant le tournage, le village était coupé en deux,* témoigne Jacqueline Fremaux, secrétaire de mairie à Artres. *Avec les chevaux et tous les costumes, nous avions l'impression de vivre cent ans en arrière. »*

Le maire de Paillencourt, René Charlet, n'a qu'un regret : n'avoir pu conserver les décors du film. Nostalgie attisée par le succès du week-end « portes ouvertes » organisé à Pâques sur les lieux du tournage : *« 10 000 personnes s'étaient déplacées. »* Mais les frais d'entretien et de gardiennage du site, estimés à 93 000 francs par mois, ont eu raison du projet. Seule consolation qui vaille aux yeux du maire : le nom de sa commune figure au géorique ! A Wallers-Aremberg, René Lukasiewicz, à la tête de l'Association des amis de *Germinal* (140 inscrits), semble avoir eu plus de chance : non seulement il a réussi à sauver deux cents en polystyrène mais il s'apprête aussi à restaurer la maison, en dur celle-là, des Maheu. Surtout, avec l'ensemble des figurants, ils ont décidé de se retrouver chaque année le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs.

Même le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a participé à l'aventure. Fin un montage juridique assez original – les collectivités locales n'ayant pas de compétence partieulière en matière de soutien à la production cinématographique – il a octroyé à Renn Production, une subvention de 10 millions de francs (dont la moitié devra être réinjectée dans la production régionale). *« Faut-il enterrer le souvenir des mineurs comme on ferme les mines ? »*, s'est justifiée Marie-Christine Blandin, la présidente (Verts) de la région, face à tous ceux qui, comme la secrétaire de mairie d'Artres, craignent que *« le film ne nous montre pas le Nord sous son plus bel angle »*.

De notre envoyé spécial à Valenciennes
Philippe Baverel

AQUITAINE

LES ALÉAS DU REMEMBREMENT

Au cœur du Périgord, une redistribution foncière contestée met un village en émoi

DEPUIS plusieurs années, Saint-Jory-de-Chalais, commune de 600 habitants au nord de la Dordogne, vit à l'heure du remembrement. Ouvert en 1987, le dossier, même s'il a été officiellement clos à la fin de l'été par un arrêté préfectoral, continue de déchirer un village placé depuis plusieurs semaines sous haute surveillance par la gendarmerie périgourdine.

A l'image de tous les remembrements, celui de Saint-Jory-de-Chalais avait pour but d'améliorer la valeur commune, aux frais du contribuable, et de permettre aux derniers agriculteurs encore en exercice de récupérer de bonnes terres au détriment des habitants « non productifs ». D'ailleurs, le maire, Bernard Veuriac (PS), affirme qu'il a engagé cette affaire avec le soutien de quarante-sept des quarante-neuf exploitants de la commune.

La commission communale d'aménagement foncier a procédé aux premiers arbitrages. La commission départementale a ensuite apporté des modifications et c'est à partir de ce mémento-là que l'opposition s'est cristallisée. Plusieurs dizaines de mécontents, réunis autour de Gilles Nadome, ont accusé les élus d'avoir eu davantage le souci de favoriser leurs amis que d'œuvrer pour l'intérêt général.

« Echangerais terrain pentu avec affleurements rocheux contre plantation de sapin, champ de vieilles souches contre pré d'herbe tendre, parcelle marécageuse contre prairie en bordure de route... » Les doléances des perdants du remembrement, qui sont en règle générale plus âgés que la moyenne et qui résident ailleurs qu'à Saint-Jory, ressemblent parfois à une litanie d'annonces comiques.

Dans un premier temps, Gérard Fayolle (RPR), qui préside le conseil général de la Dordogne, avait assuré aux mécontents que le département ne financerait pas le remembrement tant qu'un consensus n'aurait pas été trouvé sur place. Promesse non tenue : aujourd'hui, le président du conseil général et le préfet avalisent la restructuration foncière de Saint-Jory-de-Chalais parce qu'ils n'ont pas, seuls eux, le possibilité de s'opposer à une procédure parfaitement légale et qu'ils ne veulent donc pas courir le risque de voir leur responsabilité mise en cause devant la juridiction administrative. Ce qui n'empêche pas Dominique Bousquet, le vice-président de l'assemblée départementale chargé de l'agriculture, d'avouer publiquement que *« les opposants ont raison sur le fond »*.

Alors que l'Europe, avec la mise en œuvre de la PAC, signifie leur congé à des milliers de paysans, alors que la jachère se propage, l'argent public ne va-t-il pas se fourvoyer en finançant des opérations de remembrement dans des régions pauvres où l'agriculture n'a aucune chance d'être compétitive aux conditions actuelles du marché. *« A quoi cela va-t-il servir d'ouvrir cinquante kilomètres de chemins, de six mètres de large, au milieu des landes où il passera un tracteur tous les cinq ans ? »*, s'exclame le docteur Renard, propriétaire de quarante hectares de forêt pris eux aussi dans cette redistribution foncière plus que contestée.

de notre correspondant à Périgueux
Dominique Richard

Le Monde EDITIONS
Alain Lebaube
Social
Par ici la sortie !

BRETAGNE

LE FINISTÈRE GONFLE SES VOILES

Communes du pays bigouden et département participent au développement du nautisme

LES professionnels de la voltige sur les vagues s'étaient donné rendez-vous, du 18 au 25 octobre, à La Torche (Finistère) pour l'avant-dernière manche de la Coupe du monde de fun-board. La venue d'un sponsor allemand, participant pour 850 000 francs à l'organisation de l'épreuve, a permis de ranimer la flamme qui s'était éteinte en 1987. La Torche, devenue, sous l'impulsion d'une association quimperroise Dyna Planche, le rendez-vous européen des surfeurs, avait alors attiré un public de 250 000 personnes. La fanle était presque aussi ambreuse sur cette plage du Finistère sud cette année, même si le vent ne soufflait pas très fort.

Si La Torche a pu être réactivée, c'est parce que le département du Finistère et les communes de ce secteur – le pays bigouden – ont participé financièrement (800 000 francs) et qu'il n'a pas été difficile de trouver un organisateur, à savoir Nautisme en Finistère, plus connue sous le sigle NEF. Cette association s'est montrée, à diverses reprises, à l'aise sur les eaux sportives. Elle est ressortie, l'été dernier, tout auréolée de son Champinnnat du monde des dériveurs 470 à Morgat et elle vise la préparation des Jeux nautiques intercelticques prévus en août 1994, en espérant un jour accueillir, à la pointe de Bretagne, les JO.

Les fruits d'un Livre bleu commencent ainsi à se concrétiser. Ce Livre bleu, c'est la petite bible du développement nautique dans le Finistère où ont été couchées, en 1985, les principales actions à mener dans le domaine des activités liées à la mer et à la plaisance. Sentant que la Bretagne occidentale était bien en dessous de ses possibilités dans ce domaine, le conseil général et les clubs avaient voulu avoir un document de travail, dont l'une des premières recommandations a été de créer, en 1989, Nautisme en Finistère, qui navigue aujourd'hui avec quinze salariés et un budget provenant à 70 % du conseil général, en menant de front quatre grands chantiers (les classes de mer, la voile scolaire, la voile sportive et le tourisme nautique), avec, en filigrane, deux idées maîtresses : faire du nautisme *« le sport naturel »* des Finistériens et *« l'élément majeur »* du développement touristique.

Les Glénans précurseurs

Au total, 117 clubs et associations participent à ce programme. Bilan actuel : une fréquentation des classes de mer en hausse de 30 % ; 6 000 jeunes en voile scolaire dans 55 centres ; un développement des écoles de sport (actuellement 71) renforcées par 5 centres d'entraînement de haut niveau ; et, dans le département, 4 500 licenciés, dont 200 athlètes classés. Beau résultat aussi pour le tourisme nautique : 52 écoles ont accueilli 40 000 stagiaires en 1993. Il faut y ajouter une nouveauté dans le monde de la voile-loisir : la création de « points passion plage » où l'on peut louer catamarans, planches, yoles de mer.

Toutes ces activités n'ont pas été portées sur les fonts baptismaux par Nautisme en Finistère. Beaucoup existaient déjà. L'histoire remonte à la création, en 1947, de l'école de voile des Glénans et de l'avènement du Vaurien, un dériveur en bois, qui ont fait évoluer le nautisme du yachting élitiste vers la voile plus démocratique. Entre 1950 et 1960, les écoles se sont multipliées sur le littoral finistérien. Autre étape : en 1964, naissait la première classe de mer au centre de Moulin-Mer à Logonna Daoulas. En 1981, c'était au tour des écoles de voile sportive d'éclore. Tout ce monde s'est alors retrouvé, en 1985, pour créer le Comité de liaison des activités nautiques qui a rédigé avec les élus le Livre bleu.

Nautisme en Finistère a surtout eu pour effet de donner un coup d'accélérateur au mouvement. Animation, amélioration de la qualité de l'accueil dans les centres, formation des cadres, promotion de la voile, vente des classes de mer, aides à la gestion des clubs, groupements d'achat de matériel, organisation des événements nautiques, conseils aux communes : l'association joue sur plusieurs tableaux et travaille à combler un vide social en préparant un statut des professionnels du nautisme.

Le conseil général dépense annuellement de 10 à 12 millions de francs pour un soutien multiforme. Cette manne départementale va à NEF (2,6 millions pour un budget de 4 millions), aux classes de mer (une allocation de 45 francs est versée par jour et par enfant), à la voile scolaire (les enfants reçoivent 8, 12 ou 15 francs par jour selon la taille de leur commune) et aux municipalités qui investissent dans ces centres de voile. Celles-ci reçoivent 30 % de subventions à condition qu'elles participent financièrement. Les élus sont très réceptifs à ce type d'intervention. Cinq bases nautiques sont en projet, dont celle de Locquirec qui sera construite sous la future mairie.

Exploiter 800 km de côtes

« Il y a appropriation du nautisme par le Finistère », constate Jean Kerhoas, responsable de NEF et ancien moniteur bénévole de voile, avant de devenir permanent de classes de mer puis directeur de la station de voile de Crozon-Morgat. *« Avant, la voile était une activité étrangère à la commune. Elle était menée par les touristes venus passer leurs vacances. Aujourd'hui, il n'y a plus de centre nautique qui soit coupé de sa collectivité. Et, entre 1986 et maintenant, le nombre d'emplois permanents est passé de 150 à 630, auxquels s'ajoutent, l'été, un millier d'occasionnels. »*

C'est dire que les activités liées à la mer ont le vent en poupe dans le Finistère. Mais, avec 800 kilomètres de côtes, il y a encore des possibilités de développement. Prémonition ? La *Revue des Glénans* écrivait, en 1961, à propos du vote par le conseil général d'une subvention de 50 000 francs pour les écoles de voile : *« Si les élus du Finistère, et particulièrement les maires, comprennent les extraordinaires richesses que renferment leurs côtes, leurs rivages et leurs ports, ils peuvent faire de leur région, au plan du yachting, ce qui a été fait en Haute-Savoie au plan de l'alpinisme et du ski. Mais il faut voir grand et faire un plan d'ensemble et notamment réserver les sites et les terrains propices. »*

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon

AUVERGNE

Une université interrégionale à Aurillac

En l'an 2000, les plus de soixante ans représenteront 38 % de la population du Cantal. Prenant en compte cette perspective et la dissémination des cent cinquante-huit mille habitants du département, une association, baptisée « Université interrégionale d'Aurillac et du Cantal », s'est créée au mois de janvier. Elle se veut un outil pour la gestion du temps libre, la sauvegarde du *« patrimoine culturel de chacun »*, en contribuant à nouer des liens entre les générations.

Des conférences, des ateliers et diverses activités, dont plusieurs à caractère sportif, sont au programme de cette association, dont l'audience dépassa les espérances des fondateurs. Elle compte cent soixante-dix membres, de vingt-quatre à quatre-vingt-huit ans. La majorité d'entre eux sont des retraités résidant, pour plus de la moitié, hors d'Aurillac. Ces personnes n'ont pas forcément envie de participer aux activités d'un club du troisième âge, mais elles ne souhaitent pas rester inactives et désirent apprendre sans être soumises à des pédagogies classiques.

CENTRE

Un musée du théâtre à Artenay

Avant son ouverture en juin 1994, le Musée du théâtre forain d'Artenay (Loiret) a entrouvert ses portes en public dans le cadre de l'opération « L'Invitation au musée ». Cette initiative originale est née de la rencontre à Artenay, commune beauceronne de 2 025 habitants, d'une famille de gens de théâtre, les Créteur-Cavalier, qui ont cessé leurs tournées dans les années 60, avec une équipe d'anthropologues conduite par Marie-Claude Groshens.

Les collections (2 000 pièces environ, des costumes, des décors, mais aussi des archives et quatre caravanes) seront déposées dans ce musée, installé dans une ferme carrée du bourg, où auront lieu des animations. Le public pourra même suivre les spectacles depuis la cour de la ferme, les portes de l'ancienne grange coulissant pour laisser apparaître la scène. La municipalité d'Artenay est impliquée dans la réalisation de cet ingénieux projet (20 millions de francs environ, dont plus de 40 % provenant de l'Etat), confié aux architectes Benoît Crépet et Vincent Camu.

LIMOUSIN

Le conseil régional aide les PME

Composé de PME, le tissu industriel régional est fragile, estime Jean-Claude Guillaumie (PS), vice-président du conseil régional, chargé des interventions économiques. Le manque de trésorerie expose ces entreprises, même lorsqu'elles sont très innovantes, aux aléas de la conjoncture. Le système classique des primes a montré des effets pervers : leur automaticité fait qu'elles vont souvent aux entreprises les plus prospères. Elles sont fiscalisées et reportent ainsi, par le biais de l'impôt, dans les caisses de l'Etat.

Une nouvelle aide, attribuée par convention, au cas par cas, sous forme d'une avance à intérêt zéro, remboursable en sept ans, peut éviter ces inconvénients. Elle est limitée au capital social de l'entreprise avec un plafonnement de cinq cent mille francs. Pour sa première année d'existence ce fonds sera doté de cinq millions de francs. Une somme qui n'alourdira pas le budget régional puisqu'elle sera prise sur les autres fonds d'intervention économique. Si les résultats sont probants, notamment en matière d'emploi, la formule pourra être développée.

CIMETIERES

Ouverture d'une chambre funéraire

Sur les 20 000 décès enregistrés chaque année à Paris, 5 000 surviennent à domicile, sur la voie publique, dans des hôtels ou dans des cliniques ne disposent pas de locaux adaptés à cette situation. Nombre de défunts sont donc déposés à la morgue de l'institut médico-légal, solution particulièrement pénible pour les familles. Pour éviter cette solution, la ville a décidé de créer des chambres funéraires.

La première sera mise à la disposition du public au début de l'an prochain. Située sur une parcelle de terrain de 2 000 mètres carré dans le cimetière des Batignolles, dix-septième arrondissement, elle comportera une salle de cérémonie, des salons de recueillement et des locaux techniques destinés à la toilette des défunts. Un personnel spécialisé assistera les familles. Chaque année, environ 1 500 cérémonies funéraires pourront y avoir lieu dans des conditions convenables.

EXPOSITION

La famille royale au Musée Carnavalet

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Louis XVI (21 janvier 1793) et de Marie-Antoinette (16 octobre 1793), une exposition consacrée au couple royal vient d'ouvrir au Musée Carnavalet et ce jusqu'au 9 janvier 1994. On y présente la vie tragique des souverains à Paris, pendant la Révolution. D'abord au château des Tuileries puis à la prison du Temple et à la Conciergerie. Elle retrace également l'évolution du culte que certains ont rendu, depuis l'époque révolutionnaire, à ceux qu'ils ont appelé les « rois martyrs ».

Le musée a puisé dans ses collections, extrêmement riches sur cette période. Des objets qui n'avaient jamais été montrés, jusqu'à maintenant, ont été sortis des réserves. De grandes collections publiques ont également accepté de prêter des documents, comme le testament manuscrit de Louis XVI et du celui de Marie-Antoinette, des livres, des dessins, des peintures ayant appartenu à la reine.

QUARTIER

LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Dans le deuxième arrondissement, les comités d'intérêt permettent de dialoguer en permanence avec le maire

LA salle des mariages de la mairie du deuxième arrondissement est pleine, en cette fin d'après-midi d'octobre. Plus de quarante personnes, pour la plupart d'âge mûr, occupent sans façon les banquettes de velours rouge. On les sent chez elles. Ce soir, point de cérémonie nuptiale, mais une réunion du comité du quartier Bonne-Nouvelle. Des panneaux d'information et des maquettes d'architecture cachent les tableaux béroïques qui ennoblissent le lieu.

Une petite dame, coiffée court, vêtue d'un tailleur-pantalon, fait son entrée, serre les mains à la ronde et se campe debout, face au public. Benoîte Taffin, quarante-cinq ans, mère de huit enfants, venue à la politique après des années d'action associative et paroissiale, est maire (UDF) du deuxième arrondissement depuis 1989. Elle a pris le fauteuil d'Alain Dumait, qui reste son premier adjoint.

C'est ce dernier, journaliste non conformiste, qui, il y a huit ans, a imaginé un nouveau mode de communication avec ses administrés : les comités d'intérêt de quartier. Une sorte d'association de fait ouverte à tous ceux qui souhaitent participer à la vie de leur lieu de résidence. Ils sont actuellement huit cents.

Plusieurs fois par an, Mme Taffin les invite à venir à la mairie, par petits groupes, exprimer librement leurs préoccupations et leurs desiderata. Chacun des quatre quartiers de l'arrondissement est entendu tour à tour. Parfois ce sont les habitants de quelques îlots, ou même d'une seule rue, qui sont conviés lorsque se pose un problème très local.

L'ordre du jour de ce soir a été annoncé sur l'invitation : l'évolution du bâti dans le secteur Bonne-Nouvelle et, plus largement, dans l'arrondissement. Certains membres du comité ont invité des amis intéressés par le sujet. Tous ont pris place sans qu'on leur demande quelque laissez-passer que ce soit. Mme le maire commence par un exposé sur les règles d'urbanisme. Un cours d'initiation bien utile avant de s'aventurer dans un maquis à la fois touffu et technique.

Des chantiers de plus en plus nombreux

Avec ses 100 hectares occupés par 20 000 habitants, le deuxième arrondissement est le plus petit et l'un des moins peuplés de la capitale. Mais cet amas serré de bâtisses du dix-huitième et du dix-neuvième siècle recèle, dans son lacis de rues étroites, une activité de fourmilière. Les confectionneurs du Sentier sont les plus remuants. Mais les employés de bureaux de Paribas, du Comptoir des entrepreneurs, du Crédit lyonnais, de la Caisse centrale des banques populaires sont très présents. Ils côtoient les assureurs des AGF et du Continent, les administratifs du Club Méditerranée, les journalistes de l'AFP, les « golden boys » de la Bourse et les fonctionnaires de la Bibliothèque nationale.

En tout, 90 000 employés, dont les deux tiers accourent chaque matin de banlieue, travaillent dans ce cœur battant de l'hypercentre. Et cette intense activité rend souvent difficile l'existence quotidienne des résidents qui déjà ont les appartements les plus exigus et les plus inconfortables de Paris. Les bruyants va-et-vient, les livraisons génératrices d'encombrements, mais aussi le douteux pittoresque des filles de joie constituent ici l'ordinaire.

En outre, voici que, dans ce quartier où le bâti n'avait pas changé depuis des décennies, s'ouvrent des chantiers de plus en plus nombreux : une trentaine en 1989, le double cette année. Quelques « dents creuses » que l'on bouche mais, surtout, des réhabilitations. Sans compter les ravalements en série : près d'une centaine l'an dernier. D'où l'incertitude des habitants, dont on bouscule et les habitudes et le décor.

Benoîte Taffin décrypte les sigles ésotériques que sont le POS et le COS de fait, précise son pouvoir d'intervention, rassure ceux qu'inquiètent les transformations de logements en bureaux, commente les maquettes, annonce les nouveaux projets. Puis viennent les questions, les plaintes, les suggestions. *« Les stocks de tissu sont un danger en cas d'incendie. Que faites-vous ? »*, s'écrie un monsieur très énervé. *« Le quartier devient invivable à cause du tapage et de l'insolence des livreurs »*, se plaint une honorable mère de famille. *« Je propose de stopper les livraisons à midi »*, suggère une commerçante.

Mme le maire répond inlassablement. Quand elle sèche, elle se tourne vers Gérard Borg, son secrétaire général, assis à l'écart et qui note tout. Demain, il alertera les services de la ville, et chacun comprend que son intervention ne restera pas lettre morte. A 20 heures, comme convenu dès le début, la séance est levée. Les citoyens regagnent leur logis et Benoîte Taffin va soigner son extinction de voix.

Depuis huit ans, le deuxième arrondissement pratique ainsi la démocratie au ras du trottoir. On y a même organisé deux consultations populaires : l'une sur les nuisances de la prostitution rue Saint-Denis, l'autre sur l'éventuelle création d'une police municipale. Et, comme si cela ne suffisait pas, un cahier de doléances est ouvert en permanence à la mairie depuis dix ans. *« L'exercice est difficile*, confie Benoîte Taffin, *mais il nous permet de connaître directement et sans délai l'état de l'opinion et de la demande sociale. »*

C'est elle qui a conduit les élus à tenter la transformation du secteur Montorgueil en quartier à circulation contrôlée (*le Monde* daté 15-16 novembre 1992). Si cette expérience sans précédent de gestion urbaine se déroule sans accrocs (phénomène rare dans Paris), elle le doit aux suggestions des habitants eux-mêmes et à l'information qu'en retour on leur prodigue à chacune des phases de réalisation.

A sa manière, sans tempête, le deuxième arrondissement démontre que la démocratie quotidienne peut améliorer le fonctionnement et donc l'aménité des centres-villes les plus difficiles.

M. A.-R.

MANIFESTATION

LA CAPITALE FÊTE LA VIGNE

Transformer la tour Eiffel en treille, c'est l'une des idées des vignerons parisiens

EST-CE pour sacrifier à la mythologie viticole, au nom d'un néo-snobisme ou par goût de la nature, que les Parisiens semblent s'enthousiasmer pour les vignes dans la capitale. Au cours d'un week-end du début du mois d'octobre, l'association des Vignerons de Paris a distribué sur les marchés de la capitale plus de 6 000 pieds de macabeu, un cépage des côtes du Rhône.

Dès le printemps prochain, ils seront plantés dans les jardins privés ou bien mis en pots sur terrasses et balcons. Certains amateurs pourraient même s'inspirer de l'exemple de cette dame de la cité Voltaire, dans le onzième arrondissement, qui, l'an passé, a simplement fiché son plan dans un trou du trottoir. Les vrilles grimpent déjà à belle allure. Les impétrants vignerons sont encouragés par les initiatives publiques et associatives, qui, elles-mêmes, se multiplient. On connaît les vignes municipales situées à Montmartre, sur les pentes du jardin de Belleville et dans le parc Georges-Brassens. L'an dernier, le maire du seizième arrondissement a fait installer un mini-clos au Trocadéro.

De son côté, l'association des Vignerons de Paris a organisé une nouvelle fois, aux premiers jours d'octobre, la vendange pour ses adhérents. Charrettes à cheval et camionnettes ont fait la tournée des marchés où les producteurs se rassemblaient avec leurs paniers. On a ramassé et dûment pesé 1 357 kilos de raisins, qui ont été immédiatement foulés au pied devant la mairie du onzième arrondissement avec la bénédiction de Jacqueline Nebout (RPR), adjointe chargée des parcs et jardins, et d'Alain Devaquet (RPR), le maire du secteur.

La récolte a rempli trois futailles de 225 litres dites « bordelaises » entreposées au siège de l'association, 42, rue Léon-Frot. Un tiers de plus que l'an dernier ! Le vin, surveillé et traité par des viticulteurs champenois, sera solennellement mis en bouteilles en février 1994, et restitué aux producteurs au prorata de leur livraison. Mais, auparavant, 200 bouteilles de la cuvée 1992 du vin des Vignerons de Paris seront vendues aux enchères, jeudi 4 novembre, à Bercy-Expo. Car le cru parisien n'est pas de la piquette. Après tout, la capitale est à la même latitude que la Champagne, et son microclimat intra-muros s'apparente à celui du Val-de-Loire. D'ailleurs archéologues et historiens attestent que les pentes des collines parisiennes étaient jadis largement complantées de vignes.

Appuyé sur la tradition, profitant d'audaces nouvelles, le mouvement en faveur des vignes citadines gagne chaque jour des adeptes. Le maire du onzième a promis de faire planter des ceps dans chacun des espaces verts de son arrondissement. Quant à Christian Melac, le pittoresque président des Vignerons de Paris, il lance une nouvelle et dionysiaque idée. Transformer la tour Eiffel en gigantesque treille. Des cépages de chacun des terroirs viticoles de France seraient plantés au pied des quatre piliers et développeraient leurs rameaux sur les entretoises métalliques de l'ingénieur Eiffel ! Deux symboles du « génie » français ainsi enlacés, quel succès !

M. A.-R.

CES CITÉS QUI ONT POUSSÉ SUR DU BÉTON

Suite de la page 17

Le béton une fois coulé, le tableau idyllique s'est passablement assombri. En surface, ces hectares minéraux souffrent, en toute saison, d'un micro-climat plutôt rude : torride en été, glacial en hiver. Les végétaux y poussent difficilement. Exemple : la célèbre pelouse de la Défense ne subsiste que grâce à une perfusion permanente d'eau et d'engrais.

Une gêne psychologique

Accoutumés à la trame des rues, les usagers et surtout les visiteurs ont du mal à trouver leur chemin sur ces dalles dont les coofins sont mal limités et mal traités. Ils éprouvent une gêne psychologique à cheminer sur un sol préfabriqué, suspendu au dessus d'un « plancher des vaches » dont on ne sait même plus à quelle profondeur il se trouve. Au-dessous du béton c'est pire. Les parkings et voies souterraines sont de lugubres cavernes où la propreté et surtout la sécurité sont plus qu'aléatoires. En outre, si elle résout « in situ » le problème automobile, la dalle le complique sur ses franges, car il faut bien y rentrer et en sortir. Sous la Part-Dieu 10 000 voitures, sous la Défense 35 000, sous le futur quartier Seine-Rive-Gauche 15 000 encore. Un instant dissimulés, ces flots de véhicules réapparaissent tôt ou tard. Ce sont les voisins qui en « profitent ».

Les sols artificiels sont à la fois fragiles et difficiles à modifier. La plupart ne supportent pas le passage des véhicules d'entretien. Les ingénieurs de la Défense sont fiers d'avoir inventé un engin spécial, léger et muni de ventouses, pour changer les dalles de surface lorsqu'elles sont abîmées. Impossible ici de creuser une tranchée, de confectionner une butte ou de reprofiler le sol, sauf à employer des machines sophistiquées type scie circulaire ou rabot à béton.

Pour les juristes aussi, les dalles constituent un nouveau casse-tête. Espaces publics et privés s'y superposent et s'y imbriquent de manière parfois inextricables. Ni le régime de la copropriété, ni celui du bail à construction, ni celui de l'association syndicale ne conviennent à leur gestion.

En cas d'accident, de destruction partielle ou de démolition, personne ne sait ce que deviennent ces propriétés suspendues en l'air, sans référence à un parcellaire. L'embrouille est telle que la Ville de Paris a renoncé à inclure dans le domaine public la dalle des Olympiades. Et pourtant ces mégamachines ne pourront fonctionner que si elles sont pilotées par des institutions puissantes. Pas question ici de gestion démocratique de l'espace. Ces servitudes entraînent des coûts d'entretien et de gestion considérables. La maintenance du sol de béton de la Défense coûte 30 % de plus que celui du plus précieux des terrains naturels. Pour les végétaux, les prix sont multipliés par trois. Et ce n'est pas un exemple isolé. Le maintien des arbres au-dessus du parking des Champs-Elysées – au moyen de becs suspendus – a coûté 375 000 francs pièce. Au total, le copropriétaire d'un appartement de 100 mètres carrés à la Défense doit acquitter chaque année 16 000 francs de charges uniquement pour la dalle. Alain Richard, maire socialiste de Cergy-Pontoise, émet de sombres pronostics : *« Pour l'instant*, dit-il, *c'est cher mais ça tient le coup. Dans quinze à vingt ans, quand les dalles vont se fissurer, les grosses réparations seront littéralement ruineuses. Les copropriétaires ne pourront pas suivre. Qui paiera ? »*

Bien que Jean Frebault, directeur de l'aménagement urbain au ministère de l'équipement, juge le bilan de l'urbanisme de dalles « globalement positif », la plupart des participants au colloque de Cergy sont pessimistes.

Inhospitalier, coûteux et ingérable

Que faire de ce béton finalement inhospitalier, coûteux et demain peut-être ingérable ? Argenteuil a déjà englouti 70 millions de francs pour réhabiliter son Val d'Argent. Maintenant la ville lance un concours d'idées sur le thème « Que faire de la dalle ? ». A Toulouse, dans le célèbre quartier du Mirail, Dominique Baudis fait donner les marteaux-piqueurs. Les Lyonnais cassent aussi les passerelles de la Part-Dieu et tentent d'améliorer les abords et l'aspect de la dalle. A Nice, la promenade, suspendue voici trente ans par Jacques Médecin au-dessus du Paillon, n'a jamais fonctionné convenablement. Mériadek n'a pas bonne réputation, les Olympiades et le Front de Seine, à Paris, non plus. Seule la Défense, grâce à une architecture de qualité et une autorité de gestion unique jusqu'ici, tire son épingle du jeu.

L'urbanisme de dalles n'a pas répondu aux espoirs de ses promoteurs. Finalement l'ouvrage ne se justifie que s'il enjambe des obstacles ou des équipements qu'il est impossible de déplacer. Ce n'est rien d'autre qu'un « remake » des ponts bâtis du Moyen Age. Il trouve sa véritable utilité lorsqu'il permet d'effacer, par exemple, les saignées ferroviaires qui balafrent le tissu parisien. C'est cet argument-là qui sauvera peut-être la dalle du grand projet chiraquien de Seine-Rive-Gauche.

M. A.-R.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.606F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises. M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-96-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guyot, Isabelle Tsaidi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopie : 46-62-98-73 · Société filiale de la SARL *le Monde* et de Media et Régies Europe SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3S-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1318, Champlain N.Y. 12919 - 1318.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2993 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MONDI FP Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BANLIEUES

CHÔMAGE EN FORTE HAUSSE DANS PLUSIEURS QUARTIERS

Une étude souligne l'aggravation de la situation en Seine-Saint-Denis et en grande périphérie

CHOMAGE, manque de formatinn, enclavement... Depuis dix ans, les maux des banlieues sont bien identifiés, mais rarement quantifiés de façon systématique. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la réginn d'Ile-de-France (IAURIF) vient de franchir un pas en ce sens en réunissant dans un recueil de sept volumes les chiffres à connaître sur 145 « quartiers » franciliens (1) : peuplement, emplni, revenn des babitants, logement, transports, scolarité des jeunes...

Cette étude apprend, d'abord, qne la populatinn de ces quartiers diminne. Entre les deux recensements de 1982 et 1990, ils nnt vu leurs effectifs fnndre de 2,2 % quand le nnmbre de Franciliens augmentait de 5,9 %. Et ce malgré l'augmentation dn nombre de logements (+ 2,2 %) et la baisse du taux de vacance (5 % du parc contre 6,3 %). Ce pbénomène s'explique par la réductinn de la taille des ménages (trois personnes en moyenne), elle-même liée à la décohabitatinn (départs des jeunes nu désagrégation des ménages) et à une réduction de la quantité de familles nnmbrenses qni demeurent pourtant trois fois plus fréquentes que dans le reste de la région.

Par ailleurs, même si elle reste caractérisée par sa jeunesse, la population des quartiers vieillit : en sept ans, la part des moins de 20 ans a baissé tandis que celle des plus de 60 ans augmentait. Supérieure à ce qu'elle est dans le reste de la région (22,1 % contre 12,9 % respectivement), la part des étrangers n'a quasiment pas bougé dans les quartiers entre les deux recensements (+ 0,28 %). En outre, précise l'IAURIF, *« la populatinn étrongère nugmente plutôt là où sa part dans la population totale était proche nu inférieure à la mnyenne en 1982 »*.

Des données inquiétantes

Mais c'est sans dnnte l'ensemble des données concernant l'emplni qni snnt les plus inquiétantes : en 1990, le taux de cbômage dans les quartiers (13,7 %) dépassait de cinq points celui dn reste de la réginn Ile-de-France (8,6 %) et l'écart s'était creusé depuis 1982. Même s'il était en léger repli ebez les moins de 25 ans, ce taux culminait en 1990 à 22,7 % (cnntre 15,2 % pnur l'ensemble de la réginn). Cbez les étrangers, le même phénomène était nbservé (20 %, en bausse de 2,8 %, contre 15,6 %).

Brnssant un rapide bilan des actions de Dévelnppement social des quartiers (DSQ) l'institut note qu'ils *« restent caractérisés, en 1990, par une concentration de certaines catégories de populntion dons des proportions nettement supérieures nux secteurs qui n'ont pas bénéficié de procédures »*. Mais pour ajouter aussitôt que *« le profil de populntinn tend à s'y stabiliser »* : ce sont les seuls quartiers dans lesquels la population étrangère baisse globalement et où la part des familles nombreuses diminue. A l'inverse, *« le profil des outres quartiers tend à se rapprocher de celui des sites DSQ »*.

En termes d'emploi, le bilan est mitigé : *« Le chômage progresse et touche encore dovontage la population des quartiers DSQ »* : il frappait, en 1990, 15,2 % des habitants, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 1982. Pnurtant, ces évnlutinns cachent des disparités : *« Le profil très social de certnins quartiers DSQ se renforce, tnndis que d'autres amnrcent des processus de valnrisatinn. »* Les difficultés se snnt accrues dsns des DSQ de Seine-Saint-Denis, enmme le grand ensemble de Clichy-Mnntfermeil nu le Clos Saint-Lazare à Stains, ainsi que dans des quartiers périphériques comme Meaux nu Le Mée. A l'inverse, la situatinn se *« banalise »* – pour reprendre l'expressinn de l'IAURIF – dans des quartiers de l'Essnnne (comme Epinay-sous-Sénart nu Draveil), des Hauts-de-Seine nn de Seine-et-Marne (Dammarie-les-Lys).

Différences Nord-Sud

Plus généralement, l'institut met l'accent sur la très fnrte aggravation du cbômage en Seine-Saint-Denis – vieux bastion industriel – nù il progresse de deux à trois fnis plus vite qu'ailleurs pour atteindre le plus fnrt taux de la réginn (16,6 % en 1990 dont 23,1 % pour les étrangers).

Affinant son analyse, il vnit apparaître d'autres cnntrastes au sein de l'agglomération parisienne, allant jusqu'à parler d'*« opposition »* entre les secteur du nord/nord-est (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, nord de la Seine-et-Marne et des Hauts-de-Seine) et ceux du sud.

D'abord, la population s'accroît dans les premiers alors qu'elle décroît ou se stabilise ailleurs. Mais surtout, comme le souligne l'institut, *« c'est sans doute pour les indicnteurs écnnnmiques que le contraste est le plus frappant : globalement, nn consiote que les difficultés èconomiques tendent à se renforcer dans les départements nù elles étaient déjà importnntes en 1982 »*.

L'IAURIF discerne dnnc deux types de contextes propices à une fnrte aggravatinn du cbômage : *« Des quartiers insérés dons des secteurs industriels en déclin qui accueillent la main-d'œuvre des entreprises locales et d'autres, très périphériques, qui jnuent une fnnctinn d'accueil de populntinns très pauvres, fortement touchées par la crise. C'est dans les quartiers périphériques et en Seine-Saint-Denis que les situations se sont le plus aggravées »*.

Parmi les quartiers cnnnaissant des difficultés, l'IAURIF distingue quatre secteurs : le quadrant nord-est de l'agglnmératinn : sites de Seine-Saint-Denis, un quartier de la bnucle nnrd des Hauts-de-Seine (les Grésillnns à Gennevilliers) et de l'est parisien (le petit Nanterre) ; le secteur de l'industrie autnmnbile le lnng de la Seine dans les Yvetines ; quelques « bastinns » industriels dispersés dans le Val-de-Marne ou l'Essnnne (Corbeil, par exemple) ; la périphérie élnignée (la Pierre-Collinet à Meaux, Surville à Montereau, par exemple).

La conclusinn s'impnse : *« Au terme de dix nns d'interventinn, on voit se dégager deux types d'évolution : une nmorce de rééquilibrage social et ethnique dans certains et. à l'inverse, une paupérisntinn occrue et une rotatinn forte dans d'outres. Au-delà du simple constat de localisotion et d'insertion dans des zones plus larges en difficulté, ces évolutions différenciées renvnient nu contexte global de l'agglomérntion pnrisienne, celui du morché de l'emploi mnis nussi du marché du logement. »*

Françoise Vaysse

(1) Dont 63 opérations de développement social, 33 opérations de type « habitat » et vie sociale, projets nu conventions de quartiers, et 49 quartiers non « labellisés ».

ESSONNE

LA FIN DE LA DÉCHARGE DE VERT-LE-GRAND

Longtemps attendue, l'usine de traitement des déchets devient enfin réalité

L'ARLÉSIENNE du département va enfin devenir réalité. La première pierre du centre de traitement des décbets de l'Essonne a été scellée samedi 16 octnbre. Lnngtemps à l'étude, cette construction a été retardée par les refus en cascade de plusieurs communes sollicitées pour l'accueillir sur leur sol.

Le millinn d'habitants que cnmpte le département prnduit ehaque année 500 000 tnnnes de décbets ménagers. La mnitié est éliminée dans les usines d'incinératinn de Massy, Villejust et Varennes-Jarcy. Le reste prend la directinn de la décharge contrôlée de Brazeux, située sur la commune de Vert-le-Grand.

Cette ancienne carrière de sable approche de la saturatinn. Sans l'usine de traitement, elle l'aurait probablement atteinte avant même l'échéance de 2002 (prévue par la loi de 1992), au-delà de laquelle l'enfnuissement sera limité aux seuls décbets ultimes.

Le nouveau centre de traitement va être cnnstruit à Brazeux. Dans un premier temps, la commune de Vert-le-Grand avait opposé un vetn, estimant son environnement suffisamment agressé par la présence de la décharge. La société d'économie mixte chargée du dossier par les cnllectivités locales, la SEMARDEL, avait alors recherché d'autres sites. Ces démarches s'étaient toutes soldées par des échecs. La mairie de Vert-le-Grand a finalement assonpli sa position. Le maire, Jean-Claude Quintard, a cependant conditionné son accord à la fermeture définitive de la décharge, dès la mise en service du nouvel équipement.

La future installation doit recevoir les ordures ménagères de soixante et une communes (514 000 babitants) regnupées au sein du STREDOM que préside Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général. Le centre pourra éliminer annuellement environ 300 000 tnnnes de décbets en répnndant aux nnuvelles exigences en la matière.

Outre ses deux fnurs, d'une capacité de 220 000 tonnes et produisant de l'électricité, l'équipement disposera de trois lignes de tri sélectif : décbets industriels, eartnn et papier, plastique, verre et fer. Il sera encore doté d'une unité de production de compost à partir des décbets verts, ainsi que d'une ligne de traitement des cendres et résidus. *« Ce sera nussi la seule usinc équipée d'un système de traitement des mâchefers permettnnt de les rendre totnlement inertes »*, précise Fmnçois Bousquet, président de la SEMARDEL.

La réalisatinn doit cnûter environ 800 millions de francs, couverts par 350 millions d'emprunts et 300 millinns de subventinns régionales et départementales. Le reste sera autofinancé. La SEMARDEL n commencé à provisionner cet équipement en augmentant fnrtement, depuis quelques mois, les tarifs d'installation de la décharge de Brazeux. La hausse risque de se poursuivre pour atteindre 350 francs la tonne, somme demandée aux enmmunes lorsque le centre fnnctionnera. *« Notre nutofinancement réduiro le recours oux emprunts, ce qui fera baisser de 60 francs le prix à la tonne. A 350 froncs, nous serons ou même torif que beaucoup d'nutres installations n'nyant pas les mêmes normes qualitotives que notre équipement »*, affirme François Bousquet.

Patrick Désavie

COURRIER

Théâtre dans le Val-d'Oise

Permettez-mni de vous faire part de mon étounement de découvrir dans « Heures locales » (*le Monde* daté 17-18 octobre) un important article consacré au théâtre dans le Val-d'Oise, passant entièrement sous silence la seule scène nationale du département.

Compte tenu des résultats que nnus enregistrons sur ce secteur d'implantation (45 000 spectateurs dans nns deux théâtres de Cergy-Pontoise pour la saison passée, auxquels s'ajnntent nos multiples activités hors les murs... parmi lesquelles la très vaste opération « Maupassant dans le Val-d'Oise » réalisée en commun cette année avec le conseil général), je suis surpris de cet oubli pour le moins fâcheux.

Je le regrette d'autant plus que nnus collaborons régulièrement avec nnmbre de compagnies théâtrales du département (dois-je préciser que nous coprodnisons la dernière créatinn du Théâtre des Embruns, abnndamment cité par votre correspondance ?)

Fnrt heureusement, notre action locale ne passe pas inaperçue au yeux du conseil général du Val-d'Oise : celui-ci a dnublé son aide à notre structure depuis quatre ans (passant de 600 000 F en 1989 à 1 200 000 F en 1993).

VINCENT COLIN
(Directeur du Théâtre des Arts à Cergy-Pontoise)

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
Chaque mercredi
(éditions datées jeudi)
46-62-75-13

VAL-DE-MARNE

POLÉMIQUE AU CONSEIL GÉNÉRAL

RPR et UDF reprochent à la majorité PC-PS l'orientation de la revue départementale

« CONNAISSANCE DU VAL-DE-MARNE », la revue du conseil général de ce département, imprimée à quatre cent mille exemplaires, présente cbaque mois, sur une trentaine de pages, l'actualité locale et les réalisatinns de l'assemblée. Chaque groupe politique représenté au conseil (PC, PS, UDF et RPR) y dispose d'une page à utiliser à sa ennvenance. Exceptinunellement, dans le numéro qui vient de paraître, le même texte figure dans les deux pages des deux groupes UDF et RPR, signé conjnintement par l'ensemble des élus.

Sous le titre « Nnn à la propagande ! Oui an pluralisme », les auteurs de ce texte reprochent au bulletin départemental d'être devenu *« un outil de propagande au service de la majorité communiste du conseil »*, alnrs que, *« payé par tnus les contribuables »*, il devrait être *« le journal de tous les Val-de-Marnais »*.

Un dossier paru en septembre et consacré à la rentrée a mis le feu aux poudres. Le RPR et l'UDF accusent la majorité PC-PS de tirer *« à bnulets rouges »* sur le gouvernement pour masquer ses propres carences et dnnc d'utiliser *Connaissance du Val-de-Morne* de façon *« partisane et idéologique »*.

Le président du grnnpe RPR, Patrick Beaudnuin, assure constater une dérive de la revue depuis les derniéres électinns législatives.

Il a écrit au président du conseil général, Micbel Germa (PC), pour lui demander *« une présentation nbjective des décisions prises, que ce soit ou niveau national ou départemental »*, et il ajoute : *« Il vous revient de veiller au respect de la pluralité des nninions et d'empêcher que ce mensuel ne devienne l'nrgnne d'un seul parti politique. »* En conséquence, il a demandé à bénéticier de la même paginatinn que le dossier de rentrée pour publier le point de vue de l'intergroupe RPR-UDF.

M. Germa ne partage pas l'avis de M. Beaudouin et le lui a fait savoir par courrier. Il écrit : *« Dans ce numéro, comme dans les autres, j'ni demnndé à la rédaction de veiller à la diversité et à la pluralité des nninions à travers des témoignages. (...) Je suis pour ma part attaché profondément à la démocratie et au pluralisme et vous rappelle que nous sommes l'un des premiers départements à nvnir ouvert notre publication à l'expression de tous les groupes politiques de l'assemblée départementale (...) Ces pages, selon le règlement établi en commun, vous permettent chaque mois de critiquer, de proposer et de vous exprimer librement. »*

Le débat risque de se prolnnger lors de la discussion budgétaire. Les sommes consacrées à la communication devraient nourrir les critiques des conseillers de l'nppositinn. Les 58 millinns de francs qni lui sont allnués correspondent à peu près au *« coût de construction d'un collège »*, remarqne M. Beaudnuin.

Francis Gouge

(Publicité)

PROMO H MEDIAS — Association pour la Promotion des Handicapés par les Médias

a organisé du 30 Septembre au 10 Octobre 1993 l'acheminement de fournitures scolaires et de matériels médicaux à destination de GJIROKASTER en Albanie ainsi que l'accompagnement d'un jeune handicapé albanais qui doit bénéficier en France de la pose d'une prothèse.

Sous le haut patronage du

Transport assuré par les Transports Internationaux
F. LELEU & FILS
2, rue de Thionville
80620 DOMART EN PONTHIEU
☎ (16) 22 54 01 47

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

Avec le concours de nos partenaires:

A.F.P.R.I. - Ambassade d'Albanie - Association FAIRE - Audexcom Sofrex - Biscottes Clément - Bonjour - C.A.T. Foyer La Montagne - Cindynis - Communiquer Consulat d'Italie - Le Courrier Picard - Croix-Rouge d'Albanie - Dassault Aviation - Être Faire Face - Fédération Française Sésame Autisme - France Routes - La Gazette du Val d'Oise - Intermarché - Le Lien Social - Le Monde Publicité - La Poste - Le Parisien Ministère de l'Action Humanitaire et des Droits de l'Homme - Ministère des Affaires Etrangères - Ministère de la Coopération - Ministère des Transports Italiens La Montagne aux Sept Sources - Nathan Editions - Nestlé Sopad - Régie Formule 1 Solidarité Humaine par les Arts - S.N.C.M. - Société des Autoroutes Françaises - Société du Tunnel Routier sous le Mont-Blanc - Sources Arcens - Terres Lointaines.

Avec le soutien de nombreux bénévoles, particuliers, Associations Centres d'Aide par le Travail et Ateliers Protégés

Association Promo H Médias "Solidarité pour l'Albanie"
52, rue de Verdun 95240 CORMEILLES EN PARISIS
Tél : 34 50 18 37 Fax: 34 50 69 78

Association loi 1901. Déclarée à la Sous-Préfecture d'Argenteuil le 4 Décembre 1991 sous le N° A 1724

Agence RF1 : 16 1 34 50 18 37

DOSSIER

BRETAGNE

Des élus s'opposent à la construction d'un barrage

Le conseil général du Finistère n'a pas voulu prendre de décision, lundi 11 octobre, sur la construction d'un barrage sur le cours de l'Aulne, dans le centre du département. Les élus CDS et PS ont fait front commun face au RPR, qui était pour le lancement d'un tel chantier, évalué à 100 millions de francs. Les écologistes, non représentés à l'assemblée, avaient mené une campagne active ces dernières semaines pour refuser le projet, qui visait à combler un déficit en eau à l'horizon de l'an 2000, estimé à au moins 15 millions de mètres cubes. Cette réserve aurait servi à alimenter le Finistère par le transvasement d'eau brute du bassin à bassin moyennant des travaux de canalisation.

Les écologistes et plusieurs élus estiment que ces besoins futurs ont été surévalués et que la solution réside plutôt dans un plan d'économie et de reconquête de la qualité de l'eau. Le projet n'en est pas pour autant enterré. Une enquête complémentaire va être menée afin d'avoir un état plus précis de la ressource en eau.

BOURGOGNE

Mâcon rénove son aérodrome

Pour favoriser le développement de l'aérodrome de Mâcon-Charnay dont elle est concessionnaire, la chambre de commerce (CCI) de Mâcon vient de décider une série d'aménagements. Ouvert au trafic international, essentiellement destiné à l'aviation d'affaires, déjà doté d'une tour de contrôle, d'une balise moyenne fréquence et d'un balisage de nuit, l'aérodrome, *situé à proximité* de la ville, va voir sa piste s'allonger de façon conséquente.

Ainsi pourront y atterrir des avions de type ATR 42 avec vingt-cinq à trente passagers. D'autres travaux importants, comme l'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement pour les avions, l'élargissement de la voie de circulation pour les bimoteurs, la construction de hangars, complètent ce projet. Au total, c'est une somme de 5 millions de francs qui va être investie d'ici à l'été 1994 par la CCI, la ville de Mâcon, le conseil général et le conseil régional.

La Foire de Dijon fait le ménage

Depuis soixante-trois ans, du 30 octobre au 11 novembre, la Foire gastronomique de Dijon est le rendez-vous du bien-boire et du bien-manger, chers à la Bourgogne. Négociants et viticulteurs présentent les vignobles français et étrangers et 200 exposants proposent les spécialités culinaires du monde. Cette manifestation populaire a accueilli jusqu'à 215 000 visiteurs et 600 exposants de tous les secteurs (loisirs, habitat, tourisme, artisanat).

Mais cette médaille a son revers : l'affluence du public (jusqu'à 200 tonnes de déchets pendant treize jours). C'est pourquoi la délégation régionale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a proposé aux organisateurs une opération «Foire propres, avec l'objectif de réduire de 20 % les déchets normalement effectués en décharge. Cinq points de collecte sélective seront installés dans la Foire pour recueillir les bouteilles en verre, le papier, le carton et la métal afin de les recycler. L'utilisation de ces poubelles sera encouragée et les visiteurs surpris à les utiliser recevront un cadeau.

ACCUEILLIR LES TSIGANES

Leur insertion se heurte aux difficultés de cohabitation avec leur voisinage. Mais il existe des solutions innovantes pour ces «immigrés de l'intérieur».

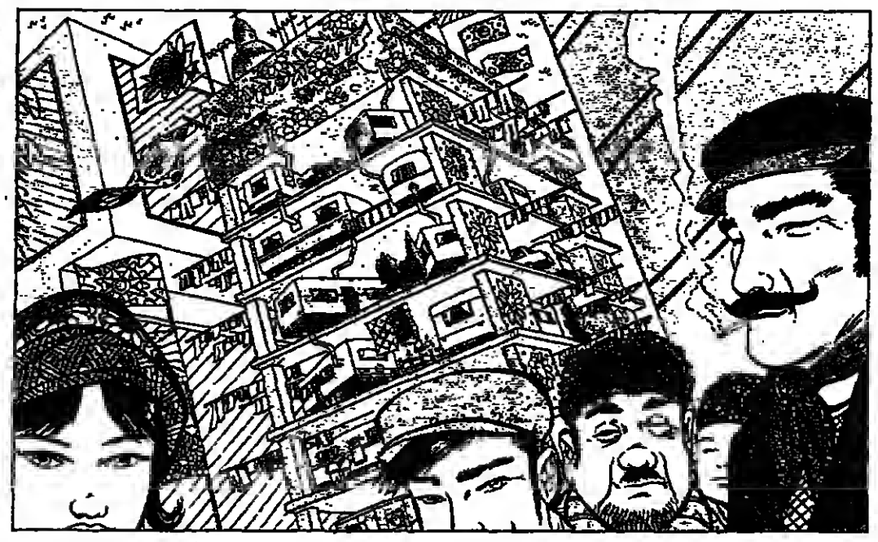

ILS sont près de 300 000, citoyens français depuis des générations, et personne ne veut les regarder en face. Dans les journaux, ils alimentent plus souvent la rubrique «exclusion» que la chronique musicale. Ils sont «fils du vent», manouches, gitans, roms selon les pérégrinations de leurs ancêtres, tsiganes d'après l'appellation la plus courante, voire «gens du voyage» selon l'euphémisme aseptisé actuellement en vigueur (1). *«Lorsqu'ils débarquent dans ma commune, je suis assailli d'appels téléphoniques de protestation, et je sais que mes nuits vont être agitées»*, constate sans ambages le maire d'une commune moyenne de province, reflétant la persistance du clichés séculaire des Tsiganes, vagabonds et voleurs de poules.

Du point de vue des Gadjé (les sédentaires), cette population se présente d'abord sous la forme d'un «problème» récurrent : le stationnement de caravanes. Pendant des siècles, ce fut le règne de la nature, des friches et des terrains vagues. Mais l'urbanisation et la réglementation systématique de l'occupation des sols n'ont cessé de grignoter la liberté de mouvement et d'implantation qui est la raison de vivre des Tsiganes. D'expulsions en refoulements, ces immigrés de l'intérieur, méconnus, assimilés à des «sans domicile fixe» par les lois de police, ne trouvent plus aujourd'hui refuge que dans les interstices de la ville.

Depuis une dizaine d'années, certains élus ont pris conscience de leurs responsabilités dans ce domaine et sont soutenus par l'Etat. Dès 1980, une circulaire a demandé aux départements d'élaborer des plans d'aménagement d'aires de stationnement. Ce texte, resté quasiment lettre morte, a été complété, dix ans plus tard, par la loi Besson sur le droit au logement, qui enjoint chaque département d'inclure *«les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage»* dans un schéma global. Surtout, la loi contraint toute commune de plus de 5 000 habitants à prévoir *«les conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet»*. Les communes plus petites ne sont pas exemptées puisque la jurisprudence administrative exige que, à défaut d'aire aménagée, chaque maire désigne des terrains de passage bénéficient d'un équipement minimum. Seules les communes qui satisfont ces prescriptions peuvent interdire le stationnement des caravanes.

Des terrains aménagés ont donc fleuri, 300 au total offrant près de 5 000 places pour des besoins estimés à cinq fois plus, alors que la population tsigane, pour moitié composée de mineurs, a une vitalité démographique qui laisse prévoir son doublement d'ici à 2020. Mais le rapport d'Arsène Delamon, qui, en 1990, voulait faire de l'intégration des gens du voyage une *«grande cause nationale»*, a sombré dans un fond de tiroir, et l'impulsion de l'Etat reste minime. Trois ans après son adoption, la loi Besson elle-même a produit des effets limités. Un texte, fût-il de loi, ne pouvait, à lui seul, surmonter les réactions de rejet : *«Les aires d'accueil sont toujours beaucoup mieux sur la commune d'à côté»*, résume Marcel Gicquel, chargé de mission pour le logement des défavorisés à la Caisse des dépôts et consignations. Les Tsiganes, bien que citoyens français, ne votent guère. Si les difficultés de la cohabitation avec la population sédentaire ne sont pas niables, il reste que l'expulsion des nomades apparaît à nombre d'élus politiquement plus payante que leur accueil. L'arrivée récente de Tsiganes roumains, souvent rejetés par leurs cousins de l'Hexagone, n'a rien arrangé. Face à ces obstacles, l'impulsion de l'Etat apparaît dérisoire, surtout depuis la décentralisation.

Une cinquantaine de départements ont mis en chantier les schémas d'aménagement de la loi Besson, mais seuls une dizaine approchent de la phase de réalisation. Le texte suscite des critiques : appliqué dans un sens restrictif, il tendrait à faire passer les aires d'accueil pour l'unique réponse aux besoins des Tsiganes, qui sont, en réalité, extrêmement variés. *«C'est une population culturellement et économiquement diversifiée, parmi laquelle on trouve des situations de pauvreté absolue, mais aussi des gens qui vivent tant bien que mal*, ouance Alain Reyniers, ethnologue, directeur de la revue *Etudes tsiganes* (2). *Les Tsiganes ne sont ni totalement sédentaires ni totalement nomades. Ne les poussons pas à choisir l'un ou l'autre!»*

> «Au-delà de la loi, c'est un devoir de s'occuper des gens du voyage.»

De fait, répondre aux besoins des gens du voyage ne passe ni par une organisation systématique de la mobilité ni par une sédentarisation forcée, à laquelle poussent, de fait, les mesures sociales (les habitants d'une caravane sont exclus des aides au logement). On trouve des familles sédentarisées depuis des années dans le Midi et la banlieue parisienne. D'autres ont acheté une parcelle et bâti en dur, mais partent en voyage plusieurs mois par an. La crise cloue certaines caravanes sur place au-delà du temps de stationnement autorisé (trois mois généralement) car le voyage coûte cher, empêchant les Tsiganes, souvent RMIstes, de se livrer à leurs activités économiques habituelles (vente sur les marchés ou à la chine, récupération de ferrailles, travaux agricoles saisonniers). *«Nous avons besoin de terrains, mais pas systématiquement, et surtout pas de grands terrains»*, précise Dany Pain Manso, secrétaire de l'Office national des affaires tsiganes.

De l'expérience de la première génération de ces aires d'accueil nées du volontarisme des collectivités territoriales, des leçons peuvent être tirées. Certaines, trop vastes ou trop isolées, ont connu des échecs retentissants qui ont mis en lumière la nécessité d'un effort sur le long terme soutenu par une coordination départementale, voire régionale. *«J'en ai assez de voir constamment ce problème considéré par quelques-uns alors qu'il devrait être pris en considération par tous!»*, tonnait Claude Leblanc, maire de Mayenne, lors d'un récent colloque sur le sujet organisé par le district du Grand Caen. Cette réunion participait de la stratégie intelligente adoptée par cette agglomération moyenne pour sensibiliser ses élus : avant de lancer le débat entre les maires, elle a mis en contact universitaires, travailleurs sociaux et élus concernés par l'accueil des voyageurs. *«Au-delà de la loi, je considère que c'est un devoir de s'occuper de l'accueil des gens du voyage*, estime Jean-Marie Girault, sénateur et maire (UDF-PR) de Caen. *Un maire a un intérêt objectif à ce que le problème soit réglé d'une façon compatible avec le mode de vie de tous les citoyens.»*

On sait aujourd'hui que les gens du voyage ont besoin d'équipements de trois types : des terrains familiaux de petite taille intégrés dans les zones urbanisées et équipés pour de longs séjours des aires de passage plus vastes destinées à accueillir plus ponctuellement les rassemblements qui se produisent à l'occasion de conventions religieuses ou de l'hospitalisation d'un membre d'une famille ; enfin, pour certains, des maisons auprès desquelles peuvent stationner des caravanes.

Si la création de terrains est subventionnée par l'Etat (35 % de la dépense), par le Fonds d'action sociale (FAS), les caisses d'allocations familiales et par certains conseils généraux, les formules de relogement dans des habitations adaptées se heurtent aux rigidités administratives et aux préjugés. A Angoulême, où un syndicat intercommunal fonctionne dans ce domaine, avec des réalisations exemplaires, le crédit effectivement dégagé par la Caisse des dépôts pour le relogement de Tsiganes sédentarisés n'a pas pu être utilisé. Pour atteindre les Tsiganes, les fonds devaient transiter soit par une association, soit par les banques. La première solution s'est heurtée à un veto préfectoral, la seconde au refus de réseaux bancaires qui ne tiennent pas à compter «ces gens-là» parmi leur clientèle.

Philippe Bernard

(1) Voir l'ouvrage très documenté de Laurent Janodet et Candida Ferreira *les Tsiganes et les gens du voyage dans la cité*, éditions de L'Harmattan.

(2) Trimestrielle, la revue *Etudes tsiganes* offre un centre de documentation au public. 2, rue d'Hautpoul 75019 Paris. Tél. : (1) 40-40-09-05.

A Romainville, parqués dans un cloaque

Un pavillon : dix ans qu'elle en rêvait! Et voilà que ce matin, sur le seuil de sa caravane délabrée, Mme M. débat de la couleur des papiers et de la moquette de sa future maison! Elle aura quatre chambres, une salle de bain, des toilettes, et même un jardin, précise Martine Sciarli, directrice de l'Association départementale pour la promotion des Tsiganes (ADEPT), la bonne fée qui se bagarre depuis dix année pour reloger les gens du voyage de Romainville (Seine-Saint-Denis) rejetés par une opération d'urbanisme et les protestations du voisinage. Il faut dire que le scandale dure depuis trop longtemps, dans le quartier des Ormes. Sous le viaduc de la voie rapide 8 86, une dizaine de caravanes vivant dans un véritable cloaque. Des gouttières de l'autoroute débordées par les fortes pluies d'octobre jaillissent des cataractes. *Des enfants pataugent dans* la boue.

Vivre sa vie de Tsigane en Ile-de-France n'est pas une sinécure. Pour les 20 000 personnes répertoriées, il faudrait 3 000 emplacements au bas mot. La région n'en compte que 550. En Seine-Saint-Denis, on recense une centaine de places pour près de 400 caravanes. Mais la réponse n'est pas uniquement dans la multiplication des aires de stationnement. *«On fait du parking-caravane en oubliant les gens. On impose un modèle unique, comme du temps des ZUP»*, constate Martine Sciarli.

L'ADEPT a pris en charge l'accompagnement social des vingt familles tandis que le PACT-ARIM 93, *société spécialisée* dans l'amélioration de l'habitat, négocie l'achat de terrains ou pavillons. Tâche de titan, qui suppose de surmonter les blocages administratifs et l'ostracisme des municipalités. Après dix année d'efforts, cinq des vingt familles qui attendent sont *sur le point d'être relogées dans* des pavillons.

En dépit d'opportunités foncières, les autres se heurtent au veto de plusieurs municipalités. En l'absence de plan de répartition en Ile-de-France, certaines communes, déjà submergées de problèmes sociaux, voient affluer les caravanes, tandis que d'autres se retranchent dans l'égoïsme le plus méprisant.

A Romainville, où les HLM sont nombreux, un superbe projet d'aménagement d'un terrain municipal en habitat mixte (maison avec auvent abritant la caravane), bouclé dans ses détails, a échoppé sur un refus des édiles.

Pendant l'été 1992, ceux-ci ont cherché à empêcher des familles tsiganes de revenir sous *le viaduc de l'autoroute. Un mur* hideux, des palissades ont été dressés, des arrêtés d'expulsion pris, en vain. Combien de temps les Tsiganes de Romainville vivront-ils encore dans la boue, et comment les reloger? L'adjoint au maire chargé du dossier a préféré se mettre aux abonnés *absents plutôt que de répondre*, pour *le Monde*, à ces questions.

P. Be.

Les pionniers de Rennes

«Je te retiens avec tes clients! Ils ont pété mon pare-brise et volé mon autoradio.» La scène se passe devant la mairie de Thorigné-Fouillard, dans la périphérie de Rennes. Un vieil habitant interpelle le maire. Les *«clients»* en question sont les six familles tsiganes vivant sur le terrain aménagé en plein cœur du bourg, à deux pas du cimetière. Maurice Lelièvre, maire (PS) de la commune et responsable de l'habitat au district de Rennes, a beau plaider que les occupants du terrain sont bien connus et très tranquilles, *la suspicion* séculaire qui frappe les gens du voyage est la plus forte. Le campement, pasé les poubelles béantes qui en marquent l'entrée, n'offre pourtant que le spectacle de caravanes rutilantes au milieu d'une nuée de poules et poussins.

Cette scène vécue est certes symbolique mais injuste : le département d'Ille-et-Vilaine, et en particulier l'agglomération de Rennes, présente ce que l'on fait de mieux, probablement, en France, en matière d'accueil des gens du voyage. Le département breton, qui compte aujourd'hui quelque 370 familles tsiganes, soit près de 2 000 personnes, a derrière lui vingt ans d'expérience. En 1973, quelques étudiants en médecine pataugeaient dans le boue du terrain du Gros-Mahon, à Rennes, pour alphabétiser les gens des roulottes. Vingt ans plus tard, les pionniers ont laissé la place aux «pros» : l'association Ulysse 35 et ses vingt salariés sont le pivot du dispositif exemplaire qui offre seize terrains disséminés parmi les trente et une communes du district urbain de Rennes, ainsi que l'accompagnement social et médical *indispensable*.

Une adaptation permanente

Pionnier en la matière, le département s'est doté, dès 1980, d'un schéma global d'accueil des gens du voyage et compte aujourd'hui vingt-trois terrains aménagés. *«Les communes qui choisissent la politique de l'autruche risquent de le payer dans l'avenir*, commente Alain Pavan, directeur d'Ulysse 35. *On constate déjà que le stationnement sauvage se pratique en priorité sur les communes sans terrain.»* Dans la capitale bretonne, outre les deux vastes aires d'accueil aménagées au centre-ville, *«les plus beaux de France»*, selon des occupants, le district urbain a financé quatorze mini-terrains dans les communes périphériques. A Chantepie, au sud-est de Rennes, vient d'être ouverte une aire d'accueil qui concentre les *enseignements* de dix ans de réflexion sur les besoins des gens du voyage. Six emplacements disposés en étoile ont pris place dans un quartier cossu. Le parti pris d'une taille réduite et d'installations sanitaires individuelles, les détails d'aménagement qui empêchent tout *stationnement* de caravane «pirates», doivent être les garants d'une cohabitation sans vague. Le voisinage, inquiet, a été consulté au cours de réunions avec la municipalité.

L'intégration volontariste des terrains pour Tsiganes dans le centre des gros villages du district, si elle est généralement harmonieuse, ne va pas sans tiraillements et suppose une adaptation permanente. *«Si on donne aux gens du voyage des conditions normales de vie, et à condition de prévoir un bon encadrement, ils respectent les installations*, confirme Jean Bourdais, vice-président (CDS) du conseil général d'Ille-et-Vilaine. Les autoradios volés ne *se retrouvent pas nécessairement* chez les Tsiganes.

P. Be.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES MÉTIERS DU SECTEUR PUBLIC

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES NOUVELLES FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Recherche pour mettre en place une formation d'ingénieurs de production par la filière DECOMPS, son

DIRECTEUR DE FORMATION

Il aura en charge la gestion humaine et le suivi financier de l'Association, la recherche des subventions auprès des autorités locales, la promotion de cette formation auprès des industries du secteur, l'organisation des cours et des TP, la recherche de vacataires pour les séquences en centre de formation, la réalisation de cours et TP en technologie génie alimentaire et laboratoire (chimie-microbiologie), le suivi des stagiaires, etc.

Ingénieur agro-alimentaire ou titulaire de diplômes universitaires équivalents, disposant d'une expérience acquise (5 ans minimum) dans la gestion humaine et financière d'une entreprise ou d'une association, de connaissances pratiques dans la mise en œuvre de matériels pilotes pour l'agro-alimentaire et sur une large gamme de produits fabriqués en IAA. Dynamique, il devra disposer d'un sens commercial développé.

Il aura la charge d'organiser et d'animer des séquences de formation dans les 4 centres associés à ce projet : ENITIAA (Nantes), ENSAR/INSFA (Rennes), ASFO d'Armor/ASFIDA (St-Brieuc), ENILIA (Surgères).

Ecrire à AGRENA – 65, rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES CEDEX

Tél. : 99-28-75-23 – Télécopie : 99-28-75-24

LE CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-VIENNE

PROJETTE DE RECRUTER

UN CHEF DE PROJET CULTUREL

Responsable de la mise en œuvre du

CENTRE DE LA MEMOIRE DU VILLAGE MARTYRE D'ORADOUR-SUR-GLANE

Missions :

Chargé de piloter sur le plan historique, muséographique et organisationnel la réalisation d'un équipement d'accueil et muséographique sur le site d'ORADOUR (350 000 visiteurs par an), actuellement au stade de la consultation des concepteurs (S.U. 2 000 m² - Budget : 40 MF).

Possibilité, selon profil, de devenir à terme directeur du Centre.

Profil :

Ingénieur culturel de haut niveau, doté de solides connaissances dans les domaines de l'histoire contemporaine, de la muséographie, de la conception et de la gestion d'un équipement culturel.

EXPERIENCE INDISPENSABLE

Conditions de recrutement :

Contractuel de droit public
Rémunération selon profil

DATE LIMITE DES DEPOTS DE CANDIDATURE

20 NOVEMBRE 1993
C.V. détaillé + lettre de motivation
à M. le Président du Conseil Général de la Haute-Vienne
43, avenue de la Libération
87031 LIMOGES CEDEX

Renseignements :

M. Jean-Luc BOURGUIGNON
Tél. : 55-45-10-04

RÉGION RHÔNE-ALPES

La Région Rhône-Alpes recherche 2 Cadres A, par voie de mutation, de détachement ou éventuellement contractuelle pour la Direction de l'Agriculture, de l'Aménagement rural, de l'Enseignement Agricole et du Tourisme,

CHARGÉS DE MISSION (H/F)

- **AMÉNAGEMENT RURAL** Réf. 93 DARTO.5
- **ECONOMIE AGRICOLE** Réf. 93 DARTO.6

■ Appelés à mettre en œuvre la politique régionale concernant leur domaine respectif, ils procèderont à l'analyse des projets, définiront et négocieront avec les interlocuteurs et partenaires extérieurs, l'un, les programmes de développement et d'aménagement des espaces ruraux, l'autre, les programmes intégrés de développement agricole, en coordination avec les services de la Région Rhône-Alpes. Par ailleurs, ils seront associés à l'élaboration des contrats globaux de développement.

■ Outre des qualités de synthèse et de négociation assorties d'une expérience de conduite de projets, vous disposez, dans le premier cas, d'une formation de niveau Bac + 5 en agriculture ou économie agricole et agro-alimentaire ; dans le second cas, d'une formation de même niveau en agriculture ou aménagement.

■ Vous êtes tous deux disponibles pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence choisie à M. le Président du Conseil Régional, Région Rhône-Alpes, 78 Route de Paris, BP 19, 69751 CHARBONNIERES-LES-BAINS CEDEX

safori

MONTLUÇON

Allier - 50 000 Habitants

RECRUTE D'URGENCE

POUR SA DIRECTION AFFAIRES SCOLAIRES-JEUNESSE

UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE

MISSIONS

Membre de la Direction Générale, vous serez chargé(e) sous l'autorité du Secrétaire Général de :

- Concevoir et proposer, dans le cadre des orientations municipales, une politique communale en direction des enfants et des jeunes pour assurer la mission obligatoire de la Commune et répondre au besoin de garde, d'éducation et d'insertion.
- Diriger et organiser la mise en œuvre de cette politique sur les plans technique, administratif et financier dans les services directement rattachés (Affaires Scolaires - Enfance Jeunesse - Cuisine Centrale - Relations avec les familles - Mission Locale) - 6 cadres et 250 agents.

PROFIL

- Cadre expérimenté et motivé pour participer à un collectif de Direction.
- Cadre d'emploi des Attachés.

AU SEIN DE LA DIRECTION SANTE SOLIDARITE

LE RESPONSABLE DU DEPARTEMENT SOLIDARITE SOCIALE

CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES (H/F)

MISSIONS

Il(elle) sera chargé(e) :

- De la responsabilité des aides légales et facultatives en faveur des familles en difficulté.
- Du suivi des dossiers particuliers tels que le R.M.I.
- De la gestion du budget et du personnel (15 Agents).
- Du développement de l'informatique.
- De contribuer à définir les orientations en matière sociale.

PROFIL

- Capacité à l'encadrement, à l'animation, à la gestion de personnel.
- Maîtrise de la législation sociale.
- Qualités relationnelles.
- Motivation pour le secteur social et expérience souhaitée.

Adresser candidature et CV détaillé à Monsieur le Maire
B.P. 3249 - 03106 MONTLUCON CEDEX

safori

---

envie

Le Groupe ENVIE

leader de l'électroménager d'occasion
(20 entreprises d'insertion, 300 salariés)
recherche

DIRECTEUR ILE-DE-FRANCE

basé à Mitry-Mory (77)

Dans le respect du concept ENVIE, il/elle assurera la responsabilité totale du management (50 salariés dont 40 en insertion) et de l'exploitation (production commercialisation), ainsi que l'intégration de l'entreprise dans le tissu local (politique, administratif et social).

Doté d'un fort potentiel humain, cet entrepreneur possède une solide expérience du milieu social et/ou économique, et présente une forte motivation pour le projet social (rémun. 200-250 KF).

Merci d'envoyer votre dossier (lettre de motivation manuscrite, C.V., photo, prétentions) à :
ENVIE DEVELOPPEMENT, 150, rue du Temple, 75003 PARIS.

VILLE SUD-EST DE LA FRANCE
REGION DE L'ETANG DE BERRE
Recherche son Directeur des Services Techniques

Missions Principales

- Encadrement et animation des Services Techniques
- Participation active, en étroite collaboration avec l'équipe de direction, à la mise en œuvre et à la coordination des grands projets de la ville.

Profil

- Vous êtes un homme de caractère
- De formation supérieure (diplôme d'ingénieur), vous avez une solide expérience professionnelle

Rémunération :

Rémunération statutaire
Primes liées à la fonction et avantages sociaux divers

POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Les candidatures pour le poste sont à adresser à la revue, accompagnées d'un *curriculum vitae*, d'une photo et d'une lettre de motivation manuscrite.
Sous Réf. : 8689 *Le Monde Publicité*
15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE
VOYONS LOIN, VIVONS MIEUX.

La Direction du Développement Economique et de la Formation Professionnelle

recherche

Pour le service de l'action économique

ATTACHÉ (H/F) RÉF : AAE

Chargé des aides au développement des PME

En relation avec les chambres de commerce, vous animerez l'action de leurs conseillers sur le terrain, vous participerez à la gestion d'un portefeuille de conventions et présiderez par délégation le comité d'attribution des subventions.
En liaison avec la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, vous mènerez une réflexion relative à la procédure d'aide aux P.M.E.
Alliés à votre connaissance des petites et moyennes entreprises, votre sûreté de jugement, votre esprit créatif et votre rigueur de gestionnaire, sont des atouts déterminants.

Pour le service de la formation professionnelle

ATTACHÉ (H/F) RÉF : AFP

Intégré à la cellule chargée de mettre en oeuvre notre politique d'aide à la formation continue, vous participerez aux missions suivantes :
. élaboration, suivi et évaluation des programmes d'actions départementaux,
. mise au point et suivi des conventions de formation professionnelle,
. rédaction des rapports soumis au vote du Conseil Régional,
. gestion des crédits et valorisation de l'action régionale.
Interlocuteur des organismes de formation et des services chargés de l'instruction des dossiers, vous possédez une bonne connaissance de l'organisation générale de la formation professionnelle et des politiques emploi-formation. Sens des contacts, aisance rédactionnelle, méthode et rigueur, vous caractérisent également.

Ces deux postes s'adressent exclusivement à des fonctionnaires titulaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Mme DUBOT, Conseil Régional d'Ile de France, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

safori

VILLE D'ISSY LES MOULINEAUX

recherche par voie statutaire ou contractuelle

CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION

- (Hauts-de-Seine)
- 50 000 habitants

La modernité en bordure de Paris
Des ambitions et des projets importants

Adjoint direct du Directeur Général des Services Techniques, vous participerez à :

- la gestion et l'administration du personnel de la Direction (250 personnes),
- au comité de pilotage chargé de la création d'un nouveau Centre Technique Municipal.

Vous prendrez en charge de manière autonome :

- la conduite de l'installation dans les services d'une informatique performante (Système Informatique Géographique) et l'aide au développement d'applications locales,
- la communication interne et externe sur les projets de la ville,
- la préparation et le suivi amont-aval des conseils municipaux.

A 30-50 ans, diplômé d'études supérieures (Ecole d'ingénieurs, spécialité organisation au cadre expérimenté de la Fonction Publique Territoriale...), vous avez **une première expérience du secteur public** qui vous a conduit à participer à la coordination d'équipes et de projets.
Vous pratiquez l'informatique, utilisez les techniques modernes de gestion, et managez les hommes de manière participative. Votre sens des Relations Humaines, votre intérêt pour les collectivités locales et votre sens de l'initiative vous feront réussir à ce poste.

Merci d'adresser sous Réf 1835, lettre manuscrite + CV + photo, en indiquant votre niveau de rémunération, à notre Conseil LIGHT, Chantal LAMOY, 5/7 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon La Forêt cedex, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

LIGHT

FRONTIÈRES

PONTARLIER

Le froid pays

AU cours de sa longue histoire, Pnntarlier ne s'est permis qu'une seule excentricité : devenir le centre de production de l'absinthe. Importée de Suisse en 1805 par Henri-Louis Pernod, qui voulait échapper aux droits de douane, la *«fée verte»* a fait connaître la petite capitale du Haut-Doubs jusqn'aux colonies les plus éloignées. A la veille de la première guerre mondiale, la ville compte vingt-cinq distilleries. L'absinthe, depuis sa culture jusqu'à soo expédition, fait travailler deux mille à trois mille personnes, estime Joël Guirand, conservateur du musée municipal. Son établissement consacre à cette plante médicinale une place de choix, parfumée à l'anis.

Les foudres des ligues antialcooliques de l'époque se sont déchaînées contre la ville. *«Pour le voyageur, Pontarlier est la cité perdue des montagnes, la calme sous-préfecture (...). Erreur des apparences. Pontarlier a la fièvre. Le soir (...), les cabarets s'illuminent, des rumeurs sortent des bouges, on boit, on chante, on fait la noce»*, écrivaieot les nommés Léon et Mauriee Booeff (1). Il suffit de connaître les austères façades comtoises pour mesurer le talent d'imagination qui devait animer ces deux-là! En 1915, l'absinthe, symbole des artistes «déviants», véritable provocation pour les viticulteurs du Midi en crise, est ioterdite. Dès lors, la sage bourgade ne distille plus qu'un peu de gentiane et se tourne vers d'autres activités, voilà tout. Elle en avait vu d'autres.

Octobre et ses brouillards dnnnent au Haut-Doubs un caractère encore plus retiré qu'à l'ordinaire. Seule une brècbe entre deux murs de nuages permet d'apercevoir, comme par effractinn, la fnrêt jurassienne exiber sa parure d'autmnne. Le «voyageur» d'aujourd'bui sait alors qu'il a ehangé de mnnde. Il a laissé derrière lui la plaine et Besançon, la jnlie capitale régionale de Franche-Comté, où quelques conseillers emprunts de sollicitude irooique l'ont ineité à faire provision de carburant à la sortie de la ville. Là se dresse la dernière station-service avant le pays des «montagnous». Quant au train, inutile de trop compter sur lui. Il n'existe pas de laison ferroviaire directe.

Pontarlier ne semble guère s'émouvoir de cette réputatinn d'isolement. Le développement de la cité, qui abrite actuellement 18 104 habitants, bénéficia autrefois de la voie construite par les Romains pour franehir les erêtes jurassiennes. La route européenne 23 passe toujnurs par ehez elle, juste avant de grimper au col de Jougne et d'atteindre le canton de Neuchâtel. Au Moyen Age, la ville constituait une étape importante sur le ehemin qui conduisait les marehands des Flandres jusqu'en Italie, avant que Genéve et Lyon ne détournent le trafie à leur profit.

La sous-préfecture du Doubs en a gardé longtemps la spécialité des foires et, corollaire classique, celle des invasinns. Certaines ont davantage marqué les esprits. On dit qu'à leur mort, les vieux Pnntissaliens demandaient à être enterrés face contre terre pour ne vnir se lever le soleil, symbole du roi Louis XIV. Le rattachement à la France de l'ancienne marche de Bourgogne, en 1678, s'était faite dans le sang. La porte Saint-Martin, à Paris, le rappelle de façon triomphale.

Soldats suisses, français, autrichiens et espagnols se sont succédé aux pieds des remparts de l'ancienne forteresse. Au sud, le château de Joux, perché à en donner le vertige, et le fort qui lui fait face sont les témoins de ces épisodes guerriers. Ce sont les seuls. Pontarlier a trop souvent brûlé pour garder les vestiges de son passé. *«Hormis l'église Saint-Bégnigne, il n'y a plus rien à montrer aux visiteurs*, atteste Joël Guiraud. *Il nous faut raconter la ville.»* Les Pontissaliens ressentent probablement ce manque de traces, à voir la quantité d'ouvrages historiques consacrés à la cité d'antan. Mais ils oe l'exprimeot guère. Les Pontissaliens ne sont pas exubérants.

Après le grand incendie de 1736, la cité est reconstruite selon les goûts néoclassiques de l'ingénieur du roi. A la rigueur de l'architecture répond dès lors le manque de fantaisie de l'urbanisme.

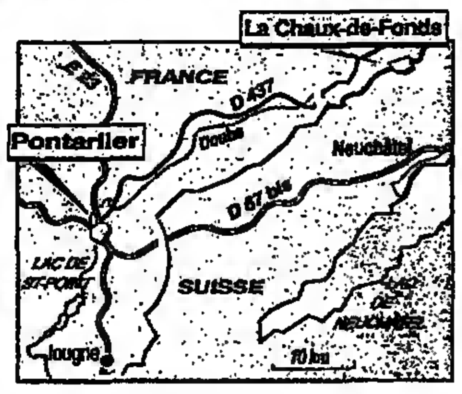

La porte Saiot-Pierre ouvre sur la longue rue de la République. De cette avenue rectiligne bordée de boutiques, les voisins du canton de Neuchâtel ont fait le lieu de prédilection de leurs sorties du samedi. Ce jour-là, un tiers des vébicules arborent une plaque d'immatriculation suisse.

Pendant les anoées 80, les affaires étaient si florissantes que quelques commerçants se sont sentis à l'étroit dans le centre-ville. Ce sont eux qui ont envisagé avec les collectivités locales la création de la zone des Grands Planchants. Une initiative plutôt rare, qui leur a permis de ne pas subir l'arrivée incontrôlée de quelques grandes surfaces alentour. Mais la récession frappe la Confédération helvétique à son tour, en particulier les cantons de l'arc jurassien. L'amertume guette les magasins de la rue de la République. Et, comme bien des municipalités de France, celle de Pontarlier réfléchit à un grand projet d'animation du centre-ville. La tâche ne semble pas simple.

«Plus à l'aise dans le Haut-Doubs qu'à Berne», assure Antoine Grandjean, la populatiou francophoue du Val-de-Travers n'est pas prête de se détourner des enmmerees de Pontarlier. Le secrétaire général de cette réginn, par ailleurs député au grand eonseil de Neuchâtel, est un optimiste. La région est une entité administrative helvétique créée il y a vingt ans dans les zones périphériques et de montagne. Celle du Val-de-Travers présente bien des points communs avec snn prolongement géograpbique de l'autre côté de la frontière. Même aeeeot, même enelavemeot, même caractère atypique – *«En Suisse, les montagnes ce sont les Alpes, pas le Jura!»*, – même structure économique. Les unités iodustrielles y ont poussé à la campagne; les paysans soot de moins en mnins nombreux dans leurs grosses fermes carrées; le secteur tertiaire y est insuffisant. Il ne lui manque qu'un centre urbaio pour faire figure de jumelle du Haut-Doubs.

> Il est difficile de comprendre les Pontissaliens sans prendre en compte le climat du cru. « Rude » est le terme consacré

Les deux petits pays auraient done tout pour s'entendre. Vnire. Antoine Grandjean est fier des réalisations menées avec le maire de Pontarlier, Yves Lagier (PS), dont il ne partage pas la couleur politique. Invitation de chorales, échanges de fanfares, fêtes communes et commencement de coopération dans le domaine du tourisme. Il faut être indulgent, ce n'est qu'un début. Même les aller et retour quotidiens des travailleurs français sont ici un phénnmène récent et plutôt limité. *«Il y a quand même un effet frontière»*, finit par reconnaître le secrétaire général. C'est un euphémisme. Yves Lagier fait preuve de moins de ménagement : *«La barrière n'est pas géographique, elle est dans les têtes.»*

Il n'eo a pas toujours été ainsi. Le sentiment de différence est resté longtemps flou. Jusqu'à ce que Pontarlier devienne le baut-lieu de la Cootre-Réforme, bastinn dressé face à la vague protestante. Les affrontements religieux nnt su créer une fracture durable. La ferveur catholique est un ingrédient de l'âme de Pontarlier. Elle y a forgé une rigueur tangible. Même les rares bas-reliefs baroques conservés ont une sagesse monacale. Uoe telle pression a suscité de fnrtes réactions laïques.

De temps à antre, la ville vote à gauche, au grand dam du reste du Haut-Doubs. Mais aucun maire, pas même Edgar Faure, n'a jamais eu droit à plns d'un mandat. Comme si les gens de cette contrée se méfiaient des vedettes. Nnmbre de villages se sont d'ailleurs chnisi des noms modestes : Ville-du-Pont, Maisons-du-Bois (il y en a deux), Les Hôpitaux-Neufs... L'esbrouffe n'est pas de mise. Yves Lagier a la réserve qui sied aux natifs de Pontarlier. Pour autant, il ne faudrait pas, d'après lui, accorder foi au manque d'ouverture de ses administrés, que leur prête la rumenr. *«Ils ne sont pas froids, ils ont froid!»*, précise le maire. Il est difficile de comprendre les Pontissalieos sans prendre en compte le climat du cru. *«Rude»* est le mot consacré. Mnuthe, à quelques kilomètres, est réputé comme l'eudroit le plus glacial de France. On en est fier par ici.

Dans ses nuvrages, Michel Malfrny, premier adjnint au maire et historien de Pontarlier, évoque longuement *«les calamités naturelles fréquentes»*. *«Gelées, orages, grêle, sécheresse»* et surtout la neige, qui est parfois tombée en mai. La neige, qni les isole, qui les inquiète, mais dont les Pontissaliens attendent le retour depuis quatre ans. Les crêtes blanches et les ruisseaux durcis out inspiré les nombreux peintres de la région, notamment Pierre Bichet. Réalisateur, il a fait plusieurs fnis le tour dn monde en compagnie d'Haroun Tazieff; amoureux de la forêt jurassienne, il y revient toujours et en parle bien. *«Pontarlier, c'est déjà la Suisse, mais ce n'est pas encore propre, aurait dit Félicien Marceau. C'est méchant, non?»* Très méchant, mais cela amuse le vieux peintre.

N'empêche, la ville est effectivement une des portes de la Confédération helvétique. Rien de plus. Ainsi en a décidé la «votatiou» du 6 décembre 1992 sur l'Espace éconnmique européen, qui aurait pu être un premier pas vers la Communauté européenne. Selon les observateurs locaux, la campagne n'a guère passionné les Pontissaliens, alors que le «non» des cantons alémaniques a véritablement traumatisé ceux du Jura. Nul ne sait qu'elles auraient pu être, à terme, les eonséquences d'un vote positif pour la ville.

Pnur l'heure, les mêmes intérêts économiques entraînant les mêmes effets, l'histoire semble se répéter. En quelques mois, plusieurs entreprises helvétiques sont venues s'implanter en Franebe-Comté. Comme au temps de l'âge d'or de l'absinthe, lorsque les antomobiles Zedel, Gerber, Nestlé et autres pionniers suisses firent de la sous-préfecture un centre industriel important. Mais l'Europe a le chic pour faire naître d'enthousiastes militants, y compris dans les endroits les moins propices. Yves Lagier est de ces fervents-là. Un drapeau à douze étniles sur son bureau, une eravate assortie, le maire anime l'Arc jurassien. Cette association s'est fixé une mission ambitieuse: dooner, dans les vallées d'un massif mnntagneux en pointillé, un sentiment de proximité culturelle et montrer à l'extérieur qu' *«il existe une région entre Rhin et Rhône»*, comme l'affirme Jean-Michel Ligier, coprésident de l'Arc jurassien et directeur de la communicatinn de la ville de Besançon.

> L'Arc jurassien s'est fixé une mission ambitieuse : montrer à l'extérieur qu'il « existe une région entre Rhin et Rhône »

En 1992, l'association avait publié un questionnaire dans les journaux locaux, comme on lance nne fusée dans un ciel neigeux. Pour les centaines de lecteurs qui nnt pris la peine de répondre, l'Arc jurassien est plus qu'une belle idée. Résultat encourageant. Jean-Michel Ligier se réjouit aujourd'hui de la création d'une agence de presse-centre de documentatioo dédiée au fameux arc et placée sous les boos auspiees de Bruxelles, autremeot dit grâce à ses financements. Il annonce aussi un colloque au printemps, accompagné d'une fête populaire, et puis *«quelque chose pour marquer le coup»*. Peut-être une carte du Jora qui ne s'arrêterait pas à la frootière? Là encore ce n'est qu'un début.

Côté suisse, quatorze villes des cinq cantons concernés vienneut de s'unir en un réseao, au mois d'octobre. Le 4 oovembre, Besançon, Dole, Lons-le-Saunier et Pontarlier devraient en faire autant. Ces alliances de communes, dont l'objet o'est pas encore parfaitement elair, laissent entrevoir un mouvement de fond. Jusqu'à présent, il n'existait qu'une structure de coopération, la Communauté de travail du Jura, an fonetinnnement lourd, institutionnel. Cette dernière, où siègent, pour la France, des élus du conseil régional de Franebe-Comté et des conseils généraux, travaille sérieusement, done lentement, aux questions liées, par exemple, an tourisme, au statut des travailleurs frontaliers nu aux rongeurs que les frontières... n'arrêtent pas.

Le tnurisme est bien le seul secteur grâce auquel Pontarlier a réussi à convaincre les villages dn Haut-Doubs des bienfaits de l'intercommunalité. La ville participe à un syndicat pour l'aménagement du lac de Saiot-Point, tout proche. Elle verse aussi sa quote-part à un syndicat d'économie mixte (SEM), créé à l'initiative du conseil général pour coordonner les activités de l'hiver autnur de la station Métabief-Mnnt-d'Or, et celles d'été autour du lac. La forêt, le grand air, voilà bien l'élément fédérateur de cette contrée. Jean-Claude Heintz, directeur de la SEM, y voit un atout. *«Ici, il est inutile de construire des musées, tout est encore authentique*, assure-t-il. *Les montagnons n'ont pas l'habitude de vivre du tourisme, c'est là leur qualité.»* La vogue du retour à la nature devrait permettre aux visiteurs de goûter enfin leur rudesse.

de notre envoyée spéciale
Martine Valo

(1) *Voyage en Franche-Comté littéraire*, de Marie-France Briselance. Editions Cêtre, (14, Grande-Rue, B.P. 72, 25013 Besançon Cedex) 247 p.

Le temps des arts à La Chaux-de-Fonds

«Personne n'aurait dû avoir envie de vivre dans ce repère de loups et d'ours!» L'avocat Maurice Favre ne se montre pas tendre pour la ville des hauteurs jurassiennes qu'il connaît par cœur. Née tardivement, *«comme un coucou dans un nid de fauvettes»*, sur un sol où rien ne pousse et sur le mauvais versant de la montagne, c'est un *«miracle»* si La Chaux-de-Fonds existe. L'ancien président du Parti radical neuchâtelois se plaît à égratigner l'histoire de cette métropole de l'horlogerie. Un savoir-faire que les Jurassiens avaient *«volé aux Genevois»*, affirme-t-il.

Seule l'évocation de sa jeunesse parvient à émousser le ton caustique de Maurice Favre. A l'époque, Blaise Cendrars venait de quitter La Chaux-de-Fonds, où il était né, pour parcourir le monde. Un trio animait alors la vie de la cité : son ami, le peintre Charles Humbert, le sculpteur Léon Perrin, et un certain Charles-Edouard Jeanneret, qui ne s'appelait pas encore Le Corbusier.

Au début du siècle, la ville est jeune, ouverte aux courants venus de l'extérieur et – surtout – laborieuse. Elle est avant tout un grand atelier au service de la mécanique de précision. Elle entretient plus de contacts avec New-York, Shangaï ou Buenos-Aires qu'avec Besançon sa voisine. Le superbe Musée international de l'horlogerie témoigne aujourd'hui du luxe de la fabrication locale.

Le jeune Jeanneret apprend donc la gravure de boîtiers de montres à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds avant de partir visiter l'Europe. A son retour, Anatole Schwob, un industriel de l'horlogerie, lui passe commande d'une maison. Ce sera sa première réalisation achevée en 1917, en béton déjà, où l'on retrouve des bas-reliefs signés Léon Perrin. Baptisée «la Villa turque» par les habitants de la cité suisse, la construction mise sur la géométrie élémentaire – cube, prisme, cylindre, sans murs porteurs, surmontée d'un toit plat. Les principes explorés tout au long de sa vie par l'un des plus célèbres architectes de ce siècle sont déjà posés.

D'autres familles ont succédé aux Schwob. Dans ce quartier aux styles éparpillés, la Villa turque a mal vieilli. En 1986, Les horlogers-bijoutiers Ebel entreprennent sa restauration. Les travaux seront terminés un an plus tard, à temps pour fêter le centième anniversaire de la naissance de Le Corbusier. L'architecture intérieure et la décoration sont confiées à Andrée Putman et à Thierry Conquet, qui en décrivent eux-mêmes l'ambiance : *«chêne du fil cérusé blond pour les bois des boiseries, peinture ivoire, mélange des cotons blanc cassé et du cuir de cheval noir ou brun...»*

Bref, transformée en centre de relations publiques, l'endroit a retrouvé luxe et volupté pour accueillir les invités de la société Ebel. De la salle à manger arrondie jusqu'aux chambres situées à l'étage, ses responsables acceptent volontiers d'ouvrir les portes aux visiteurs. La maison accueille actuellement une exposition de tableaux du *«Corbu»*, comme l'ont nommé familièrement ses concitoyens, des toiles peintes ailleurs. Sa première œuvre à peine achevée, se sentant incompris, Le Corbusier a quitté La Chaux-de-Fonds, sans hésiter, mais peut-être pas sans amertume.

M. V.

► Villa turque, Tél. : (19-41) 39-23-52-32.

Prochain article :
SAINT-LOUIS

هكذا من الأصل